



HAL
open science

Pauvreté et conditions socio-économiques à Al-Fayhâ'a

Catherine Le Thomas, Bruno Dewailly

► **To cite this version:**

Catherine Le Thomas, Bruno Dewailly. Pauvreté et conditions socio-économiques à Al-Fayhâ'a : Diagnostic et éléments de stratégie. Agence Française de Développement; IECD. 2009, pp.217. hal-04029304

HAL Id: hal-04029304

<https://hal.science/hal-04029304>

Submitted on 14 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



Pauvreté et conditions socio-économiques à Al-Fayhâ'a : Diagnostic et éléments de stratégie

Catherine Le Thomas et Bruno Dewailly

Décembre 2009

Avertissement

Ce travail a été financé par l'Agence française de Développement pour la Fédération des municipalités de Tripoli Al-Fayhâ'a dans le cadre du projet City Development Strategy.

L'ensemble du travail a été dirigé et réalisé par le Dr. Catherine Le Thomas au cours des mois de juillet à novembre 2009 avec le soutien de l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) et de cinq assistants de recherche (Faten Ghanem, Hiba Ghanem, Ahmad Ghumrawi, Hadi Hindi et Carole Nehme). Catherine Le Thomas a assuré la coordination de l'ensemble des travaux, conçu et rédigé le présent rapport. Parallèlement, Bruno Dewailly a apporté son expertise dans la réalisation de cette étude et a rédigé la partie traitant des *Eléments de recommandation pour un développement territorial équilibré* placée en fin de rapport.

Remerciements

Parmi l'ensemble des riches rencontres effectuées au cours de ce travail d'étude, je voudrais particulièrement adresser mes remerciements aux présidents des municipalités de Tripoli, Al-Mina et Beddawi, MM. Rachid Jamali, Abdallah Alameddine et Majed Ghumrawi pour, d'une part, avoir initié ce travail d'évaluation de la pauvreté au sein de la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a et, d'autre part, pour la disponibilité dont ils ont toujours fait preuve.

Ce travail doit beaucoup à M. Abdallah Abdel Wahhab - ingénieur et directeur général de l'administration de la Fédération - et à l'ensemble de son équipe. Qu'ils soient tous ici personnellement remerciés et particulièrement M. le directeur Abdel Wahhab pour son accueil et ses conseils.

Parallèlement, ce document n'aurait certainement pas eu ce même profil sans les explications, conseils et recommandations avisés d'un petit nombre d'experts que je désire ici remercier chaleureusement : Maha Kayal, Kamal Hamdan, Diran Harmadayan, Musbah Rajab, Rami Semaan et Fawaz Hamdi.

Bruno Dewailly a non seulement réalisé la dernière partie de cette étude, *Eléments de recommandation pour un développement territorial équilibré*, mais est parallèlement intervenu en de multiples points du rapport pour me faire bénéficier de sa très grande connaissance du terrain et de la bibliographie relatives à l'agglomération de Tripoli, relire et enrichir le texte en de nombreux endroits et proposer des interprétations stimulantes, nourries par sa longue expérience auprès des acteurs tripolitains. Ce travail lui doit beaucoup, et je le remercie ici pour sa collaboration à ce projet en tant qu'expert, ainsi que ses encouragements et sa très grande disponibilité.

Enfin, je tiens à adresser tout particulièrement mes remerciements à l'ensemble des personnes et des acteurs de la société civile qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce rapport. La liste est trop longue pour pouvoir citer chacun d'entre eux nominativement ici. Ainsi, vous trouverez en annexe 1, l'ensemble des personnes interviewées par les assistants de recherche qui ont travaillé dans le cadre de cette étude (Hadi Hindi, Faten Ghanem, Hiba Ghanem, Ahmad Ghumrawi, Carole Nehme, dont je salue ici le travail enthousiaste et efficace) et moi-même entre juillet et novembre 2009, ainsi que les entretiens complémentaires réalisés par Bruno Dewailly en décembre 2009. Je vous demande par avance de bien vouloir nous excuser, si par hasard, l'un d'entre vous a été omis par inadvertance.

C'est particulièrement auprès de l'ensemble de ces personnes que nous avons essayé de comprendre la société tripolitaine, et plus particulièrement les phénomènes de pauvreté au sein de la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a d'une manière qualitative.

Merci donc à chacun de nous avoir accueillis parmi vous et bonne lecture à tous.

Tripoli, le 15 décembre 2009
Catherine Le Thomas.

Liste des acronymes

ACS : Administration Centrale de la Statistique

AFD : Agence Française de Développement

AFSDS : Al-Fayhâ'a Sustainable Development Strategy

BIAT: Business Incubation Association in Tripoli

BP : Brevet Professionnel

BT : Baccalauréat Technique

CCIAT : Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Tripoli

CDR : Conseil de Développement et de Reconstruction

CDS : Community Development Strategy (en français Stratégie de développement urbain – SDU)

CHUD: Lebanon's Cultural Heritage and Urban Development Project

COS : Coefficient d'Occupation du Sol

CUT : Centre Universitaire de Technologie

ELN : Etablissement des Eaux du Liban Nord

ESFD: Economic and Social Fund for Development

DGA : Direction Générale des Antiquités

DGU : Direction Générale de l'Urbanisme

IECD : Institut Européen de Coopération et de Développement

ILO : International Labor Organization (BIT – Bureau International du Travail)

LT : Licence Technique

MAS : Ministère des Affaires Sociales

MEN : Ministère de l'Education Nationale

MSE : Micro and Small Entreprises (micro et petites entreprises)

ONG : Organisation non gouvernementale

PACEM : Projet d'Aménagement Côtier Euro-Méditerranéen

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

SME : Small and Medium Enterprises

SDN : Société des Nations

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education

UNICEF: United Nation's International Children Emergency Fund

USJ : Université Saint Joseph

Table des matières

	1
Avertissement _____	3
Liste des acronymes _____	5
Table des matières _____	7
Table des tableaux et des cartes _____	10
Introduction _____	12
1- Etat des lieux de la pauvreté dans le <i>Mouhafaza</i> du Liban-Nord et dans le <i>Caza</i> de Tripoli _____	14
Approches et mesures _____	14
2- Une ancienne capitale régionale ... _____	18
3- La guerre et ses séquelles : replis, homogénéisation et ralentissement économique _____	21
4- Quand Beyrouth « vampirise » le Liban ? _____	22
5- La Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a en chiffres _____	24
II- La fragmentation spatiale, reflet d'une fragmentation sociale _____	26
1- Al-Fayhâ'a en ses quartiers _____	27
Tripoli _____	28
Beddawi _____	30
Al-Mina _____	31
2- Paupérisation des quartiers anciens et émergence d'une pluri-centralité au rythme des événements historiques et de la croissance urbaine _____	33
3- Les conditions d'habitat dans la vieille ville et à Tebbané _____	34
4- La problématique particulière de Beddawi : un tissu social et urbain composite et faiblement citadinisé _____	36
5- L'état de l'urbain à Al-Mina _____	37
6- L'urbanisme et ses limites à Al-Fayhâ'a : projets et compromis _____	39
7- La réhabilitation de la vieille ville de Tripoli et de ses alentours : une clé du développement ? _____	39
Le projet CHUD - Lebanon's Cultural Heritage and Urban Development Project _____	40
8- Questions foncières et immobilières. Consommation spatiale, stratégies rentières et spéculatives : un frein au développement tripolitein _____	43
Dam wa farz : le remembrement et le lent développement de la zone de Saqi al-Gharbi _____	43
III- Jeunesse et éducation à Al-Fayhâ'a _____	44
1- Le problème de l'illettrisme _____	44
2- L'éducation, ses manques, son impuissance relative, son rôle limité _____	45
Taux de fréquentation scolaire _____	46
Difficultés structurelles des écoles _____	48
Les étapes de la déscolarisation _____	49
3- Le travail des enfants, plaie endémique à traiter en priorité _____	50
Quelques cas d'établissements scolaires _____	51
4- Tuer le temps à Al-Fayhâ'a. Que faire d'autre pour une jeunesse en perte de repères ? _____	53
Cas de basculement dans la déviance : violence, toxicomanie, délinquance _____	53
Les associations sur le terrain _____	54
Grandir à Bab Tebbané, Jabal Mohsen ou Wadi Nahlé ; réalités et représentations d'un stigmaté _____	56
De la résignation à l'adoption d'une « culture de la pauvreté » _____	57
IV- L'enseignement technique et la formation professionnelle : état des lieux, besoins et obstacles _____	58
1- Le centre technique public de Qobbé et son évolution _____	59
2- Les centres techniques privés à Tripoli et leur évolution depuis 1995 _____	65
Occurrence des différentes spécialités proposées dans les centres techniques privés de la zone de Al-Fayhâ'a _____	70
3- Profils de quelques-uns des principaux centres techniques de l'agglomération de Tripoli _____	72
4- Programmes de formation professionnelle _____	91
L'action du Bureau pour l'Emploi en matière de formation professionnelle _____	92

V- Travail et activités économiques à Al-Fayhâ'a	95
1- Les micro et petites entreprises dans le paysage local et national	95
2- Une sous-qualification chronique pour un marché anémique	96
3- Questions d'échelles : grands projets et petites initiatives	100
L'agglomération et ses grands projets	100
Le cas de Beddawi	103
Le travail à Tebbané	105
La vieille ville et l'économie des souks	107
4- Obstacles au développement économique	108
La question des procédures et l'enregistrement des entreprises	109
5- Quelques secteurs à potentiel élevé	110
Mobilier et bois	110
Artisanat	111
Secteur de la pêche	113
Un savoir-faire culinaire : la pâtisserie tripolitaine	115
6- Le tourisme : préalable ou produit du développement économique et de la stabilisation de la zone ?	117
Une profession à Tripoli : les chauffeurs de taxi	120
7- Penser ensemble ville et campagne dans le développement : Tripoli et son environnement	121
8- Aide aux petites entreprises	121
VI- Crédit et micro-crédit à Al-Fayhâ'a : « babyloan » à Tripoli	123
1- Qu'est-ce que le micro-crédit ?	123
2- Histoire et caractéristiques du micro-crédit au Liban	124
Majmou'a	127
Ameen	131
3- Les banques et le micro-crédit : un certain rapprochement...	134
4- Le crédit classique à Tripoli : des réticences réciproques	136
5- Crédit et micro-crédit islamiques : simple mode ou nouveau secteur en voie de structuration ?	138
VII- les questions sociales et sanitaires et leur inefficace prise en charge	141
1- Des risques appréhendés dans une logique caritative et non développementale	141
2- Le champ de la santé : petits maux et grandes souffrances mis à nu	141
3- Manque de responsabilité et défaillances étatiques/institutionnelles ?	149
Des manques dans le domaine de la santé	149
4- La pauvreté au féminin	151
Distribution des rôles et réclusion des femmes	151
L'éducation des filles : un enjeu de société	151
La mère et l'enfant : la question de la santé reproductive	152
« Women empowerment » : quelques initiatives et leur impact	154
5- Agir à Al-Fayhâ'a : acteurs et chorégraphes du monde associatif	157
Le champ associatif à Al-Fayhâ'a	157
6- Multiplicité des acteurs et déficit de coordination	158
Chevauchement des compétences et flou de la répartition des tâches	159
7- La prévalence du politique et du communautaire	161
VIII - L'environnement et la culture, les laissés pour compte ?	162
1- Quand les déchets s'accumulent...	162
2- La question de l'eau : un secteur en voie d'amélioration mais des quartiers encore sous-équipés	163
3- Des consciences à éveiller	168
4- La culture comme remède ? Quelques expériences culturelles	170
Conclusion	172
Eléments de recommandation pour un développement territorial équilibré de Tripoli al-Fayhâ'a	173
1- Objectifs	173
2- Entrées sectorielles : Les fondements d'une stratégie économique visant à la prospérité de tout un chacun	175
3- Entrées par cluster ou par filière : La nécessité d'une politique économique	183

Idée 1 : Cluster agriculture médicinale, parapharmaceutique et beauté _____	183
Idée 2 : Cluster énergie renouvelable – culture environnementale _____	184
Idée 3 : Filière produits/culture de la mer _____	185
4- Entrées par les savoirs : La nécessité de lier économie, savoirs, savoir-être et savoir-faire _____	186
Renforcement 1 : Culture environnementale en général et maritime en particulier _____	186
Renforcement 2 : Enseignements technique et professionnel _____	186
Renforcement 3 : Stratégie coordonnée et politique d'appui aux MPE _____	187
Renforcement 4 : Plate-forme de rencontres, centre de formation et de ressources – appui aux microcrédits _____	188
Conclusion _____	189
Annexe 1 : Liste des entretiens menés, juillet-août et octobre-décembre 2009 _____	190
Bibliographie _____	194
Annexe 2 : l'action du Ministère des Affaires Sociales à Tripoli et dans le Nord _____	201
Annexe 3 : projet de la CCIAT, 2004 Rehabilitation of Handicrafts/Artisans Sector in the North _____	204
Annexe 4 : Au fil des rues de Al-Fayhâ'a.... _____	206
Annexe 5 : Recommandations pour les Micro et Petites Entreprises au Liban _____	213
Annexe 6 : Evolutions qualitative et quantitatives des spécialités du centre technique public de Qobbé de 1995 à 2005 _____	215

Table des tableaux et des cartes

Table 1: Principaux indicateurs de pauvreté _____	16
carte 1 : la situation de Tripoli au Proche-Orient (carte tirée de Information International, CDR, 2001) _____	23
Table 2 : Population de al-Fayhâ'a, répartition et évolution _____	24
Table 3 : Répartition du nombre d'habitants par unité foncière dans la Fédération des Municipalités de Al-Fayhâ'a _____	25
carte 2 : Utilisation du sol dans les communes de la Fédération _____	27
carte 3 : Les quartiers de Tripoli _____	28
carte 4 : Beddawi _____	31
Table 4 : Bidonvilles et quartiers informels à Al-Fayhâ'a _____	33
Table 5 : Etat du logement à Tebbané, rue de Syrie _____	35
Table 6 : Niveau éducatif dans quelques quartiers de Tripoli : _____	45
Table 7 : Nombre d'écoles et d'élèves dans la zone éducative de Tripoli _____	46
Table 8 : Taux de fréquentation scolaire à Tebbané et dans les souks : _____	47
Encart 1 : Taux d'abandon scolaire dans quelques écoles de Al-Fayhâ'a _____	48
Tableau : l'évolution du centre technique de Qobbé depuis 1995 _____	60
Répartition sectorielle des entreprises du Caza de Tripoli part secteur d'activités en 2004, en % : _____	97
Table 9 : Répartition des entreprises dans le Caza de Tripoli en fonction de l'activité _____	98
Table 10 : Activité du port de Tripoli entre 2003 et 2007 _____	101
Encart 2 : Le camp de Beddawi _____	105
Table 11 : Distribution de la population de la rue de Syrie par profession et par sexe _____	106
Table 12 : Nombre de touristes à Tripoli et au Liban _____	118
Encart 3 : principaux acteurs du micro-crédit au Liban : _____	126
Tableau 13 : Al-Majmou'a en chiffres (d'après Isaia, op.cit., p. 7) _____	127
Tableau 14 : résultats de Majmou'a en 1997, 2006 et 2007 _____	128
Table 15 : Les alternatives à l'absence de couverture médicale _____	142
Table 16 : Nombre et types d'associations à Al-Fayhâ'a _____	157
Table 17 : Les espaces verts à Al-Fayhâ'a _____	168

Résumé

La population d'Al-Fayhâ'a était estimée à 330 000 habitants en 2008, soit près d'un tiers de la population du Nord Liban, dont 72 % à Tripoli, 17 % à Mina, 11 % à Beddawi.

Elle est située dans la région du Nord Liban qui accuse de nombreux handicaps économiques et sociaux par rapport à d'autres régions, notamment celle de la capitale, et présente le plus fort taux de pauvreté à l'échelle des *Mouhafaza*. Les trois municipalités présentent elles-mêmes un cumul d'indicateurs préoccupants, au niveau des revenus de la population, du niveau d'investissements, de l'éducation, de la santé et de la couverture sociale, des infrastructures et de l'environnement.

Les principaux corrélats de cette pauvreté à Al-Fayhâ'a sont les suivants :

- Proportion élevée de ménages à faible revenu et vivant sous le seuil de pauvreté tel que défini par le MAS/PNUD
- Taux de chômage, réel ou masqué, élevé, particulièrement dans certains quartiers, parmi les femmes et les jeunes
 - formes d'oisiveté forcée aggravées par la taille restreinte des logements
 - culture de la pauvreté
 - exode rural de populations pauvres non absorbées sur le plan économique
- Manque de compétitivité des entreprises locales
 - environnement défavorable par manque de dynamisme des grandes infrastructures de l'agglomération
 - situation sécuritaire précaire
 - manque d'innovation
 - besoin d'encadrement et d'aide au développement
- Manque de qualifications chez les jeunes, éducation insuffisante
 - déscolarisation et travail des enfants, surtout pour les garçons
 - insuffisance des écoles techniques et professionnelles
 - sous-qualification de la main d'œuvre qui favorise le chômage
- Insuffisance des mécanismes de protection sociale
 - défaillance de l'État en matière de couverture sociale, qui entraîne une prise en charge privée et souvent de type caritatif des risques
 - problèmes de santé des populations les plus précarisés
 - comportements déviants ou à risque insuffisamment pris en charge
- Qualité de vie très médiocre (au niveau du bâti, des infrastructures, de l'environnement dégradé)
 - densités trop élevées au regard du style de vie dans ces quartiers (taille importante des ménages, 5,2 en moyenne la Fédération des Municipalités, 5,6 à Beddawi, 6,2 à Tebbané)
 - qualité médiocre des matériaux de construction (dégradation rapide) et manque d'infrastructures ou qualité souvent insuffisante (égouts, eau potable, routes)
- Rareté des structures d'encadrement et des activités culturelles et de loisirs

Le cumul de ces problèmes liés à la pauvreté dans ses aspects multidimensionnels rend nécessaire la mise en place d'actions ciblées, intégrées dans un projet global de développement susceptible d'inverser le processus de fragmentation socio-spatiale et de redynamiser l'agglomération sur les plans économique, social et culturel.

Introduction

La Fédération des Municipalités de Al-Fayhâ'a a lancé le 30 juin 2008 une "Stratégie de développement durable de Al-Fayhâ'a" (AFSDS), dans le cadre de Cities Alliance. Cette stratégie est un programme de type "SDU" (Stratégie de Développement Urbain, en anglais CDS).

Ce pré-diagnostic, première étape d'une étude destinée à être intégrée dans la stratégie de développement durable de la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a (AFSDS), a été commandé à l'Agence Française de Développement par la Fédération des Municipalités de Al-Fayhâ'a dans le cadre de programme CDS. Il a été mené par l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), mandaté par l'Agence Française de Développement (AFD), et vise à caractériser, de façon essentiellement qualitative, les principaux facteurs et indicateurs de la pauvreté urbaine à Al-Fayhâ'a, et à identifier les acteurs locaux confrontés à cette question.

L'étude se décompose en deux étapes : le pré-diagnostic présenté ici, qui va de pair avec le travail effectué par l'équipe d'experts d'Al-Fayhâ'a et les débats des tables rondes organisés tout au long de l'été 2009 ; puis l'étude de diagnostic, consolidée à partir de l'ensemble de ces documents, qui servira de base pour les recommandations d'actions à entreprendre afin de lutter contre le phénomène de la pauvreté dans la région d'Al-Fayhâ'a.

Cette enquête se veut qualitative et a pour ambition de prendre en compte les multiples facteurs de la dimension multifonctionnelle, selon une démarche essentiellement qualitative.

Le pré-diagnostic ne visait pas à produire de nouvelles données sur le terrain mais à fournir un état des lieux de la situation ; il été réalisé à partir de deux types principaux de sources : d'une part, des entretiens sur le terrain auprès de directeurs d'écoles, de responsables de dispensaires, d'ONG et de personnalités des institutions publiques ou privées impliquées dans le travail socio-économique à Al-Fayhâ'a (le nombre de ces entretiens a dû être restreint, du fait du temps très limité imparti pour l'étude) ; d'autre part, les précédentes études disponibles sur la région, dont nous avons essayé de faire une synthèse. Les études réalisées sur la question, quoique nombreuses, restaient jusqu'à présent éparpillées.

Sur le plan méthodologique, elles posent un problème de compatibilité : les études statistiques ont lieu à l'échelle du *Mouhafaza* ou du *Caza*, rarement de la ville ou de l'agglomération. Or l'échelle du *Mouhafaza* se révèle généralement inadaptée à l'analyse fine des processus en cours dans l'agglomération ; quant au *Caza* de Tripoli, il ne correspond pas exactement à la Fédération des Municipalités de Al-Fayhâ'a. De nombreuses études de type qualitatif ont par ailleurs été réalisées à l'échelle d'un quartier ou d'une municipalité ; leurs données, souvent non représentatives, sont rarement comparables d'une étude à l'autre d'une manière directe. Quoique souvent de grand intérêt sur le plan qualitatif, elles deviennent donc difficiles d'utilisation dans le cadre d'études plus quantitatives ou comparatives.

Les quartiers eux-mêmes ont fait l'objet d'une attention très différenciée de la part des experts et chercheurs : si Tebbané et la vieille ville sont largement documentés, pour des raisons qui tiennent au caractère très difficile de leur situation et au potentiel socioéconomique qu'ils présentent, d'autres quartiers pauvres sont moins documentés : de taille modeste souvent, ils n'en abritent pas moins des situations préoccupantes.

Les événements récents qui se sont produits à Tripoli accroissent encore davantage le besoin de proposer des solutions efficaces et ayant une portée immédiate pour ces quartiers.

Ce document a donc été conçu comme un outil de travail afin d'analyser les besoins des populations les plus vulnérables et d'identifier une série d'interventions destinées à améliorer les conditions socio-économiques de ces groupes particulièrement démunis.

Il aborde d'abord la situation générale à Al-Fayhâ'a et la méthode utilisée pour y appréhender la pauvreté des populations (point I), avant de présenter les quartiers les plus défavorisés, l'état du bâti et des infrastructures (point II). L'analyse s'attache ensuite aux problèmes liés à la jeunesse et à l'éducation, qui apparaissent prioritaires dans la zone (point III), et se concentre plus particulièrement sur l'enseignement technique et la formation professionnelle comme outil potentiel d'accès au marché du travail (point IV). La situation économique et le travail sont ensuite analysés à différentes échelles, afin de mettre en évidence handicaps, évolutions et potentiels de l'agglomération (point V). Un point particulier est consacré au microcrédit (point VI), comme outil potentiel d'aide aux « moins pauvres des pauvres » et de complément à une politique macro-économique de lutte contre la pauvreté.

Facteur aggravant de la pauvreté économique, les risques sociaux et leur insuffisante couverture sont analysés dans le point suivant (point VII), dans la mesure où ils accroissent la vulnérabilité des populations concernées. Une analyse est donc consacrée au domaine de la santé, puis aux problèmes plus spécifiques rencontrés par les femmes, avant la présentation du champ associatif et de ses réalisations dans la zone. La présence de nombreux acteurs sur le terrain associatif et municipal pose alors la question de la coordination et de l'efficacité de ces acteurs, ainsi que celle de la gouvernance à l'échelle de Al-Fayhâ'a. Le manque d'information et de sensibilisation apparaît patent dans le domaine social comme au sujet de l'environnement et de la culture au sens large (point VIII), sont très insuffisamment pris en compte et dont la mauvaise gestion contribue à dégrader les conditions de vie.

I- Aux origines d'un repli

1- Etat des lieux de la pauvreté dans le *Mouhafaza* du Liban-Nord et dans le *Caza* de Tripoli

Approches et mesures

Il a fallu attendre 1998 et la publication de l'étude du Ministère des Affaires Sociales (MAS) et du PNUD sur les conditions de vie des ménages (*Mapping of Living Conditions*) à l'échelle du *Caza* pour que soit véritablement connue et prise en compte la situation socio-économique difficile du Nord Liban.

En 2007 est ensuite parue, sous l'égide du Ministère des Affaires Sociales et du PNUD, l'étude *The Living Conditions in Lebanon: A comparison between 1995 and 2004* qui utilise les données de l'enquête sur les conditions de vie et le budget des ménages menée en 2004-2005 et les met en regard avec la première enquête statistique, menée en 1995. L'étude fournit des données à l'échelle du *Mouhafaza* et du *Caza* et analyse les niveaux de pauvreté et leur évolution sur 10 ans.

Enfin est paru en 2008, toujours sous l'égide du Ministère des Affaires Sociales et du PNUD, le rapport *Poverty, Growth and Income Distribution in Lebanon* qui pour la première fois analyse les situations de pauvreté au Liban à partir d'une mesure basée sur les dépenses des ménages.

La pauvreté est couramment mesurée selon deux grands types de méthodes : l'approche par le revenu (ou ses dépenses¹), selon laquelle une personne est considérée comme « pauvre » si son revenu (ou ses dépenses) est inférieure à une limite donnée, calculée en fonction des besoins nutritionnels et matériels regroupés dans un « panier de biens consommables » adapté à chaque ménage. Cette approche présente l'avantage de l'objectivité quand elle prend en compte les conditions de vie (urbaine, rurale etc.) et la taille du ménage ainsi que ses besoins de consommation de base. Elle présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte toutes les dimensions de la pauvreté. Une autre approche est la mesure en termes de « besoins de base non satisfaits » (UBN en anglais, *unsatisfied basic needs*) : une personne est alors considérée comme « pauvre » si elle ne peut satisfaire ses besoins élémentaires en matière d'éducation, de santé et de services de base (dans l'un ou plusieurs de ces domaines, selon un index mis en place préalablement en fonction de multiples critères). Cette mesure présente l'avantage de prendre en compte l'aspect multidimensionnel de la pauvreté ; mais elle présente l'inconvénient d'une subjectivité éventuelle dans le choix des critères, de leur pondération, et de la fixation du seuil de la pauvreté (Laithy et al., p.33 sq).

C'est la première de ces deux approches qui a été retenue dans l'étude de Laithy et al. publiée en 2008. La seconde a en revanche été utilisée par le MAS (2007) *The Living*

¹ L'approche en termes de consommation (dépenses) est jugée plus fiable que celle en termes de revenu, dans la mesure où les revenus d'un ménage fluctuent souvent d'un mois à l'autre et qu'une partie du revenu peut ne pas être dépensée (ou qu'on peut dépenser plus que son revenu).

Conditions in Lebanon: A comparison between 1995 and 2004, Ministry of Social Affairs-PNUD.

L'étude de 2008 est toutefois parvenue à la conclusion que les deux types de mesures étaient congruents, à de rares exceptions près (Nabatieh notamment), dans le cas du Liban.

La mesure en termes de dépenses a défini un panier de produits nécessaires à l'alimentation d'un ménage, selon lequel le seuil de pauvreté a été fixé à 4 dollars par jour et par personne, et le seuil de grande pauvreté à 2,4 dollars par jour et par personne (pour les dépenses totales du ménage, en fonction de sa composition).

Selon le seuil de pauvreté ainsi défini, 28 % de la population libanaise peut être considérée comme « pauvre » (ne parvenant pas à réaliser les dépenses nécessaires à la satisfaction des besoins globaux) et 8 % comme « très pauvre » (ne parvenant pas à réaliser les dépenses nécessaires à la satisfaction des besoins en nourriture) (MAS, 2008, p.14).

Très inégalement répartie sur le plan géographique, la pauvreté est particulièrement forte dans le *Mouhafaza* du Nord, où elle touche les chômeurs et les travailleurs non qualifiés (secteurs du bâtiment et de l'agriculture notamment). Les dépenses par tête sont également les plus basses dans le *Mouhafaza* du Nord.

Les ménages vivants dans cette région regroupent 20,7 % de la population, mais 46 % des Libanais extrêmement pauvres et 38 % des pauvres. L'extrême pauvreté apparaît donc un phénomène presque à moitié concentré dans le Nord.

Enfin, la pauvreté dans le Nord, outre le fait qu'elle est plus répandue, est plus profonde : le niveau de dépenses des ménages pauvres se situe bien en dessous du niveau de pauvreté (Laythi et al, p.47). Au total il y a une forte prévalence de la pauvreté (52 % de la population) et de l'extrême pauvreté (17 %) dans le Nord.

Les auteurs de l'étude de 2008 relative à la pauvreté et aux dépenses des ménages attirent par ailleurs l'attention sur le fait qu'en dépit de la forte sensibilité des mesures des taux de pauvreté au seuil de pauvreté choisi, la modification de ce seuil ne change pas la situation de la région Nord. Elle reste le *Mouhafaza* dont les populations sont les plus pauvres et ce quelle que soit la méthode et les seuils envisagés.

Ils font aussi remarquer qu'alors que l'élasticité de la pauvreté à la croissance est forte au Liban - une augmentation de la croissance économique, même modérée, permettrait à de nombreux ménages de passer au-dessus du seuil de pauvreté - le *Mouhafaza* du Nord est là encore défavorisé par rapport aux autres, puisqu'il présente la plus faible élasticité de la pauvreté face aux dépenses et à la réduction des inégalités. L'impact d'une croissance des dépenses et d'une réduction des inégalités y est plus faible qu'ailleurs au Liban. Ce constat n'est pas étonnant au vu du faible niveau de production de richesse et la structuration de l'économie locale et régionale fondée de manière quasi « monofonctionnelle » autour du secteur de la construction. Ce phénomène est renforcé par un manque de liquidités ou la volonté de les investir le moins possible sur place en substituant des échanges classiques biens-monnaie par des échanges biens-biens ou travail-biens – économie de troc (Dewailly 2009).

Une comparaison de la mesure de la pauvreté définie par les dépenses du ménage et de la mesure en termes de besoins (UBN) montre qu'il n'existe pas de réelle contradiction entre

les deux approches dans le cas du Liban. Toutefois, des nuances apparaissent, qui montrent que la ville de Tripoli par exemple, se situe dans la moyenne nationale pour le taux de satisfaction des besoins de base. La pauvreté mesurée en termes de dépenses est plus intense que la pauvreté mesurée en termes d'UBN pour Tripoli. Le rapport précise que si les populations du Nord sont en moyenne plus défavorisées en ce qui concerne les accès à la santé, à l'éducation et en termes de revenu des ménages, c'est le Sud qui est le plus dépourvu en matière de logement et de services de base (p. 58).

Table 1: Principaux indicateurs de pauvreté

	Consommation par tête (en milliers de LL)	Pauvreté (en % de la population totale)	Besoins de base non satisfaits (1995) (en % de la population totale)	Besoins de base non satisfaits (2004) (en % de la population totale)
Nord	2523	52.6	42.8 %	31.2 %
Liban	3975	28.6	30.9 %	24.6 %
Beyrouth	6514	5.9	15.9 %	9.3 %
Ville de Tripoli	N/A	55.0	N/A	N/A

Tableau traduit de Tripoli Final Strategy, 2008, p.15 ; Sources: Pour la pauvreté et la consommation par tête, Laithy et al. (2008)

Pour les besoins de base non satisfaits, Ministère des Affaires Sociales (MAS) - 2007

Les indicateurs montrent que la pauvreté doit être appréhendée à l'échelle du *Caza* ou de la ville, puisque les inégalités apparaissent très fortes à l'intérieur d'un même *Mouhafaza*. Le Nord apparaît même comme le *Mouhafaza* dans lequel les inégalités sont les plus grandes. (Laythi et al, 2008). Ainsi la pauvreté est-elle beaucoup plus prévalente dans le Akkar, à Tripoli et à Miniyyé qu'à Batroun. Au Liban et plus encore dans le Nord, l'appréhension de la pauvreté est ainsi plus pertinente à l'échelle infra-*Mouhafaza* (*Caza* notamment) qu'à l'échelle du *Mouhafaza*².

Sur un plan diachronique, on observe une diminution significative des dépenses moyennes par tête dans le *Mouhafaza* du Nord entre 1997 et 2004-05. La consommation par tête dans le *Mouhafaza* du Nord est la plus faible de tous les *Mouhafaza* du Liban en 2004 : son niveau était de 0,8 par rapport à la consommation nationale moyenne par tête en 1997, il est passé à 0,6 en 2004 ; la croissance des dépenses dans le Nord durant la même période a été de 0,14 % alors qu'elle était de 2,74 % dans le Liban entier, et près de 4 % pour le Sud, la Bekaa et Nabatieh (Laithy et al, 2008).

S'il n'a pas été possible de comparer les dépenses des ménages entre 1997 et 2004 (puisque les enquêtes sur les ménages ne sont pas compatibles), des estimations ont pu être menées, qui montrent que l'extrême pauvreté a ainsi diminué de 10 % à 8 % au Liban entre ces deux dates. Toutefois, après 2004, les données macro-économiques laissent supposer que

² Malheureusement, l'étude sur la pauvreté menée à partir des dépenses a été menée principalement à l'échelle du *Mouhafaza* ; les 6 *Mouhafazas* ont été divisés en 15 « strates », mais les conclusions tirées pour ces strates restent à manier avec précaution.

l'augmentation des situations de pauvreté des ménages a été forte dans la région du Nord, avec une recrudescence de l'extrême pauvreté après 2005 (augmentation de 5 % selon les estimations de Laythi et al.), surtout à cause des conséquences économiques pour le pays de la guerre de juillet 2006. Sur le terrain, ces estimations semblent correspondre à la perception de la plupart des acteurs associatifs rencontrés, qui nous ont fait part d'une forte dégradation de la situation entre 2006 et 2009.

En ce qui concerne les besoins de base non satisfaits, la situation semble s'être améliorée entre 1995 et 2004. Le *Mouhafaza* du Nord, qui se classait au 2^e rang en partant des situations les plus défavorisées, avec 42.8 % de UBN, derrière Nabatieh, ne se classe plus qu'au 4^e rang des *Mouhafaza* en 2004 avec 31.2 % de UBN, derrière Nabatieh, la Bekaa, et le Sud. La variation positive des UBN a même été la plus forte dans le Nord. (*The Living Conditions in Lebanon: A comparison between 1995 and 2004*, PNUD, MAS, 2007).

Les corrélats de la pauvreté au Liban

Le taux de chômage est élevé parmi les populations pauvres au Liban. De plus, la majorité des pauvres qui travaillent est composée de travailleurs non qualifiés. Un quart des femmes des ménages pauvres est au chômage. Le chômage des jeunes est aggravé par la pauvreté. La moitié des « jeunes éduqués extrêmement pauvres » (i.e. entre 15 et 24 ans, et détenteurs d'un diplôme secondaire) sont au chômage, et un tiers des détenteurs d'un diplôme universitaires extrêmement pauvres sont au chômage. Or, seulement un cinquième des détenteurs d'un diplôme universitaire non pauvres est au chômage. Donc, même s'il a réussi à franchir les barrières éducatives, il est difficile pour un jeune pauvre d'accéder aux opportunités de travail liées à son niveau scolaire.

Les veuves qui tiennent un ménage avec des enfants présentent un profil à risque pour la pauvreté, particulièrement si elles ont plus de trois enfants. En conséquence, cibler les ménages tenus par une veuve avec plus de trois enfants apparaît pour les auteurs comme une priorité.

Les changements dans la taille de la famille augmentent le risque de pauvreté³. Les ménages avec un grand nombre de membres non salariés, autonomes ou engagés dans une activité liée au commerce sont davantage susceptibles d'être pauvres (à la différence des ménages avec employés et salariés). Globalement, les ménages du *Mouhafaza* du Nord sont 4 fois plus susceptibles d'être pauvres que ceux de Beyrouth, à caractéristiques égales. (*The Living Conditions in Lebanon: A comparison between 1995 and 2004*, PNUD, MAS, 2007).

Une approche qualitative de la pauvreté

Au-delà des données présentées ci-dessus, la pauvreté présente un visage complexe, que seule une approche qualitative et contextualisée est susceptible de mettre en lumière.

³ Il faut remarquer aussi que les ménages sont plus grands au Nord qu'ailleurs au Liban, et les ménages très grands plus nombreux : le taux de ménages avec plus de 10 personnes est de 4,9 % au Nord, contre 1,7 % au Liban. Au Nord, pour 1000 chefs de ménages, on a 2715 enfants, contre 2215 enfants pour 1000 chefs de ménages en moyenne au Liban (*The National Survey of Households Living Conditions*, 2007, CAS).

Selon la Banque mondiale (2000), la pauvreté correspond à la « privation prononcée de bien-être », définition floue mais qui attire l'attention sur le caractère qualitatif et subjectif du phénomène.

A travers les études et les entretiens menés sur le terrain, on constate que la pauvreté peut être appréhendée en termes d'accès et de possibilités, ou plutôt de leur négatif : moindre accès à des infrastructures de qualité (routes, eau, électricité parfois), piètre qualité des services publics dans les quartiers défavorisés (notamment pour la santé, les équipements, l'éducation), accès limité au marché du logement, du travail, horizons restreints, mobilité faible. En ce sens, être pauvre, c'est être dépourvu de certaines ressources matérielles, mais aussi sans véritable possibilité de faire évoluer sa situation, ou du moins considérer sa situation comme telle. Amartya Sen (1987) définit ainsi la pauvreté comme le manque de capacité (« capability ») à évoluer dans la société.

Cette définition toute négative de la pauvreté rejoint les analyses sociologiques en termes de domination développées par un sociologue comme Bourdieu. Elle rend pertinente les approches développementales axées autour de la notion d'« empowerment », parallèlement aux démarches visant à améliorer la situation économique.

Surtout, cette prise en compte de la pauvreté dans toutes ses dimensions rend beaucoup plus complexe le phénomène et les manières d'y remédier.

Elle correspond bien sur le terrain à la situation observée en milieu urbain, où bien souvent la pauvreté ne se limite pas à un seuil économique, mais prend sens au sein d'un contexte ou d'un système donné. La distinction entre pauvreté absolue et pauvreté relative est ici utile : à l'heure actuelle, ne pas avoir la télévision ou même la parabole dans les pays arabes est considéré comme un signe de pauvreté, tant celle-ci fait partie de la vie quotidienne des individus. Le « cellulaire », naguère rare, est devenu en l'espace d'une quinzaine d'années un instrument jugé indispensable à l'intégration sociale. Il est donc nécessaire d'adopter une approche multidimensionnelle du phénomène de la pauvreté et de ne pas se contenter de mesures quantitatives fondées sur des critères trop restreints.

La situation de pauvreté apparaît en effet complexe à Tripoli, dans la mesure où elle est conjuguée avec des formes de marginalisation à l'échelle de la ville et de certains quartiers, et où elle est le résultat de processus à la fois économiques, sociaux et politiques.

2- Une ancienne capitale régionale ...

Tripoli fut vraisemblablement fondée par les Phéniciens au VIII^e siècle av. JC. Selon l'interprétation la plus courante, elle était constituée de trois quartiers, construits dans la zone actuelle de Mina par les trois villes fondatrices de cette nouvelle cité : Tyr, Saida et Arwad. La ville s'est développée autour du port (zone actuelle de Mina) ; Alexandre le Grand en fit après sa conquête un centre de construction navale pour son armée, et les vestiges des périodes hellénistiques (312 BC- 64 AD) et romains (64 AD - 4^{ème} siècle) ont été retrouvés au dessus de la ville phénicienne. La ville fut entièrement détruite par un tremblement de terre en 450, avant d'être conquise par les Arabes deux siècles plus tard. Elle connut alors un certain essor économique et culturel.

Au X^e siècle, le calife fatimide al-Muiz conquiert la ville ; la ville devient ensuite une province indépendante englobant Lattaquié, et connaît un grand essor commercial et culturel, qui fait d'elle l'un des centres du chiisme (Laure Foucher, 2005, p. 7).

En 1109, la ville est conquise après dix ans de siège par Raymond de Saint Gilles, comte de Toulouse ; elle devient la capitale du comté de Tripoli, l'un des principaux états croisés, et reste sous la domination des Francs pendant près de deux siècles sous le nom de « Triple » (id., p. 7).

La vieille ville de Tripoli, construite près de la citadelle et au bord du fleuve, n'était qu'un établissement extérieur à la ville durant la période croisée ; elle commence réellement à se développer en 1289 avec l'éviction des croisés par les mamelouks. L'établissement de la ville (mamelouke), distante de l'ancienne ville croisée, vise à la protéger des invasions maritimes, mais aussi à affirmer sa vocation agricole (id., p. 7)

Composée d'un enchevêtrement de ruelles serrées, la médina est conçue pour empêcher les invasions militaires. A partir de cette époque, la ville se développe séparément du port de Mina ; elle devient la deuxième ville mamelouke en importance après le Caire, et la troisième ville de Syrie après Damas et Alep (Tadmurî, 1981).

Longtemps, la ville s'articule autour de sa grande mosquée. Les Ottomans, qui défont les Mamelouks en 1516, prennent en main la ville de Tripoli en renforçant la citadelle mais sans toucher aux souks, qui continuent à jouer leur rôle traditionnel, tout en vieillissant au niveau architectural et infrastructurel. Sous leur empire, la ville promue capitale de gouvernorat poursuit sa croissance, plus lentement cependant qu'à l'époque des Mamelouks. Au XIX^e siècle, le port se voit concurrencé par celui de Beyrouth, principal port de Syrie pour les Européens (Ziadé, 1997 et Kassir, 2003).

En 1881, Tripoli compte environ 20 000 habitants. La municipalité de Tripoli est créée en 1877, celle de Mina en 1883. Au début du XX^e siècle, c'est la place du Tell qui prend le rôle de centre de la ville et de la modernité (Maha Kayal, Atif Atiyyé, 2006, p. 145).

Beyrouth supplante Tripoli à partir de 1860, après l'intervention d'un corps expéditionnaire, essentiellement français, qui favorise l'imposition d'une autonomie administrative et fiscale au Mont Liban à la suite des révoltes antiféodales dans cette dernière région. Ce régime, la *Mutasarrifiyya*, donne lieu à des avantages économiques qui dynamisent les investissements économiques européens - particulièrement français - et favorisent leur concentration sur la zone (Salibi, 1976 et Kassir, 2003). Spatialement, on assiste alors à un certain isolement de ce territoire vis-à-vis des espaces ottomans frontaliers. La création de la *Mutasarrifiyya* engendre des modifications dans le découpage administratif régional ottoman. Les régions côtières de Saïda, Tripoli, et Tyr, auxquelles il faut ajouter Marjayoun (arrière-pays de Saïda), sont rattachées à la *vilayet* de Beyrouth. On assiste donc progressivement à une reconfiguration spatiale à l'échelle régionale qui favorise le développement économique de la place de Beyrouth (Dewailly, 2009). En 1909, une liaison routière est assurée entre Beyrouth et Tripoli, puis une liaison ferroviaire entre Tripoli et Alep en 1911. Les choix mandataires du XX^e siècle, qui prennent Beyrouth pour capitale, valident donc un état de fait.

Le 1^{er} septembre 1920, le général Gouraud proclame l'État du Grand-Liban (extension du Mont-Liban vers la Bekaa, jusqu'à la Palestine au Sud et au delà de Tripoli au Nord), accédant par là au vœu du patriarche maronite Howayek. Le Liban devient, conformément à l'article 22 de la Charte de la Société Des Nations (SDN), un Mandat de la France, qui exerce ainsi sa tutelle à titre provisoire sur le pays, en théorie pour faciliter son accession à l'indépendance. L'intégration de Tripoli dans ce nouvel État n'est pas vécue comme allant de soi par les Tripolitains ; elle suscitera des réactions de rejet jusqu'à l'Indépendance de la part de certains notables de cette ville à majorité sunnite traditionnellement tournée vers

l'hinterland syrien (opposition Abdel Hamid Karamé contre familles Jisr et Mokadem pro françaises, cf. Dewailly, 2009).

A Tripoli, l'administration mandataire s'installe sur la place du Tell, symbole de modernité face à l'espace populaire de la vieille ville, lieu des souks anciens et de la domination locale (Maatouk, p. 331). Tant au niveau politique qu'au niveau commercial donc, les deux espaces semblent donc se développer de manière divergente, même si ce constat doit être nuancé. La première moitié du XX^e siècle est marquée par une croissance de la ville, notamment sous l'effet d'un exode rural qui s'amplifie sous l'effet de la crise agricole. Les ruraux s'installent fréquemment à Tebbané et dans les souks, alors que les riches familles sortent de la ville historique.

En 1932, Tripoli compte 41 474 habitants selon le recensement officiel mené par les autorités mandataires cette année là, et 80 000 habitants en 1943 selon une étude menée par l'Unesco en 1954.

En 1929 est créée la centrale hydroélectrique de Qadisha, puis en 1932 la raffinerie de l'IPC (Iraq Petroleum Company) à Beddawi. Avec l'arrivée de l'électricité dans la ville se développe l'industrie, surtout dans la zone de Bahsas au Sud de Tripoli. En 1941 a lieu le prolongement de la ligne de chemin de fer Alep-Tripoli jusqu'à Beyrouth.

En 1949, l'IPC quitte Haïfa pour installer sa direction centrale à Tripoli : l'usine emploie alors 4 000 personnes et sa réimplantation entraîne l'arrivée de 2 000 familles, dont 500 étrangères (Dewailly, 2000, p. 63). Dans les années 1950, Tripoli s'étend hors de ses murs. En 1954, un quai est construit à al-Mina et le port commercial est agrandi ; le chenal d'accès est inauguré en 1961.

Toutefois, dans les mêmes années, la mise en place de taxes douanières par la Syrie, couplée au développement de ses ports (Lattakié, Banyas) nuit aux activités du port de Tripoli, débouché naturel des produits pour la Syrie (id., p. 63).

En 1955, la crue dévastatrice du fleuve Abou Ali bouleverse la composition socio-économique des quartiers, en provoquant les migrations des classes moyennes vers les nouveaux quartiers au détriment de la vieille ville et de Tebbané. Moins de trois années après, la majorité de la population de la ville s'élève contre la politique pro-occidentale menée par le président Camille Chamoun (Salam, 1979) et le pays tout entier tombe dans plusieurs mois de guerre civile (Picaudou, 1989).

Le quartier Azmi se développe au cours des années 1960-1970 dans le prolongement ouest de la place Tell, en direction du port. Quartier d'habitation de luxe à l'origine, il s'est peu à peu transformé en un véritable espace commercial (Molina, 1999). Parallèlement, la ségrégation socio spatiale s'accroît dans la ville.

La colère contre l'État se manifeste dans certains quartiers défavorisés par l'utilisation de moyens violents dans les années 1960. Les rebelles se réfugient fréquemment à Beddawi afin d'échapper à la justice. Les mouvements de gauche s'opposent à la bourgeoisie, comme en 1971 le mouvement de « résistance populaire » sous la houlette de Ali Akawi qui dénonce la pauvreté depuis Bab Tebbané où est proclamé « Dawla al-Matlubin » (l'État des recherchés par la justice).

3- La guerre et ses séquelles : replis, homogénéisation et ralentissement économique

Les années 1970 voient la désindustrialisation progressive de la ville (fermeture d'usines dans la zone de Bahsas notamment : métallurgie et sucrerie Khandour)) et le repli sur une économie quasi-monofonctionnelle, articulée autour du BTP. Les grandes infrastructures de la ville cessent de fonctionner avec la guerre (foire, raffinerie bombardée en 1983, transport ferroviaire).

En 1980 ont lieu les premiers affrontements entre les quartiers de Baal Mohsen et Tebbané, puis dans les années 1980, la ville est en proie à un violent conflit qui se cristallise sur un clivage pro-syriens versus pro-palestiniens.

Le mouvement de l'unification islamique, couramment appelé Tawhîd, organisation islamiste fondée au début des années 1980 par le cheikh Saïd Cha'ban, devient bientôt l'alliée des Palestiniens de l'OLP contre les Syriens.

De 1981 à 1986, le mouvement Tawhîd étend progressivement son influence dans la ville, à partir des quartiers de Abou Samra, Qobbé et Bab Tebbané, et à côté d'autres acteurs politiques présents à différents moments. De violents combats opposent les mouvements pro-syriens aux quartiers dominés par le Tawhîd allié à l'OLP, avant que l'armée syrienne aidée de ses milices supplétives n'investissent la ville en 1986. Le quartier de Tebbané souffre particulièrement de la guerre civile, en subissant de nombreuses destructions ; il se vide du tiers de ses habitants. Le quartier, florissant avant la guerre, était actif économiquement en tant que centre commercial surtout pour les populations du Akkar et de Sir ed-Denniyé. Avec les combats, il se transforme peu à peu en région populaire fermée sur elle-même (Seurat, 1985). Le quartier Charani, de la région de Qobbé, occupant le plateau et les parties hautes du talus, est pratiquement entièrement détruit. Au début des années 2000, cette zone a été l'objet d'un programme de reconstruction de la part de la Caisse des Déplacés avec environ 850 unités d'habitation de logements collectifs reconstruits (Dewailly, 2009).

Selon Adib Naamé, (entretien, juillet 2009) cette période aux enjeux politiques complexes, développés à différentes échelles socio-spatiales, a finalement conduit à un affaiblissement du tissu social dans la ville. Pour lui, les partis islamistes sunnites présents dans le champ politique tripolite n'ont pas été capables de fédérer au-delà de l'échelle locale, ce qui représente l'une des raisons qui ont conduit à un certain état d'anomie dans la ville.

La ville perd en parallèle son caractère pluriconfessionnel avec le départ des chrétiens maronites (vers Zghorta notamment), alors même que les différentes communautés vivaient dans un système de complémentarité économique.

A la fin des 15 années de guerre civile, l'agglomération est composée à plus de 90 % de sunnites (Dewailly, 2000, p. 66) ; les chrétiens orthodoxes résident principalement à Mina, et la minorité Alaouite dans le quartier de Jabal Mohsen. Au niveau urbanistique, avec le développement des nouveaux quartiers le long des avenues qui lient Tripoli à Mina (Azmi, Miatein, av. Mina), selon un plan urbanisme en damier, la jonction est bientôt réalisée entre les deux villes au niveau du bâti. A l'échelle de l'agglomération, les processus de ségrégation socio spatiale s'accroissent, qu'il est possible de résumer – en caricaturant quelque peu – par la dichotomie entre ville ancienne pauvre et ville nouvelle des classes plus aisées.

Comme le souligne Diran Hermandayan, en dépit de la transformation graduelle de Al-Fayhâ'a en une conurbation, sa structure sociale acquiert peu à peu des indicateurs de caractère rural : repli des groupes sociaux dans des zones géographiques auto-suffisantes et

bien définies, en plus du symptôme de repli sur soi de la ville elle-même par rapport à son environnement (2004, p. 16), ce qui est le signe d'une déprise de la citadinité et d'un déclin de l'urbanité.

L'agglomération reste malgré tout attractive pour certains puisqu'elle continue d'attirer les ruraux des zones pauvres du Nord Liban, et de croître à un rythme rapide sur le plan démographique. La question est toutefois, dans un tel cas de figure, de savoir si ces apports créent plus d'investissements et de richesses qu'ils en consomment, ce qui ne semble pas être le cas (Dewailly, 2009).

4- Quand Beyrouth « vampirise » le Liban ?

Depuis l'aire ottomane et plus encore depuis l'époque mandataire, Beyrouth a fait de l'ombre à Tripoli en étant privilégiée comme capitale et lieu d'implantation des infrastructures importantes. Déjà au début du XX^e siècle la cour d'appel est déplacée à Beyrouth comme pour « punir Tripoli » de tenir tête aux responsables ottomans en revendiquant leur droit (Attiyé, Kayal, 2006). Le port lui aussi souffrira de la mise en place de l'État du Grand-Liban, en se voyant coupé de son hinterland syrien. La capitale concentre les capitaux, les investissements, les manifestations culturelles. Si l'époque de Fouad Chehab (politique développementaliste, Mission IRFED, etc.) correspond à un infléchissement dans cette tendance, le rééquilibrage se voit stoppé dès le milieu des années 1960.

Marginalisée à l'issue de la guerre civile et après les décès de Rachid Karamé, René Moawad et Suleiman Frangieh, la région du Nord n'a été prise en main par aucun grand leader d'envergure nationale susceptible de relayer les demandes de la capitale régionale auprès du centre : si le Ministère des Déplacés a été créée sous l'égide de Walid Jumblatt, leader du Chouf, et le Conseil du Sud placé sous la coupe de Nabih Berri, aucun organisme public n'a pu venir irriguer la région du Nord en fonds publics. Les leaders qui se partagent le pouvoir sur la ville ont certes une grande influence sur Tripoli, voire la région du Nord, mais la représentation politique de la zone apparaît complexe : leur stature à l'échelle nationale n'est pas incontestée et ne permet pas toujours à l'un d'entre eux de jouir d'une situation hégémonique l'autorisant à peser de tout son poids pour parler au nom du Nord Liban.

La région a par ailleurs été laissée de côté par les plans de reconstruction de l'après-guerre civile qui privilégiaient massivement Beyrouth.

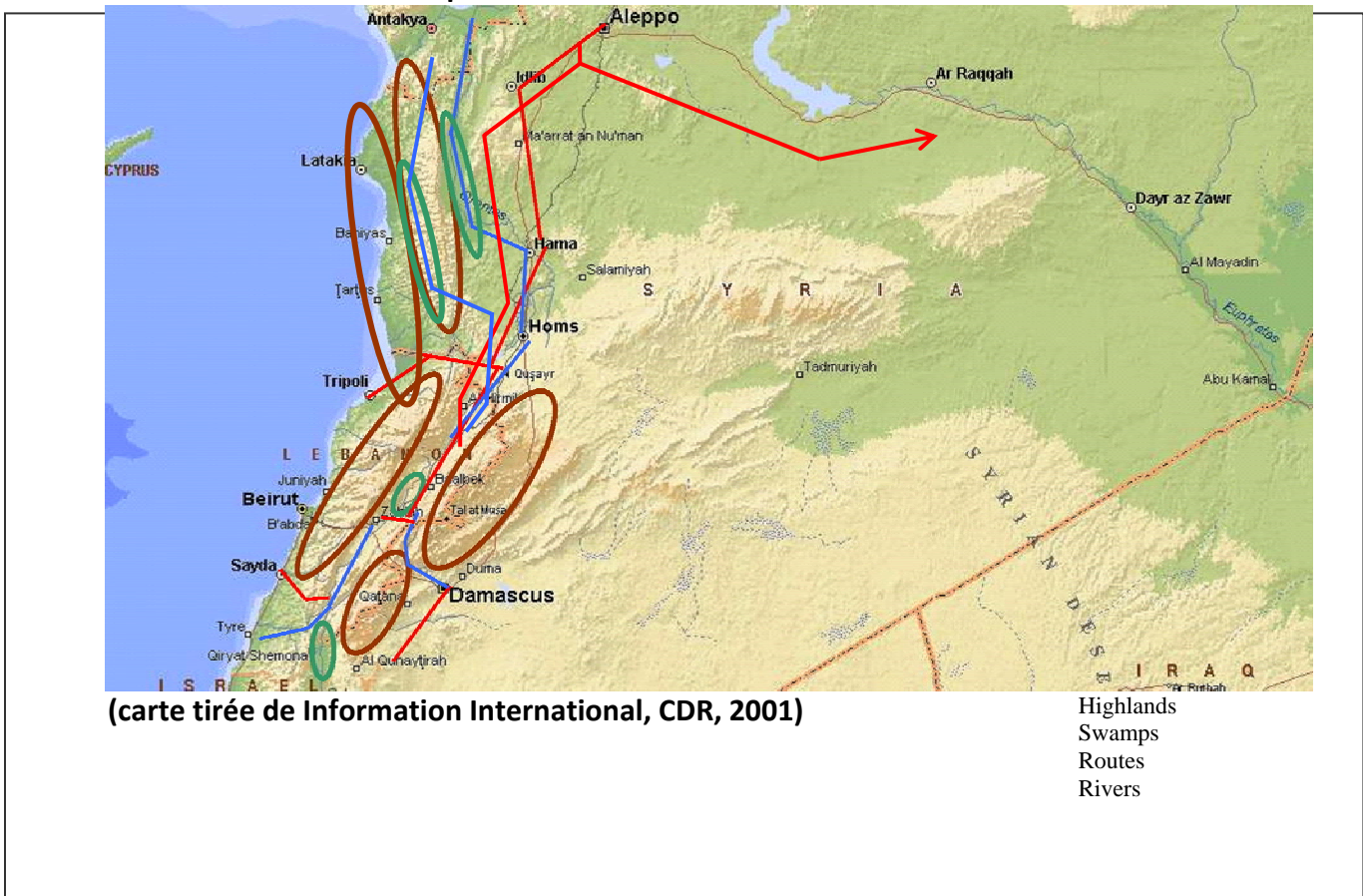
En conséquence, l'écart s'est creusé et continue à augmenter entre la capitale et la deuxième ville du pays, Beyrouth attirant la main d'œuvre qualifiée de tout le pays, aussi bien que les investissements et les équipements d'envergure nationale. Le tourisme, les investissements, le trafic portuaire, profitent massivement à la capitale et relativement peu à la deuxième ville du pays. Le volume des crédits dans le secteur privé à Tripoli est de 2,1 % du volume total au Liban, contre 91 % pour le Grand Beyrouth (*Mu'tamar Inma' Trablus*, Beyrouth, 2002).

Tripoli a donc connu un processus de « provincialisation » et de réduction de son aire d'influence qui ont affaibli son rôle en tant que centre pour le Nord. Les régions voisines, auparavant polarisées par Tripoli, ont établi des liens directs avec la capitale Beyrouth depuis

la guerre civile. La macrocéphalie du pays pèse lourdement sur sa deuxième ville, d'autant plus que se sont mis en place des comportements d'évitement pendant trente ans de la part d'une partie des populations chrétiennes de l'arrière pays (Dewailly, 2009).

Tripoli souffre d'une mauvaise image, celle d'une ville à tendance islamiste, intolérante, voire fanatique. Aucun leader n'a réussi dans les années 1990 à fédérer ses dynamiques centrifuges sur le plan politique et à défendre réellement ses intérêts sur le plan national. La ville compte pourtant de nombreux hommes politiques de poids : le za'im de type traditionnel Omar Karamé, les leaders hommes d'affaires entrés sur la scène politique grâce à leur capital économique (Najib Mikati, Mohammed Safadi, Maurice Fadel mort en juin 2009), les leaders de rang parlementaire Musbah Ahdab, Mustapha Allouche, etc. En juin 2009, la liste de la majorité, proche du camp dit du 14 mars dominé par le Courant du Futur à l'échelle nationale, a remporté l'ensemble des sièges de la circonscription de Tripoli aux élections législatives. Sur cette liste figuraient Mohammad Safadi, Najib Mikati, Mohammad Kabbara, Samir al-Jisr et Ahmad Karamé, pour les 5 sièges sunnites de la circonscription ; Samir Saadé et Robert Fadel (maronite et grec-orthodoxe) pour les 2 sièges chrétiens et Badr Wannous pour le siège alaouite. Cette coalition de leaders signifie que Tripoli n'est pas doté d'un leadership prééminent susceptible d'imposer ses choix comme cela peut être le cas dans d'autres régions. Toutefois, cette diversité peut constituer un atout.

carte 1 : la situation de Tripoli au Proche-Orient



5- La Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a en chiffres

Selon Bruno Dewailly, 2000, p.65, qui a synthétisé diverses sources relatives à la population de la ville à différentes époques, Tripoli compte :

- 80 000 habitants en 1943 (UNESCO, 1954, sans que l'on sache si Mina est incluse)
- 110 000 habitants en 1952 (UNESCO, 1954, sans que l'on sache si Mina est incluse)
- 170 000 habitants en 1970 (Municipalité et étude Eddé, 1971, ville de Tripoli seule)
- 271 000 habitants en 1998 (Municipalité, 2000, villes de Tripoli et Mina)

L'agglomération a donc connu une forte croissance démographique dans la deuxième moitié du XX^e siècle, sous l'influence de la croissance naturelle et de l'exode rural venu des régions avoisinantes du Nord.

En 2008, la population d'Al-Fayhâ'a est estimée à 329 164 habitants, soit près d'un tiers de la population du Nord Liban, répartie comme suit :

Table 2 : Population de Al-Fayhâ'a, répartition et évolution

		Tripoli	Mina	Beddawi (y compris 16000 palestiniens dans le camp de réfugiés)
Nb habs	2001	210 260	50 728	34 501
	2006	233 040	54 917	37 351
	2009	232 966	57 256	38 942
Densité (habs/km ²)	2009	11900	15300	7000

Selon les données du No 28 de l'observatoire de la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a, (TEDO) 2008, chap.1, p.6.

Al-Fayhâ'a s'étend sur une surface de 29,664 km². En 2008, Tripoli regroupait 72 % des habitants de la Fédération des municipalités, Mina 17 % et Beddawi 11 %. (TEDO, 2008, No 28). La taille moyenne du ménage est de 5,2 à Al-Fayhâ'a ; elle est de 4,23 au Liban en moyenne en 2007 (*The National Survey of Households Living Conditions*, 2007, CAS). La taille du ménage est toutefois en baisse à Al-Fayhâ'a, puisqu'elle était de 5,4 en 1996 (ACS).

L'agglomération s'étend en fait aux municipalités de Ras Maska et Qalamoun au niveau du bâti, mais aussi vers Mejdlaya puis Zghorta à l'Est et vers le Nord dans le *Caza* de Miniyyé.

Table 3 : Répartition du nombre d'habitants par unité foncière dans la Fédération des Municipalités de Al-Fayhâ'a

	Nombre d'habitants	% de la population par unité cadastrale	Taille moyenne de la famille	Densité globale hab./km ²
Tripoli	208500		5.2	10230
Al-Bassatine	52700	25.3	4.7	7580
Al-Tell	16600	8	5.4	32170
Al-Haddadine	14400	6.9	4.8	40000
Al-Muhastra	2200	1.1	6.2	44000
Al-Nouri	3800	1.8	6.2	45240
Rummané	1700	0.8	6.2	44740
al Hadid	1700	0.8	6.2	28810
Tebbané	9200	4.4	6.2	42990
Zahrieh	3800	1.8	4.8	29230
Qobbé	10400	5	5.6	26730
Soueiqa	9500	4.6	5.9	68350
Zeitoun	82500	39.6	5.2	7200
Al-Mina	45600		4.9	12050
Al-Mina 1	9300	20.4	5.1	36900
Al-Mina 2	13000	28.5	5	30810
Al-Mina 3	6700	14.7	4	16380
Bassatine Al-Mina	16600	36.4	5.1	6140
Beddawi	35700		5.6	6440
Total Al-Fayhâ'a	289800		5.2	9750

Source : Tripoli Master Plan, 2003.

Les faibles densités de certaines circonscriptions (Bassatine, Zeitoun) sont des densités moyennes, qui cachent en fait de fortes disparités entre zones non bâties (assez importantes, dans ces deux régions) et zones bâties (très denses), dans lesquelles ces densités peuvent être multipliées par 3 par rapport à la moyenne (zones remembrées notamment).

II- La fragmentation spatiale, reflet d'une fragmentation sociale

Les communes de Tripoli, Al-Mina et Beddawi forment désormais plus qu'une agglomération, sous l'effet d'une croissance urbaine qui a conduit au triplement de la surface urbanisée en un demi-siècle (Hermandayan, 2004). Après la guerre civile, la zone urbaine a tendu à s'étendre vers les villages environnants (Ras Maska, Mejdlaya, Minié, etc.). La morphologie et la composition sociale de la ville ont beaucoup changé durant la deuxième moitié du XX^e siècle, principalement sous l'influence des migrations rurales, associées, pendant la guerre, au départ des populations de la ville nouvelle (espace urbanisé entre les anciens centres-villes de Tripoli et d'Al-Mina) vers l'étranger ou vers de nouvelles périphéries urbaines plus récentes, et à l'afflux de populations pauvres depuis le Nord du Liban et la Syrie vers les quartiers les plus anciens. Les services comme l'éducation, la santé, et les commerces ont suivi la même logique centrifuge, vers l'Est et le Sud à la sortie de la ville (Hermandayan, 2004, p. 23).

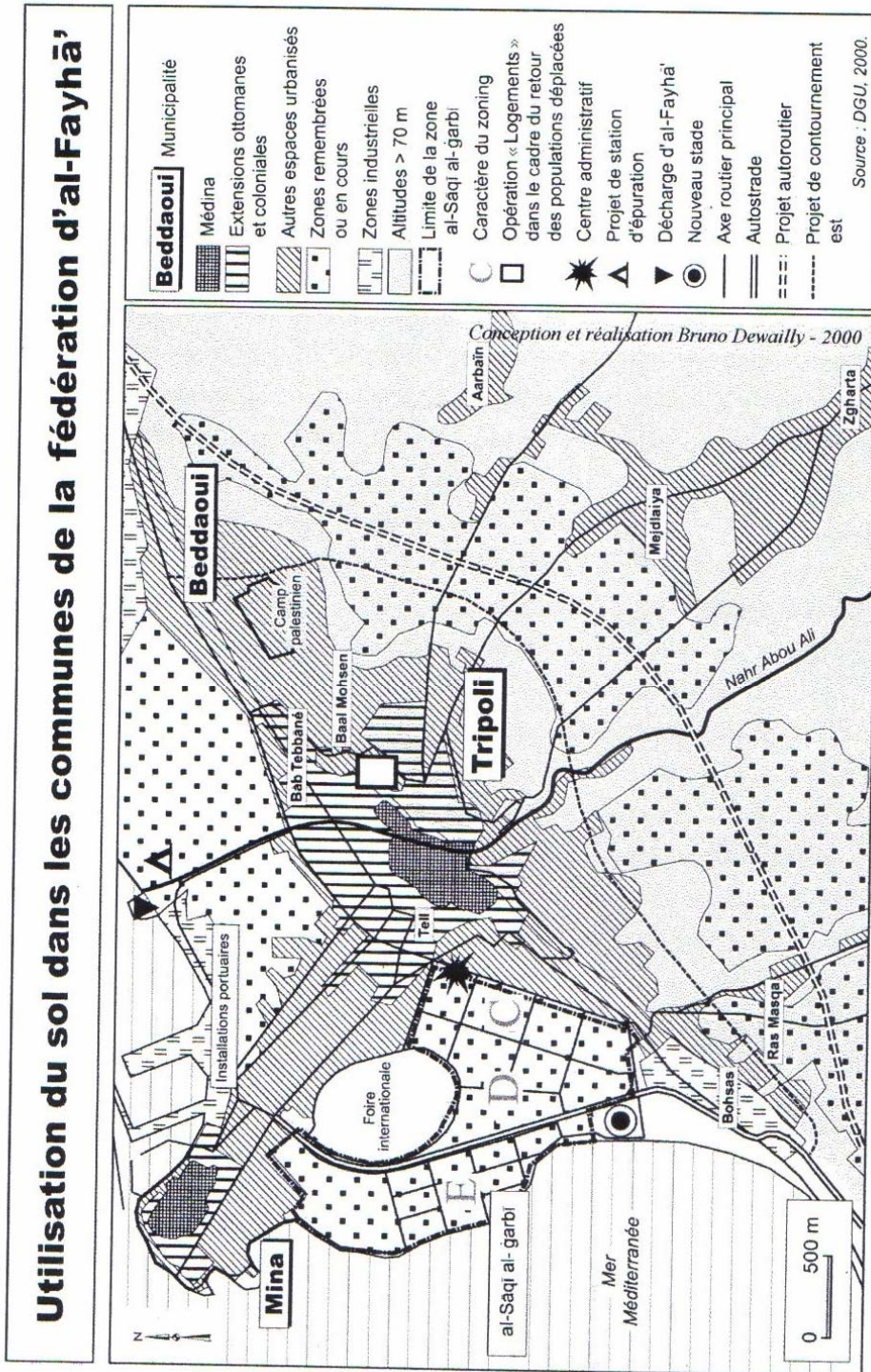
Maha Kayal a mis par ailleurs en évidence un mouvement de différenciation voire de ségrégation socio spatiale croissant au cours du XX^e siècle dans la ville de Tripoli.

Tripoli peut être aujourd'hui décrite comme un ensemble de « petites zones urbaines », alors que dans la première moitié du XX^e siècle on trouvait plutôt des poches de pauvreté partout dans la ville. La ségrégation socio-spatiale des populations tripolitaines a aujourd'hui tendance à s'accroître avec l'affaiblissement quantitatif et qualitatif des classes moyennes.

Il existe visiblement un déficit de lien social entre ces différents quartiers de l'agglomération. Eclatée, déséquilibrée et congestionnée en certains quartiers (du fait de la circulation automobile), la ville a un besoin urgent de plan de développement susceptible de prendre en compte les priorités sociales, environnementales et patrimoniales qui lui sont propres pour inverser les logiques de fragmentation socio-spatiale à l'œuvre et faire de nouveau émerger une urbanité (Dewailly, 2009). Les dernières décisions en matière de plan directeur concernant les municipalités de Tripoli et de Beddawi (été, automne 2009) laissent songeur.

1- Al-Fayhâ'a en ses quartiers

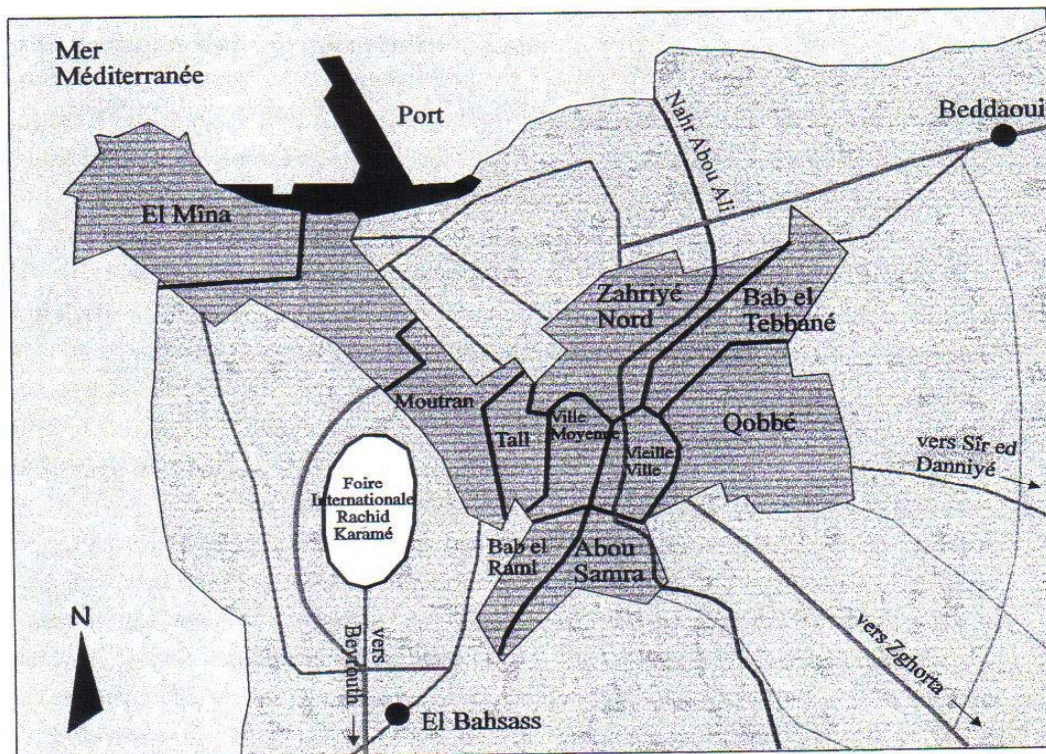
carte 2 : Utilisation du sol dans les communes de la Fédération






source : B. Dewailly, 2001.

Tripoli

carte 3 : Les quartiers de Tripoli



le réseau routier :

-  autoroute
-  route principale
-  route secondaire

0 0.4 0.8 km

Source : Loic Ploteau, 1997

- **Ville historique et patrimoniale**⁴ : Tripoli possédait à l'époque Mamelouke plusieurs portes, qui ont donné leurs noms à des quartiers de la ville : Bab El Tebbané (porte de la paille, *Tebbané*), Bab El Hadid (porte de fer, *hadid*) et Bab El Ramal (Porte du sable, *Raml*). La vieille ville est constituée principalement par les circonscriptions foncières de al- Haddadine, al-Muhatra, al-Nouri, al-Remmané, Al Hadid. Historiquement, il faut y ajouter les circonscriptions foncières de Tebbané et Soueiqa sur la rive droite du fleuve.

La vieille ville peut être grossièrement divisée en 4 zones (selon Information International, CDR, 2001, p. 87-91) :

- Haddadin : zone résidentielle, de loin la plus densément peuplée de la vieille ville.

⁴ D'après la typologie de Diran Hermandayan, *al-Mukhattat al Tawjîhi wa al-Tafsili al-'Am*, (Schéma directeur pour les zones foncières de Tripoli, Mina, Beddawi et Ras Masqa), 2^e étape, décembre 2002. (réalisé pour le ministère des Travaux Publics), et celle de Maha Kayal, *L'eau en société*, étude réalisée pour CORAIL, 2007.

- Al-Nouri (zones cadastrales de Nouri et Remmané), quartier structuré autour de la mosquée al-Mansouri, se caractérise par une prédominance de bâtiments de 2 ou 3 étages de part et d'autre de rues des souks piétons. Moins densément peuplé que Haddadin, le quartier al-Nouri comprend une forte dimension commerciale (notamment le souk rénové des bijoutiers) et un fort taux de monuments historiques (madrassas, khan al-Saboun...).
- Tarbiaa (zones cadastrales de Zahriyyé et Hadid) était historiquement un lieu pour la petite industrie de transformation, le stockage et les activités commerciales. Les bâtiments de 1 ou 2 étages prédominent et sont plus grands que dans les quartiers précédents. Al-Zahriyyé, quartier de classes moyennes, mixte sur le plan religieux dans les années 1980, a beaucoup souffert de la guerre. Il se situe à l'entrée de la vieille ville.
- A l'Est du fleuve, Soueiqa a été séparé du reste de la vieille ville par la transformation des berges du fleuve après 1955. A l'intérieur du quartier, c'est aujourd'hui une zone à fortes densités, marquée par des immeubles de 4-5 étages très dégradés, et une structure en escaliers. Les berges du fleuve sont utilisées par les marchands de vêtements et objets divers, et de légumes (marché en gros de Tebbané et marché de détail).
- **Ville intermédiaire** : autour de la ville historique, quartiers aux populations pauvres ou de petites classes moyennes comme Tell, Zahriyyé Nord, Nejmé, ainsi que Moharam et Ghoraba dans la zone de Bassatine. Initié à partir de la fin du XIX^e, le Tell, aujourd'hui dégradé, est le centre historique et commercial de la ville moderne.
- **Al-Qobbé et Abou Samra** sont deux quartiers plus récents situés, de part et d'autre du fleuve Abu Ali, sur le haut du talus et le plateau qui dominant la ville. Jusqu'aux années 1950, ceux-ci étaient constitués de terres agricoles plantées d'oliviers et accueillait quelques rares villas. La crue de 1956 a accéléré l'urbanisation de Qobbé où de nombreuses familles ont trouvé refuge ; une partie du quartier a été complètement détruite pendant la guerre civile et a, depuis le début des années 2000, fait l'objet d'une opération de reconstruction de quelque 900 logements collectifs à l'initiative de la Caisse des déplacés autour du *hara* Chaarani. Abou Samra, initié dans les années 1930, a connu un essor important surtout pendant la guerre civile, après les conflits qui ont touché Tebbané et Qobbé. Initialement, Abou Samra est un quartier aux populations aisées et de classe moyenne. A l'image de la ville, lentement mais sûrement, les populations les plus aisées le quittent et les activités sont moribondes.
- **Tebbané**⁵ : quartier délimité par Maloula au Nord, Jabal Mohsen à l'Est, la porte Bab Tebbané au Sud (fleuve Abu Ali), et la voie internationale jusqu'au rond point Abou Ali à l'ouest. Le quartier a souffert de la crue de 1956, puis de la guerre civile, et récemment des heurts en 2008. Ce quartier est l'une des zones les plus densément peuplées du Liban, et il abrite les populations parmi les plus pauvres de Tripoli. Porte historique vers le Akkar, il accueille un marché de légumes en gros pour le Nord Liban.

⁵ Au sens ici du quartier socioéconomique et culturel, et non de la circonscription foncière.

- **Ville nouvelle** : organisée selon un plan en damier entre Tripoli et Mina (Miatein, Azmé, Moutrane, Maarad) ; la nouvelle ville s'est développée à partir des années 1960, et particulièrement pendant la guerre civile. Elle correspond à la majeure partie de la zone de Bassatine et loge les classes moyennes et aisées de Tripoli. Elle s'étend à la nouvelle zone remembrée des jardins (Bassatine) au Sud-Ouest (entre la ville nouvelle proprement dite et Bahsas).
- **Extensions de la ville** : Bahsas (zone industrielle aujourd'hui en grande partie désaffectée) ; complexes balnéaires fermés (qui fonctionnent un peu sur le modèle des *gated communities*) ; extension touristique vers les communes de Ras Masqa et Qalamoun.

Beddawi

- **Wadi al-Nahlé** : (gris très clair) les habitants de ce quartier sont venus de Rawda (Dinié) dans les années 1950. Quartier aux populations pauvres et même extrêmement pauvres, habité de manière souvent informelle par des bédouins sédentarisés. Forte densité, espace limité.
- **Wadi al-Beddawi** : (mauve) les habitants de cette région sont très pauvres, population composée de semi-nomades venus de différentes régions libanaises ou de Syrie ; habitat informel, notamment « hay al tanak » (bidonvilles), promiscuité.
- **Al-Mankoubin** : (jaune) Les populations résidentes y sont très pauvres. Le quartier s'est créé avec l'arrivée des sinistrés de la crue du fleuve Abu Ali en 1955, d'où son nom. La plupart des habitants ne sont pas inscrits sur les registres des électeurs de Beddawi.
- **Le camp palestinien** (gris clair) : construit en 1949, il comprendrait 16 000 habitants selon l'UNRWA (En réalité, au minimum, entre 20 000 et 25 000 aujourd'hui selon des estimations officieuses). De nombreux réfugiés de Nahr al-Bared y vivent encore suite au conflit de mai 2007 dans ce camp et à sa destruction.
- **Al Hara al Jedida** : (saumon) malgré la présence de 200 ateliers de petite production (réparation et maintenance de voiture, fer, électriciens...), les habitants du quartier sont globalement pauvres.
- **Hara al Charaka, Hara al Baladiyya, Hara al Baraka** : (bleu pâle et vert pâle) vieux quartiers, considérés comme le centre de Beddawi au début du siècle dernier. Pauvreté des populations et faiblesse de la production.
- **Masfat Beddawi** : (blanc) région presque vide d'habitants avec quelques productions agricoles parfois (surtout bas de talus).
- **Harat al Jabal** : (rose pâle) quartier très récent de classes moyennes à Beddawi (les populations parmi les plus aisées de la ville), voire de quelques grands commerçants ou personnes travaillant dans l'immobilier.

1986). Actuellement, un campus régional de l'Université Arabe est en cours de construction dans cette région.

- **Haret Jédidé** : quartier vieux d'une cinquantaine d'années, où s'est développé un habitat non légal il y a environ 30 ans. Hay al-Tannak en fait partie : ce quartier de type bidonville qui date d'il y a environ 40 ans ne figure pas sur les cartes, mais couvre 37000 m².
- **Masâken cha'biyyé** : quartier initialement prévu pour les employés de la foire : le 25 mars 1971, le ministère avait approuvé la construction de 200 maisons dans la ville pour les personnes à revenus limités. Les travaux furent arrêtés sous le coup des événements sanglants qui commencèrent en 1975. En août 1975, certaines familles occupèrent ces maisons, puis commencèrent à les restaurer. La région a alors commencé à s'étendre, suscitant l'ouverture de magasins et entreprises diverses. Présence d'habitat informel également (quelques maisons de tôle) à l'intérieur de Masâken.
- **Quartier Uwwas al-Hammam** : ancien quartier des bouchers (abattoirs). Avant la l'opération de remblaiement liée à la réalisation de la Corniche, ce quartier était localisé en front de mer (côté Ouest).
- **Hosch el Abid** : L'un des plus vieux quartiers associé à l'activité portuaire, qui remonte au début du 19 siècle ; originellement y vivaient des populations venues d'Afrique (Soudan et Sénégal notamment). Ces populations travaillaient dans le transport des marchandises, la douane, la pêche, ou encore pour la municipalité (Rola Abu Bakr, 2005).
- **Hay al-Ramlé** : jouxte Hosch al-Abid et Ouass al Hammam. Résidents relativement défavorisés quoique moins pauvres que ceux des précédents quartiers. Fortes densités.
- **Al-Qâ'a al-Riyâdiyyé** : quartier abritant des populations appartenant aux franges inférieures de la classe moyenne.
- **Tourrab al-Muslimin** : coeur géographique et historique de Mina. Les populations du quartier sont pauvres, composées principalement de pêcheurs et de journaliers, et petits commerces. Magasins plutôt anciens, et non rénovés : biens de consommation courante, et activités commerciales liée aux fonctions portuaires et récréatives.
- **Tourrab al-Masihiin**
- **Khan al-Tamâthili** : caravansérail d'époque mamelouke, aujourd'hui occupé par des familles très pauvres (30 pièces au premier étage du bâtiment, chacune occupée par une famille).

Les bidonvilles et quartiers informels au sein de l'espace de la Fédération de communes Al-Fayhâ'a regroupent 6,3 % de la population environ :

Table 4 : Bidonvilles et quartiers informels à Al-Fayhâ'a

Ville	Zone foncière	Quartier	Ménages résidents	Population
Tripoli	Zeitoun	Hay al-Manater Hay al-Shaarani	149	715
		Hay al-Nouzha Harat al-Shurfet	704	3380
		Hay al-Kloud	144	780
	Bassatine	Ras al-Sakher	92	478
Al-Mina	Bassatine	Al-Hara al- Jadida	393	2190
		Autour logements sociaux	50	280
Beddawi		Wadi al-Nahlé Al-Mankoubin	1528	9000
		Près de la raffinerie	289	1445
Total Al-Fayhâ'a			3349	18268

Source : *Tripoli Master Plan*, survey 2000, in Harmandayan, 2004, p. 32.

Les municipalités ne disposent ni des moyens techniques, ni des moyens financiers, pour reloger les populations concernées (entretien, Musbah Rajab, août 2009).

2- Paupérisation des quartiers anciens et émergence d'une pluri-centralité au rythme des événements historiques et de la croissance urbaine

Selon Frédéric Maatouk, le centre de gravité commercial de Tripoli s'est déplacé des souks de la médina vers la place du Tell, puis la ville nouvelle, en traçant les zones d'implantation privilégiées par les « nouveaux commerces », et en particulier ceux de l'électricité et de l'électronique, qui constituent un bon « marqueur » tout comme un accélérateur de ce phénomène (Maatouk, 2003) : à partir des années 1950, la place de l'Étoile située en dehors des souks de la vieille ville et proche de la place du Tell, a progressivement accaparé l'activité commerciale de la vieille ville dans les domaines électriques et électroniques. Ce déplacement des métiers électriques puis électroniques en direction de la place du Tell, puis au Sud de cette place, en direction de la nouvelle ville, (Maarad, Azmi, Miatein) vers les quartiers chics de la ville, des années 1970 aux années 1990, a affecté l'activité des souks de la vieille ville et restreint leur clientèle aux classes défavorisées. En fait, « le cœur commercial de Tripoli se trouverait actuellement dans la ville nouvelle, rayonnant à partir de la place du Tell » (Maatouk, p. 332). Au-delà de cette analyse à tendance mono causale et qui repose sur un seul type de métiers, on peut remarquer qu'il y a effectivement des déplacements de différentes natures et d'intensité variable des centres de commerce dans

la ville, mais surtout, une tendance à la pluri-centralité, qui renvoie à l'idée de fragmentation socio-spatiale déjà évoquée (Dewailly, 2009).

Parallèlement, en 1955, la crue du fleuve Abou Ali renforce le mouvement de paupérisation de la vieille ville. Ceux qui ont les moyens de déménager vont alors vers les nouveaux quartiers (Abou Samra, Qobbé, route d'Al-Mina, Al-Tell...), tandis qu'une population d'origine rurale les remplace.

Avec la guerre, le mouvement de paupérisation de la vieille ville s'étend à la ville moyenne sous l'influence de la crise économique, alors que se développe la ville nouvelle. A Al-Mina, des quartiers comme Masâken Cha'biyyé connaissent également un processus d'arrivée de migrants ruraux et de transformation en quartier populaire.

Le quartier de Abou Samra, où vivaient traditionnellement des populations de classes moyennes depuis les années 1950, a lui aussi finit par connaître un processus de déclassement et de paupérisation relative qui s'est accentué durant les années 1990. L'on peut estimer que ce processus s'initie dès le milieu des années 1970 avec le départ des populations chrétiennes principalement vers l'agglomération de Zghorta (Dewailly, 2009). Outre des classes moyennes sur le déclin, ce quartier loge notamment des propriétaires et employés d'entreprises de la vieille ville, phénomène qui génère des flux pendulaires quotidiens entre les deux quartiers.

Aujourd'hui, de manière schématique, il est possible de diviser la ville de Tripoli en quatre parties sur le plan socioéconomique et culturel, comme le fait Maha Kayal dans *L'eau en société* (2007, p. 20-21) : vieille ville et ville « moyenne » défavorisées d'un côté, ville nouvelle plus favorisée de l'autre, séparées par le boulevard qui s'étend depuis Al Bahsas jusqu'au rond-point Abu Ali (Boulevards Bechara Al Khouri, et Rafic Hariri) ; Qobbé ; Abou Samra. Vieille ville et nouvelle ville sont physiquement et psychologiquement séparées par ce boulevard qui agit comme une « frontière » socio spatiale, divisant un espace Sud-ouest de facture moderne et plutôt aisé, relié aux complexes touristiques au sud de la ville et à l'autoroute venue de la capitale, et un espace Nord-Ouest, plus conservateur dans ses modes de vie, beaucoup plus défavorisé sur le plan socio-économique, et tourné davantage vers le Akkar et Miniyyé (Information International, CDR, 2001, p. 82).

3- Les conditions d'habitat dans la vieille ville et à Tebbané

La densité de population apparaît très forte dans la vieille ville et la « ville moyenne », en partie à cause des constructions serrées, en partie par surpopulation des logements existants. Cette densité peut atteindre ponctuellement entre 1 000 et 1 400 habitants par ha à Soueiqa et Tebbané. Selon des données de la municipalité, les densités dans la vieille ville atteignaient 260 personnes par ha en moyenne (Information International, 2001, p. 82), 500 personnes par ha à Soueiqa et Haddadin.

Beaucoup moins forte à Beddawi qu'à Tripoli ou Mina (6 600 habitants par km², soit 66 habitants par ha), la densité est toutefois inégale en fonction des quartiers dans cette dernière municipalité. Beddawi comprend de nombreux espaces agricoles ou quasi vierges de construction et des espaces véritablement urbanisés.

Les quartiers historiques et les zones pauvres des trois municipalités sont en voie de dégradation rapide. Plus de 40 % de la population d'Al-Fayhâ'a vit dans des quartiers pauvres (au sens du MAS et du PNUD) et détériorés au niveau du bâti (Hermandayan, 2004). De nombreuses maisons ont été abandonnées dans la région proche du fleuve. Dans une zone comme Bab al Hadid, près de la citadelle, la majorité des maisons menacent de s'écrouler du fait des inondations passées, des secousses sismiques, et de l'effet du temps (CDR, 2006).

« Sans compter les bâtiments historiques et les édifices monumentaux, la ville ancienne comprend une trentaine de ruines et près de 630 parcelles supportant des bâtiments fortement dégradés, soit 47 % du bâti en mauvais état, qui nécessite des réhabilitations lourdes pour assurer la stabilité et l'étanchéité des constructions. Seuls 5 % des bâtiments sont en bon état, et 48 % nécessitent des interventions plus légères concernant l'équipement des logements (sanitaires, cuisines), la reprise des menuiseries ou le traitement des façades et enduits ». (Debs, Tabet, p. 15).

Le bâti fortement dégradé se concentre dans les zones de Soueyka (63 %), Tebbané (53 %), Remmaneh (56 %), Nouri (53 %) et dans une moindre mesure à Hadid (43 %). Le quartier de Soueiqa fut gravement détérioré lors de l'endiguement du fleuve postérieur à la crue de 1955. L'enquête de Debs et Tabet n'a pas révélé de corrélation claire entre l'état de la construction et l'âge du bâti.

Dans la zone de Tebbané et de la vieille ville, les vieilles maisons ont souvent été divisées en deux appartements ou plus. Souvent des interventions ont été faites sur les maisons (portes, fenêtres...) qui ne tiennent pas du tout compte de l'aspect patrimonial. Les nouveaux immeubles des alentours sont traités de la même façon (Kayal, Atiyyé, 2006)

Le quartier de Tebbané comprend 55 000 habitants répartis entre 8 817 habitations, soit environ 6 ou 7 personnes par foyer. Au centre du quartier, les densités peuvent atteindre 1 400 habitants par hectare (rapport PNUD, 2008, non publié). Le quartier a été très touché par la crue du fleuve de 1955, puis la guerre civile, qui a conduit à l'exil d'un tiers de ses habitants, remplacés par des ruraux surtout. 60 % des familles de Tebbané vivaient avec moins de 400 dollars par mois ; avec 7 personnes en moyenne par famille. Cette somme correspond à moins de deux dollars par personne et par jour, soit un niveau de ressources inférieur au seuil de « très grande pauvreté » défini pour le Liban (Laythi et al, 2008).

Table 5 : Etat du logement à Tebbané, rue de Syrie

Pénétration du soleil			Humidité			Fissures		
	Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%
Parfois	158	43.3	beaucoup	142	38.9	beaucoup	88	24.1
Toujours	154	42.2	Un peu	129	35.3	Un peu	144	39.5
Jamais	52	14.2	jamais	93	25.5	Jamais	132	36.2
sans réponse	1	0.3	Sans réponse	1	0.3	Sans réponse	1	0.3
Total	365	100	Total	365	100	Total	365	100

D'après *Tebbané Facts Finding*, chap 3, p. 28

Les logements sont en mauvais état (plusieurs études mentionnent des bâtiments qui sont menacés d'écroulement et donc dangereux pour leurs occupants), caractérisés par une forte humidité, due en partie à la proximité du fleuve (seuls un quart des logements ne souffrent pas de ce problème), et dans une moindre mesure sombres (14,2 % ne reçoivent jamais la lumière du soleil).

L'étude a par ailleurs demandé aux 365 personnes interrogées si elles souhaiteraient changer de lieu de résidence, et 79,4 % ont répondu par l'affirmative. Ces personnes ont mentionné pour deux tiers d'entre elles qu'elles aimeraient vivre « n'importe où ailleurs à Tripoli ». Bien que non attachés à leur rue et leur quartier, les habitants interrogés dans la rue de Syrie semblent donc liés à leur ville.

Par ailleurs, 40 % des personnes interrogées dans les souks et 36 % à Tebbané sont propriétaires de leur logement (M. Kayal et A. Atiyyé, enquête menée en 2006). Jad Tabet et Habib Debs estiment, pour leur part, la proportion à de 50 % de propriétaires qui habitent leur logement dans la vieille ville en 2002. Il s'agit d'un fait positif dans une optique de réhabilitation du quartier, puisque ces propriétaires sont a priori davantage impliqués dans leur environnement local.

Les loyers à Bab Tebbané sont moins chers que dans le reste de la ville : à Bal Daqour, on peut louer une maison de deux pièces pour 150 dollars par mois. L'étude menée pour le CDR par Ouemeyma al-Geadah en 2006 fournit aussi l'exemple de Mahallat al-Koua' (Tebbané al-Faw'a), quartier dégradé où le loyer est de 130 dollars par mois pour deux pièces. A l'inverse, les loyers sont les plus élevés dans la zone de Maarad à Tripoli. Toutefois, le prix des loyers n'est pas toujours un bon indicateur pour cartographier de façon très fine la pauvreté des populations dans la zone de Al-Fayhâ'a : des logements de standing assez différent peuvent coexister dans un même quartier, voire un même immeuble.

Le taux de vacance dans le bâti est de 10,8 % à Al-Fayhâ'a, chiffre qui cache en fait des disparités majeures, car il s'accompagne d'une surpopulation dans les quartiers pauvres, et d'un pourcentage élevé de résidences de mauvaise qualité : 22 % à Tripoli, 10 % à Mina et 58 % à Beddawi ; enfin, 3 350 familles, soit 6,3 % de la population, vivent dans un habitat informel ou dans des bidonvilles (Harmandayan, 2004).

La spéculation foncière et immobilière préside au développement de la ville (Dewailly, 2009), alors même que les taux d'occupation dans le centre peuvent être particulièrement bas : dans le quartier de Tell, le taux de vacance des unités commerciales atteint 42 %, et celui des surfaces de bureaux 51 % (Harmandayan, 2004, p. 27).

4- La problématique particulière de Beddawi : un tissu social et urbain composite et faiblement citadinisé

Beddawi a connu plusieurs vagues d'immigration suscitées par des événements naturels ou humains survenus au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle : crue du fleuve Abu Ali en 1956 qui a conduit 400 familles de la vieille ville à s'installer sur son périmètre (quartier « al-Mankoubin », les sinistrés), puis vagues d'immigration pendant la guerre civile, en provenance des régions du Akkar et de Miniyyé ; plus récemment, afflux de Palestiniens

chassés du camp de Nahr al Bared par le conflit de 2007 (10 000 réfugiés en 2009 selon le président de la municipalité de Beddawi rencontré en juillet 2009). A Wadi Habbar se sont installés des nomades (*ghajar*) originaires de tout le Liban et de la Syrie.

Les quartiers de Wadi al-Nahlé, Harat al-Jedida, Harat al-Tanak, Mankoubin se sont étendus de manière anarchique, parfois par occupation illégale de la terre (Wadi al-Nahlé, Harat al-Wadi) avec l'arrivée de ces migrants, pauvres pour la plupart (étude sur Beddawi, 2005). Wadi al-Nahlé, l'un des quartiers les plus pauvres de Beddawi, comprend 3 500 habitants selon l'étude de Oumeyma al-Gedah menée pour le CDR en 2006. 60 % de la population y a moins de 20 ans, la taille moyenne de la famille y est de 8 personnes (contre 7 à Tebbané). Le style de vie y est resté assez rural, et on y compte 78 agriculteurs et éleveurs. La région pratique le commerce de bétail et la vente de viande mais connaît des problèmes de drogue, de violence et une pauvreté aiguë (CDR, 2006).

Harat al-Tannak en particulier est composé de maisons en bois, de tentes et de « maisons » au toit de zinc, et se rapproche du quartier du même nom qu'on peut trouver à al-Mina : les deux zones s'apparentent à des bidonvilles.

Globalement, le cœur de Beddawi est entouré d'une « ceinture de pauvreté » qui s'étend de Mankoubin à Wadi Nahlé, en passant par le camp palestinien et le quartier de Wadi Habbar. L'installation de ces résidents allogènes divers aux styles de vie hétérogènes a entraîné des conflits avec les habitants d'origine de Beddawi (famille Ghumrawi notamment, qui comprend plusieurs milliers de membres) et les bédouins sédentarisés déjà installés auparavant à Wadi Nahlé et organisés selon un mode de fonctionnement de type tribal. Ces conflits entre population originaire et « nouveaux arrivants » se doublent de heurts entre les populations nouvellement arrivées elles-mêmes. Homogénéiser ces strates sociales complexes s'apparente à une quadrature du cercle. Des oppositions complexes existent, qui touchent à différents domaines comme la propriété foncière, et ont pris notamment pour enjeu la municipalité (dirigée par un Ghumrawi actuellement).

Fortement cloisonnée en fonction des quartiers, eux-mêmes liés à l'origine géographique et au mode de vie, la population est malgré tout homogène sur le plan confessionnel, sunnite en grande majorité, hormis une petite minorité alaouite située dans les quartiers de Wadi al-Nahlé et Mankoubin.

Sur le plan urbanistique, le cœur historique de Beddawi correspond à une zone de taille modeste autour de son bassin aux poissons sacrés (à sec aujourd'hui) et de son château. Ce lieu située dans le quartier Hay al-Bayrak aurait besoin d'une complète réhabilitation et en particulier d'un démantèlement de l'habitat illégal (Hermandayan, 2004, p. 35).

5- L'état de l'urbain à Al-Mina

Al-Mina abrite un ensemble de quartiers traditionnels à haute valeur patrimoniale (petits bâtiments antérieurs à 1900). Avec la zone transitionnelle de la ville, la cité historique regroupe 34 % de la population de Mina (Hermandayan, 2004, p. 35).

Al-Mina présente une grande diversité de types d'habitats, depuis le tissu ancien distribué par des impasses étroites jusqu'à la ville moderne, en passant par les demeures de style « colonial ». Dans l'ensemble, cet habitat est dégradé par manque d'entretien, densification et parfois surpopulation (*Étude sur Al-Mina*, 1997, p. 126). L'avenue Port Saïd, et son prolongement l'avenue Mar Elias, relie Tripoli à la mer. Elle sépare à l'Est la ville ancienne d'al-Mina, composée d'un labyrinthe de petites ruelles et d'impasses autour des souks, et à l'Ouest la ville plus récente. Des tours de 8 étages en moyenne balisent cette avenue de tout son long (p. 58) ; un boulevard entoure la ville sur le front de mer (fondée sur les « idéaux-types » des Corniches beyrouthine et alexandrine), d'une largeur moyenne de 34 m. La croissance urbaine s'est souvent faite au détriment des surfaces de vergers. La circulation automobile est exclue dans la ville ancienne, ce qui pose des problèmes de stationnement en son pourtour.

Certains quartiers comme Massaken al-Cha'biyyé ou Harat Jédidé constituent des poches de pauvreté qui, pour être moins étendues qu'un quartier comme Tebbané, n'en abritent pas moins des familles extrêmement précarisés. Massaken al-Cha'biyyé, quartier initialement prévu pour les employés de la foire au Sud-Ouest de Mina, compte 3 500 habitants répartis dans 500 habitations, dont 300 ont été ajoutées illégalement dans les jardins après 1975. Les habitations d'origine ont été aussi souvent divisées. Le quartier présente de graves déficits en matière d'assainissement. On y trouve beaucoup de travailleurs journaliers, quelques micro-activités et quelques entrepreneurs dans le plâtre (CDR, 2006).

Quelques quartiers de tôle s'apparentent à de véritables bidonvilles au niveau de vie extrêmement bas, comme Hay al-Tannak, où les déchets jonchent les ruelles qui ne sont pas goudronnées et se transforment en « lac » en hiver, sous l'effet des pluies. Les habitants de ce bidonville travaillent parfois mais gagnent peu (au maximum 200 dollars). Certains viennent de Qobbé, de Mina. Sur le plan des infrastructures, l'électricité est présente, tout comme l'eau (installation de tuyaux le long des murs), mais les conditions de vie restent très difficiles. 380 familles environ vivent dans Hay al Tannak, chacune comprenant entre 5 et 8 membres.

Par ailleurs, le khan al-Tamassily de Mina (qui date du XIV^e siècle) est occupé par des familles très pauvres qui vivent dans des conditions matérielles et sanitaires préoccupantes (étude CDR, 2006). L'étude de 1997 suggérait de rénover le khan al-Tamassily en lui donnant une vocation hôtelière et en relogant ses habitants actuels.

Dans la vieille ville de Mina, les conditions de vie restent très modestes. L'étude de 1997 a porté en particulier sur un îlot du quartier de Turab al-Muslimin, organisé autour de ruelles et d'impasses, caractéristique de l'architecture traditionnelle arabe de la vieille ville. Composée d'une population pauvre de locataires (les anciens loyers n'ont pas été réévalués et sont très bas), le quartier comprend plusieurs commerces d'alimentation de petite surface, des marchands d'aluminium et des menuisiers. Le quartier est habité aussi par les pêcheurs et abrite des activités liées à la pêche.

L'acceptation en 2007 par le conseil municipal du Schéma Directeur réalisé par le bureau Harmandayan permet d'y envisager une bien meilleure maîtrise foncière et urbanistique que dans les espaces municipaux de Tripoli, Beddawi et Ras Maska. Les conseils respectifs ont fait le choix d'un plan de zoning favorisant des densités de construction très élevées et des règlements non adaptés aux défis actuels.

6- L'urbanisme et ses limites à Al-Fayhâ'a : projets et compromis

Des plans d'extension ou de zoning de la ville ont été proposés pour l'agglomération de Tripoli en 1947, 1964 et 1971. Le plan d'extension Egly de 1947 a été mis en œuvre pour partie.

L'étude préliminaire à un plan directeur de 1964 réalisé par R. Eddé et G. Doumani n'a pas eu de suite du fait de l'hostilité rencontrée par les propriétaires terriens et promoteurs immobiliers (Dewailly, 2009 d'après des entretiens menés avec G. Doumani co-auteur de l'étude et ancien président de l'Ordre des ingénieurs et architectes de Tripoli). Le plan de zoning de 1971 s'est très modérément inspiré de la pré-étude de 1964 Il s'agit d'un simple plan de zonage qui détermine activités, coefficients et ratios de construction, et règles de construction par zone : cœur historique (zone A), zone dense de commerces et de résidence (zone B), zone résidentielle moins dense (C), zone susceptible de s'étendre vers la zone D ; zone touristique (E) et enfin zone industrielle (F).

Ce schéma est toujours en vigueur de nos jours (été 2009⁶), mais ne prend pas en compte les particularités socio-économiques de la ville. Début 2000, une commande a été passée pour un nouveau schéma, qui a été déposé en 2003 par Diran Hermandayan mais a suscité beaucoup de réserves de la part des autorités municipales de Tripoli. Son application était à plusieurs reprises jugée publiquement « trop complexe et irréaliste » par le président de la municipalité. Seul le conseil municipal d'Al-Mina l'a à ce jour adopté. La DGU a approuvé la partie concernant Mina qui est donc entrée en application, tandis que la municipalité de Tripoli élaborait un nouveau schéma directeur pour Tripoli et Beddawi, qui devait être soumis à décret en août 2009. Ce schéma devait comprendre moins de zones que celui de M. Hermandayan. Bruno Dewailly démontre comment les jeux municipaux, depuis le retour des conseils municipaux élus à partir de 1998, sont dominés par des préoccupations foncières et immobilières quasi « obsessionnelles ». Celles-ci conditionnent l'ensemble de l'économie urbaine pour s'immiscer jusqu'au niveau de certaines mœurs, codes et normes sociales (Bruno Dewailly, 2009, 2^e partie et conclusion). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le schéma directeur proposé en 2003 ait été refusé par les conseils municipaux de Tripoli, Beddawi et Ras Masqa. Derrière l'application jugée trop complexe du schéma directeur, il faut entendre l'incapacité des acteurs de s'entendre du fait du refus d'une majorité de parties prenantes d'adhérer à des règles contraignantes et gênantes quant à l'exploitation de leurs logiques de rentières et spéculatives qui fragilisent l'ensemble du fonctionnement économique de l'agglomération (Dewailly, 2009).

7- La réhabilitation de la vieille ville de Tripoli et de ses alentours : une clé du développement ?

La vieille ville, témoignage exceptionnel de l'époque mamelouke dans la région, comporte une grande richesse de monuments : madrassas, khans, hammams, mosquées, etc. Le centre historique de la cité se compose de souks entourés d'espaces résidentiels, également anciens et à grande valeur patrimoniale (Harmandayan, 2004).

⁶ Un nouveau plan est en négociation entre la municipalité de Tripoli et le Direction Générale de l'Urbanisme. Ce plan aurait été approuvé au cours de l'automne 2009.

Les monuments historiques de la vieille ville ont été classés en trois temps : d'abord, l'Unesco a mené une enquête conduisant à la classification de 44 monuments en 1953, indépendamment du tissu urbain environnant, sur la rive Ouest du fleuve Abou Ali. Le second recensement a eu lieu en 1981 sous la houlette de l'historien Omar Tadmouri et le troisième en 1995, sous l'effort conjugué d'une association locale de préservation du patrimoine, de la municipalité et de messieurs Omar Tadmouri et Tarek Kabbara. Des zones comme Tebbané et Soueïqa, situées sur la rive Est du fleuve, furent alors incorporées dans les zones classées : désormais sont classés 190 monuments à préserver, et surtout, l'environnement urbain de chacun est inclus dans le périmètre de préservation pris en compte (Information International, 2001, p. 66). Les schémas directeurs adoptés à ces époques, et particulièrement celui de 1971, ne prenaient cependant pas en compte tous les monuments ainsi classés. Le plan de 1971 lui-même conduisit à l'élargissement et ainsi la dégradation de deux souks ; les zones qu'il préconisait de protéger furent de surcroît peu contrôlées pendant la guerre, rendant peu opératoires les directives prévues (id., p. 67).

Ce patrimoine est aujourd'hui en voie de dégradation avancée, par manque d'entretien de la part d'habitants appauvris, du fait des agressions que représente un nouveau bâti peu respectueux du style et des volumes du quartier, mais également des percées contemporaines de routes dans le tissu urbain et de la pollution. Le tissu résidentiel a connu une détérioration durant la guerre, liée à l'absence de respect des lois, à la densification du bâti et à l'absence d'entretien.

Afin d'initier la réhabilitation de la vieille ville, le souk des bijoutiers a été le premier rénové dans le cadre d'un projet regroupant en 1995 la municipalité de Tripoli et la région Midi Pyrénées, avec participation des bijoutiers eux-mêmes (financement des auvents). La DGA a restauré les façades, la municipalité a assuré les infrastructures et la région Midi-Pyrénées l'éclairage. Selon Musbah Rajab, cette action relativement peu coûteuse (400 000 dollars) a été une réussite en tant que projet-pilote pour la ville et au niveau du montage opérationnel. L'étude réalisée pour le CDR par Information International en 2001 parle elle aussi de « réussite psychologique » pour évaluer le projet.

La liste des monuments à rénover a évolué en fonction des donateurs et des contraintes (khan al-Saboun ainsi n'a pas pu être exproprié, alors qu'il devait être transformé en centre artisanal à vocation touristique), mais plusieurs monuments ont déjà été réhabilités : khan al khayyatin, souk des vendeurs ambulants à Debbagha etc. Musbah Rajab indique que la plupart des opérations sont terminées au niveau des souks, notamment dans le cadre du projet CHUD.

Le projet CHUD - *Lebanon's Cultural Heritage and Urban Development Project*

Majoritairement financé par un prêt de la Banque mondiale et une participation importante de l'Agence française de Développement, le Projet Patrimoine Culturel et le Développement Urbain du Liban (Lebanon's Cultural Heritage and Urban Development Project, CHUD) a été mis en œuvre par le Conseil du Développement et de la Reconstruction (CDR) à partir des années 2000. La loi 555 du 31 janvier 2004 a instauré toutes les composantes des projets pour les cinq villes libanaises qui font l'objet d'un projet CHUD. Alors que les travaux ont débuté en 2005, Tarek Wehbé, consultant pour le CDR dans le cadre du projet CHUD,

indique que sur les deux phases que comporte le projet, la phase 1 est terminée à Tripoli, et la phase 2 est avancée à 70 %.

Quant au budget du projet, il dépasse les 40 millions de dollars pour cette ville.

Le Khan al-Askar, qui daterait environ de la fin du XIII^e siècle, doit aussi être rénové dans le cadre de ce projet⁷. D'une superficie d'environ 5200 m², le khan est occupé au premier étage par 71 familles, soit près de 260 résidents initialement déplacés dans le sillage de la crue du fleuve en 1955. Un *Resettlement Action Plan* a été lancé pour ces familles qui vont être transférées dans trois nouveaux immeubles construits à cet effet (Tarek Wehbé, CRD, novembre 2009).

La vieille ville et le fleuve : quels aménagements ?

Sur la rive gauche, l'avenue Rachid Karamé permet actuellement d'écouler une partie importante du trafic entre Tripoli et le plateau au-dessus de la rive droite, ainsi que vers Zghorta, mais elle congestionne la zone et occasionne des embouteillages.

Le projet CHUD prévoyait de limiter l'accès des voitures à la vieille ville et d'installer en contrepartie des parkings sur la rive Ouest du fleuve (d'une capacité totale de 200 places) afin de transférer une partie du trafic sur la rive Est aménagée en boulevard à double sens. Il a été pensé en coopération avec l'élaboration du nouveau schéma directeur (finalement non adopté par la municipalité) de Diran Hermandayan, ainsi qu'en lien avec une équipe japonaise qui travaillait sur la circulation à Tripoli (étude de transport du Grand Tripoli, JICA) et l'étude menée par Jad Tabet et Habib Debs pour le CDR⁸. Toutefois, le périmètre d'action du projet CHUD ne dépasse pas la vieille ville, et avec le rejet du schéma directeur, il n'est plus certain que cette solution de déviation de la circulation soit retenue (entretien, Musbah Rajab, août 2009).

L'idée, une fois établi le projet, de rendre la rive droite circulaire dans les deux sens, est aussi de trouver une solution de rechange pour les commerçants installés le long de cette rive (souk à la lisière de Tebbané), comme l'explique Tarek Wehbé, consultant pour le CDR dans le cadre du projet CHUD. Au début des années 2000, il y avait en effet près de mille commerçants à cet endroit ; leur nombre s'est rétracté après le départ des Syriens (on en compte un peu plus de 400 aujourd'hui).

Récemment, une esplanade est construite qui couvre le fleuve sur l'un de ses tronçons, et qui se veut intégrée dans un grand projet d'aménagement des berges du fleuve. Ce projet de recouvrement du fleuve par une plateforme, qui a suscité de nombreux débats et fait couler beaucoup d'encre, date en fait de l'ex-premier ministre Rachid Karamé. Une plateforme sur le fleuve, d'environ 100 m de long, avait été prévue au début du projet CHUD, celle-ci a finalement été rallongée. Si bien que c'est actuellement une plateforme de 280 m de long que finance actuellement l'AFD.

La plateforme sera divisée en trois : une partie consacrée aux commerçants, une partie assurant la connexion avec la rive gauche, et une partie consacrée à des manifestations culturelles sur le tronçon Est. Le souk Nahr Abou Ali, consacré à des légumes en détail, du bric-à-brac, des petits cafés, des vêtements, et des chaussures sur la rive ouest, va

⁷ CDR, World Bank, *resettlement action plan for Khan el Askar, Tripoli, phase 1*, juin 2002, 34 p.

⁸ Voir Jad Tabet, Habib Debs, 2002, p. 115 pour une description de ce projet de déviation des flux de circulation de la vieille ville vers la rive Est du fleuve et l'entrée Nord de la ville ancienne.

disparaître et les commerçants être réinstallés sur le tiers de la plateforme réservé aux commerçants pour 258 d'entre eux. 22 autres emplacements sont prévus, réservés à des associations qui y installeront des artisans en lien avec elles.

L'emplacement sera payant (loyer modique). La municipalité ne peut pas déléguer la gestion de la plateforme, car il ne s'agit pas d'une zone cadastrée ; elle fera signer des « contrats d'occupation » sur la plateforme aux commerçants. Il est prévu qu'elle autorise la présence de certaines professions sur la plateforme, mais pas de toutes. L'idée est de faire à terme de cette plateforme un outil de développement, en poussant peu à peu les commerçants à changer d'activité, à se tourner vers des marchandises à plus forte valeur ajoutée pour gagner davantage et attirer les touristes. Une formation professionnelle devra être assurée en parallèle.

A terme, l'esplanade doit devenir un espace public pour les quartiers pauvres qui la bordent. Des activités seraient entreprises à partir de cet espace qui deviendrait à la fois un trait d'union et un levier pour ces quartiers.

Ce projet relativement ambitieux, et dont l'esplanade ne représente qu'une amorce, entend rendre à la vieille ville sa cohérence et son unité historiques d'antan. Les rives Est et Ouest formaient jadis un ensemble sociohistorique et économique, qui a été divisé par les travaux d'endiguement du fleuve consécutifs à la crue de 1956. La corniche Rachid Karamé, qui borde la canalisation du fleuve sur ses deux rives, constitue de plus une coupure nette entre la vieille ville et les quartiers de Tebbané et de Soueyka (Debas, Tabet, p. 102). L'esplanade vise ainsi à relier de nouveau Tebbané, Soueyka et les souks rive gauche.

Les berges feraient l'objet d'un aménagement global, comprenant en particulier un grand parc urbain s'étendant jusqu'à la citadelle. La voie de la rive droite, qui se termine en impasse et apparaît surdimensionnée à ce niveau, offre « une réserve de capacité très précieuse en terme de stationnement à proximité de la ville ancienne, et d'espace récréatif en bord de fleuve » (id., p.102). Des parkings devraient être aménagés le long des rives mais aussi en souterrain.

Actuellement en cours, le projet d'aménagement des berges est entre les mains du CDR.

Dans le même temps, les baraques du marché de gros aux légumes situé sur cette rive Est seraient déplacés au Nord de la ville par la municipalité, ce qui réduirait les nuisances qu'elles occasionnent.

Un projet d'esplanade est parallèlement en projet devant la citadelle (château croisé de Raymond de Saint Gilles), afin de permettre aux bus de s'y arrêter (Musbah Rajab, août 2009).

Une autre étude est enfin en cours sur la zone de Mawlawayya (dervicherie), où se tient le marché aux puces du dimanche actuellement (souk al-Ahad). Freiné par la présence de quelques constructions informelles sur la colline, le projet vise à mettre en valeur et donner une identité à cet « angle mort », bout de route en cul de sac, en y créant des espaces verts et des parkings.

La question de la construction d'un parking sous la place du Tell, récurrente, serait en suspens face à la présence de projets concurrents pour l'aménagement de la place. Pourtant, un tel parking, dédié en parti à une gare souterraine de taxis, permettrait d'envisager de résoudre le principal problème en matière d'aménagement et d'environnement du quartier du Tell : la congestion de cet espace par les innombrables taxis-services qui s'y entassent.

Les différentes options urbanistiques soulevées font toutes intervenir la question du transport et des infrastructures qui lui sont liées. Des ateliers consacrés à la question sous la houlette de Rami Samaan dans le cadre du pré-diagnostic préparé pour la Fédération des Municipalités d'Al-Fayhâ'a, il ressort que les moyens de transport doivent être pensés avec leur environnement proche, et les uns avec les autres. Le port de Tripoli en particulier pourrait prendre une nouvelle envergure en se trouvant connecté à une voie ferrée remise en service, et redevenir un concurrent sérieux du port de Tartous comme débouché des produits syriens. La liaison entre le port et l'autoroute côtière apparaît aussi primordiale. Les questions liées à la circulation, aux parkings (question des horodateurs notamment) et aux transports en commun doivent également être pensées de concert, sans quoi les améliorations dans un domaine pourraient se traduire par des effets pervers dans les autres.

Cependant, le devenir urbanistique de la ville reste encore incertain à l'heure où un nouveau schéma directeur doit être adopté par la municipalité. Debs et Tabet critiquaient en 2002 l'absence « d'une stratégie d'ensemble permettant de hiérarchiser les priorités, et surtout de les inscrire dans une logique économique aux effets durables » (p.3). Cette remarque semble encore d'actualité.

8- Questions foncières et immobilières. Consommation spatiale, stratégies rentières et spéculatives : un frein au développement tripolitain

La terre, ressource limitée, doit être gérée de manière durable. Le développement de la ville ne doit donc pas devenir synonyme d'éclatement, mais être maîtrisé, d'autant qu'un étalement non contrôlé génère des coûts supplémentaires en infrastructures et en services. Or, le développement a été livré ces dernières décennies à la seule logique des promoteurs : construction d'habitats de mauvaise qualité, rapidement dégradés et laissés par ses occupants pour un habitat plus loin du centre, alors même que le taux de vacance des logements rend sans fondement cette logique d'étalement (Harmandayan, 2004). Il convient donc d'inviter les principaux acteurs de la ville à s'interroger et à s'entendre sur le type d'urbanité qu'ils désirent développer pour assurer à la société tripolitaine un renouveau digne de son prestigieux passé (Dewailly, 2009).

Dam wa farz : le remembrement et le lent développement de la zone de Saqi al-Gharbi

La zone de Saqi al-Gharbi (zones Sud-Ouest du Tell, où sont notamment implantés la foire internationale et le stade, dont la plus grande partie se situe à Tripoli et une zone à Mina) a été remembrée dans les années 1990, à l'issue d'un projet lancé trente ans auparavant. Toutefois, un conflit de près de 30 ans entre la DGU et les promoteurs immobiliers a conduit à plusieurs modifications du coefficient d'occupation du sol (COS) pour cette région remembrée⁹ qui est censée comporter trois zones distinctes : zone résidentielle (pour des immeubles d'une dizaine d'étage, à l'Est), zone mixte (immeubles de 5 à 6 étages) et zone

⁹ Sur ce sujet et les débats qu'il a suscités, voir Rijsel, 2001, p.308-312.

touristique. Cette dernière zone n'a toujours pas fait l'objet de projets spécifiques, hormis celui de l'Université Arabe de Beyrouth, dont une branche est en construction en ce lieu bien qu'il ne s'agisse pas d'un projet touristique.

Les espaces d'Abou Samra (zeitoun, oliveraie) et du Bassatine (jardins) Nord ont été également remembrés. Sur un plan théorique, la municipalité choisit l'outil juridique du remembrement pour deux raisons : il lui permet d'éviter d'avoir à exproprier les propriétaires et de payer pour ce faire, et il lui permet de rendre le terrain constructible en régularisant la forme des parcelles (idée de contrôle de la forme urbaine). Sur un plan pratique, les notables des conseils municipaux sollicitent généralement l'utilisation de l'outil du remembrement pour ouvrir de larges espaces à la construction sous des coefficients de construction élevés. La justification par l'argument de la forme urbaine, si elle est compréhensible vis-à-vis des craintes que peut faire peser les dynamiques de l'habitat informel, semble être beaucoup moins pertinente pour celui qui étudie le plan de manière urbanistique. Cela est dû à la quasi absence de hiérarchie urbaine, de règlements inadaptés aux densités, etc., tant et si bien qu'« un espace remembré ressemble plus à un rayon de supermarché, où parcelles et bâtiments s'alignent pour être proposés à la vente telles des boîtes de conserves, qu'à une ville reflet d'une complexité socio-historico-spatiale » (Dewailly, 2009, p. 437).

Au total, le déficit de lien social entre les quartiers et les coupures symboliques ou physiques entre eux rendent la ville « moins citadine » puisque les échanges diminuent, donc moins dynamique. La faiblesse d'Al-Fayhâ'a en matière d'urbanité tient en grande partie à une fragmentation sociale et spatiale déjà élevée et qui s'accélère (Dewailly, 2009).

Diran Harmandayan remarque toutefois que malgré l'étalement de la ville ces dernières années, Al-Fayhâ'a reste relativement compacte, ce qui aurait pu permettre d'envisager le contrôle d'un environnement suburbain de qualité, ponctué d'espaces verts (2004, p. 30). Cependant, un nouveau plan de zoning faisant la part belle aux promoteurs et spéculateurs fonciers et immobiliers vient d'être accepté cet automne.

III- Jeunesse et éducation à Al-Fayhâ'a

1- Le problème de l'illettrisme

Le taux d'analphabétisme, nettement en recul, reste encore plus élevé dans le *Mouhafaza* du Nord Liban avec 8 % qu'à Beyrouth (5,6 %) ou le Mont Liban (6,6 %) en 2004. Il passe toutefois sous le taux observé dans les *Mouhafaza* de la Bekaa (13,4 %), du Sud (9,8 %) et de Nabatieh (12,9 %) en 2004, alors que jusqu'en 2000, le *Mouhafaza* du Nord présentait le taux le plus élevé d'analphabétisme à l'échelle du pays, avec 17,1 % (selon l'ACS ; voir TEDO, N° 28, chap 1, p. 50). Les chiffres sont à prendre avec précaution étant donné la variabilité des sources pour les différentes années, mais la tendance de fond reste la même. Toutefois ce chiffre masque une très forte variation au sein du *Mouhafaza*, avec une concentration de l'analphabétisme dans quelques zones bien circonscrites. De plus, il ne prend pas en compte les situations d'illettrisme de facto, ou d'illettrisme masqué, c'est-à-dire des personnes qui ont appris à lire et écrire mais ont perdu cette compétence ou ne la maîtrisent pas

suffisamment pour l'utiliser avec aisance. C'est souvent le cas dans les quartiers pauvres où des personnes adultes interrogées ont déclaré « avoir oublié » la lecture.

Le taux d'analphabétisme est plus élevé pour les générations plus âgées : il est de près de 40 % à Beddawi pour les plus de 50 ans. Le taux d'analphabétisme varie aussi en fonction des quartiers, il atteint 20 % à Wadi al-Nahlé (CDR, 2006).

Quant au niveau éducatif, il apparaît comme l'un des corrélats essentiels de la pauvreté. Laythi et al, en 2008, ont montré que les ménages tenus par des individus qui ont un niveau inférieur au niveau du primaire constituent 45 % de tous les pauvres. Ceci suggère que les ménages pauvres peuvent être en partie identifiés par le niveau éducatif du chef de ménage. Laythi et al. font remarquer que les programmes d'amélioration des institutions éducatives (surtout enseignement technique et programmes de lutte contre l'abandon scolaire) représentent un investissement social avec potentiellement un très fort retour à long terme. Les décalages sont très nets entre le niveau éducatif des quartiers de Tripoli, comme le montre le tableau ci-dessous (Maha Kayal, *L'eau en société*, 2007, p.31) :

Table 6 : Niveau éducatif dans quelques quartiers de Tripoli :

Niveau d'éducation	Qobbeh	Abou Samra	Vieille ville	Ville "moderne"
Analphabète	23 %	20 %	8 %	0 %
Savoir lire et écrire	3 %	14 %	16 %	8 %
Éducation primaire	29 %	26 %	34 %	8 %
Éducation secondaire	33 %	23 %	33 %	42 %
École professionnelle	2 %	5 %	6 %	9 %
Éducation supérieure	10 %	12 %	3 %	33 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

2- L'éducation, ses manques, son impuissance relative, son rôle limité

Tripoli, centre éducatif ?

La Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a compte 205 écoles, de la maternelle à l'école secondaire, de l'école générale à l'école technique, et en incluant les secteurs public et privé (TEDO, NO 28, p. 47), dont 30 maternelles, 106 écoles primaires, 34 écoles secondaires, 20 écoles techniques, et 15 écoles privées gratuites. Parmi ces écoles, 100 sont privées, et 105 publiques.

Table 7 : Nombre d'écoles et d'élèves dans la zone éducative de Tripoli

Tripoli et Mina : chiffres pour 2001-2002, ESFD Social Strategy vol 2, d'après guides du CRDP :

Nombre d'écoles publiques : 95
Nombre d'élèves dans le secteur public : 37 804
Nombre d'écoles privées : 38
Nombre d'élèves dans le secteur privé : 23 873
Nombre d'écoles privées gratuites : 20
Nombre d'élèves dans le secteur privé gratuit : 6 281
Nombre total d'écoles : 153
Nombre total d'élèves : 67 958

(Le nombre d'écoles de cet encadré ne prend pas en compte la municipalité de Beddawi, qui figure dans une autre zone éducative telle que définie par le CRDP ; il ne prend pas en compte non plus les écoles techniques. Enfin, la source date du début des années 2000 ; d'où la différence avec les nombres du TEDO).

Maha Kayal souligne que l'agglomération a perdu son rôle de centre éducatif pour la région pour les niveaux primaire et secondaire. Elle précise que pendant la guerre civile, plusieurs écoles comme celles de certaines congrégations religieuses chrétiennes (Saint-Cœur, etc.) ont quitté le centre de Tripoli pour s'installer en ses périphéries ou dans d'autres zones afin de se rapprocher de leur clientèle, notamment de Koura. On constate que par rapport à d'autres régions comme Beyrouth, la proportion d'écoles privées se révèle assez faible. L'offre éducative a toutefois progressé et s'est multipliée sous l'effet de la progression des taux de scolarisation depuis 30 ans et du niveau d'étude moyen. Comme dans les autres régions libanaises, les pôles urbains secondaires se dotent progressivement de structures éducatives d'un niveau de plus en plus élevé. Par ailleurs, il faut prendre en compte un certain effort de l'Etat pour renforcer l'éducation publique depuis le début des années 1990. Cela se fait à travers des établissements publics qui scolarisent un certain nombre d'enfants auparavant inscrits dans le secteur privé mais dont les familles ne peuvent plus assurer le paiement des écolages.

Tripoli conserve en revanche un rôle universitaire important, avec la présence de l'Université Libanaise dans la région de Qobbé, et l'université al-Manar, le futur campus de l'Université arabe, ainsi que les campus de l'USJ, de Balamand et de CUT proches.

Taux de fréquentation scolaire

Selon l'étude menée par Laythi et al en 2008, le taux d'inscription net dans les écoles élémentaires atteint 92,7 % au Liban ; 68 % pour le niveau complémentaire, et 41,4 % pour le niveau secondaire (pour les deux sexes confondus).

Il existe une forte corrélation entre pauvreté et taux de fréquentation scolaire, les pauvres présentant les taux les plus faibles, et cette différence s'accroissant avec le passage aux étapes complémentaire et secondaire. Le *Mouhafaza* du Nord présente le taux le plus bas d'enrôlement scolaire pour l'éducation complémentaire (57 %, contre 66 % dans le Sud et 68 % en général au Liban). Les enfants pauvres du *Mouhafaza* du Nord sont aussi les plus

désavantagés, puisque un tiers seulement des enfants pauvres de 12 à 14 ans sont inscrits à l'école complémentaire. La situation est la pire dans le Akkar.

En ce qui concerne la ville de Tripoli, et plus précisément les quartiers des souks et de Tebbané (Maha Kayal, Atif Atiyyé, 2006, d'après un échantillon basé sur 455 questionnaires dans les souks, et 500 à Tebbané), les taux de fréquentation scolaire sont également très bas :

Table 8 : Taux de fréquentation scolaire à Tebbané et dans les souks :

	%	Primaire	Complémentaire	Secondaire
Souks	Garçons	90	41	15
	Filles	89	54	19
Tebbané	Garçons	95	32	4
	Filles	92	52	14

Le taux d'abandon scolaire est déjà très fort entre le primaire et le complémentaire, surtout pour les garçons puisqu'à Tebbané, seuls 32 % d'entre eux fréquentent une école complémentaire, soit plus de deux fois moins que la moyenne nationale selon cette étude.

L'étude pour le schéma directeur de Tripoli (2003) montre qu'un grand pourcentage de jeunes ayant quitté l'école et d'illettrés vivent dans les quartiers les plus pauvres de la ville, particulièrement autour du cœur historique et en son sein. Ces taux atteignent des seuils alarmants dans les quartiers de Tell et al-Bassatine (ville moyenne) où 49 % et 53 % respectivement des jeunes en âge scolaire ont arrêté leurs études, et 27 % et 30 % des individus ne sont jamais allés à l'école. De la même façon, le pourcentage d'enfants qui ont moins de 6 ans et qui ne sont pas scolarisés est plus du double de ceux qui vont à l'école pour une classe d'âge dans presque tous les quartiers.

Encart 1 : Taux d'abandon scolaire dans quelques écoles de Al-Fayhâ'a

Entretiens menés sur le terrain : estimation du taux d'abandon scolaire annuel par les interviewés (généralement le directeur de l'école) :

- Ecole primaire privée gratuite Dawhat al-Adab, Qobbé : 5 % d'abandon scolaire.
- Ecole complémentaire publique de Wadi al-Nahlé, Beddawi : 10 % d'abandon au niveau élémentaire, 3 % au niveau complémentaire.
- Ecole primaire publique al-'Ulum al-Jédidé, Tebbané : 2 % d'abandon scolaire
- Ecole technique privée al-Chamal, Zahriyyé : 30 % d'abandon scolaire (mais l'école prépare jusqu'à la licence technique et accueille donc des élèves plus âgés)
- Centre technique privé Al-Fayhâ'a, Abou Samra : nombreux abandons en comptabilité et administration car frais de scolarité élevés dans ces spécialités.
- Ecole élémentaire maronite, al-Tell : peu d'abandon scolaire.
- Ecole primaire publique pour filles Luckman, Tebbané : 30 % d'abandon scolaire ces dernières années (surtout 2008), principalement pour des raisons sécuritaires et non pour travailler.
- Centre technique privé de Mar Elias, al-Mina : pas d'abandon scolaire.
- Centre technique public, Abou Samra : environ 5 % des élèves doivent arrêter pour travailler. Certaines élèves arrêtent au niveau du lycée technique pour se marier.
- Centre technique public, Qobbé : taux d'abandon scolaire : 2 % TS, 5 % BT, 3 % BP.
- Ecole primaire mixte Beddawi, rue al-Jabal : 3 % d'abandon scolaire en 5^e élémentaire.

Face à cette situation, les centres de formation pré-professionnelle et les centres techniques publics, susceptibles à la fois de freiner les processus de déscolarisation et de réintégrer dans le circuit scolaire les jeunes qui ont quitté l'école, semblent insuffisamment présents dans la zone.

Difficultés structurelles des écoles

Les classes populaires fréquentent les écoles publiques, qui souffrent de nombreux problèmes tant au niveau logistique qu'au niveau du corps enseignant ou de la pédagogie.

- bien souvent les bâtiments scolaires sont loués et non possédés par le Ministère de l'Éducation, situés dans des immeubles d'habitation non conçus pour l'enseignement. Les bâtiments auraient parfois besoin d'importants travaux de rénovation (ce qui n'est pas toujours possible puisqu'il faut l'accord du propriétaire).
- Beaucoup d'enseignants sont contractuels et non titulaires de leur poste. Moins bien formés, ils ne bénéficient pas de formations approfondies à leur métier et maîtrisent moins bien les méthodes nouvelles de pédagogie.
- Les écoles publiques manquent fréquemment des équipements nécessaires aux méthodes nouvelles (TICE notamment).
- Les étapes scolaires ne sont pas suffisamment articulées les unes aux autres. Le nombre de maternelles publiques est notoirement inférieur à celui des écoles élémentaires publiques (Kayal, Atiyyé, 2006).

Les écoles publiques ont été décrites comme surpeuplées dans les quartiers défavorisés comme Tebbané. Toutefois, le livret consacré au *Caza* de Tripoli de l'étude du PNUD et du MAS en 2001¹⁰ mentionne un nombre moyen de 14 élèves seulement par classe dans les écoles officielles du *Caza* : on peut donc supposer que les écoles sont mal réparties au niveau du *Caza*, et que certaines sont surpeuplées alors que d'autres sont dotées d'enseignants en surnombre.

Les étapes de la déscolarisation

Pour certains directeurs d'écoles (entretiens, juillet 2009), il conviendrait de revoir le système d'examens qui conditionnent le passage à la classe supérieure à partir de la 4^e élémentaire. L'apparition des examens pour passer dans la classe supérieure, en classe de 4^e élémentaire, suivie de l'introduction de l'enseignement des sciences en langue étrangère, entraîne une première vague d'abandon scolaire. Dans beaucoup de familles pauvres, on retire l'enfant de l'école en cas d'échec, plutôt que de le faire doubler. La classe de 7^e élémentaire, avec l'introduction de nouvelles matières, représente une autre étape « à risque » à ce niveau.

En conséquence, il semblerait nécessaire de mettre en place des programmes publics de soutien scolaire concentrés sur ces classes sensibles. A la municipalité de Tripoli, un projet pilote a été mis en place avec YMCA et l'Organisation des Villes Arabes pour un programme de soutien scolaire estival ; il se limite pour l'instant à une école.

La plupart des programmes de soutien scolaire ont lieu sous l'égide des associations privées (fondations, etc.) présentes sur le terrain.

Ma'koum, association fondée en 2005 et dirigée par Ghina Allouche (épouse de Mustapha Allouche, ancien député de Tripoli, membre du courant du Futur) propose un programme de soutien scolaire aux jeunes de Tebbané entre 8 et 13 ans après l'école (entretien, juillet 2009). Azm wa Saadé (fondation du président Nagib Mikati) fait de même à l'échelle de tout Tripoli : environ 600 élèves bénéficient d'un soutien scolaire dans les quartiers de Abou Samra, Qobbé, Mina, Bab al Raml, Mankoubin. Elle reçoit les enfants à raison de deux heures par semaine après l'école à partir de la 4^e élémentaire, première classe « à redoublement », et on l'a vu à haut risque pour les enfants (entretien, juillet 2009). La fondation Safadi (fondée officiellement en 2001) œuvre aussi sur ce terrain depuis sa création.

Le Mouvement Social, organisation qui n'est affiliée à aucun mouvement politique, a organisé des campagnes de lutte contre l'analphabétisme, et a aussi mis en place un programme de soutien scolaire. Ayant constaté que le taux de décrochage scolaire est le plus fort en 4^e et 8^e élémentaire au Liban, l'association travaille avec des enfants de ces classes pour un soutien scolaire, à raison de deux heures par semaine. Deux écoles pilotes ont été choisies pour ce projet à Tripoli, avec apparemment des résultats positifs.

Ces initiatives locales ne sauraient cependant remplacer un projet global de l'État en matière d'éducation publique.

¹⁰ PNUD, MAS, *al-Khasâ'is al-Sukkâniyya wa al-Wâqa'a al-Iqtisâdi wa al-Ijtimâ'i, Aqdiyya Lubnân : Trablous*, 2001.

3- Le travail des enfants, plaie endémique à traiter en priorité

Le gouvernement libanais a signé le 26 janvier 1990 la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée Générale des Nations Unies (résolution 44/25). Or, ces droits sont loin d'être toujours respectés, à commencer par le droit à l'éducation.

Le pourcentage d'enfants ou jeunes de moins de 18 ans qui travaillent atteint au Liban 13 %, 20,7 % chez les garçons et 4,9 % chez les filles (Laythi et al, 2008).

Selon une étude de l'ESFD, en 2004, 76 000 enfants travailleraient au Liban (d'après un rapport de l'UNICEF intitulé *The State of the Children in Lebanon for the Year 2000*, conduit en collaboration avec l'ACS). Un enfant est ici considéré comme travailleur selon ces classifications : enfant entre 5 et 11 ans qui a fait au moins une heure d'activité économique ou au moins 28 heures de travail domestique pendant la semaine précédant le sondage ; enfant entre 12 et 14 ans qui a eu au moins 14 heures d'activité économique ou au moins 42 heures d'activité économique et de travail domestique combinés dans la semaine précédant le sondage (critère non précisé entre 15 et 18 ans). Les résultats ont montré que 0,2 % des enfants entre 5 et 9 ans, 4,4 % des enfants entre 10 et 14 ans, et 27 % des enfants entre 15 et 18 ans ont arrêté leur éducation. Le pourcentage d'enfants qui travaillent était le plus élevé dans le Nord (3,3 %), suivi par la Bekaa (1,7 %), puis Beyrouth (1,3 %), le Mont-Liban (1,3 %) et le Sud (1 %). Le pourcentage d'enfants travaillant dans le groupe d'âge 15-18 ans était le plus fort dans le Nord (14,9 %), suivi du Sud (12,9 %), de la Bekaa (10,4 %), du Mont Liban (9,2 %) et de Beyrouth (7,3 %).

Al-Fayhâ'a abrite le tiers des enfants travailleurs au Liban, phénomène à mettre en relation avec les très bas revenus d'une frange importante de la population de l'agglomération (Harmandayan, 2004).

Le taux d'enfants d'âge scolaire ayant quitté l'école atteint des records préoccupants dans certains quartiers de Tripoli : 53 % à Bassatine, 49 % à Tell, 38 % à Tebbané (*Tripoli Master Plan*, 2003). Certains de ces enfants quittent l'école d'eux-mêmes par désintérêt, d'autres pour se marier (chez les filles) et d'autres pour travailler afin d'aider matériellement leur famille.

Ce phénomène alarmant, dont le président de la municipalité affirme qu'il est l'une des questions prioritaires de Tripoli, est dû à plusieurs raisons : la mauvaise qualité de l'enseignement et des conditions scolaires, l'échec scolaire, un environnement familial peu propice aux études sur le plan matériel, peu d'encouragement de la part de parents souvent peu ou pas éduqués, et parfois la nécessité de travailler pour subvenir aux besoins de la famille.

L'étude *Amala al Atfal* montre que la plupart des enfants travailleurs interrogés à Tebbané étaient issus d'une nombreuse fratrie, et que le chef de ménage gagnait moins de 500 000 LL par mois. La forte fécondité des ménages des quartiers pauvres de Al-Fayhâ'a (le nombre moyen d'enfants par ménage est de 4 dans les souks de Tripoli, 5 à Tebbané – Kayal Attiyé, 2006), corrélée à de très faibles revenus, conduit fréquemment les parents à considérer leurs enfants comme des sources de revenus potentiels.

Dans les familles pauvres, l'enfant est perçu non comme une bouche supplémentaire à nourrir, mais comme un don de Dieu, une aide économique éventuelle et un soutien dans la

vieillesse. Cette conception de la famille est à relier à l'absence de filets de protection sociale pour une vaste majorité des habitants de ces quartiers. Dans une situation où le chef de famille ne peut envisager de bénéficier ni d'une couverture médicale, ni d'une retraite, avoir une nombreuse progéniture représente une assurance face à l'avenir (Kayal, 2009).

Les enfants travailleurs commencent tôt à gagner leur vie : dans l'échantillon (certes limité et illustratif, plus que représentatif) de 25 enfants de l'étude *Amala al-Awlad*, plus d'un tiers des enfants avait commencé à travailler entre 7 et 9 ans, et plus de la moitié entre 10 et 12 ans. 36,8 % travaillaient de 8 à 10 heures par jour, et 63,2 % de 11 à 13 heures par jour. Plus de 50 % remettaient leur salaire à leurs parents et ne gardaient rien.

Les enfants qui travaillent le font dans le souk aux légumes (Tebbané), dans la mécanique de voiture, ou encore le tri des déchets pour récupérer les cartons, le plastique (étude 2008, PNUD, non publiée).

Les enfants travailleurs développent des maladies professionnelles comme les allergies et l'asthme pour ceux qui travaillent dans des garages, ou les maux de dos pour les apprentis menuisiers. Il s'agit donc non seulement d'une question de formation, d'éducation et de civisme, mais également d'une question de santé publique. Une étude est en cours, menée par l'AUB et la fondation René Moawad, pour établir les conséquences sur la santé des enfants d'une exposition aux solvants dans le cadre de leur travail

Un réseau d'observation sur le travail des enfants est en voie de mise en œuvre à la municipalité de Tripoli qui regrouperait les différentes associations présentes sur le terrain. Face à cette situation, les centres de formation pré-professionnelle et les centres techniques publics sont en nombre insuffisant dans la zone.

Quelques cas d'établissements scolaires

A Beddawi, on comptait 8 écoles publiques en 2005, ainsi que 6 écoles privées (étude sur Beddawi, 2005). Les écoles ont dû faire face à la croissance démographique récente de la ville. Certains parents se plaignent par ailleurs du faible niveau des écoles privées dans la municipalité, et envoient leurs enfants dans les écoles privées de Tripoli ou même dans les écoles publiques de Beddawi, jugées meilleures que les écoles privées de la municipalité. Le taux d'abandon scolaire atteint 15 % pour les deux premières étapes de la scolarité, puis 25 % au niveau du secondaire. Il existe une école secondaire à Beddawi, mais elle ne peut absorber toute la population concernée, dont une partie se dirige vers Tripoli. Il convient de noter que ces chiffres ne correspondent pas avec ceux de l'étude sur Tebbané et les souks menée par Kayal et Atiyyé en 2006, mais coïncident davantage avec ceux que donnent les directeurs d'écoles interrogés dans les trois municipalités. Les taux d'abandon scolaire varieraient donc fortement d'un quartier à l'autre.

De façon générale, les responsables scolaires interrogés ont tous été d'accord pour souligner l'absence d'investissement des familles dans le travail scolaire de leurs enfants, et même l'indifférence de nombreux parents des couches les plus pauvres.

Ils tombent également d'accord sur le fait que les filles réussissent mieux que les garçons, car « on les empêche de passer leur temps libre dans la rue ». Mieux « tenues », les filles

sont aussi jugées plus faciles à éduquer, à tel point qu'une majorité d'interviewés de la vieille ville et de Tebbané déclarait en 2006 préférer avoir une fille qu'un garçon (Kayal, Atiyyé).

Ainsi se fait jour un manque d'encadrement des jeunes, et surtout des garçons : par la famille, par des clubs ou structures d'activité à l'échelle du quartier (*hay*), ou même par des associations de scoutisme ou de sport. L'anomie qui en résulte pour ces jeunes et les risques dont elle est porteuse sont soulignés par la plupart des acteurs interrogés.

De façon générale, l'école reflète et cristallise l'ensemble des problèmes sociaux de la zone, comme en témoigne le cas de l'école primaire publique pour filles Luckman à Tebbané, seule école publique du quartier réservée aux filles. En mauvais état, l'école aurait besoin d'être rénovée. Elle souffre d'un manque d'équipements criant, comme un manque de bancs et même de tableau dans certaines salles. L'établissement compte 160 élèves et 10 enseignants. Selon la directrice Wadad Masri, la plupart des pères de ces élèves appartiennent aux couches les plus défavorisées du quartier et travaillent dans le souk aux légumes, comme employés pour la compagnie de ramassage des déchets Lavajet, ou encore comme vendeurs de café ambulants. La directrice estime leur revenu moyen à 450 000 LL par mois (300 \$). Comme en beaucoup d'endroits de Tebbané, leur domicile est souvent sombre et humide et l'eau potable fréquemment polluée, ce qui provoque des diarrhées chez les enfants. Les mères qui viennent inscrire leur fille à l'école ont, pour la plupart, arrêté leurs études au niveau du primaire et certaines sont illettrées. 40 % d'entre elles travaillent, comme couturières, vendeuses dans le souk aux légumes, coiffeuses, mais ne peuvent accéder à des métiers plus lucratifs faute de qualification et d'un cercle économique vertueux produisant un surplus de richesse. Près d'un tiers des élèves viennent à l'école avec des vêtements sales ou très usés, et ceux qui ne peuvent payer l'uniforme scolaire s'en passent. Certaines viennent même sans nourriture pour le déjeuner, au point que c'est l'administration de l'école qui se charge de leur acheter une collation. Depuis deux ans, l'Arabie Saoudite a financé l'acquisition de livres scolaires pour les écoles publiques, si bien que le problème ne s'est pas posé à ce niveau. En revanche, comme dans les autres écoles de quartiers défavorisés, Mme Masri déplore le manque de suivi des parents de l'éducation de leurs enfants, l'éducation scolaire mais aussi éducation au sein du foyer. Elle pense qu'une assistance sociale devrait intervenir dans chaque école. Sur le plan du bâtiment et des équipements, elle a fait appel au CDR pour obtenir de l'aide, sans résultat depuis deux ans. Elle envisage donc de demander de l'aide au courant du Futur, qui a déjà rénové quelques écoles à Tripoli.

L'entretien avec le directeur de l'école primaire mixte al-'Ulum al-Jedidé, à Tebbané, dessine le même profil socioéconomique pour le quartier.

Celui-ci est finalement bien connu grâce à plusieurs études sur ce quartier, sans doute le plus défavorisé de l'agglomération avec certaines zones de Beddawi et Hay al-Tannak, poche de pauvreté à al-Mina. La convergence des études menées tend à souligner le besoin d'une intervention globale, coordonnée et soutenue en matière d'éducation et de jeunesse.

4- Tuer le temps à Al-Fayhâ'a. Que faire d'autre pour une jeunesse en perte de repères ?

Le sentiment d'enfermement dans les quartiers pauvres est lié à une mobilité faible, voire nulle.

Pour les jeunes, les quartiers pauvres manquent cruellement de terrains de jeu, d'espaces verts susceptibles d'apaiser les tensions¹¹ et de clubs de sport et de loisirs. L'encadrement des jeunes après l'école se réduit à l'action de soutien scolaire menée par certaines associations (notamment à Tebbané). A Bal Daqour (Bab Tebbané) toutefois, on note la présence d'un terrain de sport (Mal'ab al-Jihad) mais il n'est accessible qu'en été et a besoin d'être réaménagé.

Le besoin en terrains de sport, en associations de jeunesse, en scouts, est fréquemment souligné dans les études relatives à Tebbané, par les interviewés eux-mêmes et les chercheurs. Le taux de chômage des jeunes est si élevé que ceux-ci disposent d'un temps libre très grand à occuper. Le besoin d'animateurs sociaux et plus largement de la définition d'une politique dans le domaine en est d'autant plus important.

Quelques initiatives pour combattre le problème d'absence d'encadrement des jeunes en dehors de la problématique scolaire ou professionnelle sont à noter, mais ils restent rares. La municipalité de Tripoli a toutefois initié plusieurs projets actuellement en cours de réalisation, notamment avec la ville de Milan dans le quartier de Tebbané.

La télévision et les cafés internet restent les sources de divertissement principales.

Cas de basculement dans la déviance : violence, toxicomanie, délinquance

Plusieurs parmi les directeurs d'écoles interrogés sur le terrain dans des quartiers défavorisés ont fait part de problèmes de violence domestique et/ou scolaire. Les femmes et les enfants sont les principales victimes de la violence domestique.

Au sujet de la violence à l'école, un responsable de l'école Dawhat al-Adab de Qobbé, à Tripoli, école « privée gratuite » fondée en 1962, a accepté de fournir un témoignage. La plupart des élèves de cette école viennent du quartier très défavorisé de Dahr el-Mohr¹² à Qobbé. Leur père n'a généralement pas achevé le cycle d'études primaires et travaille comme vendeur au souk aux légumes, chauffeur de taxi, menuisier, ou encore forgeron ; la plupart gagnerait aux alentours de 300 000 LL par mois (200 \$). Si certains élèves ne posent pas de problèmes à l'administration de l'école, d'autres en revanche arrivent « munis de couteaux » dans l'établissement. Le directeur se rappelle en particulier une querelle entre deux élèves de 12 ans qui a dégénéré en bataille collective au couteau, arrêtée de justesse par les adultes. Le directeur conclut que certains enfants auraient besoin d'un séjour en centre spécialisé pour que soient pris en charge leurs problèmes. Au centre technique public d'Abou Samra, un responsable de l'administration évoque aussi le cas d'un enseignant

¹¹ A ce sujet voir infra, partie consacrée à l'environnement.

¹² Il s'agit du quartier dans lequel la fondation Safadi a développé plusieurs projets, en particulier l'Académie de Femmes (voir infra, partie V).

menacé de mort par un élève qu'il avait plusieurs fois mis à la porte du cours. Toutes les écoles visitées n'ont pas fait part de tels problèmes, mais plusieurs directeurs ont signalé des cas de perturbations familiales (violence à la maison, divorces) qui se répercutent négativement sur les enfants.

Hors de l'école, dans le cas du quartier de Nouri, dans la vieille ville, la violence se manifeste selon le rapport du CDR 2006 par l'existence de deux bandes rivales qui causent la peur le soir. Les vols, notamment de pierres volées aux monuments historiques, seraient fréquents.

A l'adolescence, nombreux sont les jeunes garçons qui adoptent des conduites à risque : consommation de drogues, ou de solvants, scarification, consommation excessive de tabac et d'alcool...sous l'influence du milieu, par désœuvrement et par absence de perspectives claires. Les problèmes de drogue seraient particulièrement prégnants à Wadi al-Nahlé (CDR, 2006). Ce quartier connaît aussi des problèmes de violence (résidus de milices depuis la guerre civile).

Plus généralement, le nombre de mineurs délinquants pour l'année 2004 dans la ville de Tripoli atteint 929, parmi lesquels 898 hommes et 31 femmes¹³.

Les associations sur le terrain

L'association FPAO (Fondation du père Afif Osseyran) créée en 1960 pour venir en aide aux jeunes en difficulté, s'attache à réinsérer les mineurs détenus à Roumieh à travers le programme « mineurs en conflit avec la loi » (MCL). Celui-ci a initialement été mis en place à Roumieh en 1993 par l'association Terre des Hommes. Depuis 1994, un pavillon spécial dans la prison de Roumieh accueille les mineurs détenus de tout le pays ; il comptait en 2000 281 mineurs pour une capacité de 150 places (statistiques des FSI pour 2000). En 2004, la FPAO a pris en charge le projet qui est financé par l'Union Européenne depuis 2005.

Parmi les mineurs pris en charge par l'association en 2004, on recensait 66 % de Libanais, 24 % de Syriens, et 10 % de Palestiniens. Les accusations pour lesquelles ils étaient détenus étaient les suivantes : vol (69 % des cas), usage de drogue (10 %), atteinte aux personnes (7 %), tentative de meurtre (7 %), conflit (7 %) (d'après une brochure de l'association).

Les mineurs concernés avaient un niveau primaire dans 50 % des cas, complémentaire dans 26,2 % des cas, technique dans 8,3 % des cas, secondaire dans 7,2 % des cas ; ils étaient totalement analphabètes dans 8,3 % des cas (statistiques fournies par FPAO, octobre 2009).

Sur 407 cas traités en tout par l'association en 2004, 123 venaient du Liban Nord, 116 de Beyrouth, 74 de la Bekaa, 49 du Liban Sud, et 45 du Mont-Liban. En 2008, 129 jeunes venaient du Nord, contre 130 de Beyrouth, 52 du Sud, 71 de la Bekaa et 39 du Mont-Liban. 30,2 % des cas traités viennent donc du Nord en 2004, 25,6 % en 2008 (statistiques de l'association). Les disparités sont fortes à l'intérieur du *Mouhafaza* et les populations pauvres de Tripoli contribuent fortement au taux régional élevé de mineurs en conflit avec la loi dans le *Mouhafaza* du Nord. La responsable du projet confirme que le phénomène d'infractions à la loi est surtout urbain, et lié à la pauvreté : les quartiers les plus touchés sont Tebbané, Jabal Mohsen et Qobbé (entretien, octobre 2009).

¹³ Rola abu Bakr, *Dirâsat al-Wâqa'a al-Iqtisâdi al-Ijtimâ'i li Mudun Trâblus, al-Mîna, Beddâwi*, sous la direction de Samira Baghdadi, 2005.

Le centre de Tripoli a ouvert en 2006 ; à l'instar des trois autres centres d'accueil de la FPAO, il prend en charge les jeunes qui sortent de prison pour travailler à leur réinsertion en société grâce à une équipe spécialisée (éducateur, professeur de sport, orthopédagogue, psychologue, assistante sociale et psychiatre en fonction du besoin). Sur 58 dossiers traités à Tripoli entre fin 2006 et août 2009, 26 dossiers ont été clôturés du fait d'une insertion réussie, soit près de 45 % des cas (statistiques fournies par FPAO, octobre 2009).

La prise en charge peut durer jusqu'à deux ans. Elle comprend le suivi par une assistance sociale qui favorise l'insertion professionnelle, si possible dans une petite entreprise proche de la famille du mineur. Car généralement, le mineur en question n'accepte pas de suivre une formation et veut d'emblée gagner sa vie. Pourtant, pour 50 % d'entre eux, les mineurs ont arrêté leurs études pendant le cycle primaire, et leurs mères sont souvent illetrées. 26 % ont arrêté au niveau du complémentaire (entretien, octobre 2009).

Selon la Fondation Père Afif Osseyran, près de 50 % des jeunes accueillis dans son centre de Tripoli seraient toxicomanes. La ville se caractérise par la consommation de nombreux types de drogues (solvants, colle, tranquillisants, analgésiques, pilules diverses, haschisch, cocaïne, héroïne).

Les mineurs suivis ont été arrêtés pour vol dans 60 % des cas ; dans la moitié de ces cas, le vol était commis sous l'effet d'une drogue. De nombreux jeunes toxicomanes pris en charge par l'association parviennent malgré tout à être réinsérés. Des cas de prostitution masculine sont également observés.

La FPAO tente de réintégrer les jeunes qu'elle suit dans une entreprise de type familiale, quand celle-ci existe, et ce faisant de renouer les liens souvent distendus avec les familles.

En dehors de ce cas de figure, elle a établi des partenariats avec certaines entreprises de Tripoli et des environs. (FPAO, octobre 2009).

Sur le plan de la sensibilisation, l'association concentre ses activités sur le groupe-cible des jeunes du Liban Nord, particulièrement touchés par le phénomène de la délinquance, en intervenant dans les écoles.

Au total, la FPAO souligne la corrélation entre le phénomène des mineurs en conflit avec la loi et la pauvreté, et mentionne le faible taux de crimes violents (7 à 8 %) commis par ces jeunes.

Elle fait part d'un manque d'associations qualifiées dans le domaine de l'orientation professionnelle et les besoins de formations spécifiques des anciens détenus ; ainsi que d'un besoin de soutien de la MCL pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Un projet du Mouvement Social aide également les jeunes incarcérés à Roumieh, à la fois dans la prison et hors de celle-ci, afin de les aider à construire un projet de vie. Elle leur propose entre autres des activités sociales et artistiques à leur sortie. Tout un programme a été mis en place avec le juge des enfants. Alors que l'association FPAO s'occupe essentiellement du suivi psychologique du mineur, le Mouvement Social privilégie pour sa part les formations, dont le panel est assez varié (entretien, Mouvement Social, juillet 2009). Il existe enfin, dans le même domaine, une Union pour la Protection des Enfants en conflit avec la Loi, organisme public dépendant du ministère de la Justice.

L'association Restart est quant à elle une association indépendante de professionnels de la santé créée en 1992 et travaillant à la réhabilitation des victimes de torture et à la prévention de la torture. Elle gère deux centres, l'un à Beyrouth et l'autre à Tripoli, qui

traitent 350 victimes au moins par an et prennent en charge 650 bénéficiaires secondaires. Les lieux principaux d'intervention sont les centres pénitentiaires de Roumieh, et, pour la zone d'Al-Fayhâ'a, le centre pénitentiaire de Tripoli implanté à Qobbé. Selon la présidente de l'association Suzanne Jabbour, le travail de terrain montre qu'un grand nombre de détenus viennent du Nord, plus particulièrement dans la prison de Qobbé : environ 70 % des prisonniers de cette prison viennent de Tebbané et « Haret el Mina» (entretien, août 2009).

Grandir à Bab Tebbané, Jabal Mohsen ou Wadi Nahlé ; réalités et représentations d'un stigmaté

Les échanges de feu de 2008 n'ont fait qu'approfondir le fossé qui sépare certaines populations des quartiers de Tebbané et Jabal Mohsen. La haine et la peur règnent sur les deux communautés, qui nourrissent l'une sur l'autre des représentations très négatives. La rumeur de complots savamment entretenue par une variété d'acteurs y ayant plus ou moins intérêt et les projections réciproques viennent aggraver des heurts réels aux causes complexes.

Le responsable interrogé au dispensaire Talâ'î al-Nûr (Jabal Mohsen) pense qu'il serait en conséquence nécessaire d'ouvrir un hôpital à Jabal Mohsen, en dépit de la proximité de l'hôpital gouvernement de Tripoli (à Qobbé). Cela est dû au fait des discriminations qu'y subissent selon lui les patients (alaouites) de Jabal Mohsen. Il souligne pour étayer ses propos le fait que le conseil d'administration de l'hôpital ne comporte « aucun membre alaouite ». Sur le plan sécuritaire, il indique que plusieurs blessés auraient été contraints de rester sans être soignés durant les affrontements de 2008 entre Jabal Mohsen et Bab Tebbané, et n'auraient pu être transportés à l'hôpital qu'après intervention de l'armée et de la croix rouge.

Dans les quartiers à majorité alaouite, comme Mahalat al-Koua' (Tebbané al-Faw'a), où presque l'intégralité des 2 500 habitants professent cette confession, la peur et le repli sur soi dominant. Ici, les habitants viennent de villages du Akkar pour 70 % ; on trouve aussi 15 % d'ouvriers syriens qui travaillent dans la construction ou comme marchands de légumes ; certains ont été nationalisés libanais. Conséquence du problème confessionnel créé par la guerre dans les années 1980, les habitants essaient de nouer des liens avec des villages éloignés de confession chrétienne, plus qu'avec leur entourage immédiat. Se considérant comme marginalisés, les habitants de ce quartier veulent s'ouvrir sur les autres tout en craignant qu'une telle démarche ne génère des conflits supplémentaires et finissent par se replier sur eux-mêmes (étude CDR, 2006, Oumeyma al-Gedah).

Ici, comme dans les autres quartiers aux populations pauvres, les plus instruits s'en vont par manque de perspectives.

Le visiteur peut percevoir une image en miroir de ces représentations à Tebbané, où les habitants de Jabal Mohsen sont dépeints comme menaçants, et bien plus favorisés au niveau socioéconomique, jouissant d'avantages que n'ont pas ceux de Tebbané, et inversement si ce sont les habitants de Jabal Mohsen qui sont interrogés.

Les jeunes de Tebbané interrogés ont aussi affirmé que personne, ni dans l'agglomération, ni à Beyrouth ne voulait les employer après avoir pris connaissance de leur origine

géographique, et que leur avenir était « complètement bouché ». Ils passent pour beaucoup d'entre eux leur temps dans la rue, sans emploi.

Les jeunes de Wadi al-Nahlé déclarent aussi se sentir exclus par rapport aux habitants de Beddawi, du fait de leur style de vie plutôt « rural », et de la mauvaise réputation de leur quartier (CDR, 2006). Ce que les jeunes perçoivent (légitimement) comme une exclusion ne semble pas se fonder sur un refus fondamental de contact mais sur ce qui apparaît comme un manque d'affinité de mœurs sur lesquels fonder la relation.

De la résignation à l'adoption d'une « culture de la pauvreté »

Samira Baghdadi, conseillère municipale et experte du développement social à la municipalité de Tripoli, pense que la jeunesse est placée dans une situation d'« aliénation sociale » inacceptable, caractérisée par une culture de la pauvreté et de l'assistanat. La précarité culturelle et sociale, couplée à une mauvaise estime de soi, induit un fatalisme qu'il est impossible de traiter par des mesures superficielles. En même temps, l'école ne joue plus le rôle d'ascenseur social qu'elle pouvait avoir il y a quelques décennies ; bien au contraire, elle renforce et institutionnalise les inégalités de départ (entretien, juillet 2007).

Atif Attiyé (dans Atiyyé, Kayal, 2006) décrit les mécanismes de mise en place et perpétuation de cette culture de la pauvreté. La loi islamique invite aux donations (à travers la *zakat*) ce qui aide à créer un équilibre entre riches et pauvres ; cette pratique musulmane est toujours d'actualité surtout pendant la période du Ramadan. Elle représente un moyen régulier pour soutenir les pauvres. Les politiciens quant à eux « profitent » de la situation : payer pour les pauvres leur permet certes de les aider, mais aussi d'attirer de nouveaux électeurs selon la logique clientéliste particulièrement enracinée dans le système libanais et favorisée par l'absence de filets de protection sociale à l'échelle de la société entière (paiement des écolages en période électorale par exemple). De fait le lien social repose principalement sur des rapports d'obligation, essentiellement fondés matériellement qui, confrontés à une précarité endémique et sans garde fou civique ou moral, se disséminent progressivement à l'ensemble des rapports sociaux.

Cette manière de distribuer de l'argent d'un côté et de le recevoir rapidement de l'autre, qu'elle soit légale ou non, religieuse, politique ou sociale, a un impact négatif sur les bénéficiaires. Elle institue un rapport d'obligation (Briquet, 1997) et une situation de dépendance qui fait devenir une personne « l'obligé de » une autre personne, et ce le plus souvent à son corps défendant. Ainsi, certains fonctionnements politiques et religieux contribuent à enraciner la culture de la pauvreté et de la mésestime de soi, qui passe de père en fils. Parce qu'elle conduit à rendre la personne impuissante face « à son destin », elle contribue à favoriser une certaine démission, les assistés ne faisant pas face à la situation mais se repliant sous le fardeau de la pauvreté.

La culture de la pauvreté est tellement enracinée qu'elle devient selon Atif Attiyé plus dangereuse que la pauvreté elle-même. Elle explique en partie la sous-évaluation systématique de leur salaire, de la part des interviewés de ces quartiers, dans l'espoir d'obtenir des aides. La culture de l'ignorance accompagne fréquemment la culture de la pauvreté, d'après Bernard Louis, cité par Attieh. Dans les régions de Tebbané et des souks,

les jeunes ne s'éduquent plus pour ne pas se sentir exclus, pour garder une appartenance au groupe et ne pas être obligés de sortir de la communauté locale. Les habitants des quartiers pauvres adoptent finalement la culture de la pauvreté comme "mode de vie" (*Tebbané Facts Finding* 2009, chap 3).

IV- L'enseignement technique et la formation professionnelle : état des lieux, besoins et obstacles

La plupart des études s'accordent pour souligner l'importance de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans un environnement où les enfants quittent tôt l'école et ne sont pas incités par leur famille à poursuivre de longues études générales. Or, l'enseignement technique a tendance à être le parent pauvre du système éducatif libanais ; d'après les statistiques du CRDP libanais, on comptait en 2006-2007 23 écoles techniques publiques dans le *Mouhafaza* du Nord (sur les 83 que compte le Liban), qui accueillait 2 600 élèves¹⁴. Parallèlement, on recensait 73 écoles techniques privées dans le Nord (sur un total de 362 au Liban), mais celles-ci apparaissent de dimensions beaucoup plus modestes que les écoles techniques publiques puisqu'elles n'accueillent à elles toutes seules que 1675 élèves.

Nous étudierons ici les centres et écoles¹⁵ figurant dans les *Dalîl al-Madâris al-Mihaniyyé* (Guides des écoles techniques) publiés tous les deux ou trois ans par le CRDP libanais. En tant que tels, il s'agit d'établissements reconnus par le ministère de l'enseignement, qui délivrent soit le CAP, le brevet, le baccalauréat et/ou la licence technique, soit des certificats reconnus par le ministère à l'issue de formations plus courtes. Les données des *Dalîl* analysés (depuis 1995) ont été complétées et approfondies par des entretiens menés à l'été et à l'automne 2009 dans la zone de Al-Fayhâ'a auprès d'une vingtaine de centres techniques. Il faut noter que les centres analysés ici sont reconnus officiellement, mais que le paysage tripolitein des formations professionnelles comprend également quelques structures informelles et non reconnues, qui ne seront pas abordées ici mais qui rendraient sans doute plus complexe ce panorama général.

Dans la Fédération des Municipalités de Al-Fayhâ'a, on recense 3 centres techniques publics et une trentaine de centres techniques privés. Un nouveau centre technique public aurait de surcroît ouvert à la rentrée 2009 à Beddawi et un autre, spécialisé dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, ouvrira à Al-Mina à la rentrée 2010. L'enseignement technique public et privé a connu un fort essor depuis une décennie, tant en nombre d'écoles ou de centres présents qu'en nombre d'élèves accueillis. La concurrence entre

¹⁴http://www.crdp.org/CRDP/Arabic/ar-statistics/STAT_AR/2005_2006/PDF05_06/Tables_06/TablesTechnic_06/TechPublic_06/Page64_06.pdf

¹⁵ Les termes « école technique » et « centre technique » sont employés de manière variable dans les guides, en fonction du nom choisi par l'établissement, et sans que cela corresponde à une différence systématique de statut ou de nature (le terme « école » est plus employé toutefois quand l'établissement prépare au brevet et au baccalauréat professionnel, et « centre » est fréquent quand l'établissement délivre surtout des certificats de sessions, mais ce n'est pas systématique). Le terme « institut » (*ma'had*) semble plutôt réservé aux établissements qui préparent l'étape LT, mais là encore on trouve quelques contre-exemples.

centres s'en est trouvée avivée, dans un paysage général où le niveau semble varier fortement d'un établissement à l'autre, de même que le type et la quantité d'équipements disponibles. Les centres directement ouverts par un homme politique paraissent moins nombreux que les dispensaires, au profit de centres privés dont certains sont parfois qualifiés de « commerciaux », gérés comme des entreprises classiques à but lucratif.

Parmi les centres techniques publics, celui de Qobbé est le plus ancien de la ville, et il a longtemps été le seul centre technique public de l'agglomération. Ouvert en 1946, il compte 3 562 élèves en 2008-09, essentiellement aux niveaux BT (préparation au baccalauréat technique) et TS (trois premières années supérieures techniques) qu'il recrute sur examen pour certaines spécialités, sur dossier pour d'autres. La majorité des élèves étudient l'infirmerie, la comptabilité ou l'éducation pour les jeunes enfants¹⁶.

1- Le centre technique public de Qobbé et son évolution

(à partir des *Dalîl al-Madâris al-Mihaniyyé* du CRDP) :

- 1995-1996 :
502 élèves
136 enseignants, 7 spécialités¹⁷

- 1997-1998 :
1121 élèves
214 enseignants
11 spécialités

- 2000-2001 :
1741 élèves
308 enseignants
17 spécialités

- 2002-2003 :
2835 élèves
526 enseignants
25 spécialités

- année 2004-2005 : séparation en une école et un centre technique

- école technique : la grande majorité des élèves sont dans le secondaire technique et préparent le BT ; seules les spécialités « menuiserie », « aide-comptable »,

¹⁶ Les spécialités proposées par le centre sont : pour le brevet technique : aide comptable, menuisier, réparateur de télévision, électricien, climatisation et chauffage ; pour le baccalauréat technique : comptabilité, secrétariat général, aide soignant, soins infirmiers, éducation pour jeunes enfants, publicité, électronique, architecture d'intérieur ; au niveau supérieur : infirmerie, analyse de laboratoire, radiologie, dentisterie, comptabilité, administration, organisation des réseaux.

¹⁷ Pour une description détaillée des spécialités pour chacune de ces années, voir en annexe.

« électricien de bâtiment », et « réparateur de télévision » préparent au BP et non au BT.

1326 élèves

78 enseignants

19 spécialités

- centre technique : le centre technique prépare uniquement à l'étape LT (trois ans après le baccalauréat technique, puis l'année de licence proprement dite)

1575 élèves

417 enseignants

15 spécialités

- 2900 élèves en 2005

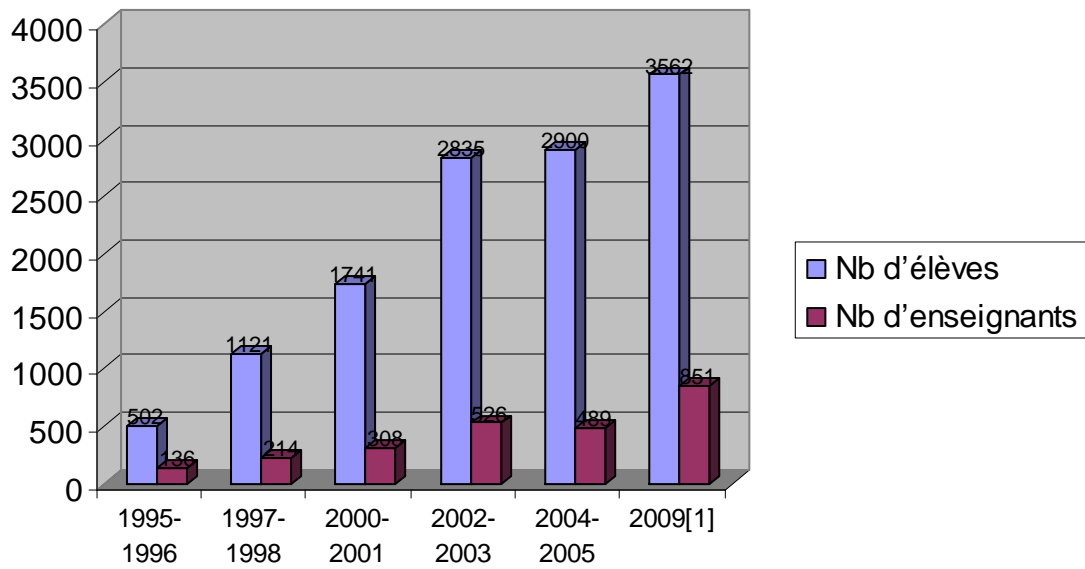
Si on soustrait les redondances entre les deux centres, on recense 28 spécialités en 2004-05 dans les deux établissements de Qobbé.

Tableau : l'évolution du centre technique de Qobbé depuis 1995

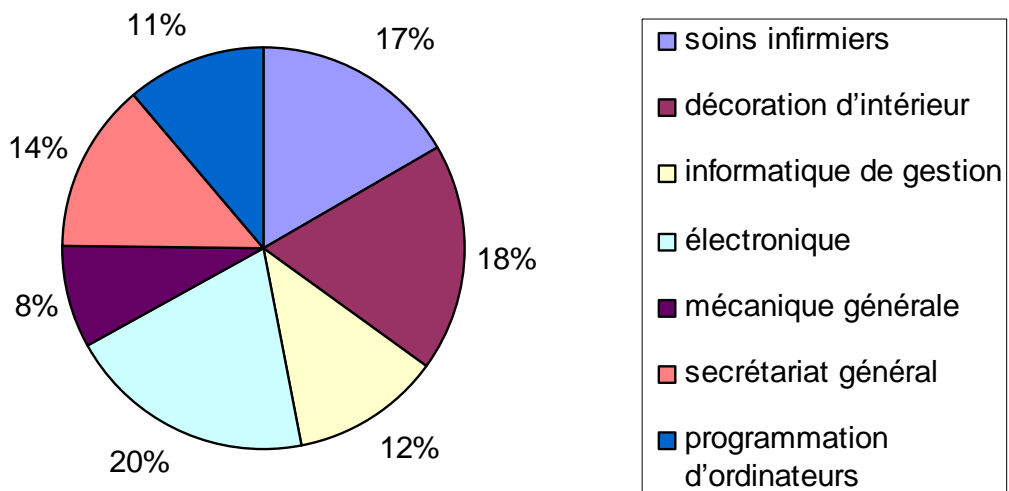
	1995-1996	1997-1998	2000-2001	2002-2003	2004-2005	2009¹⁸
Nb d'élèves	502	1121	1741	2835	2900	3562
Nb d'enseignants	136	214	308	526	489	851
Nb de spécialités	7	11	17	25	28	« 2 nouvelles : électricité ; chauffage et climatisation »

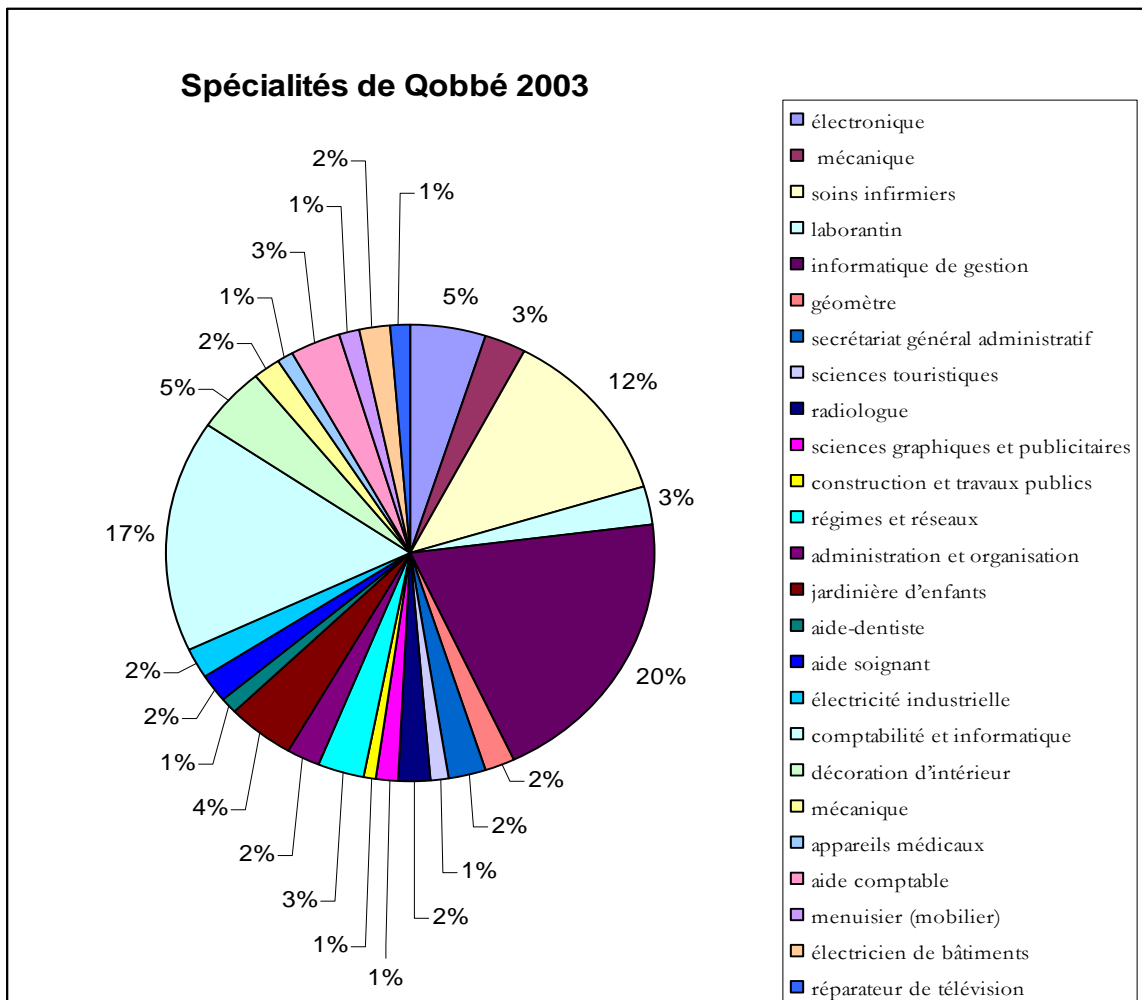
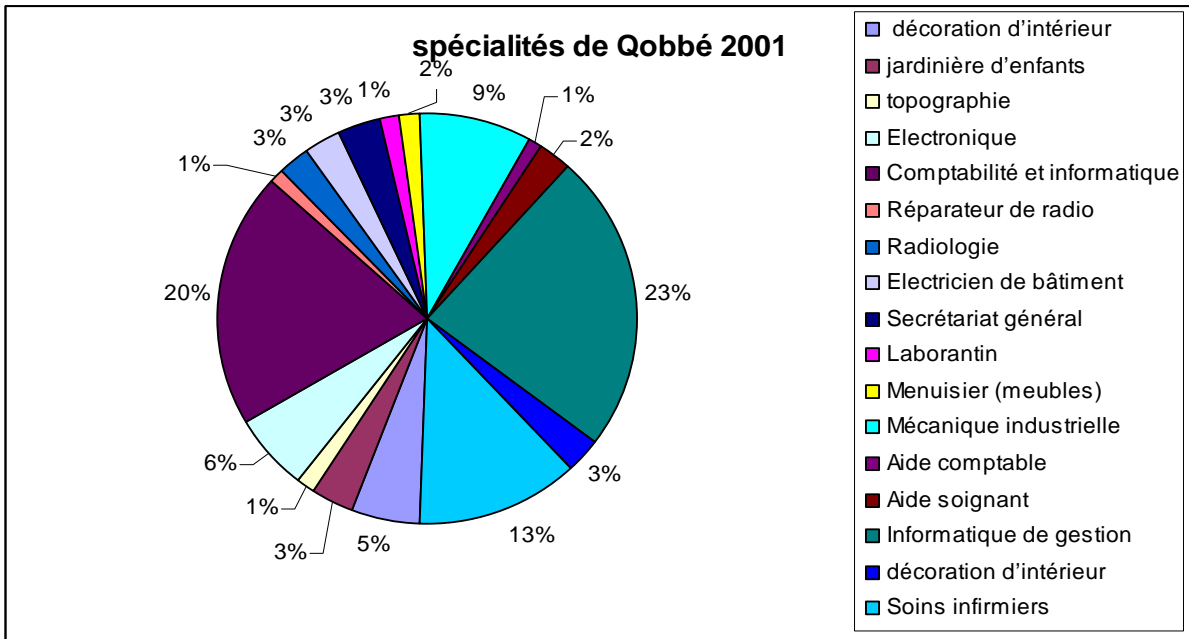
¹⁸ L'année 2009 : à partir d'un entretien sur place ; pour les autres années, résultats tirés des *Guides des écoles techniques* du CRDP

évolution du nombre d'élèves et d'enseignants au centre technique de Qobbé

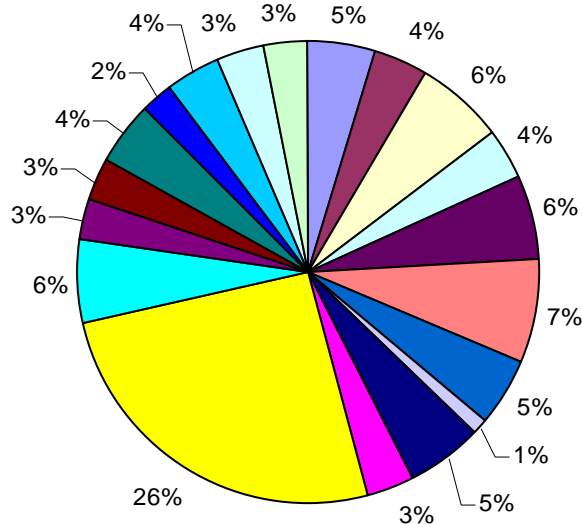


Spécialités de Qobbé 1995-1996



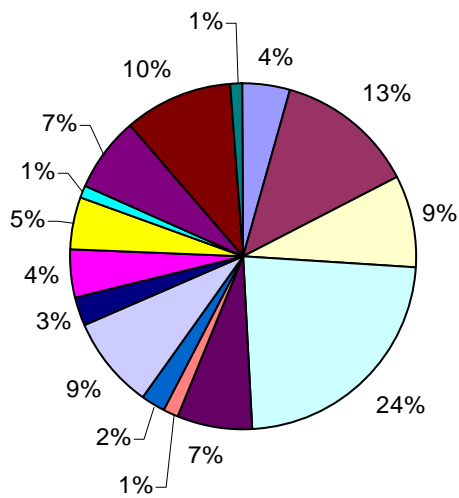


Spécialités de Qobbé 2005 (école)



- électronique
- mécanique
- soins infirmiers
- géomètre
- BTP
- Jardinière d'enfants
- Secrétariat général
- Aide dentiste
- Aide-soignant
- Electricité industrielle
- Comptabilité et informatique
- Décoration d'intérieur
- Mécanique
- Appareils médicaux
- Aide-comptable
- Menuisier (mobilier)
- Electricien de bâtiment
- Réparateur de télévisions
- Arts de la publicité

Spécialités de Qobbé 2005 (centre technique)



- électronique
- soins infirmiers
- laborantin
- informatique de gestion
- audit et comptabilité
- chauffage et climatisation
- tourisme
- jardinière en maternelle et primaire
- sciences labs dentaires
- ingénierie de l'intérieur
- radiologie
- sciences de la publicité et graphiques
- régimes et réseaux
- administration et organisation
- BTP + géomètre

Dans le centre de Qobbé, 5 % des élèves sont en BP, 18 % en BT, 70 % en TS (technique supérieur, trois années après le baccalauréat), 7 % en LT (année de licence).

15 % viennent du quartier, le reste est issu de toute l'agglomération et des villages environnants. On compte 851 enseignants, dont 48 seulement titulaires. 50 % des enseignants viennent de Tripoli, 10 % de Zghorta et le reste du Akkar et de Deniyyé.

Les frais de scolarité s'élèvent à environ 200 000 LL par an.

Selon la direction, interrogée en octobre 2009, 70 % des élèves viendraient de milieux très défavorisés ; leurs pères sont chauffeurs de taxi, forgerons, ouvriers dans le souk aux légumes, militaires. Environ 10 % des mères travaillent, comme secrétaires, institutrices ou femmes de ménage.

Les élèves viennent généralement de l'école publique, de la 9^e complémentaire (classe de brevet).

4 % des élèves abandonnent en cours d'année environ.

30 % des élèves du centre environ travaillent, dans des restaurants, comme chauffeurs, secrétaires, dans des magasins...

Les filles s'inscrivent généralement en infirmerie, tourisme ou jardinière d'enfants, car bien des métiers ne leurs sont pas accessibles.

Les élèves font des stages à l'hôpital islamique de Tripoli, l'hôpital gouvernemental de Tripoli et l'hôpital de Halba.

Selon la direction, les spécialités chauffage/climatisation et électricité offrent de nombreux débouchés, au contraire de la spécialité informatique.

Toujours selon la personne interrogée, l'enseignement technique régresse à Tripoli, et le taux d'échec augmente (entretien, centre technique de Qobbé, octobre 2009).

Aujourd'hui, on compte deux autres centres publics, l'un à Mina, l'autre à Abou Samra ; par ailleurs, un dernier viendrait à peine d'ouvrir en 2009 à Beddawi.

Le centre technique de Mina recevait 267 élèves en 2005 : 26 préparant le BT en hôtellerie, 16 préparant le BT en comptabilité, 23 préparant le BT en mécanique, et 170 préparant une LT répartis entre les différentes spécialités (sauf hôtellerie, comptabilité et mécanique qui ne continuent pas au niveau du supérieur technique). Les données n'ont pas pu être actualisées pour 2009, ce centre n'ayant pas accepté d'entretien.

Le centre technique public d'Abou Samra a ouvert en 2003 et compte 448 élèves en 2009¹⁹. 35 % des élèves sont en BP, et 65 % en BT.

Les spécialités proposées par ce centre sont : publicité, comptabilité, électricité, aide-soignant, architecture, éducation.

Le cadre interrogé à Abou Samra décrit la situation socio-économique des familles d'élèves comme « très difficile » : le père travaille comme vendeur au souk aux légumes, menuisier, forgeron, chauffeur de taxi, et n'a généralement pas atteint le niveau complémentaire dans ses études. Il estime le revenu des familles à environ 500 000 LL par mois.

La plupart des élèves travailleraient après l'école dans des magasins du quartier pour s'assurer un peu d'argent de poche.

Le taux de redoublement s'élève à 20 % par an.

Selon le responsable du centre d'Abou Samra, le marché du travail aurait besoin de spécialistes de la santé et notamment d'infirmiers. Cette information est confirmée par le cadre du centre technique public de Qobbé, qui ajoute la spécialité « décor d'intérieur » et l'éducation pour les enfants comme spécialités également demandées.

Parmi les principaux problèmes du centre, sont évoqués la mauvaise formation des enseignants, qui ne sont pas préparés aux nouveaux programmes sortis à la fin des années 1990, et le manque d'équipement (le centre aurait besoin de 20 ordinateurs).

¹⁹ Pour une présentation du centre de Abou Samra, voir plus bas, dans les profils de centres techniques. Le centre de Mina ne nous a en revanche pas accordé d'entretien.

Sur les 126 enseignants du centre, seulement 4 sont titulaires, les autres étant tous contractuels. On remarque donc que dans les centres techniques de la zone semble se poser le problème du recrutement et de la pérennisation des postes d'enseignants. Généralement au Liban, il est admis que les enseignants contractuels sont moins bien formés que leurs collègues titulaires, car ils n'ont pas nécessairement suivi le parcours classique menant à l'enseignement.

2- Les centres techniques privés à Tripoli et leur évolution depuis 1995

Pour dresser un panorama de l'enseignement technique privé à Al-Fayhâ'a, nous avons procédé à la comparaison des *Guides des écoles techniques* au Liban pour les années suivantes :

1995-1996 ; 1997-1998 ; 2000-2001 ; 2002-2003 ; 2004-2005.

- année 1995-1996 :

45 centres techniques privés dans le Nord.

21 dans la zone de Al-Fayhâ'a (tous à Tripoli, sauf 1 à Beddawi).

- année 1997-1998 :

61 centres privés dans le Nord.

30 centres privés dans la zone de Al-Fayhâ'a (Tripoli, 1 à Beddawi, 1 à Mina)

- année 2000-2001 :

70 centres privés dans le Nord

35 centres privés dans la zone de Al-Fayhâ'a (4 à Mina, 1 à Beddawi)

- année 2002-2003 :

71 centres privés dans le Nord

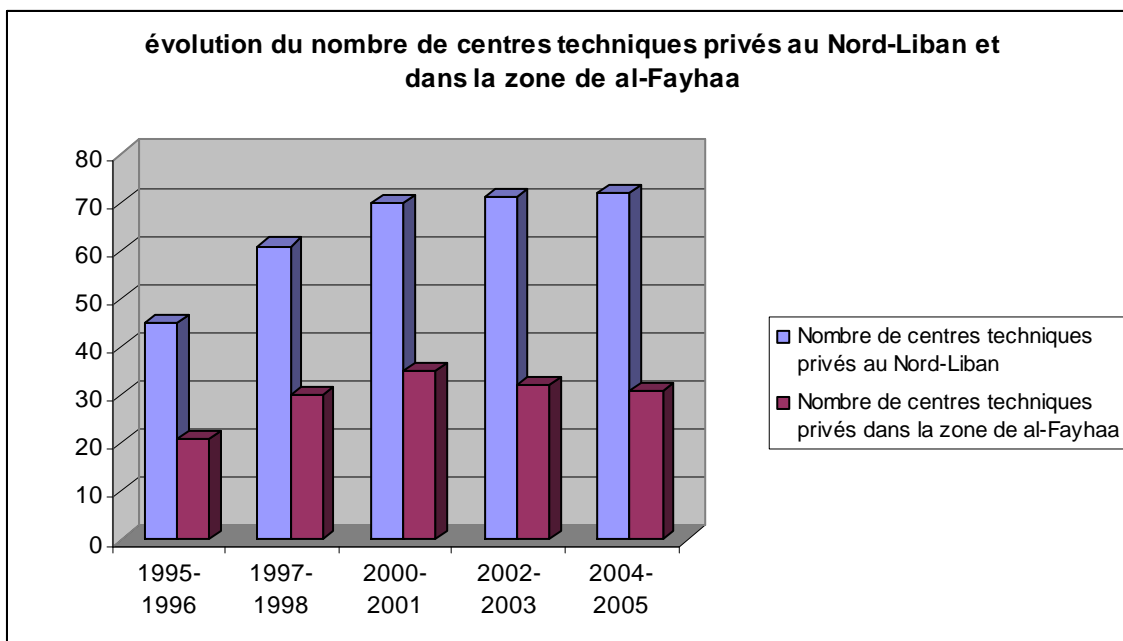
32 centres privés dans la zone de Al-Fayhâ'a (4 à Mina, 1 à Beddawi)

- année 2004-2005 :

72 centres privés dans le Nord

31 centres privés dans la zone de Al-Fayhâ'a (1 à Beddawi, 4 à Mina)

Tous les ans disparaissent environ cinq petits centres tandis qu'en apparaissent environ 5 autres.



Tableaux récapitulatifs de l'évolution de l'enseignement technique privé à Al-Fayhâ'a depuis 1996 (répartition par secteur géographique) :

Evolution des centres techniques privés à Tripoli, ville ancienne et « intermédiaire »

Nom de l'école technique	Lieu	Nb d'élèves 1996 (CRDP)	Nb d'élèves 2001 (CRDP)	Nb d'élèves 2005 (CRDP)	Nb d'élèves 2009 (entretiens)	Nb spécialités 2005
Ecole des arts parisiens	Tell	28		5		1
Académie esthétique Harb (1976)	Tell et ville moy	37	13	54	40 x 3	2
Centre technique lycée pour les sciences (2004)	Tell et ville moy	228	130	43		6
al-Founoun al-Handessiyya	Tell et ville moyenne	241	147			
al-Markaz al-Lubnâni lil 'ouloum wa al-Komputer	Tell ville moy	?	29			
Markaz fouad foyal al-Tarbawi	Saha al-Nejmé		200			
Ecole « al-Chamal »	Zahriyyé	165	328	644	800	21

(1990)						
Markaz 'Ouloum al-Komputer (1960)	Zahriyyé-Tell	85	361	425	520	20
Arts de l'ingénierie	Zahriyyé		32	21		1
Al-Karmaliyya al-Faniyya (2002)	Zahriyyé			165	190	7
Centre technique al-Manâra (1991)	Zahriyyé	295	252	131	120	7
Tafsil wa tasmim al-azia		37	2	12		1
Centre libanais arabe pour les sciences et les langues (2001)	Al-Nouri			75	100	5
Centre sciences commerciales et techniques	Haddadin	42	14	59		5
Centre technique de Tripoli	Madina	551				
Centre barmajat al-Komputer	Madina	51	70			
Association Al-Mahabba	Madina	29	49			
Association du travail des femmes	Tebbané	30	152	128		4
Nahj al-Balagha	Tebbané		39			

Evolution des centres techniques privés à Tripoli, ville nouvelle et Abu Samra :

Nom de l'école technique	Lieu	Nb d'élèves 1996 (CRDP)	Nb d'élèves 2001 (CRDP)	Nb d'élèves 2005 (CRDP)	Nb d'élèves 2009 (entretiens)	Nb spécialités 2005
Al-Tamrid wa al-Qabâla (dép. asso. Féminine des aides sociales) (1957)	Moutran		138	34	50	2
Sidon Universal	Rue				70	19 (2009)

college (2007)	Moutran					
Al-Houda (dép de l'hôpital caritatif islamique) (1994)	Rue Azmé	24	92	66	105	2
Centre Farah pour soins infirmiers	Rue Azmé			53		1
Dar al-latîma al-Mihaniyya	Rue Azmé		25			
Hilal (2005)	Rue Azmé				60	2 (2009)
American Universal College (2004)				414		12
Centre d'infirmierie de l'hôpital de Tripoli	Bahsas		37			
Dar al-Tarbiyya wa al-ta'lim al Faniyya al 'Aliyya	Bassatin	19	185	275		2
Centre Norton	Mar Maroun	206	182	145	220	7
YWCA (2004)			14	38		2
Lycée Libanais	Abou Samra		79	27		6
Centre technique Al-Fayhâ'a (1989)	Abou Samra	116	432	325		4
centre technique et professionnel lil 'inâya al-Ahliyya	Abou Samra		23	69		3
Dar al-Zahra	Abou Samra		90	64	115	4
Centre technique Jinan	Abou Samra		37	20		2
Centre technique Zeitoun	Abou Samra	69	140	120	150	6
centre « Iman » pour les sciences appliquées	Abou Samra		23	52		3

Evolution des centres techniques privés à Beddawi et Mina :

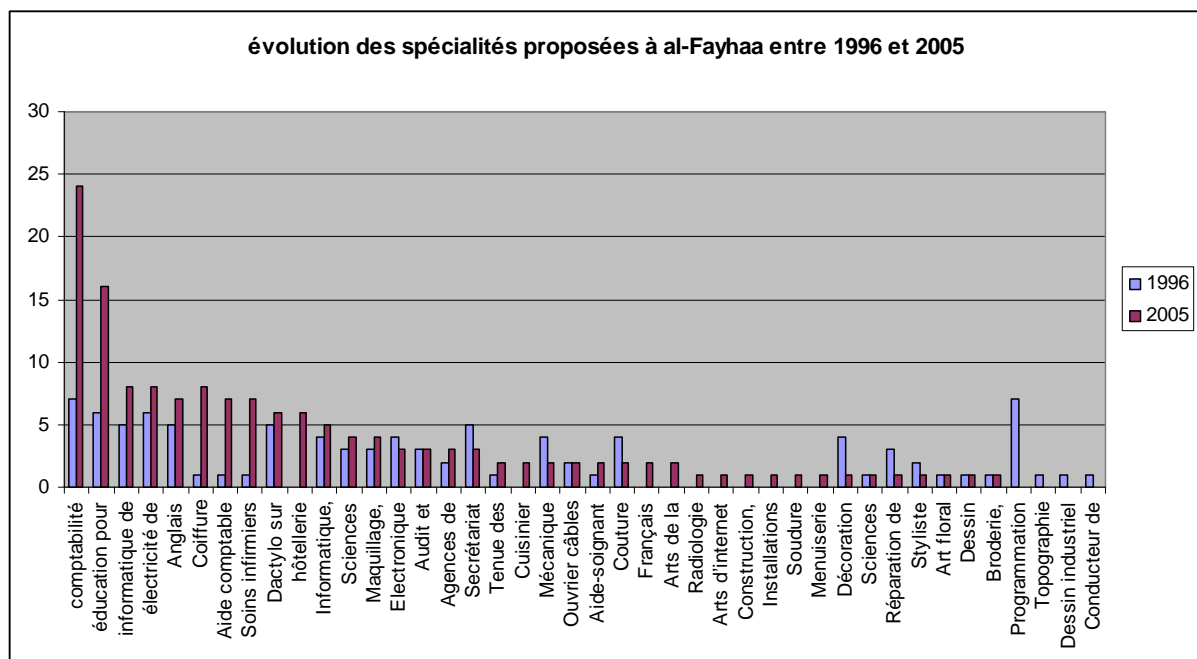
Nom de l'école technique	Lieu	Nb d'élèves 1996 (CRDP)	Nb d'élèves 2001 (CRDP)	Nb d'élèves 2005 (CRDP)	Nb d'élèves 2009 (entretiens)	Nb spécialités 2005
Dar al-Tarbiyya wa al-Ta'lim al-Mihani lil Zoukour	Beddawi	159	454	424	500	9
Ecole d'infirmierie Croix Rouge	Mina		34	36		1
Centre technique Mar Elias	Mina	331	327	268		5
Centre technique supérieur de la Sainte Famille	Mina		15	39		2
École d'esthétique Fadia Karam	Mina		12			
al- madrassa al Faniyya al-Lubnaniyya al-'Aliya	Mina		110	48		2

Occurrence des différentes spécialités proposées dans les centres techniques privés de la zone de Al-Fayhâ'a

Analyse à partir du Dalîl CRDP 2005 et comparaison avec le Dalîl de 1996

Spécialité	1996	2005	Taux de croissance 1996-2005
comptabilité générale (parfois avec informatique)	7	24	3,43
éducation pour maternelles (jardinière) et/ou primaire (parfois deux spécialités diff dans la même école)	6	16	2,67
informatique de gestion ou d'administration	5	8	1,60
électricité de bâtiment ou générale	6	8	1,33
Anglais	5	7	1,40
Coiffure	1	8	8
Aide comptable	1	7	7
Soins infirmiers	1	7	7
Dactylo sur ordinateur ou machine	5	6	1,20
hôtellerie (restauration, vente, administration, production...)	0	6	
Informatique, langues informatiques	4	5	1,25
Sciences commerciales	3	4	1,33
Maquillage, esthétique	3	4	1,33
Electronique	4	3	0,75
Audit et comptabilité	3	3	1
Agences de voyage, vente de billets d'avion	2	3	1,50
Secrétariat général	5	3	0,60
Tenue des registres	1	2	2
Cuisinier	0	2	
Mécanique	4	2	0,50
Ouvrier câbles électriques	2	2	1
Aide-soignant	1	2	2
Couture	4	2	0,50
Français	0	2	
Arts de la publicité	0	2	

Radiologie	0	1	
Arts d'internet	0	1	
Construction, BTP	0	1	
Installations électriques	0	1	
Soudure	0	1	
Menuiserie	0	1	
Décoration d'intérieur	4	1	0,25
Sciences bancaires	1	1	1
Réparation de radios et télévisions	3	1	0,33
Styliste	2	1	0,5
Art floral	1	1	1
Dessin d'architecture	1	1	1
Broderie, travaux des mains	1	1	1
Programmation informatique	7	0	0
Topographie	1	0	0
Dessin industriel	1	0	0
Conducteur de travaux	1	0	0



En ce qui concerne les centres privés de l'agglomération de Tripoli, le changement de spécialités à l'intérieur d'un centre, d'une année à l'autre, semble assez important. Le nombre d'élèves varie aussi fortement d'une année sur l'autre.

On comptant les occurrences des spécialités tous centres privés confondus, on remarque que les spécialités des domaines suivants reviennent fréquemment d'un centre à l'autre :

- jardinière
- esthétique et assimilés
- électricité
- comptabilité
- électronique
- hôtellerie et restauration
- agences de voyages
- construction
- soins infirmiers
- vente

En revanche, on note assez peu de centres qui proposent les spécialités de soudeurs, menuisiers, optique, quasiment pas de climatisation/chauffage, ni de soins aux personnes âgées.

La programmation d'ordinateur a quasiment disparu alors qu'elle était très présente à la fin des années 1990 (en revanche, des spécialités proches comme langues d'ordinateur lui ont succédé) ; parallèlement, on remarque un essor de la spécialité hôtellerie. Les Tripolitains ne se déplaceraient que de manière limitée pour aller étudier la spécialité « hôtellerie » à Beyrouth, selon Mme Rose Chahine, directrice de l'Institut hôtelier de Dekwené dans la banlieue beyrouthine ; toutefois, Mme Chahine n'a pas pu nous fournir des statistiques sur le sujet et le pourcentage d'étudiants du Nord reste difficile à cerner (octobre 2009).

Les spécialités infirmerie, éducation maternelle et primaire, comptabilité, coiffure, ont également progressé en nombre d'occurrences, tous centres confondus.

3- Profils de quelques-uns des principaux centres techniques de l'agglomération de Tripoli

Nous présentons ici, sous forme de tableau, le profil de 16 centres techniques privés, soit environ la moitié des centres techniques de la zone, choisis parmi les plus grands de Al-Fayhâ'a en termes de nombres d'élèves accueillis, ou à défaut parmi les centres qui acceptaient un entretien. Les entretiens en questions ont été réalisés en juillet 2009 ou octobre-novembre 2009, à partir d'une grille d'entretien semi-directive.

Quelques remarques d'ordre général peuvent être faites à partir de l'analyse de ces entretiens : beaucoup de centres proposent les soins infirmiers ou la comptabilité (tout en disant parfois que cette dernière n'offre pas beaucoup de débouchés). La redondance des spécialités proposées, si elle s'explique probablement par les besoins du marché du travail, semble parfois excessive pour certaines spécialités (esthétique par exemple).

Les centres ont presque tous fait part du manque d'études sur les besoins du marché du travail, et sur leur ignorance du devenir exact de leurs diplômés. Dans l'enseignement technique comme dans l'enseignement général, la pénurie de données semble handicaper les centres pour la mise en place de stratégies adaptées. Les nouvelles spécialités ouvertes

par ces centres semblent autant relever, dans ces conditions, du mimétisme face à leurs concurrents, que d'une réelle anticipation des besoins.

Parmi les spécialités supposées adaptées aux besoins du marché sont mentionnées l'infirmierie, l'hôtellerie, l'aide aux soins (dentaires notamment); les évaluations des débouchés en comptabilité et jardinerie d'enfants sont plus contrastées et parfois contradictoires, certains centres estimant qu'elles offrent des débouchés importants, d'autres non. Il semblerait toutefois que les nouveaux programmes éducatifs aient rendu nécessaire l'embauche de jardinières en plus grand nombre ces dernières années.

En revanche, les spécialités de *graphic design*, coiffure et réparation de téléphones portables semblent faire l'unanimité contre elles : elles n'offriraient pas de débouchés en nombre suffisant selon la direction de ces centres. La plupart semblent enfin estimer que des spécialités comme le décor d'intérieur et le dessin d'architecture offrent des débouchés très limités.

En ce qui concerne le profil socioéconomique des élèves, on remarque, au niveau des professions des pères que les pères militaires ou petits commerçants sont souvent mentionnés dans ces centres, qui sont certes payants, mais dont la plupart restent abordables dans l'échelle libanaise des écoles. Ils semblent donc destinés à un double public : pauvre (aidé par des subventions publiques ou privées, ou dispensé en partie de frais), et de classe moyenne inférieure.

Nom	Centre des pères carmélites	Centre Manara	Centre 'Ouloum al Komputer
Localisation	Zahriyyé, près de l'école générale du même groupe	Zahriyyé, deux appartements dans un immeuble	Tripoli
Année d'ouverture	2002	1991	1960
Statut	Privé, mixte	Privé, mixte	Privé, mixte
Nombre d'élèves	190	120	520
Nombre d'enseignants	45	20	50
Niveaux (et % d'élèves en fonction du niveau)	40 % en BP, 35 % en BT, 20 % en TS, 15 % en CAP.	60 % en BP, 30 % en BT, 60 % en BP.	10 % en TS, 20 % en BP, 60 % en BT et 10 % en CAP.
Frais	entre 800 000 LL et 1 400 000 LL par an.	De 500 à 1000 \$	De 300 à 700 \$ par an
Situation sociale des élèves	40 % des élèves sont issus des couches pauvres ; l'administration peut couvrir 20 à 25 % de leurs frais, et souvent ils ont recours à des hommes politiques pour le reste. Les pères sont carrossiers, menuisiers, ouvriers, instituteurs, employés de banque ou militaires. Ils gagnent en moyenne 750 000 LL par mois. 2 % seulement des mères travaillent, comme vendeuses ou femmes de ménage dans les écoles. Environ 20 % des élèves travaillent à côté de leurs études, dans le domaine de l'infirmierie ou de la restauration.	90 % des élèves sont issus des couches pauvres. Les pères sont militaires, artisans, chauffeurs de taxi, et gagnent environ 500 000 LL par mois. Les mères ne travaillent pas.	80 % des élèves appartiennent à la classe « moyenne inférieure » et 20 % à la classe moyenne. Les pères travaillent dans le commerce, l'armée, ou comme ouvriers. Les mères généralement ne travaillent pas.
Recrutement	Les élèves viennent des écoles publiques et sont allés en moyenne	Ils viennent parce qu'ils ont échoué dans l'enseignement général. Ils	Viennent de l'école publique. Régions d'origine : Tripoli, Akkar,

	<p>jusqu'à la 7^e élémentaire. 60 % finissent l'étape BT, 40 % l'étape TS. 50 % viennent de Miniyé, 30 % de Zahriyyé, 20 % d'ailleurs.</p>	<p>arrivent de l'école publique, de 7^e ou de 8^e (complémentaire). 5 % des filles quittent chaque année le centre pour se marier et 5 % des garçons pour travailler. La plupart restent jusqu'à la fin du BP. 90 % des élèves viennent de Qobbé, Tebbané, Zahriyyé, et Mina. 10 % travaillent en parallèle de leurs études, dans la Sûreté Intérieure ou dans le commerce</p>	<p>Diniyyé, Miniyyé, Qalamoun. Environ 20 % des élèves travaillent après l'école, souvent dans leur spécialité (hôtelière notamment).</p>
Spécialités	<p>CAP : serveur, aide couturière, ouvrier en câbles d'électricité, clerc de notaire. BP : aide soignant, esthétique, sténographie, chef comptable et assistant comptable BT : jardinière, secrétariat général, esthétique, publicité, vente et relations commerciales, décor intérieur, dessin architectural, hôtellerie et restauration, production de pâtisseries, comptabilité et informatique, soins infirmiers. TS : administration et vente, administration et organisation, jardinière et enseignement primaire, arts décoratifs, construction,</p>	<p>En BP : aide comptable En BT : comptabilité et informatique, jardinière En TS : informatique de gestion</p> <p>sessions spécialisées en hiver et en été en :</p> <p>Aide comptable Maquillage Esthétique Dactylo sur ordinateur Langages informatiques Dessin sur photoshop et corel draw Langues anglaise et française Ces formations spéciales durent entre 3 et 9 mois. Elles sont sanctionnées par un certificat reconnu par le MEN.</p>	<p>CAP : employé de restaurant, ouvrier pour appareils électriques BP : restauration, cuisinier, aide-soignant, aide comptable, électricien de bâtiment, soins des enfants. BT : hôtellerie (vente, production), aide dentiste, soins infirmiers, esthétique, vente et relations commerciales, comptabilité et informatique, jardinière d'enfants, électricité TS : arts graphiques et publicitaires, administration hôtelière, soins infirmiers, administration des hôpitaux, tourisme, télécommunications, administration et organisation, audit et expert-comptable, sciences de laboratoire</p>

	tourisme, télécommunications, informatique de gestion, comptabilité et audit, soins infirmiers, administration hôtelière, radiologie LT : soins infirmiers. Pas de sessions intensives		dentaire, enseignement en maternelle et en primaire ²⁰ .
Examen d'entrée	Non	Non	pour les BT dans les spécialités suivantes : comptabilité et gestion, infirmerie, vente et relations commerciales.
Spécificités	90% de réussite selon la direction	Deux services (matin, après midi)	premier centre privé qui a ouvert à Tripoli
Devenir des diplômés	Non connu		Un certain nombre d'anciens élèves de ce centre travaillent aux EAU (surtout pour les spécialités infirmerie, comptabilité, informatique).
Problèmes rencontrés	Trop d'écoles techniques à Tripoli	Trop d'écoles techniques incompetentes	Trop de concurrence entre centres techniques à Tripoli
Stages proposés par le centre	Le centre est en lien avec celui de Dekwené à Beyrouth pour savoir ce qui se fait de nouveau en termes de	Dans les écoles maternelles pour les apprenties jardinières et des stages pour les apprentis comptables à	Le centre se coordonne avec l'association des services sociaux (Jama'iyya al Khidamat al-Ijtimaiyya)

²⁰ Le centre organise des sessions spéciales été comme hiver, qui durent de trois à neuf mois, dans les spécialités suivantes : fabrication de pâtisseries arabes et occidentales, services hôteliers, web pages designer, arts de la publicité et du marketing, réalisation de panneaux et pancartes, assistant sanitaire, travail en agence de voyage, technicien informatique, administration des données (data management), langues d'ordinateur (microsoft office), comptable, aide puéricultrice, électricien général, spécialiste en électronique, géomètre, house management, maquillage, coiffure homme et femme, langues française et anglaise. Ces sessions sont sanctionnées par un certificat reconnu par la direction générale de l'enseignement technique.

	<p>méthodes.</p> <p>Il assure aussi des stages au Quality Inn à ses élèves, ainsi que dans le restaurant « Tahouna al Khawâja », l'hôpital Haykal et l'hôpital Islamique.</p>	<p>l'électricité publique (EDL) et à la municipalité.</p>	<p>dont sont membres certains responsables, et qui lui procure parfois des élèves depuis ses écoles. Les jardinières vont souvent faire leur stage dans les écoles de cette association (école Nahj al-Balagha notamment). Des stages sont également organisés dans les restaurants et hôtels locaux en hôtellerie, et à l'hôpital islamique pour l'infirmierie.</p> <p>En ce moment, le centre se coordonne avec Azm wa Saadé pour des sessions de 9 mois dans les domaines suivants : coiffure, maquillage, infirmerie.</p>
Spécialités qui offrent le plus de débouchés selon le centre	infirmierie et restauration/hôtellerie	infirmierie, jardinière, informatique, comptabilité (besoin des écoles et des hôpitaux).	infirmierie car les hôpitaux en ont toujours besoin ; jardinières, car les écoles en ont besoin.
Spécialités qui offrent le moins de débouchés	tourisme, agences de voyages, informatique et <i>graphic design</i>	Décor, dessin d'architecture	Graphic design
Remarques	Le centre aimerait ouvrir la spécialité « électronique de voiture », mais l'équipement coûte cher.	60% des élèves souffrent ensuite du chômage. Le centre voudrait proposer électricité et électronique mais il manque d'équipements et d'argent (ateliers, laboratoires).	

Nom	Centre Norton	Centre d'éducation et d'enseignement technique	Al Zeitoun
Localisation	Centre situé dans un immeuble, deux grands appartements, bien équipé.	Mankoubin, Beddawi	Abu Samra
Année d'ouverture	1991	1963	1990
Statut	Privé	Privé, association Is'af al-Muhtajin présidée par Ma'an Karamé ²¹	Privé, mixte
Nombre d'élèves	220	500 (un internat)	150
Nombre d'enseignants	30	70	35
Niveaux (et % d'élèves en fonction du niveau)	30 % en TS, 15 % en BT, 55 % en BT.	20 % des élèves en CAP, 30 % en BP, 50 % en BT	20 % en TS, 60 % en BP, 20 % en BT.
Frais	Max 1500 \$	50 000 LL par élève (soutien du ministère des Affaires Sociales ²²).	
Situation sociale des élèves	80 % des élèves viennent des classes pauvres ou moyennes. Pères d'extraction populaire, gagnant 800 000 LL en moyenne. 40 % des mères travailleraient. 20 % des élèves travaillent après l'école (comme serveurs souvent).	90 % des élèves sont pauvres. Les pères gagnent environ 650 000 LL par mois, et exercent le métier de carrossier, menuisier, chauffeur de taxi, militaire... 20 % des mères travaillent, comme vendeuses, ou femmes de ménage. 20 % des élèves travaillent en parallèle : serveurs, forgerons, menuisiers.	50 % des élèves appartiennent aux couches pauvres, 50 % aux couches moyennes. Les pères sont artisans ou militaires. Ils gagneraient environ 800 000 LL par mois. Les mères ne travaillent pas. Environ 25 % des élèves travaillent après la classe, comme serveurs.
Recrutement	80 % des élèves avaient échoué en classe de 5 ^e (cycle complémentaire)	Ecoles publiques ; 6 ^e élémentaire ou même en-deça.	8 ^e ou 9 ^e complémentaire, notamment de l'école Rawda al-

²¹ Cette association gère une autre école technique à Haddadin (Tripoli), et les deux établissements bénéficient d'un partenariat de longue date à la fois avec le MAS et avec le Bureau National pour l'Emploi.

²² Voir en annexe, pour l'action du Ministère des Affaires Sociales à al-Fayhaa.

	avant de venir. 30 % seulement des élèves arrêtent à l'issue de l'étape BT. 60 % viennent de Abi Samra, Mina, Miatein, 30 % de Akkar ou Diniyyé.	50 % viennent de Tebbané ou Mina, 25 % de Beddawi et Mankoubin, et le reste de Akkar, Diniyyé, Qobbé. La plupart des enseignants viennent de Tripoli.	Zeitun d'à côté. La plupart terminent l'étape du BT. Pas d'abandons. 80 % viennent d'Abu samra ou de Qobbé, 20 % du reste de Tripoli.
Spécialités	- BP : comptabilité et informatique ; informatique de gestion ; sciences commerciales. - BT : gestion du travail, ingénierie informatique, ingénierie des bases et des réseaux, informatique de gestion, médias, graphic design, décoration, concepteur de pages web, marketing, sciences commerciales ²³	électricité, mécanique industrielle, hôtellerie, mécanique de voitures, électricité immobilière, menuiserie, boucherie, câbles électriques, et comptabilité. Sessions intensives de 9 mois également.	jardinière et enseignement primaire ; jardinière ; comptabilité et informatique ; aide comptable ; électricien de bâtiment ; câbles électriques
Examen d'entrée	Non	Non	Non, entretien
Spécificités	Deux roulements de cours : un le matin, un l'après-midi.		
Devenir des diplômés	travaillent au Liban, à l'étranger ou dans l'armée	30% chômeurs ; armée	
Problèmes rencontrés	manque de confiance en eux des	Manque de suivi des parents	le ministère ne mène pas d'études

²³ Certaines spécialités donnent lieu à un cursus d'une durée d'un an ou deux : chef comptable, secrétariat général, qui donnent lieu également à des examens sanctionnés par des certificats reconnus par l'État.

De plus, il existe les spécialités tourisme, frêt aérien (5 mois), hôtesse de l'air (5 mois), qui confèrent un diplôme certifié par l'Organisation Internationale du Transport Aérien (IATA).

Enfin, le centre propose des sessions intensives de comptabilité et de « bureautique » (windows, microsoft office) tout au long de l'année (20h pour chaque session), à l'issue desquelles est délivré un diplôme du centre.

	élèves, manque de suivi de la part des parents. méthodes de l'enseignement technique ne sont pas assez développées de la part du ministère ; pas assez de coordination privé/public dans le secteur.		sur les besoins du marché du travail, et les méthodes n'évoluent pas. Les écoles techniques publiques attirent le plus grand nombre d'élèves mais leur niveau n'est pas forcément bon, surtout en langues et en culture générale.
Stages proposés par le centre		Hallab, KFC, Mac Donald	Stages pour élèves en comptabilité ou informatique à la municipalité de Tripoli ; pour les jardinières, à l'école Rawda Zeitoun et à l'école al-Iman.
Spécialités qui offrent le plus de débouchés selon le centre	informatique de gestion et gestion du travail	Hôtellerie	Infirmierie, hôtellerie
Spécialités qui offrent le moins de débouchés		Menuiserie	
Remarques	Le centre dit s'auto-financer ; il aimerait ouvrir une spécialité infirmierie mais l'équipement est trop cher selon la direction.	L'institut voudrait ouvrir la spécialité « orfèvrerie » (travail de l'or) mais les équipements coûtent cher. Pour s'équiper, le centre fait appel à des dons de particuliers et au comité des femmes qui dépend de lui. Le MAS reste cependant la source principale de financement. L'institut est particulièrement reconnu dans les spécialités électricité et mécanique.	Spécialités qu'aimerait ouvrir le centre : radiologie, optique, services sociaux, soins infirmiers, laborantin, dentisterie. Mais l'équipement nécessite beaucoup d'argent. Le centre s'autofinance selon la direction.

Nom	Centre Houda	Ecole technique Dar al-Zahra	Sidoon Universal College
Localisation	Rue Azmé, 5 ^e étage de l'hôpital islamique de bienfaisance (lié à Omar Karamé)	Abu Samra, al-Zeitoun ; dans un grand complexe avec orphelinat ; dépend de l'association Jama'iyya al-Ighâtha wa al-Tarbiyya lil Aytam wa al-latimat, dirigée par le lieutenant Ahmad Mi'mâri. L'association a été fondée en 1988.	Rue Moutran ; bâtiment indépendant, deux étages
Année d'ouverture	1994		2007
Statut	Privé, mixte	Privé	privé, mixte
Nombre d'élèves	105	115	70
Nombre d'enseignants	31	30	15
Niveaux (et % d'élèves en fonction du niveau)	90 % en BT et 10 % en BP.	35 % en BP, 50 % en BT, 10 % en TS	10 % en BP, à 60 % en BT, et à 30 % en TS.
Frais	1000\$	75000 LL (aide du MAS)	Entre 1 et 3,5 M de LL par an
Situation sociale des élèves	Tous les élèves viennent de familles pauvres selon la direction. Beaucoup bénéficient des aides financières proposées par Omar Karamé, Mohammed Safadi ou Najib Miqati. Les pères chauffeurs de taxi, ou autres professions peu lucratives, gagnent environ 500 000 LL par mois ; ils sont parfois décédés. 20 % des mères travaillent, comme femmes de ménage. 20 % travaillent après les cours, comme serveurs.	80 % des élèves sont très pauvres, ils ont souvent des problèmes familiaux. Pères chauffeurs de taxi, vendeurs de légumes, etc, qui gagnent environ 400 000 LL par mois. 20 % des mères travaillent, comme femmes de ménage dans les hôpitaux ou les écoles. 50 % des élèves travaillent après les cours (dans des magasins ou dans une structure liée à leur spécialité).	70 % des élèves sont issus des classes moyennes. 5 % des élèves travaillent.
Recrutement	9 ^e élémentaire, école publique. 75 % des élèves viennent de Qobbé,	Ecole publique, 8 ^e élémentaire ; 15% d'abandon par an.	50 % des élèves sont de Tripoli, 50 % de Akkar, Koura, Jbeil. Plus de filles

	Tebbané, Mina, Bab al-Raml, et 25 % de Akkar et Deniyyé. Le centre compte plus de filles que de garçons étant donné les spécialités proposées.	80 % des élèves viennent de Qobbé, Tebbané, Bab al-Raml, 20 % de Akkar, Diniyyé, Koura.	que de garçons. Viennent de la 8 ^e complémentaire
Spécialités	aide soignant et soins infirmiers.	soins infirmiers, aide-soignant, hôtellerie, cuisinier ²⁴ .	BP : aide comptable, aide soignant BT : soins infirmiers, aide dentiste, inspecteur sanitaire, publicité, comptabilité et informatique, électronique, jardinière, hôtellerie-vente TS : laboratoire dentaire, soins infirmiers, informatique de gestion, audit-expert comptable, sciences bancaires, administration et organisation, administration et vente, jardinière et enseignement élémentaire, décor. Il existe aussi des sessions spéciales dans 51 matières (que l'on peut regrouper dans les domaines suivants : santé, esthétique, administration, langues, hôtellerie) reconnues par un diplôme spécial reconnu par le directeur de l'enseignement technique.

²⁴ Le centre organise également des sessions intensives l'été et l'hiver, sur un mois et demi, en langues, mathématiques, biologie. Il y a aussi des sessions spéciales en soins infirmiers, qui ne donnent pas de diplôme officiel.

Examen d'entrée	Non	Non	Non
Spécificités		Financements : MAS (30 %) pour l'équipement. Le centre est en lien avec le centre de Qobbé et celui de Dekwené à Beyrouth pour les manuels et l'administration.	
Devenir des diplômés	Embauchés dans les hôpitaux de Tripoli		
Problèmes rencontrés	Elèves jugés non sérieux	Niveau insuffisant dans certains centres de Tripoli	Elèves manquent de culture générale et de langues
Stages proposés par le centre	A l'hôpital islamique	pour infirmerie : dans les hôpitaux Chahine, gouvernemental, et Zahra. Pour la restauration, au restaurant Olive Garden.	
Spécialités qui offrent le plus de débouchés selon le centre		Hôtellerie, infirmerie	sciences dentaires (car on ne trouve pas d'autres centres qui offrent cette spécialité au Liban). 70 % des diplômés trouvent du travail dans cette spécialité. L'administration a fait des statistiques à partir des dentistes : ils auraient besoin de secrétaires et d'assistants.
Spécialités qui offrent le moins de débouchés		Electronique, comptabilité	décor, comptabilité, réparation de cellulaires, administration du travail
Remarques	Les centres techniques publics de Tripoli seraient d'un niveau insuffisant.	Le centre voudrait ouvrir les spécialités radiologie et laborantin, mais équipements coûteux.	

Nom	Ecole technique du Croissant	Académie esthétique Harb	Ecole d'infirmierie
Localisation	Azmé	Un appartement dans un immeuble	Moutran ; au premier étage d'un immeuble
Année d'ouverture	2005	1976	1957
Statut	Privé	Privé	Privée ; dépend de l'Association Féminine des Aides Sociales
Nombre d'élèves	60	120 par an (40 par session de 3 mois)	50
Nombre d'enseignants	7	4	8
Niveaux (et % d'élèves en fonction du niveau)	BT 100%	Uniquement sessions de trois mois	70% en BT
Frais		500 \$ la session	Frais de scolarité entre 700 000 et 900 000 LL par an. L'école offre un abattement de 15 % aux plus pauvres.
Situation sociale des élèves	Les pères gagnent environ 700 000 LL par mois (militaires, commerçants...)	50 % des élèves viennent de milieux pauvres.	80 % des élèves appartiennent aux petites classes moyennes. Pères militaires, infirmiers ou commerçants, qui gagnent 700 000 LL par mois environ. 40 % des élèves travaillent en dehors, dans des hôpitaux.
Recrutement	75 % des élèves viennent de Qobbé, de rue Azmé ou de Koura.	70 % des élèves sont de Tripoli, le reste du Akkar ou de Koura.	70 % des élèves sont de Tripoli, 30 % de Akkar.
Spécialités	Spécialités : soins infirmiers et comptabilité/informatique Il existe aussi des sessions de langues et d'ordinateur : elles	C oiffure, maquillage	Soins infirmier et aide soignant

	durent un mois et demi et donnent lieu à un certificat reconnu par le ministère. Enfin, l'école propose des sessions de renforcement pour élèves au niveau du brevet ou du baccalauréat.		
Examen d'entrée	Non	Non	Non
Spécificités		Ne délivre pas de diplôme mais des certificats officiellement reconnus.	Première école d'infirmierie historiquement à Tripoli
Devenir des diplômés		Liban ou étranger	
Problèmes rencontrés			
Stages proposés par le centre		Après les cours, certains élèves travaillent comme stagiaires dans des salons de coiffure.	A l'hôpital Chahine
Spécialités qui offrent le plus de débouchés selon le centre	Infirmierie		
Spécialités qui offrent le moins de débouchés			
Remarques		l'enseignement technique qui dépend des associations ne serait pas de bon niveau ; et l'Etat ne contrôle pas assez le secteur.	La direction voudrait développer sa spécialité sage-femme mais les équipements sont onéreux.

Nom	Centre libano-arabe pour les sciences et les langues	Centre technique privé Al-Fayhâ'a	Centre technique al-Chamal
Localisation	Saha al-Koura	Abu Samra	
Année d'ouverture	2001	1989	1990 (école générale auparavant)
Statut	Privé, mixte	Privé, mixte	Privé
Nombre d'élèves	100		800
Nombre d'enseignants	16	7	45
Niveaux (et % d'élèves en fonction du niveau)	30 % en BP, 70 % en BT.		
Frais	666\$ par an	L'administration du travail fonctionne en sessions de 9 mois pour 900 dollars, de même que la comptabilité et la vérification des comptes; il existe aussi une préparation au TOEFL pour 200 dollars.	3,6 M LL en BT (2400 \$) ; entre 3,2 M et 4,6 M en TS (entre 2000 et 3000 \$) ; 5,6 M LL en LT (environ 3800 \$).
Situation sociale des élèves	80 % des élèves viennent d'un milieu pauvre, 20 % des classes moyennes. Les pères sont militaires, artisans ou ouvriers. Environ 10 % des mères travaillent. Les élèves choisissent ce centre car il est situé dans le centre de la ville et parce qu'il n'est pas très cher, selon la direction. Parfois l'école propose des réductions de 10 ou 15 %. 15% des élèves travaillent à l'extérieur.	Environ 30 % des élèves appartiennent aux couches pauvres. Les pères travaillent comme ouvriers au souk de légumes, à la compagnie des eaux ou de l'électricité ; certains n'ont pas fini le niveau élémentaire. 20 % appartiennent aux classes moyennes, leurs parents sont alors commerçants ou exercent une profession libérale. Les parents gagnent entre 500 000 LL et 1 250 000 LL par mois. 30 % des mères travaillent (coiffure,	Pères chauffeurs de taxi, menuisier, électricien, militaires ; généralement ils ne sont pas allés au-delà de l'école primaire ; ceux qui appartiennent aux classes moyennes ont leur père commerçant ou fonctionnaire. Parfois ils demandent l'aide du député Najib Miqati pour payer les frais, ou cherchent à obtenir une réduction auprès de la direction. Plus de 50 % des élèves travaillent à côté de leurs études dans des

		commerce) Certains élèves reçoivent des réductions jusqu'à 50 % de la direction. Les plus pauvres font de l'anglais ou des sessions d'informatique car les spécialités comme la comptabilité sont plus chères.	restaurants, comme chauffeurs de taxi ou dans la mécanique. 30 % d'entre eux finissent par arrêter leurs études
Recrutement	60 % des élèves viennent du Akkar ou de Deniyyé, 40 % de Tripoli (Tell, Zahriyyé, Nejmé)	50 % des élèves viennent de Abou Samra, le reste vient de Tell, de Mina, de Sir el Diniyyé, Akkar.	50 % des élèves viennent de Zahriyyé ou du Akkar, le reste de Qobbé ou Zghorta
Spécialités	langues d'ordinateur, comptabilité et informatique, comptabilité générale, français, anglais. Dans ces deux spécialités (français et anglais), la formation ne dure que 6 mois. Il existe aussi des sessions intensives de 3 mois en langues et « langues d'ordinateur ».	tourisme, comptabilité générale, langues d'ordinateur, anglais, coiffure pour hommes et pour femmes, administration du travail, vérification des comptes.	électricité, électronique, administration du travail, comptabilité, sciences bancaires, secrétariat général, travaux publics, dessin d'architecture, jardinière, responsable en comptabilité, décor d'intérieur, réparation de radios et télévisions, informatique. Il existe des sessions d'été en anglais et comptabilité pour les élèves de terminale, d'un coût de 100 dollars, pour deux mois.
Examen d'entrée	pour les langues seulement, afin de connaître le niveau des élèves		
Spécificités		Le centre organise aussi des sessions de 3 mois, et des sessions intensives de 2 mois.	

		Par ailleurs il propose des cours le soir de 17h à 20h pour les élèves qui travaillent. Le centre travaille en partenariat avec la fondation Safadi pour l'enseignement de l'informatique et de l'anglais	
Devenir des diplômés		Parmi les diplômés de comptabilité et d'informatique, beaucoup de garçons vont travailler dans le Golfe. Les filles restent au Liban et travaillent dans le tourisme ou la coiffure.	30% connaissent le chômage environ
Problèmes rencontrés	Le directeur a du mal à toucher les frais de scolarité, si bien qu'il ne donne pas les diplômes à la fin de l'année tant que les frais ne sont pas payés. Et manque d'opportunités de travail pour les élèves. Pense que l'enseignement technique stagne et est délaissé par l'Etat.	Le directeur pense que l'Etat néglige l'enseignement technique	Le directeur critique une certaine rigidité de l'enseignement technique, notamment l'impossibilité dans laquelle est l'élève de changer de spécialité en passant d'un niveau à l'autre. Il souligne aussi la difficulté pour lui de percevoir les frais de scolarité. Il aimerait que le MAS passe des contrats avec l'ensemble des centres techniques de la région, et non seulement une poignée d'entre eux.
Stages proposés par le centre	Non	entreprises comme Tripoli Plaza et Akil Bros pour des stages ou pour travailler en comptabilité.	
Spécialités qui offrent le plus de	Comptabilité		

débouchés selon le centre			Jardinière, informatique
Spécialités qui offrent le moins de débouchés	Esthétique, réparation de téléphones		
Remarques	Le centre voudrait ouvrir les spécialités esthétique (malgré remarque précédente) et télécommunications, mais équipements coûteux		Le directeur de l'école technique privée al-Chamal, à Zahriyyé pense qu'il est nécessaire d'ouvrir une spécialité d'éducateurs pour enfants dyslexiques

Nom	Centre technique Mar Elias
Localisation	Mina, Mar Elias
Année d'ouverture	1900
Statut	Privé, mixte
Nombre d'élèves	1571
Nombre d'enseignants	132
Niveaux (et % d'élèves en fonction du niveau)	La plupart des élèves sont en TS
Frais	
Situation sociale des élèves	Pères pêcheurs, ouvriers, ingénieurs, ou encore médecins. Les élèves appartiennent donc à toutes les couches sociales. 35 % environ des mères travaillent.
Recrutement	60 % des élèves viennent de Mina, les autres viennent de Minié, Abou Samra, ou des villages du Diniyyé.
Spécialités	jardinière, comptabilité, médias, audit et expertise comptable, informatique de gestion.
Examen d'entrée	Non
Spécificités	
Devenir des diplômés	Non connu
Problèmes rencontrés	La direction se plaint de l'absence de suivi des parents. Plus généralement, elle déplore le manque de coordination avec le marché du travail, dû à un manque d'analyses préalables de la part des établissements.
Stages proposés par le centre	
Spécialités qui offrent le plus de débouchés selon le centre	Comptabilité, et toutes les spécialités de services
Spécialités qui offrent le moins de débouchés	
Remarques	

Au terme de ce parcours dans les centres techniques de Al-Fayhâ'a, on constate que tous les centres privés techniques sont payants, hormis ceux qui sont soutenus par le MAS ; certains sont même relativement coûteux, et en tant que tels réservés à une certaine partie de la population : au centre al-Chamal, les frais atteignent la somme (très élevée, pour la zone) de 2 400 dollars on l'a vu pour préparer le baccalauréat technique. Une partie des élèves ne peuvent les couvrir et doivent se tourner vers les leaders politiques pour obtenir de l'aide, une autre obtient des réductions. Ici comme dans le domaine de la santé, quoique de manière peut-être moins nette, l'œuvre caritative à arrière-plan politique vient souvent à l'aide des moins favorisés. Mais les plus démunis ne fréquentent pas de tels centres, et doivent se contenter éventuellement des sessions de formation professionnelles proposées par certaines associations. Actuellement, face au besoin urgent d'écoles techniques de qualité et peu chères dans la ville, il existe plusieurs autres projets de formation professionnelle qui s'inscrivent dans la stratégie globale de développement de Al-Fayhâ'a, selon le maire de Tripoli (juillet 2009)

4- Programmes de formation professionnelle

Les grandes associations tripolitaines à but non lucratif présentent souvent un ou plusieurs programmes de formation professionnelle à destination de plusieurs publics ; ainsi des associations Safadi, Ma'koum, Iad bi iad, Mouvement Social...

Plusieurs associations ont fait part des difficultés rencontrées dans ce domaine pour motiver les jeunes à se lancer dans un apprentissage qu'ils jugent difficile et dont ils ne verront pas immédiatement les fruits. Au département social de l'une des fondations visitées, on souligne que les problèmes apparaissent souvent pour les jeunes gens d'environ 16 ans, qui ont déjà une activité et ne veulent pas passer du temps pris sur leur travail pour se former. Aussi la fondation en déduit-elle que la formation professionnelle ou technique doit intervenir plus tôt, en amont. L'un des problèmes rencontrés réside toutefois dans le fait que la plupart des organisations internationales, et notamment celles de l'ONU, refusent de participer à des programmes de formation technique ou professionnelle en dessous d'un certain âge (14 ou 16 ans), afin de ne pas cautionner le travail des enfants. Ces critères se révèlent parfois inadaptés à la situation des jeunes dans les quartiers pauvres de l'agglomération qui sont déscolarisés tôt et doivent donc être pris en charge relativement jeunes. Aussi une association comme le Mouvement Social a-t-elle mis en place des clubs pré-professionnels (CPP) qui constituent une structure pédagogique alternative à l'école pour les enfants de 11 à 14 ans en situation d'abandon scolaire. Dans son centre de Tripoli, comme dans ceux de Beyrouth et de Zahlé, l'association propose des cours d'alphabétisation et d'éducation de base, un suivi psychologique et social, et des activités ludiques et pédagogiques (rapport annuel 2007-2008) ; mais de telles initiatives pour les jeunes adolescents restent encore isolées.

La formation professionnelle peut d'ailleurs s'adresser à des populations très ciblées, comme c'est le cas pour les formations destinées à la réinsertion des mineurs et des femmes en conflit avec la loi, (Mouvement Social, Fondation Père Afif Osseyran), encore pour les

handicapés : la fondation Azm wa Saadé a ainsi mis en place en 2002 un programme spécifique d'études en langues et de cours d'informatiques pour ces groupes, ainsi que des ateliers de petit travail d'artisanat (vannerie, cannage). La fondation offre parallèlement un encadrement social et médical aux déficients visuels. A l'association Ma'koum, on propose une formation pour le logiciel d'infographisme Autocad, en partenariat avec une compagnie de Tripoli (Abco) qui les emploie à l'issue du programme, dans le cadre d'un projet parrainé par OTI, organisme financé par l'USAID. Un autre projet, parrainé cette fois par l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, consistait à assurer une formation en chauffage/climatisation par l'intermédiaire de Ma'koum ; il devait débuter en juillet 2009, mais à l'heure d'écrire ces lignes, il rencontrait des difficultés à la fois dans la procédure de recrutement des jeunes de Tebbané, et dans le partenariat avec les entreprises qui devaient accueillir ces jeunes sur leur chantier.

La fondation FPAO suggère de son côté la mise en place d'une formation dans le domaine agricole et la transformation des aliments, ainsi que la création d'une mini-usine de compostage. Le caractère saisonnier de ces activités pourrait intéresser des jeunes en cours de réinsertion qu'elle prend en charge, d'autant qu'elles réclament peu de frais. Elle souligne le caractère indispensable de la rémunération dans ce genre de formation afin d'attirer des jeunes gens qui aident fréquemment leur famille. Selon l'expérience de la fondation, des gens du métier se révèlent plus adaptés et plus créatifs que des éducateurs spécialisés dans le cadre de ce genre de formation (entretien, octobre 2009).

L'action du Bureau pour l'Emploi en matière de formation professionnelle

Créé dans les années 1960, gelé pendant la guerre civile, le Bureau pour l'Emploi est redevenu actif à Tripoli vers 1994-1995. Si le Ministère du Travail est le tuteur officiel de ce Bureau, celui-ci n'en est pas moins indépendant et gère son propre budget (apparemment très modeste). Le budget du Bureau serait divisé presque à égalité entre les régions. Outre ses activités d'aide à la recherche d'emploi (bureau situé dans le Sérail de Tripoli), le Bureau pour l'Emploi assure un soutien à la formation professionnelle pour deux types de populations : population générale, et handicapés. Le premier volet de ces deux actions consiste en une formation accélérée organisée par le Bureau de Tripoli en partenariat avec deux associations : al-Jama'iyya al-Khayriyya al-Islamiyya wa Is'âf al-Muhtajin, présidée par Maan Karamé, le frère de Omar et de Rachid Karamé, et le Mouvement Social.

- Al-Jama'iyya al-Khayriyya al-Islamiyya wa Is'âf al-Muhtajin Cette association gère deux instituts techniques : un à Tripoli même, un autre au-dessus du quartier de Mankoubin à Beddawi. L'association propose les spécialités suivantes : Secrétariat général, dactylographie et programmation d'ordinateur, aide-jardinière, travail du fer et soudure, menuiserie, électricité de bâtiment, réparation de moteurs, aide-cuisinier.

L'école de l'association en question forme les élèves, tandis que le Bureau supervise, organise les examens et délivre un certificat (Ifâda) de fin de session après sept mois. Ce tandem dure depuis 15 ans, depuis la reprise des activités du Bureau à Tripoli, mais avait déjà été amorcé avant la guerre civile ; le Bureau dit avoir choisi cette association parce qu'elle dispose des équipements nécessaires et d'une équipe de formation spécialisée. Chaque année, entre 80 et 120 élèves participent à cette session.

Contacté à ce sujet, le directeur de l'école technique Dar al-Tarbiyya wa al-Ta'lim qui dépend de l'association et est située à Haddadin, précise que l'association est également financée par le Ministère des Affaires Sociales pour l'école technique de Tripoli, qui compte 300 élèves, ainsi que pour celle de Beddawi qui compte 600 étudiants²⁵, et pour l'orphelinat situé également à Beddawi. Dans ce dernier établissement, le MAS subventionne 145 orphelins sur 300.

- Le Mouvement Social : le Bureau procède ici de la même façon qu'avec l'association précédente. Il coopère avec le Mouvement Social depuis 30 ans, il s'agit même de l'association avec laquelle il a commencé à travailler. Les spécialités proposées sont : coiffure pour femmes, maquillage, cuisine, serveur, aide soignante, aide jardinière, vendeuse. Environ 60 élèves par an, entre 15 et 25 ans, reçoivent cette formation (mais ils ont jusqu'à 40 ans pour certaines spécialités comme la couture).

Les élèves formés viennent généralement de milieux pauvres, de Tripoli et des villages alentour. Le Bureau fournit 600 000 LL par élève et par session, ce qui ne correspond qu'à une partie des coûts (certaines spécialités requièrent le double).

C'est alors l'association qui paie le reste. Les élèves, eux, ne paient que 20 000 LL tous les deux ou trois mois. Certains sont totalement exemptés des frais.

2/3 des élèves ont un niveau très bas, et ont arrêté l'école au niveau du primaire. On leur propose alors une formation intensive qui dure 8 ou 9 mois au lieu de 7.

40 à 60 % des titulaires du certificat trouvent rapidement du travail, grâce à la bonne réputation de ces associations : 80 % des heures de la formation sont en effet consacrées à des TP et de la formation manuelle, pratique. Le reste des élèves doit attendre un an environ pour trouver un travail.

Dans le Akkar, une telle coopération a lieu avec le Mouvement Social, le Ma'had al-Watani (Halba) et à Berqâyel (entretien, Bureau pour l'Emploi, Beyrouth, octobre 2009).

Le Bureau assure en parallèle une formation professionnelle pour les handicapés, ainsi qu'un travail pour eux dans des « ateliers protégés », en lien avec des associations qui sont équipées pour la formation professionnelles de ces groupes. Son budget étant très limité, il n'a développé un partenariat qu'avec quatre associations :

- al- Munatada al-Mu'âqi (le club pour les handicapés)
- Jama'iyya al-Chabâb al-Islâmi (association islamique de la jeunesse)
- Waha al-Farah (l'oasis de la joie)
- Jama'iyya Sâlem Kabbara (association Sâlem Kabbara)

Auparavant, le Bureau avait aussi un partenariat avec FISTA.

Dans les associations en question, il fournit une aide financière à hauteur de 600 000 LL par enfant et par session. Chaque formation accélérée dure entre 6 et 9 mois, à l'issue desquels les handicapés travaillent dans les « ateliers protégés » des associations subventionnées par le Bureau. Il faut souligner à cet égard que les entreprises n'embauchent généralement pas de handicapés, malgré le vote de la loi 220, adoptée en 2000, qui oblige à former et à embaucher les handicapés au Liban, et qui n'est pas encore appliquée jusqu'à présent.

²⁵ Voir supra, pour la présentation de cette école.

Le Bureau assure aussi une partie de l'achat de matériel. On trouve ainsi, dans les associations en question, un atelier de fabrication de bougies, un atelier agricole, une savonnerie, un atelier de fabrication d'eau de fleurs. Le Bureau a choisi de travailler avec de petites associations, qui disposent de peu de moyens financiers, considérant que les plus grandes n'avaient pas besoin de lui.

En 2008, sur Tripoli, environ 70 jeunes handicapés travaillent dans les ateliers protégés, et 40 formateurs étaient payés par le Bureau pour l'Emploi.

Ce dernier aide toutes sortes de handicapés, mais surtout les handicapés mentaux qui sinon ne peuvent absolument pas trouver de travail. Son faible budget limite cependant le nombre de handicapés pris en charge (entretien, Bureau pour l'Emploi, novembre 2009).

A un tout autre niveau, un partenariat a été mis en place entre la municipalité et la région Rhône-Alpes dans le cadre d'une coopération décentralisée, avec la participation, auprès de la municipalité, du Mouvement Social et de la fondation Safadi. Le projet visait les jeunes sans qualification et non admis dans les écoles techniques, afin de les former aux métiers du bâtiment. Après plusieurs retards générés par la situation sécuritaire, qui ont eux-mêmes entraîné une démotivation des jeunes inscrits, la session a enfin commencé en février 2009. La formation des éducateurs a été assurée par la région Rhône Alpes, dans la mesure où cette spécialité n'existait pas au Liban. Trois classes, regroupant en tout 36 étudiants, ont bénéficié de cette session de 21 semaines. Selon Rabih Omar, consultant pour le développement à la municipalité de Tripoli, sur les 26 étudiants restés, 90 % auraient trouvé du travail à l'issue de la formation (dont 3 en Arabie Saoudite).

Toutefois, de nombreux projets de formation professionnelle à Al-Fayhâ'a ne connaissent pas le même sort et apparaissent souvent comme des voies sans issue, faute d'études préalables sur les besoins réels du marché du travail, faute de formateurs qualifiés et enthousiastes, ou faute d'équipements suffisants. Bien souvent les spécialités proposées par les diverses associations ne sont pas complémentaires mais plutôt redondantes, et le versant pratique de la formation s'avère trop restreint par rapport au versant théorique. Un tel constat pourrait être appliqué également aux centres techniques de la région.

Malgré les difficultés multiples que pose l'action en matière de formation dans la zone, et notamment dans un quartier comme Tebbané, les associations présentes sur le terrain pensent que la formation professionnelle reste potentiellement très utile pour remédier à la fuite scolaire et au manque de compétences des jeunes. Elle offre un fort potentiel pour améliorer le capital humain dans l'agglomération. Encore est-il nécessaire de penser en termes de « filières éducatives » adaptées et articulées aux secteurs économiques et *clusters* sur lesquels la société tripolitaine pourrait s'appuyer.

Reste aussi à offrir des débouchés aux diplômés, face au phénomène de départ ou fuite des jeunes les plus instruits par manque de perspectives professionnelles, vers Beyrouth ou l'étranger (Golfe notamment).

V- Travail et activités économiques à Al-Fayhâ'a

1- Les micro et petites entreprises dans le paysage local et national

En 1996 selon l'Administration Centrale des Statistiques, on comptait au Liban 198 000 entreprises, dont 88 % avaient moins de 5 employés, et 96 % moins de 50. Les femmes formaient 22 % de la population active en 1997.

La définition des petites et moyennes entreprises communément admise au Liban est la suivante :

- micro-entreprise : entre 1 et 4 personnes²⁶
- petite entreprise : de 5 à 49 personnes
- moyenne entreprise : plus de 50 personnes

A ce sujet, on dispose d'une étude menée par Kamal Hamdan en 2006 sur les micro et petites entreprises (MPE) au Liban (*Micro and Small enterprises in Lebanon*), réalisée à partir d'un échantillon de 2948 entreprises, et qui dresse le profil des MPE de manière relativement détaillée à l'échelle du pays, voire du *Mouhafaza* :

- 97 % des entreprises au Liban ont moins de 10 employés.
- 45 % ont un seul employé. Plus l'entreprise est petite, plus elle est liée au commerce. Le fort taux d'entreprises ayant un seul employé montre que nombreuses sont celles qui ne parviennent pas à dépasser ce seuil.
- Un tiers des entreprises de l'échantillon de Kamal Hamdan ont été établies après 2000, et 71 % après 1990 : ces entreprises sont donc souvent jeunes.
- Beyrouth comprend le pourcentage le plus élevé de « vieilles » entreprises, alors que Nord Liban compte le pourcentage le plus bas d'entreprises de moins d'un an (cette moindre pérennité des entreprises du Nord Liban pouvant sans doute s'expliquer par le handicap que représente le manque d'infrastructures et de services de base dans la région, contrairement à la situation qui prévaut dans la capitale).
- Seules 11,6 % des MPE du Nord Liban ont été établies avant 1979.
- Les régions les moins développées comptent le plus de micro-entreprises : au Nord, 56,1 % des entreprises ont une seule personne (contre 32,7 % à Beyrouth). 72,6 % des MPE étaient commerciales.
- 42 % des MPE considérées déclarent manquer d'accès aux facilités de crédit.
- 8,3 % des MPE interrogées seulement avaient un crédit, soit d'une banque (69 %), soit d'amis/parents (18 %) soit d'associés (6 %). Peu de MPE ont accès au crédit formel dans leur phase de démarrage.
- Le capital initial de l'entreprise vient souvent de la famille. La valeur moyenne actuelle de l'entreprise est 59 446 \$ au Liban (avec bien sûr de fortes disparités).
- La plupart des MPE restent liées au marché local. La moitié de celles de l'échantillon n'étaient pas enregistrées officiellement auprès instances concernées (CCIA), et seulement 20 % étaient enregistrés au NSSF (fonds de sécurité sociale).

²⁶ Alors que cette définition va jusqu'à 9 personnes en France.

- Chez les femmes, les veuves sont surreprésentées parmi les entrepreneurs, ainsi que les divorcées (ce qui illustre en fait les mauvaises conditions économiques de cette catégorie de la population).
- Dans l'échantillon, le salaire moyen était de 280 dollars par employé.
- Les performances de l'entreprise semblent augmenter avec le nombre d'employés. Les entreprises formelles font également mieux que les entreprises informelles. L'usage de technologies nouvelles augmente aussi les performances.
- L'accès à l'information et aux services de conseil est important pour améliorer la performance des entreprises. Mais seul un faible pourcentage de MPE (4,7 %) a accès à de tels services.
- 47,9 % des MPE interrogées ne tenaient pas de comptes réguliers.

Leur consommateur de base est le ménage, et non d'autres entreprises, le secteur public ou autre.

Ces caractéristiques des MPE se retrouvent dans l'ensemble du Liban, et donc à Al-Fayhâ'a, même si le Nord semble présenter certaines spécificités ou traits accentués par rapport au profil moyen (entreprises encore plus jeunes, plus petites, encore moins d'investissement et d'accès au crédit formel, etc.).

2- Une sous-qualification chronique pour un marché anémique

Le paysage des entreprises à Tripoli

Il n'y a plus de très grandes industries dans l'agglomération, mais de nombreuses petites industries de 5 personnes ou moins, soit des micro-entreprises.

On comptait à Tripoli en 1996 12 169 établissements de moins de cinq employés, et 906 établissements de 5 employés ou plus (CAS, 1996).

En 2006, sur plus de 18 000 entreprises recensées dans le *Caza* de Tripoli, près de 90 % avaient moins de 5 employés. La majorité d'entre elles étaient situées dans le cœur historique de la ville ou dans ses environs immédiats (CRI, 2006, p. 77).

Dans le *Caza* de Tripoli, si l'on considère maintenant le nombre d'entreprises par secteur d'activités, on avait en 2004 : 2 377 entreprises industrielles, 142 entreprises dans la construction, 9 272 entreprises commerciales, et 3 844 entreprises de services, soit :

18,68 % des entreprises dans l'industrie

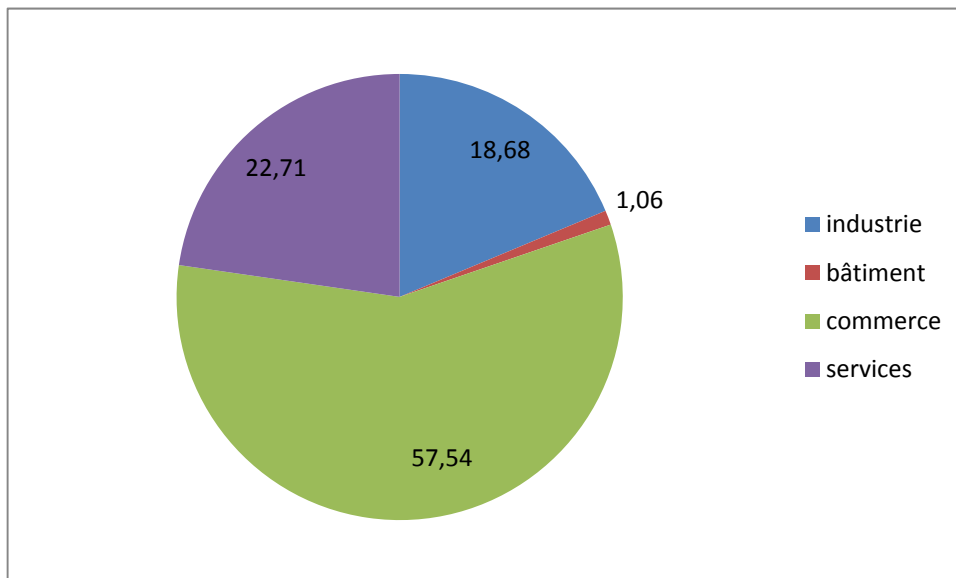
1,06 % des entreprises dans le bâtiment

57,54 % des entreprises dans le commerce

22,71 % des entreprises dans les services

(TEDO, no 28, p. 38, d'après CAS, 2004).

Répartition sectorielle des entreprises du Caza de Tripoli par secteur d'activités en 2004, en % :



Selon Fawaz Hamdi (pré-diagnostic économie, octobre 2009), 83,1 % de la main d'œuvre travaille dans le secteur privé dans le Nord, et 16,2 % dans le public (ce dernier taux est supérieur à celui de la plupart des autres *Mouhafazas*, sauf dans la Bekaa où il est le même).

Dans le *Caza* de Tripoli, l'agriculture représente seulement 2 % de la population active selon la FAO ; dans la zone de Al-Fayhâ'a, la construction représente 10 % de la population active ; l'industrie 15 % ; l'agriculture et la pêche 2 % ; la santé 4 % ; le commerce 54 % ; l'enseignement 10 % ; autres 5 % (Fawaz Hamdi, id).

Les niveaux d'investissement dans l'industrie dans le Nord en général, et à Tripoli en particulier, restent bas. Entre janvier 2000 et août 2002, 59 % des industries créées au Liban étaient situées dans le Nord ; cependant, celles-ci représentaient seulement 9 % des nouveaux emplois et 7 % des investissements totaux du pays (CRI, 2006 ; ces chiffres viennent d'une étude réalisée par la Banque de Beyrouth et des pays arabes, Dr Azuri, janvier 2003).

On ne compte presque pas d'investissements arabes et étrangers à Al-Fayhâ'a.

De façon générale, l'agglomération se caractérise par un sur-investissement dans le secteur de la construction par rapport aux autres secteurs productifs.

Table 9 : Répartition des entreprises dans le *Caza* de Tripoli en fonction de l'activité

1996	2004	Type d'activité
403	622	Industrie de l'agro-alimentaire
589	262	Fabrication de tissus et produits en peau
190	231	Industrie du bois et du papier
70	56	Edition et impression
74	58	Industrie des produits non métalliques
399	247	Industrie des produits métalliques
111	91	Industrie des appareils et outils
1 232	798	Industrie d'ameublement
28	12	Eau, électricité, gaz
176	142	Immobilier
2045	1808	Vente et maintenance des appareils à moteur et mobylettes
730	562	Vente en gros
6758	6902	Vente de détail
926	623	Hôtellerie et restauration
25	47	Transport
224	158	Activités liées au transport
39	27	Poste et télécommunications
51	50	Intermédiation financière
26	46	Assurance
81	60	Activités liées à l'intermédiation financière
80	86	Activités foncières
34	22	Location d'appareils
30	18	Services informatiques, recherche et développement
509	651	Autres activités commerciales
34		Administration générale et sécurité sociale
163	140	Enseignement
774	826	Santé et travail social
48	81	Activités de service social
182	295	Activités de loisirs, culture et sport
514	711	Activités de services aux personnes
5		Organisations et comités hors régionaux
18	3	Autres activités
16 567	15 635	Total

Source : administration centrale des statistiques, 1996 et 2004, dans TEDO, n° 28, 2008, chap 1, p. 37.

Le nombre d'entreprises a diminué entre 1996 et 2004, soit avant même la crise économique qui touche la ville après les conflits dont elle a été le témoin. Cela invite à mener des investigations à l'avenir sur les causes de cette diminution (concentration, ou disparition des entrepreneurs d'un secteur...), à supposer que la méthodologie et le comptage en 2004 soit rigoureusement les mêmes que ceux de 1996, ce qui ne peut être établi.

Il faut également remarquer que les catégories ci-dessus, telles qu'elles sont découpées²⁷, sous-estiment le poids du BTP, qui joue un grand rôle dans l'économie de Al-Fayhâ'a. Fawaz Hamdi, dans son pré-diagnostic pour le projet CDS de Tripoli (octobre 2009), fait également remarquer que le chiffre de 18 entreprises dans le domaine de l'informatique est grandement sous-estimé : le vrai chiffre dépasserait probablement les 100, mais ces entreprises ont été comptabilisées dans d'autres catégories (services...)

Les principales activités économiques sont par ailleurs : vente au détail, services éducatifs, services médicaux, artisanat et manufacture, pêche. Ces activités ne manquent pas de potentiel, mais ne peuvent pas à elles seules retenir les populations les plus qualifiées. Il semble qu'il faille trouver des moyens d'élargir le spectre des activités en dehors des biens de consommation courante. La diversification de l'économie qui combine à la fois les services traditionnels comme le tourisme et la vente de détail, des services tournés vers la connaissance comme la santé et l'éducation, en plus de l'artisanat et des industries traditionnels (LED, phase 2, *Tripoli Final Strategy*) n'empêche pas l'économie de la ville d'être atone.

Chômage et marché de l'emploi

Le chômage dans le *Mouhafaza* du Nord serait de 5 % seulement, inférieur à la moyenne nationale (MAS, PNUD, 2007). Mais ce chiffre cache de fortes disparités sociales et géographiques, et un phénomène massif de sous-emploi. Trois points importants caractérisent le taux d'activité du Liban Nord :

- La disparité hommes-femmes : le taux d'activité des femmes n'est que le quart de celui des hommes.
- Le taux d'activité très élevé des jeunes : près de la moitié des 15-19 ans sont déjà actifs. Mais le taux de chômage parmi les jeunes actifs est également très élevé, probablement par manque d'expérience et de formation.
- L'activité des personnes âgées : plus de 70 % des hommes de 60-64 ans sont encore actifs, et près de 30 % au dessus de 70 ans. (TEDO, 2000).

Les phénomènes du chômage et du sous-emploi sont à la fois très présents et mal cernés sur le plan statistique.

Selon *Tripoli Master Plan*, 2003, 51 % des migrants hors de Tripoli quitteraient la ville pour des raisons liées au travail.

²⁷ Sur le découpage des catégories d'activités de l'ACS, voir le site de l'ACS, <http://www.cas.gov.lb/Download/iktisad.pdf>

3- Questions d'échelles : grands projets et petites initiatives

L'agglomération et ses grands projets

L'agglomération de Tripoli dispose de plusieurs types d'infrastructures de rang national, toutes utilisées aujourd'hui bien en dessous de leur potentiel, voire abandonnées : port, gare ferroviaire, foire internationale, raffinerie de pétrole. Chacune, hormis la foire, a contribué au développement et à la prospérité de Tripoli à un moment donné. Remises en état aux normes actuelles, elles pourraient faire de Tripoli une métropole d'envergure régionale, économiquement et culturellement (Diran Hermandayan, 2004, p. 4 et p. 39).

- Le port :

Historiquement, Tripoli est une ville portuaire, bien placée au débouché de l'intérieur proche-oriental, au débouché de la trouée de Homs, seul passage à basse altitude entre l'intérieur syrien et la côte. Elle a toutefois souffert de l'emprise croissante de Beyrouth à partir de 1920, de la coupure de l'hinterland syrien (mise en place de la frontière en 1920, puis fin de l'union tarifaire entre la Syrie et le Liban en 1951) et du développement des ports syriens concurrents (Tartous, Latakia). De 1975 à 1988, le port a brièvement tenu une place majeure dans le trafic portuaire au Liban du fait du conflit qui entravait celui de Beyrouth²⁸. Mais depuis, sa place a progressivement régressé pour devenir très faible à l'échelle de la région.

Le port de Tripoli souffre aujourd'hui de plusieurs handicaps (Harmandayan, 2004, p. 39) :

- manque de profondeur, même si les bassins ont été approfondis à 8 et le canal d'accès à 9 m. Des projets sont en cours pour augmenter sa profondeur jusqu'à 14 m.
- manque de capacités de stockage et impossibilité de rotations de navires. Les conditions s'améliorent toutefois graduellement

A contrario, le port jouit d'avantages comparatifs précieux. Un master plan de 1999 pour le développement du port a souligné les multiples atouts du port de Tripoli :

- Le trafic du port est stable, consistant en bois, métaux, et engrais, produits et marchés pour lesquels les acteurs du port sont très compétents.
- Le port est bien connecté aux réseaux routiers du Nord Liban, de la Syrie, et par delà, de l'Irak. Il n'est pas enclavé dans la ville et jouit de vastes espaces vides alentours qui pourraient être utilisés pour le stockage ou les services logistiques. Le master plan proposait en conséquence un programme d'élargissement et d'amélioration du port, qui est mis en place graduellement, en fonction des financements disponibles (Hermandayan, 2004 p. 39). La zone économique franche de 1 million de m² autour du port lui confère un atout de taille, comparativement à celui de Beyrouth, davantage cerné par la ville.

²⁸ Région Midi Pyrénées, école d'architecture de Toulouse, université saint Esprit Kaslik Liban, *Étude sur el-Mina*, 1997, p. 22.

Table 10 : Activité du port de Tripoli entre 2003 et 2007

Activité du port	2003	2004	2005	2006	2007
Navires arrivant au port	474	543	424	316	424
capacité (milliers de barils)	845	919	657	497	593
Pétroliers	79	82	66	35	103
Capacité (milliers de barils)	715	763	650	346	1129
Marchandises importées	728	846	696	468	545
Marchandises exportées	117	227	154	120	225

D'après la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a, TEDO No 28, 2008, chap 1, p. 59 (renseignements tirés du site de l'ACS)

Il semble illusoire de tenter pour le port de Tripoli de supplanter ou concurrencer celui de Beyrouth (au niveau des importations en valeur ajoutée mensuelle, le port de Beyrouth représente 76,9 % du total libanais, celui de Tripoli 7,2 % selon Tedo, n° 28, p. 71). Bien plutôt, il devrait être développé dans une optique de complémentarité avec le port de la capitale, et spécialisé dans quelques types de marchandises (*Mu'tamar Inma' Trablus*, 2002). Diverses études semblent avoir montré que le port de Tripoli peut trouver sa place dans la configuration portuaire de la région, sans apparaître redondant. Reste à exploiter son potentiel, ce qui paraît complexe au niveau de la gestion de cette infrastructure, et de l'autonomie dont il dispose. Pour certains, une restructuration s'avère nécessaire, pour une plus grande souplesse, particulièrement sur le plan commercial (discussion du pré-diagnostic sur les infrastructures, novembre 2009)

La zone franche

Une zone franche a été créée au port de Tripoli par décret de 1999, mais elle n'est pas encore opérationnelle en 2009. La zone couvre près de 1 million de m² et jouxte le port, la gare, la quarantaine et les abattoirs ; elle doit devenir une zone d'entrepôts, d'ateliers et d'industries où des facilités en matière d'infrastructures et de législation seront proposées aux entrepreneurs. Selon la conférence de Beyrouth en 2002, 35 000 m² de la foire Rachid Karamé devaient être consacrés à des expositions permanentes au service de cette zone franche, qui serait aussi connectée à la future voie ferrée réhabilitée et à l'aéroport René Muawwad (situé à 20 km au nord). Le retour sur investissement de cette zone est jugé potentiellement très fort pour le pays entier, selon les conclusions de l'étude *Mu'tamar Inma' Trablus*, 2002. Fawaz Hamdi fait remarquer que cette zone devrait être non une simple zone de transit, mais une région à vocation plurielle, utilisable par toute la ville. Les moyens de l'investir peuvent passer par exemple par l'installation de branches universitaires, comme les IT, le *graphic design*, etc (discussion du pré-diagnostic, novembre 2009).

- **La raffinerie :**

L'Irak Petroleum Company a développé cette raffinerie à partir de la mise en place de son système d'exportation de pétrole depuis l'Irak jusqu'à la Méditerranée en 1945 (étude sur Beddawi, 2005). Bombardée en 1983, la raffinerie a cessé de fonctionner alors que sa capacité atteignait un million de tonnes par an en 1975. Les réservoirs sont partiellement utilisés aujourd'hui pour stocker du fuel importé et du gaz. Le maire de Tripoli indique que les pipelines pourraient être remis en état. Alors qu'elle employait 3 000 personnes avant la guerre, la raffinerie n'en emploie plus que 300 (CDR, 2006).

- **La gare ferroviaire :**

Le trafic ferroviaire entre Tripoli, la Syrie et Beyrouth a cessé en 1978 à cause de la guerre. Diran Hermandayan (2004, p.41) fait remarquer que la proximité des rails et du port peut favoriser l'interconnection et les transferts inter-modaux, surtout si les routes sont aussi bien connectées à ces modes de transport. La remise en fonctionnement de la voie ferrée pourrait favoriser un essor du port de Tripoli en lien avec son hinterland.

- **La foire internationale :**

Créée dans les années 1960 sous l'impulsion du président Fouad Chehab, la foire internationale Rachid Karamé s'intégrait dans un plan général de développement des régions libanaises (Mission IRFED²⁹). Dessinée par l'architecte de renommée internationale Oskar Niemeyer, la foire internationale de Tripoli était censée devenir un lieu d'accueil d'événements culturels et touristiques majeurs au Nord Liban. Le site s'étend sur 66 ha, et le projet de Niemeyer privilégie à l'époque un style futuriste caractérisé par des lignes courbes (dômes, arches, cylindres...). Déjà confronté à des problèmes de financement à la fin des années 1960, le projet est stoppé avec l'éclatement de la guerre, et certains bâtiments ne seront jamais terminés.

En 2005, l'APSAD a réussi à faire inscrire le site sur la liste mondiale des bâtiments menacés. Malgré tout, la foire aiguise régulièrement l'appétit des promoteurs fonciers en quête de terrain dans une ville à très forte densité.

En 2006, un projet de foire chinoise est presque bouclé malgré l'opposition des acteurs économiques de la ville. Mais la guerre de 2006, suivie du conflit de Nahr el Bared en 2007, fait échouer le projet. 3 000 emplois ont été perdus avec l'abandon du projet, selon le président de la municipalité de Tripoli M. Rachid Jamali. Aujourd'hui, la foire attend toujours de retrouver une vocation digne de son envergure (quelque peu disproportionnée pour le Nord Liban). Alors que tous les yeux sont tournés vers Beyrouth en matière de culture et d'activité au Liban, il s'agit là d'un véritable défi.

Dans son plan stratégique pour Tripoli, Diran Harmandayan suggérait en 2004 que la foire abrite certaines branches de l'Université Libanaise, à hauteur de 3 000 étudiants, afin d'assurer la pérennité des activités culturelles sur le site. Le pôle universitaire aurait de surcroît des retombées positives en termes économiques et sociaux sur la ville, et un impact différent de ceux des campus extérieurs.

²⁹ Voir les travaux d'Eric Verdeil à ce sujet.

Autres projets :

- L'aéroport René Moawad à Qley'ât pour le fret aérien, à 20 km de Tripoli : cette infrastructure est toujours à l'état de projet ; la conférence organisée au Grand Sérail de Beyrouth en 2002 sous l'égide de Rafic Hariri la déclarait d'importance majeure pour le Nord du Liban (*Mu'tamar Inma' Trablus*, 2002).
- Après la guerre civile a été construit un stade olympique à l'entrée sud de la ville, à l'occasion de la coupe d'Asie de football qui s'est tenue au Liban en 2000. Il est actuellement utilisé comme centre pour l'armée libanaise.
- la zone industrielle de Bahsas : une friche industrielle à reconverter, qui offre une réserve d'espaces et de bâtiments non utilisés, soit pour l'industrie soit pour d'autres usages (en veillant à contrôler les phénomènes de prédation foncière).

Le gouvernement Siniora a adopté en mai 2009 une feuille de travail : « vision pour le développement des régions libanaises » dans le cadre d'un plan général de lutte contre la crise mondiale.

En ce qui concerne Tripoli et le Akkar les projets prévus sont (d'après Fawaz Hamdi, pré-diagnostic sur l'économie, Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a, octobre 2009) :

- élargissement du port,
- développement de l'aéroport Moawad,
- accès et traitement du gaz égyptien au Nord,
- réactivation du chemin de fer entre Tripoli et la Syrie,
- création d'une ville universitaire,
- élévation du niveau des infrastructures et des communications (rénover le réseau de routes, etc.),
- développement des industries, notamment alimentaires, dans le Nord,
- préparation du terrain pour favoriser la remise en marche du pipeline du pétrole irakien,
- développement de la zone franche commerciale à Tripoli.

Il reste à voir si et comment ces projets seront mis en œuvre à l'avenir.

Le cas de Beddawi

A Beddawi, on trouve, selon l'étude menée en 2005 en partenariat avec la municipalité, 3 % de personnes aisées qui sont entrepreneurs dans l'immobilier, grands commerçants... ; 37 % de classes moyennes qui travaillent dans la réparation de voitures, ou sont employés du secteur public ou privé etc ; et 60 % de pauvres ou très pauvres, pour la plupart ouvriers et agriculteurs³⁰.

³⁰ La méthodologie qui a permis d'obtenir ces chiffres n'est pas explicitée, mais la date de parution de l'étude laisse suggérer qu'elle se base sur les besoins non satisfaits des populations ; ces chiffres ne sont pas directement

Les principaux problèmes économiques sont les suivants, toujours selon cette étude :

- absence de compétences liées aux besoins du marché du travail
- peu d'opportunités d'emplois
- travail des enfants répandu
- faiblesse des capitaux
- moyens de production traditionnels
- proximité des zones industrielles avec les maisons
- manque d'expositions artistiques et artisanales
- main d'œuvre très peu payée
- absence de travail syndical

Il existe à Beddawi une usine de verre qui emploie plus de 30 employés ; un atelier de verre soufflé est en projet au sein de cette usine selon le président de la municipalité M. Ghumrawi (juillet 2009). Electricité et mécanique représentent deux autres spécialités de la ville ; on note aussi la présence de compagnies de gaz, commerces, stations d'essence (Rola Abu Bakr, 2005). Ces activités ne suffisent pas toutefois à absorber la main d'œuvre locale qui doit s'expatrier : 2 000 habitants de Beddawi vivraient à l'étranger, entre le Golfe et l'Occident (Australie, Canada).

comparables à ceux qui sont mentionnés plus hauts et ne donnent qu'un ordre de grandeur du phénomène de la pauvreté à Beddawi.

Encart 2 : Le camp de Beddawi

Selon l'UNRWA, le camp de Beddawi comprend 16 000 réfugiés, bien plus selon d'autres estimations, mais seulement 9300 selon Fafo (sondage de 2006). On ne compte pas ici les réfugiés de Nahr al-Bared venus à Beddawi. La taille moyenne des ménages y est de 5 personnes ; 98,3 % de la population du camp est composée de Palestiniens. 32 % de la population a moins de 15 ans.

97 % des 6-9 ans vont à l'école, 91 % des 10-14 ans, et 51 % des 15-19 ans. Entre 6 et 19 ans, un enfant sur 4 ne va donc pas à l'école.

Parmi les individus âgés de 6 à 24 ans, 43 % des garçons ne sont pas inscrits dans un établissement scolaire, contre seulement 27 % des filles.

Un réfugié sur quatre dans le camp de Beddawi ne sait pas lire et écrire correctement (c'est-à-dire est totalement ou partiellement illettré).

Selon la mesure de l'ILO (BIT), le taux de chômage dans le camp serait de 14 %, mais ce taux est beaucoup plus élevé chez les jeunes : un homme sur cinq et une femme sur quatre entre 15 et 29 ans sont sans travail et en cherchant un. De plus, le taux de chômage passe à 21 si on adopte une définition plus large qui inclut les « découragés ». Avec cette définition, ce sont 55 % des femmes et 29 % des hommes entre 15 et 29 ans qui sont au chômage. Presque un tiers des hommes qui travaillent (32 %) le font dans la construction. Pour les femmes, le principal secteur de travail est l'éducation et les services de santé (34 %).

La plupart des réfugiés travaillent dans le secteur privé ; l'UNRWA, les ONG et les partis politiques sont aussi des employeurs importants.

Le salaire moyen hebdomadaire pour le travail principal à Beddawi est de 95 000 LL (et le salaire médian 85 000 LL). Les trois quart des ménages interrogés recevaient de plus des transferts d'argent sous une forme ou une autre (retraite, aide des ONG, des parents au Liban ou à l'étranger).

Le revenu annuel moyen des ménages à Beddawi est de 4200 \$ (soit 350\$ par mois).

Source : Age A. Tiltnes, Fafo, *A socio-economic Profile of the Nahr el-Bared and Beddawi Refugee Camps of Lebanon, based on the 2006 Labour Force Survey among Palestinian Refugees in Lebanon, 2007.*

Le travail à Tebbané

Historiquement, Tebbané est une région commerciale (fruits, légumes, meubles ...). Les activités économiques y sont réparties à 87,2 % dans le secteur commercial, 11,6 % dans le secteur artisanal, et 1,2 % dans le secteur industriel, selon la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tripoli (cité par Rola Abu Bakr, 2005).

Le secteur de la mécanique automobile est aussi présent dans la région. Les petites entreprises revêtent souvent un caractère familial. Atiyyé indique que ceux qui ont hérité du métier de leurs parents au souk sont 30,77 % et 13,6 % à Tebbané (Atiyyé, Kayal, 2006). L'activité y a néanmoins beaucoup décliné avec la guerre, puis les problèmes sécuritaires qui minent la région jusqu'à aujourd'hui. Revenus très faibles, sous qualification et sous emploi caractérisent la zone.

Table 11 : Distribution de la population de la rue de Syrie par profession et par sexe

	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Professions libérales qualifiées	1	0.22	0	0	1	0.19
Professions libérales de niveau moyen	67	14.53	6	10.71	73	14.12
Employés dans le secteur public	17	3.69	5	8.93	22	4.26
Employés dans le secteur privé	21	4.56	0	0	21	4.06
Agriculteurs	3	0.65	0	0	3	0.58
Travailleurs qualifiés	98	21.26	12	21.43	110	21.28
Chauffeurs	44	9.54	0	0	44	8.51
Travailleurs non qualifiés	179	38.83	33	58.93	212	41.01
Officiers	10	2.17	0	0	10	1.93
Militaires	21	4.56	0	0	21	4.06
Total	461	100	56	100	517	100

D'après *Tebbané Facts Finding*, 2009, chap. 3.

Le marché en gros de légumes et de fruits de Tebbané dessert tout le Nord Liban. Les grossistes sont le plus souvent de l'extérieur de Tripoli, tandis que les détaillants viennent de la ville. Le syndicat des commerçants de fruits et légumes de Tebbané, fondé en 1965 (il a cessé de fonctionner pendant la guerre jusqu'en 1992, date de son redémarrage) comprend 350 membres, commerçants et propriétaires de magasins au souk aux légumes qui viennent de tout le nord Liban. On compte par ailleurs environ 1000 ouvriers qui travaillent dans le souk, tous de nationalité non libanaise. Alors que 50 % du commerce était réalisé précédemment avec la Syrie, celle-ci est devenue auto-suffisante et même exportatrice vers le Liban pour certains produits. Aujourd'hui, 400 tonnes de fruits et légumes entreraient selon le président du syndicat de la Syrie vers le Liban quotidiennement, ce qui ferait baisser les prix.

L'exportation de fruits et légumes depuis le Liban a actuellement lieu plutôt vers le Golfe (entretien, août 2009).

Depuis 1992, le syndicat s'emploie à faire déménager le souk – qui date de 1933 et compte aujourd'hui 180 magasins - dans la zone au Nord du fleuve. L'État a acheté 104 000 m² de terrain dans cette zone, l'Arabie Saoudite a versé la moitié de la somme (5 millions de dollars) et le transfert devrait avoir lieu bientôt. Tout propriétaire actuel du souk y sera relogé. L'exiguïté, la densité et les mauvaises conditions rendent en effet le souk actuel inadapté à la circulation des camions de livraison. Déplacer le souk réglerait dès lors une grande partie des problèmes de circulation à l'intérieur de Tripoli, selon le président du syndicat (entretien, août 2009).

Pour les problèmes d'égouts et de déchets, il affirme s'adresser à la municipalité avec laquelle la coopération est bonne et qui règle les problèmes « aussi vite que possible ».

Pendant les conflits de 2008 entre Tebbané et Jabal Mohsen, le souk a fermé plusieurs jours de suite, et à sa réouverture « personne ne venait pendant plusieurs mois ». Le président

estime néanmoins « correcte » la situation économique des commerçants du souk actuellement, malgré la peur permanente de la reprise des conflits.

La vieille ville et l'économie des souks

Dans la vieille ville, qui concentre une grande partie des unités économiques (surtout commerciales) de la zone, 35 % des chefs d'unités économiques sont illettrés, et 55,2 % n'ont pas dépassé un niveau d'instruction primaire (étude menée par Habib Debs et Jad Tabet pour le CDR, 2002).

Tabet et Debs recensent, parmi les autres faiblesses de la vieille ville : la disparition progressive de l'artisanat, le morcellement important de la propriété foncière (indivisions liés aux partages des héritages), une forte paupérisation de la majorité des ménages résidents, un grave déficit d'équipements collectifs et d'infrastructures, et le repli du souk sur une aire de chalandise caractérisée par des populations à faible, voire très faible pouvoir d'achat, limitée à l'emprise du souk et sa périphérie immédiate (Debs, Tabet, 2002, p. 112).

Par ailleurs, la mutation de plus en plus marquée vers des activités à faible valeur d'achat (friperies notamment) menace les activités les plus traditionnelles du souk comme la bijouterie, les tailleurs, le prêt-à-porter. On constate aussi un taux de rotation important des métiers dans le souk, dans une volonté de reconversion liée à la crise. C'est un véritable cercle vicieux dans lequel est enfermé le système commercial du souk, de plus en plus replié vers la clientèle très locale du quartier à faibles revenus. Les auteurs proposent en conséquence de fixer une série d'objectifs à atteindre pour revitaliser la vieille ville, en utilisant les trois types d'outils que sont la mise en place d'un cadre de mesures incitatives et réglementaires pour protéger le patrimoine bâti et canaliser les activités, la programmation d'équipements collectifs (notamment formation et requalification professionnelle), et l'intervention opérationnelle publique et privée (p. 113-114). Ces trois volets d'action devraient être complétés par d'autres objectifs de revitalisation de l'économie.

Le tourisme et l'aide au commerce et à l'artisanat (micro-crédit et formation) pourraient permettre de commencer à briser le cercle vicieux du commerce des souks en élargissant leur rayon d'action (p. 112), même si d'autres mesures doivent être mises en pratique en parallèle. Le projet CHUD entend impulser au moins partiellement de telles dynamiques. Afin d'évaluer l'impact de ce projet, la Banque Mondiale a commandité un *Impact assesment* du projet CHUD, réalisé en 2008 par le Consultation and Research Institute, et qui s'est employé à dresser le profil des entreprises présentes dans le périmètre du projet CHUD. Une telle étude doit être de nouveau menée après la fin du projet pour en évaluer l'impact sur les populations résidentes.

Dans cette optique, un comptage de toutes les entreprises a eu lieu en septembre 2007 sous l'égide du CHUD et du CRI. Sur les 1083 entreprises recensées, 570 ont été sélectionnées dans l'échantillon (dont 13 en dehors du périmètre). Les questionnaires ont été remplis du 27 au 31 octobre 2008 et leur dépouillement a abouti aux résultats suivants (d'après Consultation and Research Institute, *CHUD, Wave one of impact assesment, business census, draft for revision*, déc. 2008) :

- La largeur moyenne de la façade de l'entreprise était de 3,5 m à Tripoli.
- La superficie moyenne de l'entreprise était de 29,2 m² (la plus basse proportion des cinq villes qui font l'objet d'un projet CHUD au Liban).

- Le niveau d'hygiène était légèrement au-dessus de la moyenne des cinq villes concernées par un projet de type CHUD.
- Seulement 3,7 % des entreprises étaient gérées par des femmes.
- La moitié des entrepreneurs avaient entre 40 et 54 ans.
- 47 % avaient un niveau d'études intermédiaire, 25 % un niveau d'études primaire ou moins (résultats en partie contradiction avec ceux de Tabet et Debs, 2001).
- 89 % des entrepreneurs travaillaient dans le commerce.
- 78,6 % des locaux des entreprises étaient loués.
- 28,7 % des entreprises étaient enregistrées auprès de la CCIAT.
- 96,9 % des entreprises étaient en propriété individuelle
- 21,5 % seulement des entreprises de la zone avaient été établies après 2000.
- 74 % des entreprises avaient une haute et une basse saison. La haute saison correspond au mois de décembre, puis à l'été.
- La plupart des clients venaient de l'environnement local.
- Très peu d'entrepreneurs avaient fait des investissements dans l'année écoulée.
- Seulement 16,4 % des entreprises concernées par l'enquête avaient une activité liée au patrimoine ou au tourisme (restauration, logement, artisanat traditionnel, change d'argent...); celles qui étaient liées à la restauration ou au logement ne constituaient que 4 % des entreprises de l'échantillon.
- Seuls 4 % des clients étaient des touristes (arabes ou non arabes). Cette structure des activités à Tripoli explique que l'activité économique n'augmente guère pendant la haute saison; cette dernière n'est d'ailleurs pas liée à la venue de touristes, mais aux vacances et périodes de fêtes.

4- Obstacles au développement économique

Un responsable du département du ministère de l'Économie basé à Tripoli indique que les petites entreprises ont « plutôt tendance à fermer qu'à ouvrir » (juillet 2009).

Il explique que la production alimentaire est faible dans la ville; les pâtisseries Hallab représentent la plus grande entreprise du secteur. Celles-ci fournissent un exemple d'industrie moteur car très productive, à bonne valeur ajoutée et dont une bonne partie des parts de marché sont localisées hors de Tripoli.

Dans le secteur textile, la concurrence chinoise est rude depuis une douzaine d'années, de même que la concurrence syrienne; la conférence pour le développement de Tripoli tenue en 2002 à Beyrouth recensait plusieurs centaines d'unités de production textile à Al-Fayhâ'a, pour environ 4 000 employés.

Il existe notamment plusieurs ateliers à Jabal Mohsen, qui écoulent leur production localement. Le responsable du ministère de l'Économie fait aussi remarquer que contrairement à la Syrie, le Liban n'a pas d'accords de sous-traitance avec de grandes marques textiles internationales et qu'il pratique l'importation directe sous forme de monopoles d'importation. La question, déjà fort ancienne – depuis, au moins, la période mandataire, des monopoles par les licences représente un aspect important de l'économie du secteur. Il dénonce, comme d'autres, le manque de taxes douanières sur les produits importés et se dit en faveur d'une certaine dose de protectionnisme.

Il existe un manque de compétences et un problème de sous-qualification face à des métiers qui évoluent rapidement, ainsi qu'une incapacité à l'investissement pour rester concurrentiel : à Beddawi on recense par exemple de nombreuses entreprises de réparation de voiture et mécanique : or d'une part, les besoins ont diminué dans le secteur, d'autre part l'évolution technologique des voitures rend nécessaire un niveau de compétence plus élevé des entrepreneurs en question, ce qui n'est pas le cas (Entretien, Rabi' Omar, juillet 2009). Dans les quartiers défavorisés, le faible niveau éducatif rend la main d'œuvre insuffisamment qualifiée hormis pour les tâches les plus simples.

Au niveau des infrastructures, le rapport de LED *Tripoli Final Strategy* (2008) fait remarquer que le manque d'électricité entrave le développement économique.

La production est à rendre plus concurrentielle, dans un contexte où se pose ici comme ailleurs le problème des débouchés.

Le risque sécuritaire, la routine, le manque d'investissements et d'innovation, les affaires par « coups » sont autant d'autres freins au développement d'une économie compétitive dans l'agglomération. L'investissement enfin va massivement vers le secteur de la construction, au détriment des industries productives. La société tripolitaine aurait tout à gagner à inscrire dans une dynamique environnementale durable, génératrice d'externalités positives afin de bénéficier d'une meilleure stabilité et d'une véritable pérennité (Dewailly, 2009).

La question des procédures et l'enregistrement des entreprises

23,7 % des micro et petites entreprises seulement sont enregistrées à Al-Fayhâ'a (Fawaz Hamdi, pré-diagnostic sur l'économie, octobre 2009) : de là un problème pour toutes les autres pour recevoir des aides financières ou autres, pour l'import-export, pour les licences, etc.

La forte proportion d'entreprises non enregistrées s'explique en partie par des questions de procédures : il est en effet difficile à ce niveau d'ouvrir une nouvelle entreprise au Liban (le pays a été classé 98^e sur 137 dans une étude réalisée par la Banque Mondiale). La bureaucratie freine l'enregistrement des nouvelles entreprises. De surcroît, la législation impose de nombreux obstacles à celles-ci : obligation d'avoir un avocat (entre 3000 et 5000 \$ par an) ; obligation d'avoir recours à un comptable (2000 \$ par an au moins) ; délai de 11 jours au moins pour inscrire une nouvelle entreprise ; enregistrement auprès de certains ministères difficile, voire impossible (éducation, santé...) ; manque de transparence dans les procédures ; difficulté de liquider une entreprise ; capital minimal de 5 millions de LL imposé aux SARL ; procédures juridiques lentes et complexes (Liban classé 118^e sur 137 en cette matière).

Par ailleurs, la plupart des entreprises de Al-Fayhâ'a sont situées en dehors des zones industrielles prévues par le schéma directeur de la ville, si bien qu'elles sont impossibles à enregistrer légalement (Fawaz Hamdi, octobre 2009).

5- Quelques secteurs à potentiel élevé

Le mobilier, l'artisanat, représentent des secteurs à potentiel de développement à Tripoli, dans la mesure où ils apparaissent liés à l'image de la ville et à ses traditions professionnelles ; un savoir-faire existe dans ces domaines, qu'il faudrait faire fructifier et développer. Par ailleurs Al-Fayhâ'a compte trois unités de production de pâtisseries orientales (2 à Tripoli, 1 à Beddawi) et 4 ateliers de savon (tous à Tripoli). (TEDO, N° 28, p. 73, données non datées). Il faut toutefois remarquer que l'un d'entre eux compte ouvrir un magasin et un musée sur l'autoroute, au niveau de Balamand pour capter la clientèle en amont de Tripoli et se « dépendre » des contraintes qui pèsent sur son développement à Tripoli.

Selon l'étude de LED Final Strategy en 2008, Tripoli compte 55 ateliers de pâtisserie (critères de sélection sans doute bien plus larges que ceux de l'étude de TEDO), 4 ateliers de savon, 6 ateliers de fabrication de bougies, 159 ateliers de couture, et 2 ateliers liés à la pêche. Le travail du cuivre, du fer, des peaux, du verre, représentent quelques autres spécialités traditionnelles plus ou moins dynamiques dans la zone.

Mobilier et bois

On compte dans la Fédération des Municipalités de Al-Fayhâ'a 305 unités de fabrication de meubles : 233 à Tripoli (en particulier zones de Zahriyyé et souks), 65 à Mina, et 10 à Beddawi (TEDO, n° 28, 2008, p. 63, source non datée)

Selon le secrétaire du syndicat de la fabrication et vente de mobilier, M. Joseph Derbadrosian, les deux secteurs du mobilier et des pâtisseries sont les plus importants de Tripoli, mais alors que le second s'est beaucoup développé et ouvert aux nouvelles techniques, le premier a stagné. Le secrétaire impute la responsabilité de ce phénomène à l'État libanais, qui a signé des accords avec la Syrie et l'Égypte afin que les meubles en provenance de ces pays entrent sans droits de douane au Liban. La concurrence de pays comme la Malaisie, la Turquie et la Chine jouerait également en défaveur du secteur, puisque leurs coûts de production sont inférieurs de 60 % à ceux de l'industrie du meuble tripolitain. A titre d'exemple, le Liban, qui produit 1 200 000 chaises par an, a dû cesser d'exporter dans le Golfe, où l'on préfère importer des chaises asiatiques moins chères.

Le secteur manque par ailleurs de spécialistes de restauration de meubles, et d'ouvriers travaillant avec la « gomme laquée », mais ces derniers meurent généralement prématurément car ils sont exposés à des produits toxiques. La maintenance des appareils performants de nouvelle génération pose également problème, car peu d'ingénieurs la maîtrisent ; il faudrait donc des sessions de formation en ce domaine selon ce responsable.

Enfin, il est beaucoup plus rentable pour un menuisier de travailler dans le Golfe qu'au Liban, si bien que beaucoup décident de s'expatrier.

Pour le secrétaire du syndicat, le développement du secteur est une nécessité vitale, sans quoi il régressera. Deux conditions sont selon lui nécessaires : l'excellence dans la production, grâce à la création d'une école technique et au développement des machines, et la réduction des coûts de production. Pour le premier point, le secrétaire propose la création

d'une spécialité scolaire technique dans le domaine du mobilier, où les étudiants se tiendraient au courant des derniers développements du domaine. Il existait bien l'école des pères blancs, à Qobbé, qui était reconnue sur le plan technique, mais elle a dû fermer à cause de la guerre. En 2002 toutefois a eu lieu une exposition en partenariat avec l'UL (département d'ingénierie d'intérieur) sur le thème de « l'entraide entre l'université et l'artisanat ». Les étudiants ont dessiné les plans des objets qu'ont ensuite réalisés les artisans. Certaines de ces compositions ont été vendues à très haut prix chez Aishti (magasin de luxe à Beyrouth), près de dix fois plus cher qu'à Tripoli. Il faudrait donc généraliser de telles initiatives.

Pour le deuxième point (réduction des coûts de production), le responsable du syndicat compte sur la création de la zone industrielle à Mina près du port, où les coûts seraient réduits de 37 % et l'électricité disponible 24 heures sur 24. Un décret a effectivement été adopté pour la création d'une zone industrielle de 1 million de m² à Al-Mina en 1999, qui devrait voir le jour dans les années qui viennent. Par ailleurs, il semble important de penser en termes de filières (bois notamment) pour assurer une meilleure intégration des entreprises et une plus grande compétitivité.

Artisanat

Selon l'étude de LED, *Tripoli Final Strategy*, parue en 2008, Tripoli compterait 159 unités artisanales sur 385 unités de manufacture (bougies, savon, pâtisseries, couture, manufacture liée à la pêche). Jad Tabet et Habib Debs constatent en 2002 que l'artisanat décline dans la vieille ville, au profit d'un commerce à faible valeur d'achat. L'artisanat offre pourtant un potentiel intéressant, car il s'agit d'un secteur à forte valeur ajoutée.

Les faiblesses du secteur tiennent au manque de sécurité et de stabilité politique, à l'inflation, au manque de touristes, au manque de parkings et de liquidités pour investir et au manque de structures d'accompagnement (pépinières d'entreprises ...) pour faire face aux premières difficultés qui se posent pour les nouvelles entreprises.

Un projet pour la valorisation de l'artisanat dans la vieille ville a été élaboré par la CCIAT en 2004, qui n'a pas été appliqué jusqu'à présent³¹.

Dans la vieille ville de Tripoli, la CCIAT a toutefois conduit une enquête initiale à titre préalable en janvier 2003, qui couvre une aire de 1,4 km² : Remmaneh, al-Hadid, al-Nouri, al-Mahaitra, al-Tal, al-Zahrieh, al-Soueiqa.

L'étude comptabilise 147 magasins « artisanaux » répartis entre 38 catégories d'artisanat. Certaines de ces catégories étant très proches les unes des autres (ex : gravure de pierre/gravure de pierre tombale), nous les avons ici regroupées en 30 catégories :

Type d'artisanat	Nombre d'unités recensées
Gravure de pierre	2
Travail sur l'étain	3
Travail du laiton	4

³¹ Voir en annexe pour le résumé du descriptif et les ambitions de ce projet. (fourni par la CCIAT, octobre 2009).

Forgeron	6
Arabesque	2
Charpentier	1
Vernis et dorure de meubles	1
Travail du bois à l'orientale	2
Gravure sur bois	17
Dorure sur bois	1
Restauration d'antiquités	2
Instruments de musique	1
Cadres de photo	5
Typographie	5
Calligraphe	3
« tapisserie » antique (de canapés, arabe, ou en laine)	9
Chaussures faites à la main	11
Tannage du cuir	2
Couturier	17
Parfums	2
Savon	2
Crème arabe (echta)	2
Glace arabe (bouza)	3
Pâtisseries arabes	26
Puddings	2
Produits laitiers et fromages	2
Eau de fleurs, de rose, mélasse de grenade	1
Boulangerie de Ka'ak	3
Herbes (aromatiques)	8
Cuisine traditionnelle	1

- 35 % des artisans recensés par la CCIAT avaient entre 40 et 50 ans. En revanche, la génération des 20-40 ans est beaucoup moins nombreuse, ce qui indique que le métier n'est pas passé aux jeunes générations.
- Près de 90 % des magasins n'ont subi aucun changement dans les machines ou le *design*.
- Les entreprises se caractérisaient par un manque de modernisation et de financement.
- La plupart des artisans avaient atteint le niveau scolaire élémentaire et manquaient de connaissances quant à l'aspect technique du travail.

Une étude a également été réalisée par l'Artisan du Liban sur les besoins du secteur de l'artisanat dans la vieille ville Tripoli en 2007 (*Istitla' hâjat al-Qitâ' al-Harfi al-Fanni fi Asouaq Trablous al-Qadîma*). L'Artisan du Liban, association de soutien à la commercialisation des productions artisanales, a ouvert une branche à Tripoli en 1990 ; elle vise à y préserver le patrimoine et à y développer les PME artisanales. L'étude menée par elle à Tripoli repose sur

des observations et entretiens auprès de 60 entreprises artisanales ; elle a abouti aux résultats suivants : 38 entreprises ont déclaré ne pas être inscrites officiellement ; 83 % des entreprises étaient de type familial ; 82 % étaient situées dans les souks ; 64 % des artisans habitaient dans les souks. Dans tous les cas, le nombre d'employés de l'entreprise est compris entre 1 et 3, et chaque entreprise fait vivre en moyenne 16 personnes. 12 % des artisans sont des femmes.

Le niveau éducatif des artisans était inférieur au complémentaire dans 46 % des cas, complémentaire dans 32 % des cas, secondaire dans 14 % des cas, universitaire dans 8 % des cas. Au niveau du bâti, 80 % des entreprises étaient louées ; 79 % étaient insuffisantes en surface et anciennes. 95 % étaient dépourvues de salle d'exposition. Les matériaux et outils viennent pour la plupart de Tripoli ou Beyrouth.

Les artisans vendent directement leurs produits. 65 % pensent que le coût de vente est trop bas et ne couvre même pas les frais de production. Quant aux clients, la plupart viennent de Tripoli, certains de Beyrouth. 27 % seulement achètent en gros.

Selon les artisans eux-mêmes, leurs points forts résideraient dans leurs compétences, l'unicité de leurs pièces et la rapidité d'exécution. Les points de faiblesse viendraient de la situation économique et politique et de la concurrence étrangère.

65 % ont fait part d'un besoin d'équipement, 26 % d'un besoin de renouveau artistique (création de nouveaux objets...) ; 62 % d'un besoin de liquidités, et 41 % se sont plaint de la faiblesse de la demande.

Globalement, le secteur se caractérise par un vieillissement (des artisans eux-mêmes, de leur équipement et du style de leur production) et par une absence de renouveau qui pourrait conduire à la sclérose. L'étude propose en conséquence de favoriser la production de petits objets susceptibles de plaire aux touristes, d'exposer les productions, et d'assurer aux artisans une formation pour les langues étrangères. Pour aider le travail des artisans, l'organisation d'expositions et de festivals dans les souks, la publication d'un guide touristique et d'un site internet, ainsi qu'un soutien au renouvellement et à la créativité, seraient particulièrement utiles. Il faut aussi moderniser et informatiser ce secteur. Le but étant d'assurer la pérennité et le renouvellement du secteur, ainsi que son développement, en misant sur l'excellence et une meilleure organisation et diffusion du travail.

L'étude LED, *Tripoli Final Strategy* indique elle aussi les plans à mettre en oeuvre selon elle pour construire un secteur artisanal viable à Tripoli : un plan d'urbanisme pour des zones foncières favorables à l'industrie artisanale, des infrastructures publiques susceptibles de soutenir ce secteur, promotion et publicité locale pour ce secteur et amélioration de la formation et des compétences.

Secteur de la pêche

Le secteur de la pêche n'apparaît pas très documenté, alors qu'il représente une chaîne de production non négligeable, depuis la construction des bateaux jusqu'à la fabrication des instruments de pêche et la vente. Il y a environ 2 000 pêcheurs dans la zone de Fayhâ'a (essentiellement Al-Mina), et 2 000 autres personnes travaillent dans le secteur dérivé de la pêche, dans de toutes petites entreprises de une à trois personnes le plus souvent. Sur ces

2 000 pêcheurs, les responsables de la coopérative du Nord Liban pour les pêcheurs estiment qu'environ la moitié exerce la pêche de manière non professionnelle par nécessités économique et de subsistance (Sana Sadaka, décembre 2009). Selon les représentants de la coopérative, les administrations du ministère de l'agriculture et de la pêche et du ministère des transports et des travaux publics délivrent trop de laissez-passer (un pour la personne, un pour le bateau) pour sortir en mer, tant est si bien que ces pêcheurs « amateurs » concurrencent par leurs ventes les professionnels du secteur, pratique qui tend à faire baisser les prix. La pêche initialement de loisir devient commerciale par nécessité. Certains réclament la limitation du nombre d'autorisations, voire même la limitation du nombre de pêcheurs.

L'association coopérative du Nord Liban pour les pêcheurs, fondée en 1993, est distincte du syndicat des pêcheurs ; ses membres doivent obligatoirement être affiliés au syndicat³² (mais non l'inverse). Elle compte 650 membres, contre 1 500 à 1 600 dans le syndicat (entretien avec Amer Akra, président de l'association des pêcheurs, août 2009 et décembre 2009).

L'association couvre tout le Nord Liban, mais la grosse majorité des pêcheurs vient d'Al-Mina (ville qui comprend le plus grand nombre de pêcheurs au Liban et les 2/3 des pêcheurs du Liban-Nord).

Parmi les missions de l'association figure la réouverture de la nouvelle criée (coopérative) au poisson, ouverte en 2008 sur la corniche mais qui n'avait fonctionné que 11 mois avant de fermer « parce qu'elle créait de la concurrence à l'ancien marché ». Construit sous l'égide du CDR, de la Banque Mondiale et de la fondation Safadi, le marché au poisson occasionne des frais de maintenance et de fonctionnement que ne peut couvrir seule l'association.

La criée administrée par la coopérative héberge actuellement 6 marchands, mais dispose des infrastructures pour au moins le double. Elle est ouverte 24 heures sur 24 mais tourne en sous-effectif de 40 % environ (8 personnes au lieu des 14 nécessaires). L'acquisition par un pêcheur d'une part lui donnant le statut de membre à vie de la coopérative s'élève à 20 000 LL. Le bureau de l'association est composé de 7 représentants élus pour trois ans.

Celle-ci vise aussi à acheter le matériel de pêche pour le revendre à prix coûtant aux pêcheurs.

Par ailleurs, les pêcheurs n'ont aucune couverture sociale, et l'association « se bat en vain depuis trente ans » sur ce sujet ; la seule solution reste à mettre en place une mutuelle entre les pêcheurs. Les pêcheurs estiment, d'après l'expérience de quelques uns d'entre-eux, que le coût d'une assurance médicale revient à environ 300 000 LL par trimestre pour une famille de 5 personnes. Actuellement, un projet de partenariat entre l'association et le dispensaire du secours populaire d'Al-Mina est aussi en cours de réalisation.

Le niveau de vie des pêcheurs est bas, et leur revenu fluctuant en fonction des saisons et de leur pêche. De manière globale, le revenu mensuel d'un pêcheur s'élève à 400-500 US \$. Si le pêcheur est propriétaire de son navire le revenu peut dépasser le millier de dollars. Les vendeurs installés dans la criée gagnent davantage, soit environ 700 à 800 \$. Les infractions aux réglementations de pêche sont nombreuses, comme la pêche à la dynamite, ou l'usage de filets aux mailles trop fines, qui piègent les jeunes poissons et nuisent à la richesse halieutique. Le président justifie ces faits par le besoin dans lequel se trouvent les pêcheurs, vu qu'ils ne reçoivent aucune aide.

³² Notons que l'appartenance au syndicat est obligatoire pour les pêcheurs s'ils veulent exercer leur métier. Le poste du président du syndicat des pêcheurs était vacant à l'été 2009 : au terme du mandat du président sortant, l'élection d'un nouveau président n'avait pu avoir lieu pour cause de problèmes internes au syndicat.

Afin de préserver les ressources, les pêcheurs de la coopérative semblent favorables à l'utilisation de filets à mailles de 4 cm au lieu des filets à mailles de 2 cm actuellement employés. Ils conditionnent ce changement réglementaire à la mise en place d'une indemnité mensuelle de 200 \$ par pêcheur, pendant une période minimale de 6 mois, afin de compenser le manque à gagner lié à la baisse de rendement du fait de la diminution du nombre de prises (Amer Akra et Khaled Lizkani, décembre 2009). Ces derniers insistent également sur la nécessité de fournir à la coopérative une machine à fabriquer des filets de pêche ainsi que le besoin de l'aider à acquérir du matériel de pêche moderne et plus adapté. Il y a par ailleurs 5 ateliers de fabrication de bateaux à Al-Mina. Un bateau de 10 m coûte environ 10 000 dollars, sans compter le moteur. Nombre de pêcheurs se tournent donc vers le marché syrien, où un bateau de même dimension, mais avec le moteur, coûtera 10 000 dollars. Les représentants de la coopérative avancent également l'idée d'une nécessité de création d'un atelier d'entretien et de réparation des bateaux que la coopérative pourrait administrer afin de financer certains de ces projets.

La production de poissons se vend surtout à l'extérieur de Tripoli, dans les restaurants qui paient cher pour certaines variétés, à Beyrouth notamment. Le prix du poisson varie selon les saisons et les espèces. Globalement le kilo de poisson frais est vendu autour de 20 000 LL (de 2 000 à plus de 100 000 LL) tandis que le poisson congelé importé de Turquie ou d'Égypte se vend en moyenne autour de 10 000 LL.

Face à un tel constat, les pêcheurs de la coopérative partagent deux des idées recommandées par le cabinet Lavail Consultants dans le cadre du projet PACEM (Projet d'Aménagement Côtier Euro-Méditerranéen): la mise en place d'une ferme d'élevage et la création d'un restaurant, débouché pour une partie des produits de la pêche des membres de la coopérative, dans lequel les femmes des pêcheurs pourraient travailler afin d'assurer un revenu complémentaire à chaque foyer. La question de la nature, de la taille, de l'emplacement et des coûts de ces infrastructures restent bien entendu à étudier, surtout dans le cas du restaurant que certains verraient bien à proximité de la criée tandis que d'autres l'imaginent à proximité de la foire internationale. Un fait est pour l'instant certain : le schéma directeur d'Al-Mina classe zone *non-aedificandi* l'ensemble du domaine maritime même terrestre.

Un savoir-faire culinaire : la pâtisserie tripolitaine

La pâtisserie orientale de Tripoli jouit d'une réputation nationale et s'inscrit au premier rang du patrimoine culinaire de la ville ; le secteur apparaît bien représenté dans les indicateurs économiques liés à l'industrie alimentaire de Tripoli, et ses artisans possèdent un savoir reconnu. L'histoire pluri-centenaire de ce savoir-faire tripolite s'initie en parallèle de la culture de la canne à sucre et de la maîtrise de la production du sucre au cours de la période abbasside de la cité (Dewailly, 2009).

Sur l'agglomération, on peut estimer qu'une vingtaine de pâtisseries détiennent actuellement un savoir-faire qui se transmet de père en fils. Lorsque l'entreprise grandit, il est rare que la fabrication soit toujours assurée par le patron. Il dirige alors les travaux en transmettant une partie de son savoir-faire à la manière d'un chef de cuisine.

L'agglomération comporte au moins 200 points de vente de pâtisseries traditionnelles et en moyenne les entreprises emploient entre 5 et 8 personnes. Mais cette moyenne masque de

fortes disparités entre, par exemple, les 500 employés d'Abdul Rahman Hallab à Tripoli et une entreprise comme celle d'Abou Bilal, située dans la vieille ville, assistée d'un seul apprenti. Au total, l'on peut estimer à environ 1 500 le nombre de familles vivant de l'activité de la pâtisserie à Tripoli Al-Fayhâ'a (Dewailly, 2009).

La famille Hallab a développé depuis 1881 un tel savoir-faire pâtissier. La croissance de cette activité en parallèle de l'extension familiale a conduit à la création de quatre marques différentes de pâtisserie sous le label « Hallab »³³, qui sont autant de branches familiales issues d'un même aïeul sur quatre générations. A la fin du XIX^e siècle, l'arrière grand-père fabriquait des pâtisseries et les vendait de manière ambulante dans le quartier du Tell (Dewailly, 2009). Des cinq maisons, celle d'Abdul Rahman semble la plus réputée. Outre son magasin principal plusieurs fois agrandi et dénommé « palais des douceurs » (Qasr el-Helou), Abdul Rahman Hallab possède quatre autres magasins : à Abdeh dans le Akkar, à Kousba dans le Koura, à Riyadh en Arabie Saoudite et à Beyrouth au sein de la zone commerciale de l'aéroport.

L'entreprise emploie 550 employés au Liban, contre une trentaine seulement avant la guerre civile. A Tripoli, la production des différentes entreprises Hallab représente environ les deux tiers de la production totale de gâteaux de la ville en volume. Les dernières quinze années ont été marquées par un fort développement de la pâtisserie d'Abdul Rahman : déménagement du Tell vers le Qasr el-Helou, importantes campagnes marketing, effort de normalisation ISO, élargissement de la gamme avec vente de gâteaux occidentaux, glaces, traiteur, restaurant au premier étage, organisation de fêtes et banquets, etc., alors que le nom de Hallab était naguère associé aux seules pâtisseries orientales. Pas moins de 30 camionnettes assurent désormais le service à domicile, et il est possible de faire envoyer des gâteaux dans 86 pays via DHL.

Le marketing mise sur l'innovation et l'adaptation aux tendances : une ligne diet a ainsi été lancée il y a quelques années. Depuis deux ans, l'entreprise travaille à la mise en place d'une franchise que pourront acheter les entreprises qui veulent vendre de la pâtisserie avec le nom « Hallab ». Un manuel a été élaboré avec le mode de confection, conditionnement, présentation, etc., de chaque pièce proposée au sein de la pâtisserie. Un tel magasin Hallab va bientôt ouvrir en franchise au Qatar (entretien, responsable des ressources humaines, Hallab, novembre 2009).

Apparemment, aucune école technique de Tripoli ne propose la spécialité « pâtisseries orientales » en tant que telle. Abdul Rahman Hallab prend donc en stage des étudiants des spécialités « cuisine » et « service ». 20 % des employés en salle sont étudiants, soit à peu près 10 sur 50, selon le responsable des ressources humaines interrogé. Les pâtisseries chez Abdul Rahman Hallab apprennent le métier dans l'entreprise elle-même ; les chefs peuvent toutefois donner quelques heures de cours dans certaines branches d'écoles techniques. Certains des employés choisissent parfois de voler de leurs propres ailes comme ce fut le cas pour Abou Bilal après 12 années passées dans l'entreprise, tandis que son frère a préféré y rester.

Le frère d'Abdul Rahman, Raafat Hallab, a également développé des stratégies et concepts similaires pour son entreprise (extension de magasins, rénovation, normalisation de la

³³ Rafaat Hallab (Jemeyset et Tell), Abdul Rahman Hallab et fils (rue Al-Mina à Tripoli), Hallab Ikhwan (Tell), Saïd Hallab (rue Al-Mina et autostrade d'Al-Mina). Ce dernier a récemment fermé son entreprise, tandis que la récente extension de Hallab Ikhwan sur l'avenue Al-Mina à Tripoli a également été fermée il y a 3 ans après moins de deux années d'exploitation (Dewailly, 2009).

production, extension de gamme, marketing, etc.). Il fut même le premier de la famille à se diversifier vers la restauration en fondant à la fin des années 1990 un restaurant de cuisine traditionnelle dans le quartier de Jemeyzet pas loin de sa maison mère.

Pour autant, les extensions des entreprises familiales génèrent une concurrence et une compétition parfois acharnées. Les deux cousins Rafaat et Abdul Rahman se sont livrés à une guerre commerciale pour obtenir le point de vente de l'aéroport de Beyrouth. Mais l'on pourrait en citer d'autres, avec la concurrence au sein de la famille Tom par exemple (Dewailly, 2009).

Face à cette *success story* familiale, reste à savoir si un tel développement fut le fruit d'un dynamisme et d'une innovation permanente, d'une conjoncture favorable, ou aussi d'une certaine dose de chance. Ce modèle peut-il être reproduit dans d'autres secteurs du patrimoine artisanal, culinaire ou culturel tripolite ? Bien des entreprises de ce type végètent dans l'agglomération, mais la notable réussite de certains membres de la famille Hallab trace en tout état de cause des pistes pour la redynamisation de produits « authentiques » et perçus comme enracinés dans l'histoire et la culture locales, sans compter qu'elle peut jouer le rôle de « locomotive » pour le secteur.

6- Le tourisme : préalable ou produit du développement économique et de la stabilisation de la zone ?

Al-Fayhâ'a offre un potentiel touristique évident, tout spécialement grâce au patrimoine d'une richesse exceptionnelle qu'offre la vieille ville de Tripoli qui ne compte pas moins de 162 monuments patrimoniaux (*Mutamar Inma' Trablus*, 2002) ainsi que la citadelle croisée construite sous Raymond de Saint Gilles. Parmi ses autres atouts figurent : la proximité de la mer et de la montagne, un patrimoine culturel riche, une identité forte.

L'étude de LED *Tripoli Final Strategy*, 2008, souligne qu'il existe aussi un potentiel pour un tourisme d'affaires à Tripoli, qui tirerait avantage de la foire Rachid Karamé ; ainsi que pour un « tourisme médical », en lien avec la stimulation du secteur hospitalier de la ville.

Pourtant, la réalité de la situation contraste avec l'énumération des atouts de l'agglomération : la vieille ville reçoit relativement peu de visiteurs au regard de sa valeur architecturale, la côte n'est pas mise en valeur (le tourisme balnéaire commence à Ras Maska, à la sortie de la ville, et le front de mer de Mina reste peu mis en valeur), et le tourisme urbain comme rural dans la région de Tripoli reste globalement très faiblement développé.

Il existe relativement peu d'indicateurs pour rendre compte de l'activité touristique dans l'agglomération. On ne dispose d'aucune estimation liée au chiffre d'affaire généré par le tourisme. En 1998, l'ACS recensait 16 085 visiteurs à la citadelle de Tripoli (château croisé). Ce nombre a apparemment diminué par la suite :

Table 12 : Nombre de touristes à Tripoli et au Liban

	Tripoli	Liban	% Tripoli/ Liban
2000	8 224	332 440	2.47 %
2001	11 117	318 996	3.48 %
2002	8 271	280 158	2.95 %
2003	6 398	237 606	2.69 %
2004	10 240	354 156	2.89 %
2005	6 966	262 156	2.66 %
2006	5 692	362 068	1.57 %
2007	2 870	133 789	2.15 %
	Moyenne %		2.61 %

D'après LED, *Tripoli Final Strategy*, p. 76.

Source: Central Administration of Statistics, Lebanon

L'infrastructure hôtelière de l'agglomération est insuffisante en l'état³⁴ : hormis le Quality Inn à l'entrée de la ville, il existe un nombre restreint de petites structures hôtelières de type Bed and Breakfast, comme le Bed and Breakfast aménagé dans le couvent des Franciscains à Mina, qui rencontre un certain succès (entretien, Ziyad Ayyubi).

La « rue Mino », toujours à Mina, offre des cafés et restaurants, mais elle n'est pas vraiment mise en réseau avec d'autres lieux de divertissement et de sortie.

La restauration de plusieurs monuments de la vieille ville, couplée à l'œuvre de mise en valeur lancée dans le cadre du projet CHUD, vise à redynamiser la vieille ville et à l'intégrer dans un parcours touristique plus large. Des itinéraires ont été proposés en ce sens, dont le premier a été défini en 1998 par une équipe de l'UNESCO et approuvé par des historiens locaux. Il s'étendait de la citadelle au souk al-Attarin, puis à la Grande Mosquée, au souk al Sagma, Hammam al-Nouri, Khan al-Khayyatin et enfin Khan al-Masriyyin. La déviation du trafic de transit vers la rive Est du fleuve Abou Ali pourrait faciliter la mise en valeur de la vieille ville et de la citadelle. Reste que ce projet doit encore voir le jour : l'absence ou la rareté des panneaux, des centres d'information et des facilités pour les visiteurs rend pour l'instant peu attractif le parcours dans la vieille ville, zone sous-exploitée sur le plan touristique.

On ne saurait oublier par ailleurs que l'hypothèque sécuritaire grève le potentiel touristique de Tripoli. En proie à des heurts sporadiques entre groupes religieux ou politiques radicaux,

³⁴ On trouve cependant des hôtels de bonne qualité dans les environs (Qalamoun, Anfeh, etc.), mais ceux-ci sont le plus souvent situés dans des complexes balnéaires excentrés.

la ville souffre d'un déficit d'image, et d'une réputation de ville « fanatique » et dangereuse. Si le phénomène de l'islam radical est minoritaire à l'échelle de la population, sa visibilité et son impact sur l'économie et les représentations est fort, d'autant qu'il ne s'agit pas de groupes contrôlés par les principaux leaders et qui pourraient être facilement « disciplinés ». Indépendamment même du risque sécuritaire, la culture islamique de la ville, si elle participe de son identité et de sa richesse culturelle, peut entrer en contradiction, dans sa version la plus conservatrice, avec le développement non maîtrisé d'un tourisme balnéaire et de divertissements. Ces facteurs sont à prendre en compte dans le cadre d'une stratégie de développement économique harmonieuse. Plus qu'un préalable à la redynamisation de la ville, le tourisme apparaît aussi comme un résultat, postérieur à l'apaisement des tensions sécuritaires, l'affirmation d'une volonté d'ouverture et la prestation d'infrastructures et de services de qualité.

Hemandayan, 2004, fait remarquer que la stimulation du tourisme à Tripoli dépend par ailleurs en grande partie de son intégration dans la chaîne des villes touristiques de la côte orientale de la Méditerranée, ce qui nécessiterait la mise en place d'un terminal pour les passagers au sein du port. (p. 40)³⁵. La problématique du tourisme à Tripoli n'échappe pas par ailleurs aux cadres d'ensemble qui prévalent pour le tourisme au Liban : font défaut un certain nombre de cadres institutionnels et législatifs, tout autant qu'une approche multisectorielle des questions (Information International, CDR, novembre 2001).

La gestion du secteur apparaît particulièrement fragmentée et complexe, si l'on en croit l'exemple de la citadelle de Saint Gilles, dont le propriétaire est le Ministère de la Culture, mais qui est supervisée par la Direction Générale des Antiquités, gérée par le Ministère du Tourisme et dont l'entretien est assurée par la municipalité (id., p. 68) : la division des responsabilités rend lente et peu efficace la gestion de ce site, malgré ou à cause de la multiplicité des acteurs impliqués.

Enfin il convient de remarquer que les acteurs du tourisme eux-mêmes ne font pas toujours la différence entre tourisme, loisirs et pratiques récréatives, ce qui rend plus difficile l'élaboration d'une politique cohérente et bien définie.

³⁵ Sur le tourisme au Liban, voir en particulier les trois articles suivants : http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php?&halsid=o2eaqr4c55rjh8th1n0vdpd57g0&label=SHS&langue=fr&action_todo=view&id=halshs-00328175&version=1 : Bruno Dewailly, Jean-Marc Ovazza, « Le tourisme au Liban : quand l'action ne fait plus système », in *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : quelles articulations en Méditerranée ?*, Berriane Mohamed (Ed.), 2004.

http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php?&halsid=o2eaqr4c55rjh8th1n0vdpd57g0&label=SHS&langue=fr&action_todo=view&id=halshs-00160419&version=1 : « Du cas et des "K" touristiques libanais : une communication géo graphique », *villes et territoires du Moyen-Orient*, 3, 2007 (20).

http://halshs.archives-ouvertes.fr/view_by_stamp.php?&halsid=o2eaqr4c55rjh8th1n0vdpd57g0&label=SHS&langue=fr&action_todo=view&id=halshs-00328180&version=1 : Bruno Dewailly, Jean-Marc Ovazza « Les complexes balnéaires privés au Liban. Quels lieux touristiques en émergence ? », in *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : quelles articulations en Méditerranée ?*, Berriane Mohamed (Ed.), 2004.

Une profession à Tripoli : les chauffeurs de taxi

Le président du syndicat des chauffeurs de taxi dans le Nord, Ahmad Khodr Zubeydi indique que 7 900 personnes sont affiliées au syndicat dans la région du Nord Liban. Chacun doit théoriquement payer une cotisation annuelle de 10 000 LL (6,6 dollars) mais beaucoup ne peuvent le faire, ce qui est accepté par le syndicat « par solidarité et absence d'esprit de profit ». Un chauffeur de taxi peut, selon le président, gagner de 15000 à 20000 LL net quotidiennement s'il tourne et travaille 12 heures par jour, 25 000 à 30 000 LL s'il est basé à une station fixe (soit entre 300 et 600 dollars par mois s'il travaille tous les jours et selon un rythme régulier). La place fixe à vie dans une station coûte 20 000 dollars ; si le propriétaire de cette place décide de la « louer », le locataire doit payer 12 000 LL par jour au propriétaire de la place, ou 60 000 LL par mois. Ce qui motive principalement les chauffeurs de taxi enregistrés, c'est la possibilité de bénéficier d'une couverture sociale : pour sa retraite, un chauffeur qui possède le numéro de sa voiture touchera un pécule de 500 000 LL par année de service, 1 million de LL en tout s'il ne possède pas de numéro. L'achat du numéro coûte environ 14 millions de LL.

Selon le président, le principal problème qui touche les chauffeurs de taxi est celui des voitures à « fausse plaque rouge » et des voitures particulières qui travaillent illégalement comme taxi : leur nombre s'élèverait à environ 7 000 au Nord, soit presque autant que les taxis agréés. Rien qu'à Abou Samra, on compterait près de 300 taxis illégaux. Selon le président, ces taxis illégaux seraient protégés par les politiciens qui viennent à leur secours en cas d'interpellation. Toutefois, le syndicat a rassemblé près de 260 plaintes contre ces abus, qu'il entend transmettre aux ministères et aux députés.

Un autre problème propre à la profession tient au grand nombre de taxis et transports en commun agréés : pas moins de 33 180 voitures au Liban, et 56 000 véhicules si on compte les vans et les grands bus. Le syndicat propose que l'État rachète 10 000 plaques rouges qui seraient retirées du marché ; ce qui soulagerait d'ailleurs ses dépenses puisqu'il couvre 25 % de la cotisation des chauffeurs de taxi pour la sécurité sociale.

Il faut remarquer qu'au niveau pratique, la mise en œuvre d'une telle idée rend nécessaire d'organiser un système (réseau) de transport en commun efficace, capable de satisfaire à la fois professionnels et usagers en termes de revenu, de qualité de travail, et de qualité de service, sans quoi elle défavorise les plus pauvres. Pour l'instant, l'hyper-fragmentation du secteur économique des transports conduit à une situation très désorganisée, qui génère plus d'inconvénients que d'avantages.

Divers études ont par ailleurs été menées sur la profession des chauffeurs qui ont suggéré par exemple d'utiliser un carburant « vert » moins polluant comme c'est le cas en Allemagne, ainsi que d'autres propositions que le syndicat juge inadaptées à la configuration de la ville de Tripoli. Le président propose toutefois que le prix de l'essence soit fixe pour les chauffeurs, et que les taxes soient baissées sur le carburant pour cette profession.

Au total, M. Zubeydi se déclare peu optimiste, face à la fragmentation des syndicats qu'il juge encouragée par l'État et les politiciens et à l'entrisme des partis politiques dans la plupart des syndicats.

7- Penser ensemble ville et campagne dans le développement : Tripoli et son environnement

Diran Harmandayan, dans le rapport préliminaire pour un développement durable des municipalités de Al-Fayhâ'a (2004), souligne la riche complémentarité entre Tripoli et son arrière-pays qui doit être exploitée et permettre un développement simultané du Nord et de sa métropole principale. Cet objectif passe par la mise en place de transports publics efficaces entre Tripoli et les centres de *Caza* du Nord Liban (p. 4), dans la mesure où l'interconnexion des villes entre elles dans la région n'est pas optimale, et par une politique de maîtrise foncière à initier malgré le manque de moyens.

Il est possible de s'inspirer du PNUD, qui a mis en place, non pour Tripoli mais pour Nahr al-Bared, un système de ceintures d'intervention : le camp, une 1^{ère} ceinture de 6 municipalités autour du camp, et une 2^e ceinture de 28 municipalités autour du camp. Au-delà de l'action d'urgence consécutive aux événements de mai 2007, un programme de développement basé sur le soutien aux unités économique de ces zones est prévu, dont pourrait s'inspirer une stratégie de développement pour Tripoli et son environnement.

Une échelle d'intervention pourrait être celle du *Caza*, une autre celle des 7 *Cazas* du Nord (qui regroupaient en 2004 729 000 habitants). Cette dernière zone comprend 300 villages, et souffre d'un manque d'opérations municipales, d'infrastructures insuffisantes et d'absence de grandes entreprises (Ziyad Ayubi, présentation de la région du nord, juillet 2009). Parmi les « *value chains* » propres au Nord et qui présentent un potentiel de développement économique, figurent celle des fruits et légumes, les olives (différents types d'huile d'olive dans la région), l'artisanat, le tourisme (urbain, montagnard, côtier), le miel (40 500 ruches), le lait, la pêche (il y a 2 750 pêcheurs à l'échelle du Nord) et la fabrication de bateaux qui lui est liée, et les ressources de la biodiversité naturelle : un parc naturel du Akkar Diniyyé pourrait être créé, en lien avec les autres ressources de la région (Tannourine, montagnes, îles au large de Tripoli).

8- Aide aux petites entreprises

De grandes sommes d'argent sont consacrées à la réduction de la pauvreté et au soutien à certains secteurs de l'économie de Tripoli, mais ces flux ne sont pas correctement ciblés, et ne sont pas versés dans le cadre d'une stratégie économique d'ensemble. (ESFD, *Final Strategy*, p.7).

Le BIAT, incubateur d'entreprises abrité par la chambre de commerce et d'industrie de Tripoli, et soutenu par l'Union Européenne et la municipalité de Tripoli, offre un outil pour coordonner et aider les petites et moyennes entreprises.

Malgré tout les questions du saupoudrage des aides, du caractère individuel ou du moins non coordonné des efforts des bailleurs de fonds, et du manque de vision à long terme sont régulièrement soulevées par les acteurs rencontrés.

Par ailleurs, les incitations à suivre des sessions de soutien aux petites entreprises ne semblent pas toujours suffisantes aux petits entrepreneurs qui se révèlent souvent difficiles à « enrôler ». Pourtant le besoin d'améliorer les capacités des entrepreneurs se révèle très grand à Tripoli (Ziyad Ayubi, juillet 2009).

Au total, l'absence de véritable plan de développement cohérent jusqu'à présent, le caractère médiocre ou non fonctionnel de certaines infrastructures et la discontinuité des projets à différentes échelles entravent le développement économique de l'agglomération.

Le développement économique de Tripoli dépend de plusieurs facteurs : d'abord le facteur de l'environnement régional dans lequel s'insère la ville et avec lequel elle partage certaines caractéristiques socioéconomiques : commerce de détail, éducation, services médicaux, peuvent bénéficier d'une aire de desserte régionale ; deuxièmement, la compétitivité des secteurs économiques de la ville, et le fait que la société tripolitaine a besoin de créer des valeurs hors du secteur du BTP afin de se déprendre de l'économie de rente foncière et immobilière. Enfin, le développement économique de la ville est aussi tributaire du développement du tourisme à Tripoli, lui-même dépendant de la conjoncture sécuritaire et politique locale et nationale (Dewailly , 2009).

Il faut souligner le besoin de porter assistance à des institutions, associations ou ONG pour les aider à construire des cadres (incubateur, pépinières, micro-crédit...) nécessaires pour le développement de la zone, et de réfléchir à secteurs économiques (niches, clusters, filières, etc.) sur lesquels intervenir et focaliser des efforts. Cette assistance veillerait à favoriser bien sûr un processus d'autonomisation de ces structures. A terme, elle permettrait peut-être de retenir une partie des jeunes les plus qualifiés et de les impliquer de nouveau dans le développement de leur agglomération.

VI- Crédit et micro-crédit à Al-Fayhâ'a : « babyloan » à Tripoli

1- Qu'est-ce que le micro-crédit ?

La microfinance consiste à attribuer des prêts de montants relativement faibles à des personnes défavorisées afin de les aider à établir ou à développer leur entreprise. Elle cible des populations qui ne peuvent accéder au crédit classique.

Il est généralement admis au Liban qu'un micro-crédit correspond à un montant inférieur à 5 000 \$ (les crédits aux petites et moyennes entreprises correspondant à un montant compris entre 5 000 et 20 000 \$).

Un débat existe quant à la pertinence de considérer les crédits de faible montant à usage personnel et destinés à la consommation (achat d'une voiture, crédit en vue d'un mariage, etc.) comme du « micro-crédit ». La définition du micro-crédit donnée par la banque Grameen³⁶ correspond à un faible montant d'argent accordé pour mettre en place ou développer une activité de type micro-entrepreneuriale et susciter de nouvelles rentrées d'argent (ce qui exclut donc le crédit à la consommation, Eleonora Isaia, 2004, p. 4). Toutefois, certains considèrent que dans la mesure où il améliore le statut socio-économique de l'emprunteur, le crédit de consommation de faible montant met en place les conditions nécessaires à la mise en place d'entreprises, et relève donc du micro-crédit. Le micro-crédit au sens large permettrait alors aux ménages de s'assurer un matelas financier minimal qui leur permettrait d'épargner, plus qu'il ne créerait directement des activités productives génératrices d'emplois. C'est la position défendue par Youssef Fawaz, directeur exécutif de l'un des deux grands organismes de micro-crédit au Liban, interrogé à ce sujet (novembre 2009). M. Fawaz indique que de nombreux clients de prêts pour l'entreprise utilisaient en fait l'argent reçu à des fins personnelles. Optant pour la transparence et faisant de nécessité vertu, l'institution de micro-crédit en question a décidé d'avaliser ce fait et de proposer des micro-crédits à la consommation. Il s'agit également de donner accès à des produits financiers à un segment de la population qui en est généralement privé, alors même que ce genre de crédits est chose banale pour les classes moyennes.

Une autre distinction est faite par certains acteurs du micro-crédit, entre prêts à fort rendement quasi-assuré et prêts aux petites entreprises : selon eux, seuls les premiers mériteraient véritablement le nom de micro-crédit (entretien, Randa Aractinji, octobre 2009).

Là encore, le débat existe, et nombreux sont les acteurs interrogés qui semblent considérer que tout produit financier non accordé par le secteur bancaire classique relève du micro-crédit.

Nous adopterons ici cette perspective relativement large, suivant en cela les principales institutions considérées abordant souvent plusieurs de ces domaines, et même si le cœur théorique de l'activité de la micro-finance reste concentré sur le crédit aux micro-

³⁶ La Grameen Bank, spécialisée dans le micro-crédit, a été fondée au Bangladesh par Mohammed Yunus en 1983 et dispose aujourd'hui de 1400 succursales. Yunus a reçu le prix Nobel de la paix en 2006 pour son action dans le secteur de la micro-finance.

entrepreneurs dans l'optique d'un développement et d'un retour sur investissement rapides.

L'indice de microfinance est une mesure de la viabilité et de la durabilité de l'activité microfinancière d'un pays. Il se base sur trois catégories : le système régulateur, le climat favorable aux investissements et le développement institutionnel propice aux activités de la microfinance.

L'indice de microfinance publié par *The Economist Intelligence Unit*, centre de recherche de l'hebdomadaire britannique *The Economist*, et cité par le *Lebanon this Week* de la *Byblos Bank*, classe en octobre 2009 le Liban à la 48^e place parmi 55 pays sondés et en dernière position parmi 15 pays sélectionnés en Afrique et dans le monde arabe³⁷ en matière de micro crédit. Dans la tranche supérieure des 10 pays à revenus moyens sondés, le Liban obtient la 7^e place.

The Economist Intelligence Unit attribue au Liban un résultat de 29,3 points, score bien en deçà de la moyenne mondiale (43 points), de la moyenne des pays à revenus intermédiaires (35,5 points) et de la moyenne des 15 pays sondés de la région de l'Afrique et du Moyen-Orient (40,5).

Malgré un PNB par tête relativement élevé pour la région (6 000 \$), la crise économique dans laquelle a été plongé le pays de la fin des années 1990 au milieu des années 2000 et les écarts de richesse croissant dans le pays en font théoriquement un terrain propice à la micro-finance, d'autant que la taille réduite des petites entreprises rend l'accès au crédit bancaire classique difficile pour leurs gestionnaires ; 1 % des emprunteurs bénéficieraient de 50 % des crédits en 2004 (Isaia, p. 2)

Nécessaire et prometteur donc, le secteur du micro-crédit au Liban apparaît pourtant comme l'un des moins développés de tout le monde arabe (2 % du marché total arabe, 13 500 clients actifs, Isaia, p. 3). Il convient donc de mieux comprendre les ressorts de ce paradoxe apparent.

2- Histoire et caractéristiques du micro-crédit au Liban

L'activité de microfinance au Liban n'est pas dotée d'un cadre juridique et il n'existe à ce jour aucun projet ou comité chargés d'instituer pareil cadre. Le seul cadre réglementaire existant est celui qui régit les activités des établissements bancaires et des institutions financières ayant reçu un agrément d'exercice par la Banque Centrale du Liban (*Banque du Liban*). Ainsi, les institutions de microfinance au Liban opèrent-elles quasi toutes dans un cadre libre et non supervisé. Cependant, les ONG en tant qu'associations doivent être enregistrées auprès du Ministère de l'Intérieur.

De l'avis des principaux acteurs de la microfinance au Liban, l'absence de cadre réglementaire constitue un frein au développement du secteur dans le pays, avec notamment l'interdiction de la collecte de l'épargne³⁸.

³⁷ Les 15 pays sélectionnés sont les suivants : Ghana, Ouganda, Kenya, Tanzanie, Yémen, Mozambique, Nigéria, Rwanda, Rép. Dém. Du Congo, Sénégal, Madagascar, Cameroun, Ethiopie, Maroc, Liban.

³⁸ http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/profilliban/profilliban2?PHPSESSID=73f78b9bb5a08ebd60d9d103e2053f7d (site consacré à la microfinance, consulté en novembre 2009).

De plus, le secteur ne se développe que lentement dans les années 2000, et atteint mal les plus pauvres. En revanche, la pénétration du marché des populations sous le seuil national de pauvreté serait meilleure au Liban qu'en Egypte ou en Syrie, mais moins bonne qu'en Jordanie (Fadi Asrawi, 2005, p. 5).

Selon Isaia, le micro-crédit au Liban se concentre essentiellement en 2004 sur une population médiane, entre les micro-entrepreneurs « pauvres » et ceux qui se situent juste en dessous du seuil de l'accès au crédit classique (d'autres parlent des « working poor »). D'où les caractéristiques principales de ce secteur au Liban, à savoir : la prédominance des clients de sexe masculin (65 %), la prédominance du crédit individuel (80 %), le recours fréquent à un colatéral garant, et le caractère urbain (80 %) des publics concernés. La plupart des clients du micro-crédit au Liban sont à leur compte, et travaillent dans le secteur informel (Fadi Asrawi, 2005, p. 5). En 2005, le montant moyen du micro-crédit était de 700 \$ (id, p. 5).

M. Fawaz indique que l'ONG Majmou'a qu'il dirige travaille surtout avec des clients situés entre le seuil de pauvreté tel que défini par le PNUD/MAS (4 dollars par jour et par personne) et le seuil d'extrême pauvreté (2,5 \$). Il précise que la micro-finance ne se concentre pas généralement sur les populations les plus pauvres, même si ces dernières années des efforts seraient déployés vers ces segments de la population.

S'il se veut donc un outil de développement, le micro-crédit ne cible pas les populations les plus démunies mais « les moins pauvres des pauvres », dont on espère que l'activité pourra exercer un effet de levier pour l'ensemble de l'économie. On peut repenser, dans le cas du Liban, à l'étude Leythi et al. qui montre que cette tranche de la population est particulièrement sensible à la conjoncture économique, et qu'une croissance même modérée leur fait franchir le seuil de pauvreté vers le haut : une aide de type micro-crédit pourrait éventuellement jouer ce rôle et les aider à sortir de la pauvreté, exerçant dans le même temps un effet de levier sur leur environnement économique.

Par ailleurs, le micro-crédit parviendrait à toucher des populations plus défavorisées en ville qu'à la campagne, ou encore son degré de pénétration des populations les plus défavorisées serait meilleur en ville qu'à la campagne (Asrawi, id).

La relative faiblesse du secteur du micro-crédit au Liban, ainsi que certaines de ses particularités, s'expliquent par plusieurs facteurs liés au profil du pays, selon M. Youssef Fawaz (entretien, novembre 2009) :

- son PNB par tête, qui s'élève à environ 6 000 \$, apparaît relativement élevé par rapport aux autres pays de la région, et plus globalement aux pays du Sud. La moyenne des prêts au Liban est en conséquence plus élevée que dans la plupart des autres pays arabes.
- Le secteur bancaire libanais, très développé, comprend 65 banques commerciales, qui gèrent en tout à peu près 1 000 agences dans le pays. Ce taux de couverture bancaire apparaît aussi élevé qu'en Europe.
- La diaspora libanaise, très importante notamment dans certaines régions comme celle du Golfe ou l'Afrique Subsaharienne, peut remplacer l'action des institutions de microfinance pour bien des familles libanaises. Il n'est pas rare de voir une famille renoncer à un micro-crédit car un parent lui a envoyé la somme correspondante de l'étranger.
- Le pays se caractérise par une présence forte, tant géographiquement que sur le plan des montants octroyés, de l'argent de type politique. Les groupes politiques ont une

forte capacité de financement, rare dans la plupart des autres pays. Ils peuvent se substituer à un financement de type micro-crédit en de nombreuses occasions.

Au total, nombreuses et diversifiées sont les sources de financement disponibles au Liban, indépendamment même du micro-crédit.

Sur le plan diachronique, le secteur du micro-crédit au Liban a connu un fort développement dans les années 1990, sorte d'âge d'or du micro-crédit dans ce pays comme ailleurs, avant de stagner dès 2002 (Eleonora Isaia, 2004), comme en témoigne l'indice de microfinance du pays.

Au départ, ce sont plusieurs ONG indépendantes qui ont pratiqué le micro-crédit, comme AEP (association d'entraide professionnelle), association de chefs d'entreprises aidant la création de nouvelles entreprises mise en place dès 1983, bien avant que la vague du micro-crédit ne déferle sur le Moyen-Orient. Plus ou moins assimilée à la communauté grecque-catholique, l'association a été fondée initialement par le Mouvement Social avec le soutien d'Emmaus. Elle est active dans diverses régions du Liban et notamment Tripoli. Depuis son implantation dans cette ville en 1993 et jusqu'à 2006, l'AEP avait octroyé 165 prêts à Tripoli (sur 2018 prêts accordés en tout depuis sa création en 1984³⁹). Fin 2001, ce nombre s'élevait à 70 prêts, et fin 2004, 125 d'après les rapports des années concernées. L'association a donc accordé 55 prêts entre fin 2001 et fin 2004, et 40 entre fin 2004 et fin 2006, soit un rythme peu élevé d'un peu moins de 20 prêts par an. En perte de vitesse relative, cette association ne représente qu'une faible part du marché du micro-crédit, et octroie surtout des « gros micro-crédits » (plusieurs milliers de dollars).

Le secteur apparaît en fait très concentré et se limitait essentiellement, jusque récemment aux deux institutions phares qui dominent le secteur : al-Majmou'a et Ameen (acronyme pour Access to Microfinance and Enhanced Enterprise Niches). En 2009 a été lancé, à grand renfort de stratégie marketing, un nouvel acteur sur ce marché : Emkan, structure dépendant du groupe Hariri et promise à un développement important à l'échelle nationale si l'on en croit ses promoteurs (entretien, Emkan, Beyrouth, octobre 2009).

Encart 3 : principaux acteurs du micro-crédit au Liban :

- **A.D.R** – Association d'Aide au Développement Rural : association enregistrée en 1998, active dans le Sud Liban.
- **A.E.P** – Association d'Entraide Professionnelle : association active dès le début des années 1980 à Beyrouth, puis dans tout le Liban, proche du Mouvement Social.
- **Al Majmoua** : ONG née en 1994 à partir d'un programme de Save the Children ; couvre l'ensemble du Liban.
- **Al Qard al Hassan** : organisme de crédit proche du Hezbollah, actif dans les régions du Sud, de la banlieue Sud, de la Bekaa, et Beyrouth.
- **Al Tamkeen** : ONG enregistrée en 2002, active dans les régions du Chouf et de Baabada.
- **AMEEN - Access to Microfinance and Enhanced Enterprise Niches** : né en 1998 à partir de

³⁹ Voir le rapport annuel 2007 de l'AEP sur le site internet de l'association : <http://www.aep.org.lb/Bulletin%20AEP%202007.pdf>

voir aussi les rapports des années précédentes sur le même site.

CHF International, devenue une institution financière autonome. Couvre l'ensemble du Liban.

- **Association Najdeh** : association enregistrée en 1978, active dans le micro-crédit depuis 1998.

- **Caritas** – Banques Villageoises

- **COLIDE – Coopérative Libanaise pour le Développement** : association fondée en 1992 à Antélias.

- **Fondation Makhzoumi** : association établie en 1997, active à Beyrouth, dans le Mont Liban et dans le Nord-Liban pour le micro-crédit.

- **I.L.D.E.S - Institut Libanais de Développement Economique et Social** : institut né en 1986 pour aider les déplacés, fait du crédit depuis 1993.

- **Mu'assassat Bayt Al-Mal** : association proche du Hezbollah

- **UNRWA - United Nations Relief and Works Agency** – composantes microfinances

- **Emkan** : ONG enregistrée en 2009, qui dépend du groupe Hariri.

Ce sont essentiellement Ameen et Majmou'a dont nous parlerons ici, Emkan étant encore très récent sur le marché.

Majmou'a

Al-Majmou'a a commencé comme programme pilote mis en place par l'ONG Save the Children en 1994⁴⁰, avant de s'en détacher en 1997 pour devenir une ONG indépendante.

Les capitaux initiaux de l'ONG viennent essentiellement de Save the Children, USAID, AECI / FPSC (gouvernement espagnol) et United Way International/city bank ; al-Majmou'a a cependant atteint l'autonomie financière en 2003, et se finance majoritairement par emprunts bancaires aujourd'hui.

Tableau 13 : Al-Majmou'a en chiffres (d'après Isaia, op.cit., p. 7)

Indicateurs	2004	2001	1998
Portée			
Nb de clients actifs	6 000	5 800	3 500
Portefeuille de crédits (milliers de \$)	5 150	3 020	840
Montant moyen du crédit (\$)	855	523	244
Taux de crédits < 300 \$	8 %	29 %	47 %
Clients sous le seuil de pauvreté	10 %	11 %	18 %
Femmes	45 %	61 %	100 %
Performances financières			
Total des actifs (milliers de \$)	6 930	5 710	3440
Rendement des actifs	5.77 %	-1.33 %	
Rendement des capitaux propres	6.08 %	-1.43 %	
Viabilité financière	119 %	80 %	54 %
Efficacité opérationnelle			
Dépenses opérationnelles/portefeuille	27.60 %	41.70 %	53.40 %
Coût par client (US \$)	224	218	
Nb de clients par officier de crédit	97	96	115

⁴⁰ C'est également le cas pour le Jordanian Microfund for Women.

Tableau 14 : résultats de Majmou'a en 1997, 2006 et 2007

	December 1997	December 2006	December 2007
Number of Clients	2,873	6,275	9,069
Outstanding Portfolio	USD 650,000	USD 5,310,000	USD 7,800,000
Portfolio at Risk → 30 days	1.10%	8.85%	3.23%
Operational Self-Sufficiency	35%	110%	156%
Financial Self-Sufficiency	14%	95%	139%
Cumulative Number of Clients	6,000	86,000	96,000
Cumulative Amount Disbursed	USD 3,000,000	USD 78,000,000	USD 90,500,000
Staff Number	14	75	77

Source : rapport annuel 2007 de Majmou'a
(<http://www.almajmoua.org/images/report07.pdf>)

En 2004, al-Majmou'a disposait de plus de 6000 clients actifs et un portefeuille de plus de 5 millions de dollars. Fin 2004, le portefeuille à risque (plus de 30 jours de retard de paiement) était de 1,7 %. Entre 1994 et 2004, al-Majmou'a avait accordé environ 70 000 crédits pour environ 45 millions de dollars à travers le Liban.

En 2007, le nombre de clients actifs s'élevait à plus de 9000 pour un portefeuille global de 7,8 millions de \$ et un portefeuille à risque de 3,23 %.

Actualisant ces données en novembre 2009, M. Youssef Fawaz, directeur exécutif de Majmou'a, mentionne 17 000 clients actifs dans tout le Liban et 110 millions de dollars de prêts cumulés depuis les débuts de l'ONG.

Majmou'a a le statut d'une association, elle est donc à but non lucratif, contrairement à son principal concurrent Ameen qui a le statut d'une institution financière (depuis 2007) et peut légalement faire des profits.

Majmou'a assure deux types de crédits : crédits individuels (IL, individual loans) : ceux-ci, cumulés, représentent 18 millions de \$ à l'échelle du Liban ; et crédits collectifs (GL, groups loans), qui représentent 32 millions de dollars (entretien, officier de crédit Majmou'a pour Tripoli, octobre 2009). A ses débuts, Majmou'a n'assurait que des GL, et uniquement pour les femmes, dans des zones rurales et semi-urbaines⁴¹. Il s'agit dans ce cas de plusieurs entreprises individuelles, et non d'un business collectif : l'idée, lancée par Grameen au Bangladesh, consiste à favoriser à travers la mise en place de ces groupes la coopération entre les entrepreneurs, qui partagent des savoirs et se renvoient des clients. Chacun a ainsi intérêt au succès de l'autre, le tout favorisant une atmosphère propice aux affaires. Le groupe doit théoriquement comprendre au minimum cinq membres, et fonctionne de manière solidaire : la défaillance de l'un entraîne la responsabilité de tous les autres.

⁴¹ Voir <http://www.almajmoua.org>

L'avantage pour les participants tient au fait que le garant colatéral n'est pas nécessaire, chacun des membres du groupe jouant ce rôle pour les autres.

Toutefois, comme le souligne Youssef Fawaz lui-même, cesdr(prêts de groupes ne jouissent pas d'une grande popularité au Liban. S'ils ont connu un certain succès au début, dans les années 1990, c'est parce qu'aucune alternative n'existait sur le marché ; quand Ameen s'est implanté et a proposé des prêts individuels, le nombre de prêts collectifs souscrits s'est effondré.

En 2001, cherchant à répondre aux besoins d'une clientèle plus large et à accroître son marché, al-Majmoua lance lui aussi les prêts individuels (individual loans, IL).

La tendance peu à peu est allée pour Majmou'a vers un accroissement des IL, devenus aujourd'hui le produits financier clé de l'association, et vers une masculinisation de la clientèle : les femmes aujourd'hui ne représentent plus que 40 % environ de la clientèle du groupe (entretien, Tripoli, octobre 2009). En 2009, le montant moyen des prêts IL de Majmou'a s'élevait à 1 500 \$; 90 % des prêts consentis l'étaient pour un montant inférieur à 3 000 \$. Au total, l'association aurait tendance à accorder des prêts de montant croissant par rapport à ses débuts (Isaia, op.cit., p.7)

Les taux d'intérêt étaient généralement compris entre 14 et 16 %.

Depuis 2006, l'association offre aussi des produits non financiers à ses clients, en complément du crédit : formation, soutien aux entreprises, etc., à partir de subventions, essentiellement venus de l'UE. Les projets de micro-crédit nécessitent en effet un suivi, faute de quoi l'argent prêté peut être investi dans des initiatives hasardeuses ou sans lendemain. D'autant que le concept de durabilité est rarement présent dans l'esprit des populations cibles, qui sont plutôt habituées à la recherche d'une satisfaction rapide des besoins de base du fait de leur environnement socioéconomique difficile.

Le principe de Majmou'a consiste par ailleurs à octroyer des crédits quel que soit le secteur d'activité. Le rapport 2007 de l'association mentionne que les crédits sont assurés à 44 % dans le commerce, 37 % dans les services, 14 % dans l'industrie, 5 % dans l'agriculture.

Le groupe travaille avec différentes banques, comme la banque Audi, Fransabank, la Lebanese Canadian Bank, la Société Nouvelle de la Banque de Syrie et du Liban, la Bank of Beirut and Arab Countries (BBAC). Elle travaille prioritairement avec Audi, qui propose un service bancaire en ligne, mais s'allie à d'autres groupes pour les régions dans lesquelles Audi n'est pas implantée (par exemple, à la Banque de Syrie et du Liban à Zghorta). Ces banques lui servent de « guichet » et d'intermédiaire pour les transactions financières : tout en étant « cashless », c'est-à-dire sans manipuler les transactions de fonds elle-même et en les faisant assurer par la banque, Majmou'a reste l'instance qui prête les fonds.

Financée initialement par des dons, Majmou'a souscrit désormais des prêts pour financer ses activités de micro-finance. Ces prêts viennent pour la plupart de l'étranger, même si l'ONG s'efforce de se financer également auprès des banques libanaises ; Youssef Fawaz fait remarquer cependant que la tâche est rendue complexe par son statut d'ONG, qui rend difficile la procédure de prêt de la part des banques libanaises.

Crédits actifs de Majmou'a dans la zone de Tripoli (septembre 2009) :

En 2004, 17 % des clients de Majmou'a résidaient dans le Nord. 20 % des crédits de Majmou'a sont assurés dans cette région, soit environ 7 millions de \$ cumulés pour les GL (entretien, officier de crédit de la région de Tripoli, octobre 2009).

Les crédits individuels vont de 500 à 7500 dollars, pour des micro-entrepreneurs ; le remboursement s'étale sur une période de 6 à 18 mois.

Les crédits de groupe vont de 200 à 1800 dollars et doivent être remboursés sur une période de 4 à 8 mois.

> GL : 45 groupes à Tripoli, soit 150 femmes ; montant total : 100 000 \$ (soit 2222 dollars par groupe en moyenne, ce qui signifierait que les groupes sont plus restreints qu'annoncé pour les années précédentes, et les montants accordés plus élevés).

> IL : 1450 clients (les femmes représentent environ 40 % des clients).

Soit 1600 clients en tout sur Tripoli.

A titre de comparaison, en janvier 2009, on en comptait seulement 1200, pour un montant de million de dollars.

Types de crédits IL :

- housing loans
- ICT loan : pour les entrepreneurs en informatique ou technologies de l'information : entre 500 et 10 000 dollars sur 24 mois.
- Season loan : prêt saisonnier, pour des agriculteurs par exemple.
- Worker loan : pour les employés du secteur privé qui ne possèdent généralement pas de couverture sociale (y compris pour un événement privé comme mariage, achat voiture...) ; prêt de 300 à 1000 dollars, sur 12 mois
- Small Loan : Crédit individuel de plus de 5000 dollars pour les petits entrepreneurs qui gèrent une affaire prospère depuis au moins un an (produit lancé en 2007) ; plafond étendu jusqu'à 10 000 dollars.

En septembre 2007, al-Majmou'a a également signé un accord avec KIVA, site internet de prêt de personne à personne où les micro-entrepreneurs peuvent recevoir un financement d'entrepreneurs à l'échelle internationale.

Critères d'obtention d'un crédit :

- expérience dans le travail
- bonne réputation
- entreprise ouverte depuis au moins un an
- moins de 64 ans
- garantie obligatoire : soit sous forme de mobilier, soit un kafil (garant), soit une propriété...

Pour le crédit GL, aucune garantie n'est demandée, en contrepartie de la responsabilité collective des membres du groupe.

Chaque programme a son taux d'intérêt spécifique : exemple : 2 % par mois pour un GL (environ 25 % par an) ; 1,5 % par mois pour un IL.

Problèmes spécifiques à Tripoli selon l'association Majmou'a

- la sécurité : pas de crédits accordés en période de trouble
- la religion : le crédit est théoriquement interdit en tant que tel en Islam, selon certains oulémas. Majmou'a en pâtit dans la zone de Tripoli, où certains groupes suivent cet interdit.
- Métiers dangereux surreprésentés
- Forte concurrence dans le secteur du commerce. Selon l'officier de crédit de Tripoli, il faudrait davantage protéger le secteur (taxer les importations par exemple)

Enfin, il indique que les relations avec le BIAT restent assez faibles et se limitent à quelques workshops.

Interrogé sur le même sujet, M. Fawaz souligne que travailler dans le micro-crédit à Tripoli se révèle bien plus difficile que dans les autres régions, alors même que la structure économique et la taille de la ville en font en théorie un endroit extrêmement propice à la microfinance.

Sur les causes de ce phénomène, M. Fawaz avance plusieurs raisons ; le caractère islamique conservateur et hostile au crédit de certains milieux n'en constitue pas la principale selon lui ; la faiblesse des équipes locales à certains moments, ou la malchance, auraient davantage joué.

Il reste difficile de déterminer quels sont les facteurs exacts de cet échec relatifs, et d'isoler les phénomènes propres à la zone de ceux qui relèvent de la conjoncture ou des personnes impliquées.

Ameen

Ameen a commencé ses activités dans le Sud en 1999, comme ONG fondée par la Cooperative Housing Foundation (CHF), association américaine financée par USAID. Elle est devenue une SAL en 2003, puis la première institution financière libanaise spécialisée dans la micro-finance en 2007.

L'objectif proclamé d'Ameen, à l'instar de Majmou'a, est d'atteindre les gens qui n'ont pas accès au crédit conventionnel. Ameen ne travaille qu'avec les personnes de nationalité libanaise, contrairement à Majmou'a qui octroie des prêts également aux Palestiniens, aux Philippins, Ethiopiens (essentiellement des femmes, au Liban), etc.

Selon Asrawi (op.cit, 2005, p. 10), Ameen « ne vise pas les populations en dessous du seuil de pauvreté⁴² » ; seulement 25 % de ses clients sont des femmes, et 1,15 % sont illettrés. 17 % des clients sont situés dans le monde rural, et moins de 1 % des clients commençaient une affaire pour la première fois.

⁴² mais on ne sait pas quel seuil il considère ici ; sans doute peut-on en déduire simplement qu'Ameen ne vise pas les plus pauvres.

Selon Isaia (p. 1), Ameen a mis en place un modèle de micro-crédit qui se rapproche fortement des pratiques des pays industrialisés, et offre de nouvelles perspectives à l'échelle du Liban et au-delà : il ne s'agit pas à proprement parler d'une organisation de micro-crédit, mais d'une institution qui offre des services financiers aux banques qui font du micro-crédit. Aussi ne se veut-elle pas une alternative mais un partenaire des banques pour agir dans un contexte semi-formel (Isaia, id., p. 8). Ce partenariat peut prendre essentiellement deux formes : celle du co-financement, comme c'est le cas avec la Jamal Trust Bank, qui apporte 50 % du montant du crédit alors qu'Ameen fournit les 50 % restants⁴³ ; et celle de la garantie, dans laquelle la banque seule finance le crédit, tandis qu'Ameen offre les services collatéraux. C'est le cas pour le type d'accords mis en place avec le Crédit Libanais (2001) et la Lebanese Canadian Bank (2004) (Isaia, id., p. 9). Ameen travaille également avec une 4^e banque, la Fransabank.

Ameen vend ainsi des services aux banques, et ne dispose que de peu de capital propre ; bénéfices et risques sont partagés par les deux parties prestataires.

Cette coopération bancaire représente l'atout principal de l'institution, qui possède une envergure plus large que son concurrent Majmou'a, ONG « traditionnelle ». Toutefois, il est loisible de se demander si une telle coopération peut durer à long terme, quand les banques auront acquis le savoir-faire et les réseaux nécessaires pour se passer d'un intermédiaire (Isaia, id, p. 9). En attendant, à court et moyen terme, la solution Ameen leur convient parfaitement pour diversifier leurs activités et atteindre une population qu'elle ne pourrait toucher seule, sans bouleverser leur image et leurs méthodes : « the bank earns profit from an activity that it could never manage alone and Ameen takes advantage of the bank infrastructure to reach a larger number of clients and economies of scale. » (Isaia, id., p. 10)

Au Nord, Ameen emploie 5 personnes (bientôt 6 puisqu'une personne va travailler à Mina en lien avec Fransabank, selon l'officier interrogé en octobre 2009) : 3 à Tripoli (dont une couvre tripoli et Zghorta), et 2 dans le Akkar.

A Tripoli, Ameen travaille avec le Crédit Libanais et la Jamal Trust Bank. L'institution compte entre 450 et 500 bénéficiaires actifs dans l'agglomération et 1 100 bénéficiaires à l'échelle du Nord Liban (pour septembre 2009). Elle compte 8 000 à 9 000 bénéficiaires actifs à l'échelle de tout le Liban, auxquels elle n'offre que des crédits de type individuel.

Ces crédits sont octroyés pour 12 mois environ. Selon l'officier de crédit interrogé, Ameen se concentre beaucoup sur les artisans (50 % d'artisans, 20 % d'employés, 30 % de commerçants environ parmi ses clients).

Toujours selon les estimations de l'officier de crédit interrogé, 20 % des bénéficiaires de Tripoli habitent à Jabal Mohsen, 5 % à Beddawi, 20 % à Mina, 10 % à Abu Samra, 20 % à Tebbané, le reste résidant à Zahriyyé, dans les souks etc.

Les femmes représentent environ 20 % des bénéficiaires.

En 2004, il y avait 300 clients à Tripoli, 100 à 'Abdé dans le Akkar. Dans le même temps, Majmou'a avait 200 à 300 clients à 'Abdé, et leur risque n'était que de 10 %.

Aujourd'hui, l'officier affirme que la situation a changé et que la compétitivité de Ameen a fortement progressé. En deux ans, le nombre de bénéficiaires a été multiplié par deux, selon

⁴³ Ameen prend des crédits auprès de grandes structures comme la Banque Mondiale, pour ce qui concerne ses fonds propres.

ce responsable. Par ailleurs, Majmou'a ne couvre pas Zghorta, à la différence de Ameen. Dans cette dernière ville sont accordés de nombreux crédits pour convenance personnelle, mais parfois à risque.

Le montant moyen des crédits s'élève à 1 500 dollars pour environ un an, mais un prêt peut être fait pour 500 \$. Pour un prêt d'environ 1 000 \$, le taux d'intérêt s'élèverait à 14,7 % pour un an. On le voit, les taux d'intérêt se révèlent tout à fait comparables entre les deux grandes institutions du secteur, Majmou'a et Ameen.

Il existe ici comme pour Majmou'a plusieurs programmes, soit pour l'entreprise, soit pour la consommation :

- Sisco (IT)
- Kiva (1 200 \$ maxi) pour les artisans ou professions libérales (avec Jamal Bank Trust, Crédit Libanais, Crédit Libano-canadien, Fransabank)
- Crédit personnel
- Crédit pour la maison
- Crédit pour un projet professionnel (exemple : les agriculteurs)
- Crédit pour les études

Le taux d'intérêt est presque le même pour tous les programmes mentionnés, sauf pour Kiva où il est plus faible car il s'agit d'un crédit subventionné.

Un kafil ou garant (employé, ou artisan...) est dans tous les cas requis, même si le client possède des biens. Contrairement à la politique de Majmou'a, Ameen demande ce garant dans tous les cas, sauf un : celui où la personne détient la somme correspondant au crédit à la banque.

Points positifs et négatifs de Tripoli au vu de Ameen

- Le marché pour le micro-crédit est large à Tripoli, mais les mentalités seraient fréquemment hostiles à ce genre de pratiques pour des raisons culturelles, ce qui freinerait le processus de développement. L'interdiction du crédit en Islam rend les choses encore plus difficiles. A Abou Samra en particulier, les gens y sont très hostiles, plus qu'à Tebbané : près de 80 % des gens y refusent un micro-crédit. Dans ce contexte, Ameen travaille sur les 20 % qui sont susceptibles d'accepter. Parfois, les clients acceptent de souscrire un micro-crédit à condition que cette pratique reste secrète.

- Le taux de défaillance dans le remboursement du crédit est plus élevé à Tripoli qu'ailleurs et notamment qu'à Zghorta, selon l'expérience de l'officier qui couvre les deux zones. Il impute ce fait à la différence de niveau économique de ces régions respectives.

Entrant dans des distinctions plus fines, il indique qu'à Jabal Mohsen, il ne recense presque pas d'impayé : en juillet 2006, Ameen y avait 80 bénéficiaires, et est parvenu à recouvrer l'intégralité de l'argent malgré les déplacements de population liés à la guerre. Ameen semble particulièrement implantée dans ce quartier, où elle offre ses services aux petits commerçants⁴⁴.

⁴⁴ Il précise que trois ou quatre grands commerçants contrôlent le secteur dans ce quartier, organisent les petits commerces et gèrent les exportations.

Beddawi (hors camp palestinien, puisque Ameen ne travaille que pour les Libanais) et Miniyé au contraire présentent selon lui de forts risques d'impayés.

L'officier précise cependant que plutôt que de parler de régions « à risque », mieux vaut dire que l'institution ne choisit pas les bons débiteurs dans ces zones. Il est effectivement difficile d'évaluer le degré de risque d'une région par rapport à une autre, quand les stratégies de choix des clients peuvent tenir à la politique propre d'une branche ou d'un officier.

Globalement, l'expérience de Ameen serait « très positive », après une période difficile de 2000 à 2003, surtout dans le Akkar où les impayés étaient nombreux. Toutefois, avec les événements de 2006, 2007 et 2008, la situation économique s'est fortement dégradée à Tripoli. Déjà en 2006, des magasins ont fermé (par exemple, à Jabal Mohsen, dans le mobilier, où le profit est très bas). L'avenir pose donc de nombreux points d'interrogation.

- L'officier interrogé précise enfin qu'il est possible de travailler avec toutes les populations, y compris les populations illettrées, dans le domaine du micro-crédit, seul le temps des procédures s'en trouve quelque peu rallongé.

Précisons enfin qu'un troisième acteur, et potentiellement de taille, est récemment venu s'ajouter au marché du micro-crédit : le groupe Emkan, financé par la fondation Hariri et qui travaille en partenariat avec la banque Med, également liée à la famille Hariri, n'a commencé à travailler dans la zone de Tripoli qu'en juillet 2009. Les crédits octroyés vont de 500 000 LL à 15 millions de LL (10 000 \$) ; un garant (*kafil*) est obligatoire. Il n'a pas été possible de connaître le nombre et le montant des crédits accordés dans les trois premiers mois d'implantation à Tripoli. Selon ses concurrents toutefois, Emkan accorderait des prêts à des faibles taux d'environ 10 %, inférieurs aux coûts de revient des services fournis, et ces taux subventionnés induiraient une distorsion du marché du micro-crédit. Cette politique d'installation « agressive » par Emkan, qui a ouvert déjà plusieurs bureaux (d'abord dans les régions à majorité sunnite, selon une stratégie commune à tous les acteurs de type communautaire⁴⁵), et qui ambitionne de couvrir à terme tout le Liban, laisse présager une augmentation rapide de sa part de marché.

3- Les banques et le micro-crédit : un certain rapprochement...

Les associations et institutions de microfinance ne sont pas les seules à se partager le marché du micro-crédit, même si elles s'y taillent la part du lion.

Les banques peuvent s'investir dans ce domaine, et ce de plusieurs manières :

- Soit elles servent de « guichet » pour les micro-crédits octroyés par certaines associations ou ONG : la banque Audi agit de la sorte pour Majmou'a. Il s'agit alors avant tout d'une opération d'image, de marketing.

⁴⁵ On peut citer l'organisation al-Qard al-Hassan, proche du Hezbollah, qui propose crédits et micro-crédits dans les régions à majorité chiite. Toutefois, celle-ci fonctionne de manière différente puisque le principal produit proposé consiste en un prêt contre la prise en gage du double du montant, sous forme d'or. Le groupe travaille sans l'intermédiaire d'une banque.

- Soit elles travaillent en partenariat avec une institution comme Ameen, nous l'avons vu. Elles se servent alors de l'ONG ou de l'institution en question comme « Business Developer », intermédiaire entre les populations cibles et la banque, qui fournit partie ou totalité des fonds. Ce phénomène a tendance à se développer.
- Soit elles s'investissent elles-mêmes dans le domaine directement :

Un nombre croissant de banques s'intéresse aussi directement au micro-crédit dans le monde, comme au Liban la BCL, depuis 2004 ou FNB, First National Bank, via une compagnie-sœur. First National Bank possède en effet une filiale spécialisée dans le micro-crédit, la MECG : Middle East Capital Group, qui octroie des crédits individuels d'un montant compris entre 500 et 3 000 dollars pour les petits entrepreneurs uniquement (les non employés), en vue d'un équipement, d'un développement, etc. La MECG a commencé ses activités en 2008 à Tripoli, et compte à l'automne 2009 environ 500 bénéficiaires dans l'agglomération. Un garant fonctionnaire ou assimilé doit cautionner la demande. Malgré tout, la compagnie fait part d'un grand nombre d'impayés pour le moment.

Sur le site de la banque, on découvre également qu'elle propose un « furniture loan » pour l'acquisition de mobilier (jusqu'à 7 000 dollars) et un micro-crédit en partenariat avec la Mission Pontificale.

Selon Youssef Fawaz, la FNB serait quasiment la seule banque commerciale à s'investir ainsi activement et directement dans le secteur du micro-crédit au Liban, et à y vendre ses produits comme le ferait une institution de micro-finance. Ainsi envoie-t-elle des agents sur le terrain à la rencontre du client, démarche inusitée dans le cadre d'une banque traditionnelle libanaise. La FNB vient de surcroît d'acquérir la CFC (Consumer Finance Corporation, organisme libanais spécialisé dans le crédit de faible montant à la consommation) en novembre 2007.

Cette politique originale de la FNB doit sans doute être imputée à plusieurs facteurs, comme le renouveau récent de cette banque (changement générationnel), sa taille restreinte (18 branches, 336 employés⁴⁶) dans un environnement très compétitif où elle tente de se faire une place originale, la stratégie d'investir un secteur potentiellement rentable. Ceci s'inscrit dans un univers bancaire libanais où les acteurs préfèrent généralement gérer des placements plus élevés et à faible risque.

Quand elles oeuvrent ainsi dans ce secteur, les banques qui offrent des types de prêts ont l'obligation de ne pas être à perte par rapport à leur activité, à la différence des ONG qui ont reçu des donations et peuvent se permettre de couvrir leurs frais en partie sur ces rentrées d'argent, et non uniquement sur les prêts eux-mêmes. En revanche, leurs agences sur le terrain permettent aux banques d'économiser des coûts et de proposer des prestations intéressantes.

Qui plus est, une circulaire de la Banque Centrale du Liban a été émise en 2004 (*circ. 93 du 13/7/2004*), qui autorise les banques à soustraire du calcul de leurs réserves obligatoires les actifs alloués à ce type de micro-crédit (assortis de certaines conditions, et dans certaines limites), soit directement, soit en partenariat avec une institution de micro-finance. Il s'agit d'encourager les banques à faire des crédits pour relancer l'activité, dans un contexte où les conditions mises à l'obtention d'un crédit pour un particulier s'avèrent souvent très

⁴⁶ Selon son site internet <http://www.fnb.com.lb/> (novembre 2009)

restrictives. Toutefois, il semblerait que cette disposition n'ait pas bouleversé le rapport des banques au micro-crédit ni conduit à un développement conséquent de leurs activités en la matière.

Au total, la rentabilité que peuvent parfois offrir les services bancaires destinés aux populations défavorisées (retour sur investissement très fort du micro-crédit à l'entreprise) incite certaines banques commerciales, certes encore peu nombreuses, à investir ce marché potentiel, soit indirectement, soit directement. Certaines d'entre elles cherchent à étendre leur niveau de services afin de pouvoir offrir des tarifs compétitifs aux clients traditionnels des organisations de micro-finance.

Cette intervention des banques dans le secteur du micro-crédit n'apparaît toutefois pas massive dans le cas du Liban. Le modèle Ameen, de partenariat entre les banques et les institutions de micro-crédit, offre peut-être l'option la plus prometteuse en ce domaine (Isaia, op.cit., p. 10).

Notons enfin que CDR canalise diverses aides financières étrangères dans ce domaine (notamment European Social Fund for Development, créé par l'UE). Il travaille notamment en partenariat avec les banques dans le secteur du micro crédit, après avoir mis initialement en place un programme avec Majmou'a.

L'ESFD, organisation semi-autonome créée explicitement dans l'optique d'une réduction de la pauvreté, entend canaliser l'argent de l'UE destiné au développement socioéconomique, reprenant en cela des expériences similaires menées en Egypte ou au Yémen ; dans le secteur du micro-crédit, il n'a pas accordé de prêts à taux bonifiés mais a concentré son action sur l'amélioration des performances des institutions de micro-finance, partant du principe que les taux d'intérêt parfois très élevés imposées par ces institutions du fait de leur propre inefficacité interne. Le fond de l'ESFD se voulait ainsi dirigé vers les institutions de micro-crédit proposant les taux les moins élevés, tous coûts inclus (Isaia, p. 4), dans les régions du Nord et du Sud Liban. Cette politique s'inscrivait donc à rebours des pratiques de « best practices » généralement suivies dans le secteur (les taux doivent couvrir les coûts engagés, et notamment le travail, afin que l'organisme reste viable), et en faveur des plus faibles taux possibles. Toutefois, elle aurait été stoppée au profit de projets ciblés sur des volumes financiers plus grands, destinés aux PME .

4- Le crédit classique à Tripoli : des réticences réciproques

Hors du secteur du micro-crédit, le gouvernement libanais soutient l'accès au crédit traditionnel à travers la structure de garantie Kafalat, société financière libanaise d'intérêt public destinée à aider les petites et moyennes entreprises (PME) à accéder au financement des banques commerciales. Kafalat aide les PME des secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, de l'industrie et du tourisme. Elle leur fournit des garanties de prêt basées sur des études de faisabilité / plan d'affaires qui démontrent la viabilité de l'activité économique proposée. De même traite-t-elle les demandes de garantie de prêt que les banques libanaises offrent aux

PME dans l'ensemble du Liban⁴⁷. Elle agit enfin comme institution de bonification des taux d'intérêt.

Le montant maximal garanti par Kafalat s'élève à 200 000 dollars (mais jusqu'à 400 000 pour la gamme « Kafalat Plus »)

Conditions d'éligibilité :

Kafalat couvre 75 % des prêts conférés par les banques aux entreprises qui remplissent les conditions suivantes :

- moins de 40 employés
- Le prêt garanti doit être affecté au développement des affaires: l'établissement d'une nouvelle capacité de production viable ou le soutien d'une production et d'un travail déjà établis;
- soumission d'une étude de faisabilité ou d'un programme de travail
- activité dans certains secteurs spécifiques : industrie, tourisme, artisanat, haute technologie.

Au Liban, Kafalat a soutenu 782 prêts en 2007 (contre 553 en 2006), pour un montant de 140 milliards de LL. 179 Millions de LL en moyenne par prêt. Mais seuls 3,60 % des prêts ont été faits au Nord (9 à 12 % en valeur entre 2000 et 2008). (Fawaz Hamdi, pré-diagnostic, octobre 2009).

De plus, la plupart des petits entrepreneurs libanais ne peuvent accéder à un tel système, soit qu'ils travaillent dans d'autres secteurs (services, commerce), soit parce qu'ils ne peuvent fournir les études demandées.

Invités à s'exprimer sur les atouts et faiblesses propres à Tripoli, les banquiers interrogés ont fait part de difficultés communes à toutes les régions libanaises, et d'obstacles plus spécifiques comme la récurrence des troubles sécuritaires.

A la BLOM, on souligne le caractère familial des entreprises de la ville, et leur faible recours au crédit. Non seulement la tradition d'endettement n'existerait pas vraiment au niveau de ces entreprises, mais elles ne sont souvent pas informées des types de produits financiers qui leur sont éventuellement destinés.

Les entrepreneurs apparaissent aussi réticents à fournir les papiers demandés par la banque : bilans, budgets...ce qui rend difficile l'étude de leur dossier. Aussi Tripoli serait-elle l'une des régions au Liban où seraient souscrits le moins de crédits ; c'est dans le secteur de la construction (moyennes ou grandes entreprises) que la banque travaille le plus, affirme la BLOM. Les artisans (mobilier, cuivre, savon...) souscrivent certains crédits par le truchement de Kafalat.

En dehors de ces cas, le taux d'endettement est jugé trop faible, ce qui induit un manque de liquidités à l'échelle de l'agglomération. L'interviewé attire également l'attention sur le fait que les bureaux d'expertise comptable seraient plutôt faibles sur le plan qualitatif.

Il en conclut qu'avant de développer le domaine du micro-crédit, il faut « éduquer la population » au sujet du principe du crédit, afin qu'ils en acceptent les prémisses et communiquent sur leurs entrées et leurs sorties, fassent leur bilan, etc. Il préconise en particulier des campagnes d'information sur le crédit et ses méthodes.

⁴⁷ <http://www.kafalat.com.lb/kafalat-fr/index.htm> (octobre 2009)

A la FNB, on précise que les crédits pour l'entreprise sont accordés à partir d'un montant de 10 000 \$. Ces crédits sont accordés aux établissements commerciaux, industriels ou de tourisme, à 70 % pour des petites et moyennes entreprises et à 30 % pour des grandes entreprises (chiffre d'affaires supérieur à un million de dollars selon la définition de la banque). Tenir une comptabilité, un bilan des entrées et des sorties, etc, est bien sûr nécessaire pour obtenir un crédit. La banque privilégie le relevé de compte de l'entreprise, qui mentionne les entrées et les sorties, au bilan comptable jugé moins fiable. Selon l'interviewé, qui diffère sur ce point de la personne interrogée à la BLOM, le problème de l'audit et de la comptabilité réside surtout dans la falsification des résultats, plus que dans l'insuffisance des compétences et de la formation. Il serait rare d'obtenir une image fidèle de la situation des entreprises, d'autant que celles-ci cherchent à échapper à l'impôt. Seule une minorité paierait correctement ses taxes.

Quant aux taux d'intérêt, ils s'élèvent à environ 10 % pour un crédit en dollars, et 13 % pour un crédit en livres libanaises (du fait de la politique de soutien de l'État à la livre libanaise). La banque revendique un taux d'impayés qui ne dépasse pas 5 % grâce au filtrage qu'elle exerce. Pour conclure, elle souligne qu'un des avantages de Tripoli réside dans le fait que « tout le monde se connaît ».

Au total, sur 100 candidats au crédit à l'entreprise, la banque en accorderait 30 à 40. Les raisons avancées ici par ces deux banques vont à l'encontre des arguments de certains autres organismes, qui estiment que les banques libanaises ont une aversion pour le risque particulièrement prononcée et exigent des garanties particulièrement contraignantes avant d'accorder un prêt, alors même qu'elles jouissent d'un surplus de liquidités.

5- Crédit et micro-crédit islamiques : simple mode ou nouveau secteur en voie de structuration ?

Le secteur de la finance islamique est né de l'interdit religieux du prêt à intérêt fixe, vu comme usure (*riba'*), proscrite par le Coran. Si l'usure est strictement interdite, l'assimilation du taux d'intérêt conventionnel à celle-ci fait débat dans le monde musulman, et il n'y a pas consensus sur le sujet. Un autre argument défavorable à la pratique du crédit avance également le fait qu'on ne peut pas jouer avec le temps, se prémunir contre lui en lui conférant un prix, car il appartient à Dieu ; ce qui conduit à la prohibition du prêt à intérêt et de l'assurance. Le secteur économique s'est alors adapté à la *chari'a* telle qu'elle était interprétée par certains oulémas qui interdisaient ces pratiques. Le taux d'intérêt fixe étant prohibé, le principe de la finance islamique repose sur le partage des pertes et profits des opérations effectuées par la banque : la rémunération est alors participative et rétrospective.

On distingue cinq grands types de financement et d'investissement par la banque, qui supposent une association étroite entre celle-ci et l'entreprise : les plus courants sont la participation au capital d'une entreprise ou au financement de ses projets (*mucharaka*), et le crédit-bail (rémunération d'un capital sur le modèle d'un loyer) ; on peut combiner ces techniques entre elles. Un exemple : la banque, plutôt que de prêter des fonds à un client

pour acquérir un bien, va elle-même acheter ce bien pour le compte de ce client puis le lui revendre avec une marge ou le lui louer. Des comités de *chari'a* veillent à ce que les pratiques en question soient conformes aux préceptes islamiques. Aujourd'hui, il existe toute une panoplie de produits financiers islamiques (pas moins de 18 proposés par la Arab Finance House, Bayt al-Tamwil al-Arabi, au Liban).

La microfinance islamique fonctionne sur les mêmes principes que la finance islamique « macro ». Elle est née des besoins existants, nourris par certaines critiques adressées à la finance islamique, qui ne jouerait pas son rôle d'aide aux pauvres et conduirait aux mêmes travers que l'économie non-islamique.

Au Liban, le phénomène du refus de souscrire un crédit ne concerne pas toutes les zones musulmanes, bien loin de là, mais il est présent à Tripoli, et notamment dans certains quartiers comme Abou Samra.

Pourtant, le système de finance islamique ne semble pas jouer un rôle important dans l'agglomération de Tripoli. Nous avons recensé trois banques islamiques à Tripoli : Al Baraka, affiliée à un groupe bancaire saoudien, Bayt El Tamwil Al Arabi banque islamique affiliée à la Qatar Islamic Bank, et la banque libano-islamique, membre du groupe Crédit Libanais. En 2010 devrait par ailleurs ouvrir « BLOM Tanmiyya », branche islamique de la Banque du Liban et d'Outre-Mer (entretien, Arab Finance House, Tripoli, novembre 2009).

La banque libano-islamique (LIB) a été fondée en 2005 par le Crédit Libanais : il s'agit de la première banque islamique formellement enregistrée auprès de la banque centrale Libanaise⁴⁸. Elle comporte une branche à Beyrouth (Hamra) et une autre près du Tell à Tripoli.

Elle n'octroie pour l'instant des crédits qu'à partir d'un montant de 8 000 dollars (LIB, Tripoli, octobre 2009), mais envisage de pénétrer le marché du micro-crédit. Actuellement, le groupe Ameen travaille sur un projet de crédit islamique en partenariat avec la LIB, sur demande de cette dernière.

Dans le secteur du micro-crédit islamique, la seule association spécialisée à Tripoli pour le moment est Bayt al-Zakat, située près de la mosquée Taynal, qui n'accorde qu'un faible nombre de crédits (elle aurait au maximum 200 clients sur Tripoli). La demande, trop faible en ce domaine, a justifié pour l'instant cette faiblesse de l'offre. Certaines institutions pourraient néanmoins emboîter le pas à la LIB et décider de pénétrer un marché qui pourrait séduire certaines populations de Al-Fayhâ'a.

Majmou'a ainsi, qui s'était affirmée peu intéressée jusqu'à présent par le secteur du micro-crédit islamique, dans la mesure où les résistances au micro-crédit traditionnel restaient faibles au Liban, va tenter l'expérience : face à l'efflorescence des banques islamiques ces dernières années au Liban, l'ONG a décidé de lancer un micro-crédit islamique fin décembre à Tripoli en partenariat avec la Bayt al-Tamwil al-Arabi (Arab Finance House), qui jusqu'à présent n'avait jamais investi ce secteur de la micro-finance (entretien, Youssef Fawaz, novembre 2009).

⁴⁸ Les banques islamiques ont été officiellement autorisées en 2004 au Liban (loi no 575, 11 février 2004).

Que conclure sur le marché du micro-crédit à Tripoli et plus généralement au Liban ? Dans les deux cas, plusieurs contraintes semblent avoir handicapé le secteur depuis ses débuts : limitation de la diversité des produits, peu de programmes offerts, nombre limité de crédits, manque de fonds pour soutenir une croissance institutionnelle. (Asrawi, p. 12).

Le secteur entier au Liban représenterait 25 à 50 millions de dollars (entretien, Youssef Fawaz, novembre 2009).

Le manque de soutien gouvernemental vient s'ajouter à ces données pour limiter l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché, d'autant plus que le cadre légal est mal adapté à la micro-finance dans le contexte libanais (entretien, Randa Aractinji, octobre 2009). Quelques problèmes parmi d'autres : la sous-estimation chronique des revenus des ménages, dont le salaire ne leur permet pas d'être garant dans certains cas, alors que leurs revenus réels le leur permettraient ; le fait qu'une partie importante des terrains ne soit pas cadastrés ; ou encore le fait que l'argent au Liban coûte cher, limitant les emprunts.

A Tripoli, l'instabilité sécuritaire et les réticences face au crédit nées de certains traits culturels ou religieux viennent renforcer ces données générales.

Malgré tout, la pénétration croissante des banques dans le secteur, l'entrée de nouveaux acteurs associatifs et la diversification de l'offre semblent dessiner actuellement de nouvelles perspectives pour le micro-crédit au Liban, sans que l'on puisse encore préjuger de leur caractère positif ou négatif.

Reste qu'à Tripoli, le potentiel apparaît très fort, étant donné la structure socio-économique de la ville, la forte prévalence de la pauvreté et le grand nombre de micro-entreprises. Des campagnes d'information seraient à envisager dans le cadre d'une stratégie de diffusion des principes et avantages du micro-crédit, afin de stimuler une demande jusque là faible dans certains milieux particulièrement « conservateurs ». L'absence à Tripoli de sentiment de stabilité et de sécurité, élément nécessaire à la projection dans l'avenir, doit également être prise en compte, afin d'élaborer des produits adaptés à ce contexte particulier et à la population. Le micro-crédit doit s'adapter à ce terrain difficile mais fertile que peut représenter l'agglomération de Tripoli.

Le micro-crédit ne peut enfin remplacer une politique cohérente à l'échelle macro-économique, dont il doit s'inscrire en complément. Si on est loin de l'euphorie des années 1990 en ce domaine, nul doute cependant que la microfinance, à défaut d'éradiquer la pauvreté, peut apporter un filet de sauvetage socioéconomique pour certains segments marginalisés de la population et les faire accéder à des produits financiers jugés banals par d'autres groupes, comme les classes moyennes. Ramené à des ambitions réalistes, l'outil de micro-crédit peut être considéré comme un complément intéressant.

VII- les questions sociales et sanitaires et leur inefficace prise en charge

1- Des risques appréhendés dans une logique caritative et non développementale

Ce qui, dans une optique sociologique, est possible de subsumer sous le terme de « risques de la vie » (maladie, vieillesse, accidents, addictions) est très fréquemment envisagé au Liban dans une perspective caritative, et non en termes de prestations sociales répondant aux droits sociaux des citoyens. Cette conception de la protection sociale conduit les populations les plus précarisées à se tourner vers les associations ou structures susceptibles de les aider ponctuellement en cas de difficultés, ce qui favorise la mise en place de rapports d'obligation, voire d'échange asymétrique entre bénéficiaires et prestataires de ces services. Bien souvent, les hommes politiques d'envergure nationale ou même locale possèdent leur propre réseau d'institutions sociales caritatives par lesquelles ils façonnent des rapports d'obligation. Pivot de leur stratégie électorale, pièce maîtresse de l'entretien d'une base, l'institution caritative représente alors une sorte de prolongement de la « maison » du *za'im* (patron, leader politique de type traditionnel) ou, dans un registre plus institutionnalisé, de l'appareil partisan⁴⁹. Dans un système sociopolitique libanais largement dominé par les phénomènes de clientélisme et d'échange asymétrique entre les leaders politiques et leur base locale, toutes confessions confondues, Tripoli ne fait pas exception : la plupart des grands leaders de la ville y gèrent un réseau plus ou moins développé d'institutions à caractère social.

Un tel phénomène tend à induire une certaine dépendance et des attitudes d'attente et de subordination déjà évoquées comme partie prenante de la « culture de la pauvreté ». Il apparaît plus particulièrement dans le domaine de la santé, où les besoins sont loin d'être couverts par l'État, tant au niveau des structures et de la couverture sociale que de la prévention.

2- Le champ de la santé : petits maux et grandes souffrances mis à nu

On compte à Al-Fayhâ'a 15 hôpitaux, dont 13 à Tripoli, 49 cliniques (32 dans la municipalité de Tripoli, 10 à Al Mina et 7 à Beddawi), 15 laboratoires médicaux et 31 cliniques dentaires situés dans la municipalité de Tripoli. (CRI, 2006)

On compte, en 2008, 793 médecins dans le *Caza* de Tripoli, soit 58,9 % du nombre total des médecins du *Mouhafaza* du Liban Nord.

Si certaines études mettent l'accent sur le potentiel offert par les services médicaux de la ville, ceux-ci n'atteignent pas un niveau qualitatif suffisant pour que la ville puisse se passer du recours aux hôpitaux de la capitale pour les cas délicats.

⁴⁹ Sur cette question voir notamment Thierry Kochuyt, «La misère du Liban : une population appauvrie, peu d'État et plusieurs solidarités souterraines», *Revue Tiers Monde*, t. XLV, n° 179, juillet-septembre 2004.

Les disparités d'accès aux soins sont fortes dans les trois municipalités, de même que les différences en matière d'éducation sanitaire. On compte ainsi très peu de médecins à Beddawi.

Tripoli souffre de la rareté des hôpitaux publics, qui se limitent à l'hôpital gouvernemental où la qualité des services serait « affectée par les influences politiques dans la ville » (Rola Abu Bakr, 2005).

Compte tenu de la faible proportion de fonctionnaires civils et militaires, la plupart des tripolitains n'ont pas d'assurance médicale.

Dépourvus de couverture sociale, les habitants des régions défavorisées de Al-Fayhâ'a apparaissent vulnérables au risque que représente la maladie. Dans des quartiers comme Nouri et Bab al Hadid (vieille ville), le taux d'assurés à la sécurité sociale ne dépasse pas les 5 % (CDR 2006) et l'assurance privée est inexistante. Le taux d'assurés serait d'environ 10 % à Bouraniyyé ; à Soukiyyé, les assurés seraient « rares ». Pour la plupart, ces assurés sont des employés, par exemple pour des compagnies comme Lavajet, la compagnie privée de ramassage des déchets.

Cette minorité d'assurés privilégie la fréquentation des hôpitaux en cas de maladie, contrairement aux non assurés qui se dirigent vers le médecin ou les dispensaires, voire le pharmacien (Maha Kayal, atelier de pauvreté, projet CDS, Tripoli, août 2009).

Dans l'étude *Tebbané Facts Finding* de 2009, 77 % des personnes interrogées dans la rue de Syrie ont déclaré qu'aucun membre du ménage n'était couvert sur le plan de la santé. Les alternatives en cas de maladies étaient alors les suivantes :

Table 15 : Les alternatives à l'absence de couverture médicale

Alternative à l'assurance santé	Nombre	%
Ministère de la Santé	88	31.3
Dispensaire, institution caritative	86	30.6
A leurs propres frais	54	19.2
Aux frais d'un leader politique	53	18.9
Total	281	100

Source : *Tebbané Facts Finding*, 2009, p. 35.

L'étude menée à Beddawi en 2005 mentionne que la situation sanitaire s'aggrave continûment dans la municipalité du fait de l'absence de suivi, tant au niveau des pouvoirs publics que de la part des familles. Dans les quartiers de Mankoubin et Wadi Nahlé, on trouve par exemple des enfants non vaccinés. Malgré les campagnes de vaccination gratuites, encore 24 % des familles dans la vieille ville de Tripoli ne vaccinent pas leurs enfants (Maha Kayal, 2006). Les campagnes d'information et de sensibilisation apparaissent alors prioritaires, qu'elles prennent place dans les écoles, les dispensaires ou les associations. Elles sont d'autant plus vitales que la population des quartiers pauvres est souvent peu éduquée, voire illettrée, et n'a pas les moyens d'accéder elle-même à l'information nécessaire. De plus, la grande majorité des enfants à Tebbané seraient dépourvus de carnet de santé (Ghina Allouche, juillet 2009, association Ma'koum).

Or, la prévention fait défaut dans la zone. Le dispensaire al-Nahda de Baddawi affirme mener des campagnes de vaccination gratuites dans les maisons et les écoles de Beddawi,

en partenariat avec le Ministère de la Santé, à raison de 20 à 25 enfants par mois (entretien, juillet 2009). Mais apparemment, elles n'atteignent pas tous les enfants de la zone.

Les dispensaires ne manquent pourtant pas. Selon l'ESFD (*Social Strategy vol. 2*), il y avait en 2001 787 dispensaires et centres de santé au Liban, dont 42 affiliés au Ministère de la Santé, 21 aux municipalités et 120 au Ministère des Affaires Sociales. Le reste, donc la grande majorité de ces centres, dépendait d'ONGs, de partis politiques etc. La distribution régionale de ces dispensaires est inégale : le Mont Liban abrite le plus grand nombre d'entre eux (30,3 %), puis le Sud (26,8 %), puis le Nord (24 %). Beyrouth et la Bekaa en ont la plus petite part (12,8 et 6,1 % respectivement).

La population locale semble avoir une assez mauvaise image des dispensaires sur le terrain : un tiers des personnes interrogées dans les souks et plus de la moitié à Tebbané pensaient en 2006 qu'ils n'existaient que pour des considérations politiques (Kayal, Atiyyé, 2006). Dans les deux quartiers, la majorité jugeait préférable de se rendre au cabinet du médecin. Certains, en cas de maladie, vont d'abord voir le pharmacien (entretiens, familles de Tebbané, juillet 2009) s'ils ne peuvent pas aller voir le médecin, faute de moyens. On trouve pourtant 7 dispensaires principaux à Tebbané. Il est vrai que le secteur des dispensaires n'est guère régulé, et que beaucoup d'entre eux semblent agir de manière « intéressée », et parfois non professionnelle, à côté d'autres qui travaillent de manière sérieuse. Toutefois, ce n'est pas sous cet aspect que nous envisagerons ce domaine ici, mais sous celui du public accueilli, des sources de financement et des soins prodigués.

La plupart des dispensaires sont privés, même si le MAS est présent à Tebbané et possède un dispensaire dans son centre. Nous allons présenter ici quelques-uns de ces dispensaires publics et privés, à titre d'illustration, et sans prétendre aucunement à l'exhaustivité ou à la hiérarchisation de ces dispensaires.

Dispensaires publics :

- Le dispensaire du MAS, qui comprend 17 employés et a ouvert en 1979, a pratiqué 2111 consultations (payantes à raison de 4000 LL, ou gratuites en cas de dénuement extrême) en 2008, selon son rapport annuel 2008, répartis entre dentiste, pédiatre, vaccinations, gynécologie... Il s'agit donc d'un centre modeste, qui ne répond qu'à une petite partie des besoins de la population locale. Peu équipé, il aurait besoin d'une rénovation, d'équipements comme un appareil pour échographie (entretien, président du dispensaire, juillet 2008) et s'avoue par ailleurs en déficit constant de médicaments pour les enfants et pour les maladies chroniques (rapport annuel, 2008).
- Le président du dispensaire public central de Tripoli (Zahriyyé), Mohammed Seif, fait part au niveau des difficultés logistiques de problèmes de transport des médicaments depuis Beyrouth : une voiture est régulièrement demandée à la municipalité pour ce faire, mais pas toujours octroyée. En dépit du protocole signé avec le gouvernement italien pour la fourniture de médicaments, et des efforts du ministère de la Santé en ce domaine, le dispensaire manque de médicaments de manière chronique, en particulier pour certaines maladies comme le diabète (30 % seulement des besoins couverts pour cette maladie). Enfin, Mohammed Seif déplore l'absence de normes suffisantes

relatives au fonctionnement des dispensaires. Il n'est pas rare ainsi que des consultations se passent dans la cuisine, en raison du manque d'espace dans le dispensaire de Zahriyyé. Le dispensaire, qui ne comporte que deux pièces serait à agrandir, d'autant que le dispensaire plus vaste de Qobbé reste difficile d'accès pour les habitants du quartier non motorisés.

Dispensaires privés :

- Le dispensaire de l'association Talâ'i' al-Nûr, qui a été fondée en 1994, se situe à Jabal Mohsen et se déclare apolitique. Il emploie 8 personnes, gère un budget de 8 millions de LL par mois, et manque des équipements les plus élémentaires comme un bon appareil d'échographie. Il accueille chaque mois environ 700 personnes, la plupart de Jabal Mohsen.
La plupart des médicaments, ainsi que les vaccins, sont financés par le ministère de la Santé. Théoriquement, les patients doivent verser 10 000 LL par consultation, mais beaucoup ne peuvent le faire, étant issus pour la plupart des couches pauvres ou de la toute petite classe moyenne. Pendant 5 ans, le dispensaire a reçu une aide mensuelle de 1000 dollars de l'association Azm wa Saadé (Najib Mikati), mais ce soutien financier de type « politique » s'est arrêté après les élections de juin 2009. A côté des revenus propres de l'association, l'ancien député de Jabal Mohsen, Ahmad Habous aide également le centre de manière ponctuelle.
- Le dispensaire Karamé (Karm el-Qilla, près de Saha al-Nûr) a ouvert en 1990. Dans ce dispensaire financé en partie par l'ancien premier ministre Omar Karamé, et lié à l'hôpital de bienfaisance islamique également rattaché à ce leader, on ne compte pas moins de 1 500 bénéficiaires de soins par mois. Il s'agit de l'un des 72 dispensaires libanais liés au ministère de la Santé pour la « protection santé prioritaire », et qui participe à ce titre à plusieurs campagnes de vaccinations, information et formation. Ce dernier établissement relève également de la catégorie des institutions directement financées par des hommes politiques et clairement liées à eux.
- La fondation Azm wa Saadé, fondée par le leader tripolite et ancien premier ministre Najib Mikati, gère ainsi plusieurs dispensaires : Bab al-Raml (vieille ville de Tripoli, siège de l'association), Tebbané, Mankoubin (Beddawi). Devaient aussi ouvrir en 2008 des dispensaires à Abou Samra, Qobbé, Qalamoun et Mina. Parallèlement, des dispensaires ambulants de l'association sillonnent les villages de la région pour fournir des premiers soins⁵⁰. Une pharmacie est également présente dans le centre principal de Bab al-Raml, qui apparaît particulièrement bien équipé (visite, juillet 2009). De nombreuses brochures relatives à la santé sont éditées par l'association et donnent des conseils en matière de prévention, soin et nutrition.
- La fondation Safadi, de son côté, a ouvert un centre spécialisé dans les maladies dermatologiques, qui a accueilli près de 4 000 cas en 2005⁵¹.

⁵⁰ Azm wa Saadé association, *20 Sumbula*, livret de commémoration des 20 ans de l'association, 2009.

⁵¹ Voir rapport annuel de la fondation Safadi sur <http://www.safadi-foundation.org/web/pdf/en-05.pdf>

- D'autres associations, non directement liées à une personnalité politique cette fois, comme le Secours Populaire sont présentes dans la zone. Cette organisation, fondée au Liban essentiellement par le parti communiste, gérait un dispensaire à Tebbané, qui a dû fermer pendant la guerre civile ; elle en gère actuellement un à Mina, et un autre ouvrira bientôt ses portes à Zahriyyé. Demandant 8 000 LL par consultation générale (10 000 LL pour consultation spécialisée), le centre s'auto-finance difficilement : il a recours à des aides de Najib Mikhtati, et bénéficie du protocole avec le gouvernement italien évoquée plus haut. Il accueille le plus souvent des patients défavorisés de Mina, qui pour la plupart n'ont pas de couverture sociale (entretien, Dr Michel Fallah, Secours Populaire, al-Mina, août 2009). La Croix Rouge possède elle aussi deux dispensaires à Tripoli : l'un à Maloula, (Tebbané) et un autre à El mina. De plus, une clinique mobile se déplace avec un médecin, une infirmière, un chauffeur, ainsi que deux volontaires, pour soigner des patients qui n'ont pas les moyens de se déplacer et couvre par exemple les régions de Sir el Dinnié, Beddawi et Mina. Les médicaments et les examens y sont gratuits. Qui plus est, grâce à un noyau important de volontaires (notamment secouristes), la Croix-Rouge peut délivrer des soins ponctuels hors des dispensaires. Elle effectue aussi des campagnes de sensibilisation sur la santé et des actions de prévention (comme le projet « verre de lait » dans les écoles publiques primaires), ainsi que des conférences sur des sujets tabous entre les jeunes et leurs parents (entretien, Laura Salhab, août 2009)
- Le centre de Santé Hariri, situé sur la rive droite du fleuve en aval de la vieille ville, a été ouvert en 2002. Il est complété par d'autres centres de moindre importance de la même fondation, situés à Mina, à Haddadin, et à Qobbé. Plus largement, la fondation Hariri compte 14 centres de santé et de travail social au Nord et 38 au Liban, qu'elle finance elle-même. Le centre du Nahr Abou Ali apparaît bien équipé (laboratoire d'analyse, radiologie, cabinet de dentiste) et propose des consultations auprès de nombreux spécialistes (y compris psychologues et psychothérapeutes selon la personne interrogée). Une consultation y coûte 5 000 LL en médecine générale, 10 000 LL en médecine spécialisée. Ce centre de 45 employés (spécialistes compris) accueille 65 patients par jour, ou 1690 par mois, de toutes nationalités : Libanais, mais aussi Syriens, Palestiniens, Ethiopiens, Sri-Lankais etc. Il travaille aussi dans les écoles de Tebbané pour y réaliser des diagnostics de santé auprès des élèves, et organise des conférences sur l'eau, l'hygiène, la nutrition, les méfaits du tabagisme ou des thèmes assimilés dans les écoles. Un partenariat est également mentionné avec l'IOM (International Organization of Migrations) dans le domaine des urgences psychosociales, ainsi que des formes de coopération avec les associations de Tebbané et notamment le centre René Mo'awwad (entretien, novembre 2009).
- Ajialouna gère également un centre de santé important sur Tripoli⁵² : l'association occupe trois appartements regroupés dans le quartier de Bab al Raml et comprend actuellement 12 employés : 6 docteurs (santé publique, ophtalmologiste, gynécologue, dentiste, pédiatre, ORL) et 6 autres employés. Elle propose ses services dans le domaine de la santé aux élèves de 20 écoles primaires de la zone de Tripoli- Beddawi-Mina (privées ou publiques). Le centre comprend une clinique toute équipée pour les enfants

⁵² <http://www.ajialouna.org/english/content.asp?MenuID=98>

et leur famille et elle est gratuite. Si un patient a besoin d'une opération, l'association l'aide en couvrant les frais décrétés par le Ministère de la Santé à la charge du malade. L'association coopère avec le MEN pour pouvoir agir dans les écoles publiques, et avec le Ministère de la Santé qui lui fournit des vaccins, en nombre insuffisant toutefois selon l'association (entretien, novembre 2009). Elle agit également en partenariat avec des centres comme celui de la fondation Hariri, dans le secteur privé.

Beddawi compte deux dispensaires, des cliniques pédiatriques et quatre pharmacies (Rola Abou Bakr, 2005).

- Dans l'un des deux dispensaires, le dispensaire al Nahda, le responsable interrogé souligne le manque d'hôpital à ses yeux dans la municipalité. Le seul qui existe (hormis les 7 cliniques, CRI, 2006) est l'hôpital Hilal du camp de Beddawi. Si les habitants de la municipalité s'y rendent en cas d'urgence même quand ils n'habitent pas dans le camp, ceci ne suffit pas, d'autant que l'hôpital ne fournit pas tous les types de prestations médicales. De même, en cas de manque de médicaments, le dispensaire al-Nahda se tourne-t-il vers ceux du camp. La problématique propre à Beddawi, avec une forte croissance urbaine ces cinq dernières années (croissance démographique, et crise de Nahr al-Bared qui a provoqué un afflux de réfugiés à Beddawi) rend les besoins en matière de santé plus criants. (entretien, dispensaire al-Nahda, juillet 2009). Il est toutefois bien évident qu'au-delà de ce type de demande individuelle, l'installation et la répartition d'équipements importants comme les hôpitaux implique des plans et une programmation à long terme afin de hiérarchiser les priorités et de desservir au mieux la collectivité.
- Le dispensaire de l'UNRWA, présent dans le camp de réfugiés palestiniens de Beddawi, comprend 20 employés et est visité par 7 médecins, généralistes ou spécialisés ; il reçoit environ 450 patients quotidiennement. Il fournit gratuitement les contraceptifs, les médicaments pour maladies chroniques infantiles et organise des campagnes de vaccinations en parallèle avec celles de l'État (tuberculose par exemple), ainsi que des mammographies gratuites pour les femmes et des dépistages pour les personnes âgées (tension, diabète). Le dispensaire dessert gratuitement les Palestiniens du camp, mais aussi depuis récemment les hommes libanais mariés à une Palestinienne⁵³, et enfin partiellement les non-Palestiniens du camp. Il déclare ne pas souffrir de pénurie de médicaments.

Au total, les dispensaires et centres médicaux semblent bien présents dans les quartiers en difficulté, mais ne paraissent pas toujours fournir des prestations suffisantes au niveau quantitatif ou qualitatif. Dans la plupart des cas, ils ont souligné le manque de médicaments, d'argent, et de soutien de la part du ministère de la Santé (surtout dans le cas des dispensaires publics ou dépendant de petites associations). Une visite de ces dispensaires montre que la plupart sont très mal pourvus en équipements, si on excepte les centres rattachés aux grandes associations rattachés à des leaders politiques.

⁵³ les Libanaises mariées à un Palestinien bénéficient depuis longtemps de ce type de services.

Maladies :

L'observatoire de l'environnement et du développement de Al-Fayhâ'a propose une recension précise des cas de maladie à l'échelle des *Cazas* et à l'échelle de Al-Fayhâ'a (rapport n° 28, p. 13 sqq). Dans le *Caza* de Tripoli, on remarque une prévalence assez grande de certaines maladies infectieuses comme l'hépatite A (128 cas en 2008), également présente toutefois dans les autres *Cazas* du Nord (le second étant le Akkar avec 66 cas ; à noter qu'on ne trouve pendant la même période que 10 cas à Batroun et 1 cas à Bcharré) (Observatoire de Al-Fayhâ'a, n° 29, chap 1, p. 19, d'après les données du ministère de la santé).

Selon l'étude menée par Oumayma al-Geegah (CDR 2006), les problèmes de santé rencontrés dans la vieille ville sont l'asthme, les rhumatismes dus à l'humidité, les allergies, la typhoïde, les diarrhées et vomissements causés par la pollution de l'eau (selon l'Office de l'Eau de Tripoli, cette dernière devrait être en voie de résorption avec la rénovation du réseau, qui s'achèvera fin 2009). Les entretiens menés dans les dispensaires confirment ce diagnostic.

Le responsable du dispensaire Talâ'i' al-Nûr interrogé à Jabal Mohsen (juillet 2009) indique que les enfants de son quartier souffrent fréquemment d'anémie, d'asthme ou de malnutrition ; il met les cas d'anémie sur le compte de l'absence de connaissance des familles, plus que sur le compte de la pauvreté elle-même. La présence de nombreux ateliers de couture dans le quartier induit de nombreux accidents du travail ; des incendies se déclarent également parfois dans les maisons du fait de négligences. Le responsable ne signale en revanche pas de cas pathologiques dus à la pollution de l'air ou de l'eau.

Comme la plupart des spécialistes de la santé, il estime que les campagnes d'informations organisées par le ministère devraient être beaucoup plus régulières.

Le président du dispensaire public central de Zahriyyé, le docteur Mohammed Seif, pour sa part, estime que certaines typhoïdes et maladies virales observées dans son quartier seraient peut-être à mettre sur le compte de la pollution de l'eau.

Selon une responsable du dispensaire Karamé (Karm el-Qilla, près de Saha al-Nour), le diabète et l'hypertension seraient en progression chez les jeunes, phénomène observé dans plusieurs dispensaires et hôpitaux de la région. Un tiers des enfants serait à tendance diabétique.

Parmi les maladies fréquemment citées dans les études sur les quartiers pauvres de Al-Fayhâ'a, on trouve les rhumatismes causés par l'humidité des maisons, les maladies de poitrine, les diarrhées, voire la typhoïde, provoquées périodiquement par la pollution de l'eau (eau des canalisations publiques ou eau des puits), certaines maladies de peau comme la gale, et les maladies psychiques et psychologiques causées par la promiscuité, le manque de lumière, et le manque de perspectives d'avenir. Selon un responsable de l'hôpital Chahine (quartier Tell), les cas de typhoïde chez les enfants seraient surtout observés dans les quartiers de Jabal Mohsen, Dhor al Moghr, et Harat al Baraniyyé (près de Zahriyyé), qui sont tous trois des quartiers très défavorisés. L'étude *Tebbané Facts Findings*, 2009, montre que de nombreux enfants souffrent de problèmes de santé très sérieux comme l'épilepsie, la polio ou encore des retards mentaux. Cette situation est due à de nombreuses raisons, dont le mariage entre consanguins, l'insuffisante conscience des parents au sujet des problèmes de santé, en plus des conditions sanitaires et économiques très difficiles.

De nombreux ménages ont insisté sur l'impossibilité où ils sont de payer les traitements médicaux nécessaires dans leur famille, et sur les maladies chroniques dont ils souffrent et qu'ils ne peuvent soigner.

Les cas de malnutrition sont nombreux, dus à un régime alimentaire beaucoup trop peu varié à base de féculents (pommes de terre, pâtes, pain...d'après les déclarations faites par les familles interrogées à ce sujet dans divers quartiers pauvres de Mina, Beddawi et Tripoli, août 2009). Le dispensaire al-Nahda de Beddawi affirme organiser des campagnes de nutrition des enfants presque gratuites, à raison de 30 enfants par mois, mais cette initiative ne suffit évidemment pas à résoudre le problème. Une étude menée par la fondation Hariri et mentionnée par Ghina Allouche, présidente de l'association Ma'koum et épouse de l'ancien député Mustapha Allouche, aurait trouvé que 13 % des enfants de Tebbané sont en état de malnutrition et ont une taille inférieure à la moyenne. L'association Ma'koum, créée en 2005, a distribué des parts de nourriture pendant trois ans dans ce quartier, mais s'est vu contrainte d'arrêter « pour des raisons financières » (entretien, Ghina Allouche, juillet 2009). L'association Ajjalouna propose des iftars quotidiens pendant le mois de ramadan et distribue de la nourriture à 335 familles (entretien, novembre 2009). Elle se finance avec des dons, ou l'aide d'associations comme l'association Safadi, l'association Azm wa Saadé, les compagnies Pepsi Co, Always...).

De même la fondation Azm wa Saadé du président Najib Mikati a-t-elle mené une campagne de distribution de pain dans les quartiers pauvres de Mina pendant un temps, avant d'arrêter sans que nous en sachions la raison.

Les cas de carence chez les enfants restent nombreux dans ces quartiers. Et étant donné le prix des médicaments, les adultes ont tendance à les acheter seulement pour les enfants et se négligent. Chez les femmes, on observe également des carences en calcium dues aux grossesses répétées. Une maladie génétique présente dans le bassin méditerranéen apparaît en outre particulièrement répandue dans le Nord Liban : la drépanocytose, maladie de l'hémoglobine. Des tests de dépistage existent pour informer les porteurs sains des risques encourus en cas de grossesse (entretien, centre de santé Hariri, novembre 2009).

A l'hôpital Chahine, non loin du palais municipal de Tripoli (et donc du Tell), on souligne la fréquence des maladies et comportements à risques dus à l'ignorance (l'hôpital accueille principalement des patients de milieux défavorisés du quartier, ou de Tebbané, Zahriyyé, Jabal Mohsen). Le tabagisme est extrêmement répandu chez les malades qui arrivent à l'hôpital, et même chez les femmes enceintes. Des cas de morts de jeunes enfants surviennent par manque de connaissances élémentaires des parents sur la manière de les laver, de les nourrir. Les demandes d'avortement non thérapeutique sont nombreuses (et officiellement refusées, puisqu'il s'agit d'une pratique illégale au Liban), par manque d'information préalable et de campagnes à destination des jeunes filles. En revanche, d'autres cas sont à imputer aux dispensaires, qui renvoient des patients à l'hôpital après avoir échoué à les soigner : l'hôpital Chahine voit ainsi arriver beaucoup de malades dont la blessure s'est infectée suite à un soin dans un dispensaire où les règles de propreté ou de traitement n'ont pas été respectées (entretien, juillet 2007).

Le responsable du dispensaire du Secours Populaire de Mina insiste enfin sur la nécessité pour la municipalité de mener des campagnes d'information sur la propreté, tant au niveau des restaurants qu'au niveau de la population en général, afin de favoriser la prévention.

3- Manque de responsabilité et défaillances étatiques/institutionnelles ?

Les personnes âgées sont minoritaires à Al-Fayhâ'a, agglomération très jeune. Des associations sociales pour les soins aux personnes âgées (maisons de retraite) existent, mais en nombre très limité : en particulier « Dar el Ajaza -Hospital al Rahma - Abi Samra », qui propose vêtements, activités sociales, récréatives et de réhabilitation mais dont le niveau de services est critiqué (Rola Abu Bakr).

Garder les personnes âgées dans la famille revêt une importance morale à Tripoli comme ailleurs au Liban, mais avec le déclin des conditions économiques et la difficulté de la vie, les traditions, les valeurs sociales et les solidarités familiales ont tendance à s'affaiblir. La situation économique représente la raison principale qui pousse les gens à mettre leurs parents en maison de repos, en l'absence de retraite et d'assurance maladie pour une grande partie de la population âgée. Dans le domaine des structures pour la vieillesse, 6 institutions sont soutenues par le MAS dans le Nord, sur 14 au total au Liban (555 personnes âgées prises en charge au Liban, 170 dans le Nord, selon ESWD, 2004).

Jam'iyya al Birr al Masihi al orthodoxia, association chrétienne orthodoxe, gère une maison de retraite dans le quartier du Dr Lubban, à Mina : 17 vieilles femmes y vivent au premier étage, 14 hommes au-dessous. Certaines autres femmes ne viennent que le jour et repartent chez elles la nuit. Les résidents viennent de Koura, Diniyyé, Akkar, Tripoli, ainsi que de Beddawi. L'établissement a signé un contrat avec le MAS, au terme duquel les résidents de plus de 60 ans qui n'ont pas les moyens de payer sont pris en charge par le MAS (plus de la moitié des résidents); d'autres résidents pauvres sont pris en charge par l'association (4 personnes). Pour les autres, une minorité donc, la famille paie. La plupart des pensionnaires sont pauvres au sens défini par le MAS/PNUD. Aux dires de la responsable interrogée, cette maison suffit pour Mina, bien qu'elle soit la seule (entretien, juillet 2009).

L'association mentionne, au nombre des structures existantes à Al-Fayhâ'a, la maison de retraite publique à Abou Samra, où « les pensionnaires seraient plutôt mal traités », aux dires de la responsable de Mina. Aucune maison de retraite n'a été signalée à Beddawi.

Des manques dans le domaine de la santé

Un membre du syndicat des pharmaciens de Tripoli, Baha Naji, explique que de façon générale, la consommation de médicaments de type antidépresseurs et calmants est en augmentation, du fait de la crise économique et sociale (entretien, août 2000).

Certains médecins délivrent des ordonnances à des patients qui n'ont pas besoin de ce genre de médicaments. Des dispensaires adoptent eux aussi ce genre de pratiques de prescriptions abusives. Un dispensaire de Qobbé s'est vu contraint à la fermeture pendant plusieurs mois pour avoir prescrit des anti-dépresseurs de manière complaisante, tout en facturant 5 000 LL pour chaque prescription (entretien, Bahaa Naji, août 2009). De surcroît, certaines pharmacies vendent toutes sortes de médicaments sans exiger l'ordonnance.

Sur un autre plan, le manque de structures de prise en charge se fait sentir dans les domaines des maladies nerveuses. Au dispensaire Karamé par exemple (Karm el-Qilla, près de Saha al-Nûr), on explique que les patients atteints de maladies nerveuses sont redirigés vers Beyrouth. Aucune structure n'existe non plus pour les problèmes de toxicomanie,

pourtant préoccupants dans certains quartiers de Tripoli comme Tebbané (pilules et usage de solvants).

Baha Naji, interrogé sur le thème de la toxicomanie, déclare être contacté de temps à autre par une personne qui demande de l'aide à ce sujet ; il lui donne alors l'adresse d'un institut à Beyrouth.

La fondation Safadi a bien mis en place un programme de prévention primaire et secondaire, mais celui-ci a tardé à être mis en place du fait de la guerre de 2006. Qui plus est, ce programme de lutte contre la toxicomanie n'a pas vocation curative, et les jeunes toxicomanes en demande de sevrage sont directement redirigés sur Beyrouth vers des centres comme Umm al-Nûr. Cet éloignement des centres de traitement pose bien sûr des problèmes de coûts, voire des problèmes psychologiques liés à la distance (entretien, département social, fondation Safadi, août 2009).

Yasmine Kabbara, de la fondation Safadi, attire également l'attention sur le manque de structures de prise en charge pour les victimes d'abus sexuels ou d'inceste, malgré l'action de quelques associations sur ce thème⁵⁴.

Enfin se pose le problème de la prise en charge des handicapés physiques ou mentaux. Par manque de structures adaptées, un grand nombre d'entre restent illettrés et sans prise en charge dans les quartiers pauvres. On compterait 2 410 personnes handicapées dans la ville de Tripoli, qui constitueraient l'un de ses groupes sociaux les plus pauvres (Rola Abu Bakr, 2005).

L'association FISTA (First Step Together Association) est l'une des rares structures qui tente de remédier à ce problème en promouvant les droits des handicapés, à côté des aides du MAS. Créée informellement en 1989, elle a reçu sa licence officielle en 1993. Bien que son plus grand centre se trouve à Beyrouth, elle a commencé originellement ses activités dans le Nord. FISTA s'est donnée pour mission de venir en aide aux enfants et adultes atteints d'un handicap mental, ainsi qu'à ceux qui souffrent de difficultés scolaires⁵⁵. L'association compte 40 employés dans le Nord, entre éducateurs, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens... FISTA est sous contrat avec le Ministère des Affaires Sociales, qui couvre les deux tiers des dépenses occasionnées par les enfants (4 millions de LL sur 6) et non la totalité. Comme la plupart des associations de la région, FISTA doit donc compter sur ses fonds propres, mais aussi sur des dons et autres aides venus de diverses sources, pour la plupart internationales : en l'occurrence, Rotary et American Women. L'association accueille 150 enfants et jeunes adultes par an, âgés entre 1 mois et 25 ans, dans son centre de Tripoli, en plus des enfants bénéficiaires scolarisés dans les écoles habituelles. Les populations cibles dont l'âge dépasse 25 ans peuvent bénéficier pour certaines d'entre elles d'une formation professionnelle. FISTA ne suffit pas toutefois à couvrir les besoins de la zone en matière d'éducation spécialisée, et la liste d'attente s'allonge sur ses registres ; aussi ambitionne-t-elle d'agrandir son centre éducatif, projet inapplicable pour l'heure. La pénurie en éducateurs spécialisés – par manque de formations universitaires adéquates – et leur cherté subséquente, l'absence de sensibilisation des familles aux problèmes de leurs enfants, les difficultés de transport occasionnées par les troubles de 2008 entre Tebbané et Jabal Mohsen représentent les principaux obstacles rencontrés par l'association (entretien, août 2009).

⁵⁴ Voir infra, dans la partie consacrée aux femmes.

⁵⁵ L'association prend en charge les handicapés dans un sens assez large : cas de problèmes psychomoteurs, désordres psychiatriques, difficultés d'apprentissage ou de communication, handicaps physiques, problèmes de santé, désordres comportementaux, retards mentaux, autisme. (<http://www.fista.org/about.shtml>)

4- La pauvreté au féminin

Distribution des rôles et réclusion des femmes

L'institution du mariage

Le mariage est perçu comme une institution sociale protégeant les deux sexes, et est donc jugé indispensable à la bonne marche de la société dans les quartiers défavorisés de Al-Fayhâ'a.

D'après l'étude du CDR en 2006, le taux de mariages précoces (entre 14 et 16 ans) serait en augmentation. Ce constat peut être mené dans les régions de Bab Tebbané, de la vieille ville de Tripoli ou d'autres quartiers défavorisés de la région d'après les acteurs interrogés.

Si certains entretiens mettent en avant un taux de divorce élevé (écoles), le mariage précoce, qui conduit à une dépendance forte de la femme vis-à-vis de son mari, aurait plutôt tendance à jouer dans l'autre sens (CDR 2006).

Ces mariages précoces seraient l'une des conséquences, outre de la situation économique de la famille, des problèmes de violence et d'insécurité endémiques dans certains quartiers. A Nouri, on indique ainsi que si certaines filles sont mariées dès 12 ans, ce serait pour les protéger de certains « jeunes hommes malhonnêtes » du quartier (CDR 2006).

Le phénomène des femmes qui se marient sans posséder de compétences à un âge relativement jeune les pousse dans la pauvreté en cas de décès du mari. Les veuves avec enfants sont particulièrement vulnérables à ce risque, et ont recours parfois à l'assistanat (Khan des veuves dans la vieille-ville par exemple).

De façon générale, les femmes sortent peu, et travaillent très peu à l'extérieur de la maison (Kayal, Atiyyé, 2006). Dans la plupart des quartiers pauvres de Al-Fayhâ'a, elles sont encore avant tout perçues comme des maîtresses de maison, dont le rôle est d'élever les enfants et prendre soin du ménage.

La participation des femmes au marché du travail reste limitée : le taux de femmes qui subvient aux besoins du ménage atteint 19,3 % de la population active de Al-Fayhâ'a (Rola Abou Bakr, 2005). Le taux d'activité des femmes est au mieux le quart de celui des hommes (TEDO, 2000). 34,7 % de ces femmes travaillent dans le secteur de l'éducation (PNUD, MAS, 2001), généralement perçu comme « secteur féminin » adapté de surcroît à une vie de famille.

Les femmes sont plus touchées que les hommes par le chômage, même si ce chômage est souvent masqué (découragement ou femmes non classées dans la catégorie de la population active).

L'éducation des filles : un enjeu de société

Les entretiens menés auprès des directeurs d'école, de même que les études menées dans les quartiers pauvres de Tripoli (CDR 2006, Kayal-Atiyyé 2006), mettent en évidence une réussite différenciée à l'école selon le sexe : les filles réussissent mieux leurs études, en

partie parce qu'elles restent à la maison après l'école au lieu de passer leur temps libre dans la rue comme le font les garçons. S'ensuit une certaine féminisation des cohortes éduquées, au niveau du secondaire et même de l'université, qui laisse augurer de changements sociaux à l'avenir.

Contrairement à ce que laisserait supposer la culture patriarcale traditionnelle qui est censée prédominer dans ces quartiers, l'étude de Kayal-Atiyyé (2006) montre que les parents de Tebbané et de la vieille ville préfèrent en majorité avoir une fille qu'un garçon. Dans la situation actuelle, les filles apparaissent plus faciles à élever (elles restent à la maison et sont « moins agressives ») et moins exposées aux multiples risques de la rue. Elles pourront aussi être mariées, d'autant qu'elles n'ont généralement pas à assumer la responsabilité financière de la famille qu'elles fonderont. Ces réponses montrent aussi *à contrario* que les garçons ont des opportunités limitées et sont exposés à des obstacles qui les empêchent d'assurer leur rôle traditionnel dans ces quartiers. Pour les parents, le rôle plus passif de la fille la rend plus aisée à élever dans le sens requis, qui se limite encore souvent à celui de maîtresse de maison.

L'enfermement dans la reproduction d'un modèle féminin dominé

Il existe une nette division sexuée du travail dans les quartiers pauvres de Al-Fayhâ'a. Le modèle de la femme au foyer y reste largement prédominant, et quand elles travaillent, les femmes se cantonnent à quelques métiers précis : coiffure, ménage, couture, parfois commerce ou artisanat. A Bourania, par exemple, parmi le faible nombre de femmes qui travaillent, celles qui le font se limitent à la couture ou l'artisanat, la coiffure, ou encore préparent l'eau de fleur d'oranger. Celles qui travaillent comme femmes de ménage dans les bureaux ou hôpitaux le font dans le silence, puisque les représentations sociales attachées au travail des femmes considèrent cette occupation comme « honteuse » pour la gent féminine (CDR 2006).

L'intervention de certaines associations sur le terrain s'en voit entravée, comme le souligne Laura Sfeir, directrice de l'association de lutte contre la violence contre les femmes.

A l'école Ulum al-Jedida, Tebbané, on nous dit que 5 % des mères travaillent (comme femme de ménage) ; à l'école complémentaire de Wadi al-Nahlé, 20 % ; à l'école maronite de Tell, 3 % (comme femmes de ménage ou vendeuses) ; à l'école Dawhat à Adab de Qobbé, 2 % (femmes de ménage) ; à l'école primaire Luckman de Tebbané, 4 % (vendeuses au souk aux légumes, couturières, coiffeuses) ; 35 % au centre technique de Mar Elias (de niveau social mixte) ; 30 % au centre technique privé de Al-Fayhâ'a, Abi Samra.

Ces chiffres ne sont que des estimations mais elles tendent à suggérer que le taux d'activité augmente avec le niveau social.

La mère et l'enfant : la question de la santé reproductive

D'après Fafo, 2004, le nombre moyen d'enfants par femme était de 4.4 en moyenne dans le *Caza* de Tripoli.

Une étude réalisée par le ministère de la Santé Publique en collaboration avec la Ligue des États arabes en 1996 a montré qu'à cette date, environ 71 % seulement des femmes de Tripoli étaient suivies pendant leur grossesse. (MAS, PNUD, 2001).

L'usage de la contraception semble inégalement répandu en fonction des milieux et des familles. 32,3 % des femmes n'utilisent aucun moyen de contraception dans le *Mouhafaza* du Nord.

Au dispensaire Talâ'i' al-Nûr de Jabal Mohsen, le secrétaire général déclare que de nombreuses femmes viennent demander des contraceptifs (près de 40 demandes par mois) ou préservatifs. Il affirme que des sessions d'information sur le sujet sont organisées en partenariat avec le ministère de la Santé.

Kayal et Atiyyé montrent cependant qu'un grand nombre de femmes des quartiers de Tebbané et des souks ne sont pas convaincues par la contraception, en partie pour des raisons religieuses.

Au sein du dispensaire central public de Tripoli, à Zahriyyé a été ouvert le « Centre de Protection de la Mère et de l'Enfant » dirigé par le pédiatre Bechara Aid, qui emploie 8 personnes dont 3 infirmières et que visitent deux médecins spécialisés. En revanche, les employés doivent se cotiser eux-mêmes pour assurer le nettoyage du centre. Le centre accueille chaque mois 200 patients de Tripoli, mais aussi de Koura et du Akkar en plus petit nombre (malades ou demandeurs d'information). La plupart viennent de milieux très défavorisés.

Très mal équipé, le centre ne possède qu'un vieil appareil d'échographie, et ni fax, ni ordinateur en état de marche, ni téléphone fixe propre au centre. Il organise toutefois des campagnes d'information et projette dans le dispensaire un film vidéo d'information sur la santé reproductive. Le centre est financé par le ministère de la Santé, le United Nation Population Fund, le gouvernement italien et aidé par la municipalité de Tripoli (qui prête les locaux du palais Nawfal pour les conférences de sensibilisation). Aurora Vanianos, qui gère le projet de santé reproductive pour le Nord du Liban, affirme que le centre reçoit beaucoup de femmes victimes de violences conjugales physiques ou verbales. Considérant souvent les femmes médecins comme des alliées, beaucoup de femmes viennent aussi demander des moyens de contraception à l'insu de leur belle-famille, et plus particulièrement de leur belle-mère hostile à ce genre de pratiques.

Un programme de « centre d'information sur la santé sexuelle » est également en projet à destination des jeunes hommes.

En revanche, le responsable du dispensaire du Secours Populaire interrogé à Mina indique que très peu de femmes viennent au dispensaire en quête de conseils ou de moyens de contraception. Il impute cette « timidité » au fait que le gynécologue affilié au dispensaire soit un homme, ce qui rebute les femmes des milieux populaires de Mina. Quand une femme occupait ce poste, beaucoup plus de femmes venaient selon lui au dispensaire pour demander des renseignements sur la santé reproductive (entretien, août 2009).

Les dispensaires visités ont tous déclaré refuser de prendre en charge les demandes d'avortement, pratique illégale au Liban. Les avortements thérapeutiques sont en revanche autorisés, et les patientes redirigées dans ce cas vers un hôpital voisin. Au dispensaire Karamé (Karm el-Qilla, près de Saha al-Nûr), on déclare que de nombreuses femmes viennent demander un avortement, refusé bien sûr.

D'autres projets ont été mis en place pour tâcher d'améliorer la situation des femmes et leur rapport à la maternité : la fondation Safadi a mis en place conjointement avec l'hôpital Orange Nassau un Centre de protection de la santé de la mère et de l'enfant. Toutefois, cet hôpital se situe dans la rue Mitein, loin des populations les plus nécessiteuses. L'association al-Liqâ' al-Nisâ'i al-Khayri, fondée en 1992 et située dans le quartier de Jemayzat, vise également, entre autres missions, à aider la mère et l'enfant (entretien, juillet 2009).

Les problèmes rencontrés par les mères rejoignent les handicaps économiques plus généraux de la région : ainsi en témoigne le fait que certaines mères sèvrèrent précocement leur enfant et lui donnent dès deux mois la même nourriture qu'au reste de la famille pour économiser l'argent du lait (Kayal, Atiyyé, 2006).

« *Women empowerment* » : quelques initiatives et leur impact

Le Conseil Libanais de lutte contre la violence faite aux femmes, dirigé par Laura Sfeir, a été fondé en 1997, mais n'a ouvert qu'en 1999 à Tripoli. Cette ONG a pour mission d'éveiller l'opinion publique aux problèmes de la violence contre les femmes à travers plusieurs volets d'action : aide directe à la femme violentée (conseil et suivi, conseil juridique, formation de groupes d'intervention) ; projets socioéconomiques favorisant l'autonomie financière de la femme ; projets de sensibilisation et de lobbying ; recherches et publications. En 2009, près de 100 nouveaux cas avaient déjà été traités depuis le début de l'année dans chacun des centres de Tripoli et Beyrouth, en plus des dossiers déjà suivis. Les services proposés sont généralement gratuits, sauf en cas de procédures juridiques longues où l'aide de la famille peut être requise. Le centre de Tripoli couvre le Liban Nord, et la plupart des cas qu'il traite sont issus surtout des quartiers populaires comme Tebbané, des camps (Beddawi, Nahr al-Bared), des régions de Akkar et de Diniyyé. Mme Sfeir souligne toutefois que les femmes violentées viennent de tous les milieux, et que la surreprésentation des milieux populaires dans le centre s'explique surtout par le fait que ces femmes ont moins à perdre, socialement, en venant dans le centre, que les femmes issues de milieux plus aisés. Ce sont des ambassades occidentales, et plus récemment l'Union Européenne, qui financent les projets mis en œuvre par l'association. Le ministère de développement et de la construction a soutenu un projet socio-économique en 2005, renouvelé en 2006-7 : « *socio economic empowerment for women and girls victims of domestic violence* ». Ce projet, ciblé uniquement sur Tripoli, où il répondait à un réel besoin, consistait à apprendre aux femmes à cuisiner et à vendre leurs plats. De même, un projet visait à les former dans le domaine de l'esthétique à domicile, ce qui permet aux femmes qui ne peuvent sortir de travailler depuis leur domicile. Beaucoup de femmes veulent en effet travailler, mais depuis leur maison seulement : couture, extraction d'eau de fleur d'oranger ou de rose, fabrication de mélasse. Les jeunes filles travaillent parfois quant à elles dans les magasins de la ville.

D'autres projets ont été davantage orientés vers la sensibilisation ou l'information sur les droits des femmes. Ainsi, une campagne de sensibilisation à destination des écoles secondaires et des étudiants intitulée « stop sexual abuse against little girls » a été mise en place dans le Nord, mais elle n'a pas été acceptée dans toutes les écoles car elle soulevait un sujet tabou. Parallèlement, l'association a commandité, en partenariat avec Save the Children, une étude menée par Rafif Saidawi intitulée *al-'Unf al-Jensi al-Wâqa' 'ala al-Murâhiqat* (la violence sexuelle contre les adolescentes) en 2006. Outre les problèmes de

financement communs à la plupart des ONG, cette association doit surmonter des obstacles socioculturels, et notamment celui de « faire sortir » les femmes des quartiers défavorisés qui veulent suivre une formation. Cette procédure, souligne Laura Sfeir, requiert parfois de longues négociations auprès de la famille du mari (entretien, août 2009). Notons enfin que l'association édite de nombreuses brochures de sensibilisation, comme le livret *Dalîl Jalsat al-Taw'iyya lil Wiqâya min al-'Unf al-Usari*, (*Guide des séances de sensibilisation pour la prévention contre la violence domestique*), publié en 2005 avec le concours du Ministère des Affaires Sociales.

La fondation Safadi a choisi une autre démarche de « women empowerment » en créant une « académie des femmes » dans le quartier défavorisé de Dahr el-Mohr, entre Qobbé et le fleuve, dans un bâtiment de trois étages. Le projet, mis en place en 2005, a d'abord été financé par l'ambassade de Grande-Bretagne ; désormais, il le sera uniquement par la fondation. Environ 400 femmes en auraient profité, tous âges et régions confondus (entretien, Yasmine Kabbara, fondation Safadi, août 2009). Trois principaux axes ont été adoptés : développement personnel de la femme, programme de formation professionnelle en couture, esthétique, babysitting, confection de pâtisseries, « empowerment » à travers un comité de femmes capables de mettre en place des projets de manière démocratique (procédure d'élection du meilleur projet). L'objectif est ici de favoriser le développement local en intégrant diverses composantes sociales et diverses activités, dans une démarche qui se veut globale bien qu'enracinée localement. Le succès de la formation professionnelle serait au total de 25 %, certaines femmes étant juste venues apprendre une compétence afin de s'en servir à des fins personnelles à la maison.

L'Association du Travail Féminin (Jama'iyya al-'Amal al-Nissawi), dirigée par Sabah Mawloud et indépendante de toute obédience politique, a été fondée en 1982 ; elle gère un centre dans la rue Moutran et un autre à Bab Tebbané (où elle est implantée depuis ses débuts). Parmi ses missions figure le travail pour les femmes et la sensibilisation à leurs causes, ainsi que « l'allègement du fardeau qui pèse sur leurs épaules » (l'association s'occupe également des enfants et de la famille). Elle se donne aussi pour objectif d'unifier le mouvement féminin et de faire changer les lois défavorables aux femmes et contraires à leurs droits. Sur le terrain, l'association implante des crèches et des centres de formation professionnelle pour les femmes. Parmi les spécialités proposées dans ces centres, on trouve les langues, la coiffure, le maquillage, la couture, le dessin, les travaux manuels et les pâtisseries. Elle a organisé depuis ses débuts des dizaines de sessions professionnelles de trois mois ou six mois et de campagnes diverses (sur la santé, la propreté, l'environnement, etc.). Chaque session enrôle entre 5 et 35 personnes (nous n'avons pas pu savoir quel est le taux de succès de ces sessions en termes d'emploi). L'association coopère à Bab Tebbané avec les autres associations présentes sur le terrain (Iad bu Iad, Ma'koum, Jama'iyya al-Liqa' al-Nisâ'i) et également avec le Mouvement Social. (entretien, août 2009)

Ajialouna, fondation apolitique née en 1997, travaille elle aussi de son côté dans l'aide aux femmes, à côté de ses autres activités. Elle gère un centre d'apprentissage de la couture et de la broderie, tout équipé (avec l'aide du Croissant Rouge koweïtien) et qui peut accueillir 18 jeunes filles ayant abandonné l'école. Ces jeunes filles vendent ensuite leurs produits. L'association affirme vouloir développer davantage les activités de couture et broderie car les femmes veulent travailler à la maison, elle voudrait aussi entraîner les femmes, et

surtout les veuves, à la cuisine, et ouvrir une entreprise où ces femmes vendraient leur cuisine, mais un tel projet coûte cher (entretien, novembre 2009).

Enfin à la fondation Azm wa Saadé, des sessions de couture ou de fabrication de bijoux d'une durée d'un ou deux mois sont organisées pour les femmes de Tebbané et Bab al-Raml (quartier de naissance du président Najib Mikati, qui finance les programmes de l'association). Par ailleurs, un atelier de fabrication est installé à Mina, dont les produits sont vendus à Bab al-Raml : savon, coussins, bougies, objets divers. Ces produits sont fabriqués par des femmes âgées de 15 à 30 ans, recrutées par l'association (par publicité, ou sur place) pour des sessions quasi-gratuites d'une durée de 6 mois ; les plus douées travailleront pour l'association, payées à la pièce (entretien, Maria Mikati, Azm wa Saadé, juillet 2009). Au rang des obstacles rencontrés, Maria Mikati fait part du « manque de patience » des résidents pour s'éduquer et acquérir des compétences ; du fait de leur situation précaire, les « apprenties » veulent un retour sur investissement très rapide de leurs efforts ; la moitié des femmes quittent ainsi la formation au bout d'une période de un à deux mois. Avec le recul, l'association a jugé plus efficace de ne recruter que des femmes entre 15 et 20 ans, et qui ont atteint le niveau de la 7^e élémentaire.

On le voit, ces associations sur le terrain offrent un soutien local à certaines femmes, mais ne peuvent ou ne veulent agir sur un grand rayon d'action. Leur portée ne peut être que limitée, d'autant qu'elles doivent tenir compte des contraintes sociales et professionnelles rencontrées par les femmes dans ces quartiers.

A ce sujet, Sabah Mawloud souligne, tout comme Laura Sfeir et Katia Kartenian du Mouvement Social, les difficultés rencontrées dans le domaine de la formation professionnelle féminine, face à la peur des familles de voir la jeune fille « sortir de la maison ». Cet obstacle augmente quand la formation professionnelle est mixte (Katia Kartenian, juillet 2009). Autre obstacle, et de taille, la situation sécuritaire freine la mise en place ou la poursuite des projets (baisse du nombre de femmes dans les formations professionnelles de Tebbané après les événements de 2008).

Au total, malgré des avancées réelles au niveau de l'éducation et certaines réussites très visibles, les femmes sont encore largement moins favorisées que les hommes sur le marché du travail, et leur condition est d'autant plus difficile que l'on descend dans l'échelle sociale. La nécessité de coordination des actions en vue d'améliorer la condition des femmes en apparaît d'autant plus pressante, ainsi que la mise en place d'une cellule de veille et d'évaluation.

5- Agir à Al-Fayhâ'a : acteurs et chorégraphes du monde associatif

Le champ associatif à Al-Fayhâ'a

D'après TEDO N° 28, p. 81, on compte près de 160 associations actives dans la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a, dont les buts sont divers : éducatifs, culturels, professionnels, commerciaux, liés aux femmes, au développement, à l'environnement, à la santé, etc. Réparties comme suit (d'après le *Guide des associations*, 1999) :

Table 16 : Nombre et types d'associations à Al-Fayhâ'a

Type d'association	Tripoli	Mina	Beddawi	Total
Caritative sociale	45	4	1	59
Santé, handicapés	22	1		23
Femmes et enfants	27	2		29
Education, culture, art	34	2		36
Commerciale et industrielle	5	1		6
Environnement, tourisme	4	2		6
Total	146	12	1	159

Ces chiffres sont déjà anciens ; pour Beddawi par exemple, il y a en 2009 au moins deux associations, al-Ribat et al-Nahda (ce qui reste toutefois très peu par rapport à Tripoli, où étaient concentrées, en 1999, 91 % des associations de la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a).

En 2005, le nombre d'associations actives à Tripoli était d'environ 136, très variées dans leurs objectifs : développement éducatif, culturel, professionnel, commercial, féministe, environnementale, sanitaire, etc.

Certaines étendent leur action à l'échelle de tout le Liban Nord, signe de la dynamique et du rôle de la ville comme pôle régional (Hermandayan, 2004).

Imad Abd al-Ghani, dans une étude sur la sociologie du travail associatif et municipal à Tripoli (2004), recense quelque 290 associations pour l'année 2003, en comptant il est vrai les cercles et autres regroupements à côté des associations *stricto sensu*. Il souligne les mauvaises relations qui existent entre les associations (surtout les associations islamiques traditionnelles) et l'État libanais, qui tente de les contrôler en cas de divergence de points de vue.

D'après le travail de terrain mené auprès de 70 associations de l'agglomération et 70 conseillers ou anciens conseillers municipaux de l'agglomération de Tripoli, seule une petite minorité de ces acteurs des deux groupes sont satisfaits de leur travail. Les acteurs associatifs et la municipalité ont une mauvaise perception réciproque, malgré l'existence de l'accord de coopération signé en 2001.

En Mars 2001, un accord de coopération a en effet été signé entre la Fédération des municipalités de Al-Fayhâ'a et 61 ONG, dont 55 de Tripoli, soit 40,5 % du nombre total des associations actives (Rola Abu Bakr, 2005). Il vise à créer un réseau au service des

associations et de la municipalité, à partager méthodes de travail et d'administration, et à mener des actions consultatives sur le développement de Al-Fayhâ'a. Le champ de cette coopération couvre les campagnes de santé dans les écoles, la prestation d'aides matérielles aux plus pauvres, les activités culturelles et de sensibilisation, les projets pour les handicapés, les camps de vacances, etc.

La plupart des associations interrogées par Imad Abd al-Ghani souffraient d'un « déficit démocratique » : l'ancienneté moyenne du président à la tête de son association était de 15 ans. Par ailleurs, au moins un tiers des associations mentionnaient des conflits entre bénévoles et employés dans leur organigramme. (pp. 24-25)

Plus de la moitié des associations manquaient de clarté et de transparence comptable. 24 % des associations de Tripoli avaient un budget inférieur à 3 000 US\$, 9% un budget compris entre 3 000 et 6 000 US\$, et 29 % un budget compris entre 6 000 et 10 000 US\$.

Enfin, la plupart n'effectuaient pas d'étude sur les populations cibles des programmes.

Beaucoup fonctionnaient sur un mode personnalisé, peu institutionnalisé et relativement fermé.

Les principaux obstacles à la réalisation des projets étaient, selon les conseillers municipaux interrogés : la politisation des projets, le manque de coopération de la société locale, et le manque de moyens.

6- Multiplicité des acteurs et déficit de coordination

Le manque de coopération entre acteurs institutionnels est assez frappant, tant au niveau des associations que des acteurs publics. Un manque de coordination des actions apparaît à différentes échelles : au sein de la municipalité, entre la municipalité et certaines associations, entre associations, entre associations et ministères.

A l'échelle des associations, on observe semble-t-il davantage des formes de compétition qu'une réelle collaboration entre grandes ONG sur le terrain. Les programmes se superposent souvent d'une association à l'autre, entraînant des redondances dans les formations proposées (les cours de coiffure sont ainsi proposés dans de nombreuses sessions professionnelles sur le terrain).

Une complémentarité ou une coalition d'ONG pour mettre en place les projets sur le terrain serait plus efficace, même si elle est difficile à mettre en place dans un environnement où les hommes politiques concurrents ont presque tous leur propre association, et où le développement peut parfois fonctionner coupé des résultats sur le terrain (les acteurs ont même dénoncé des cas, certes minoritaires, d'associations coquilles vides). Malgré ces obstacles, le besoin de coordination est tel qu'il faut envisager des solutions, comme la signature, par les responsables politiques, d'une charte publique contraignante, ainsi que la mise en place d'une cellule de coordination au niveau de la Fédération. Reste que nombre d'associations travaillent sérieusement et viennent indéniablement en aide à une population qui, sans elles, irait encore plus mal qu'elle ne va dans les quartiers démunis.

Une certaine fatigue, voire un certain découragement s'est fait jour au niveau de certaines associations ; l'accueil réservé aux nouvelles études et initiatives est plutôt souvent mitigé

voire froid, après l'accumulation de projets et d'études financées par les pouvoirs publics ou les ONG internationales, mais aux résultats limités ou inexistants.

Les actions sociales qui se font sont surtout ponctuelles et ne s'inscrivent pas vraiment dans un projet de développement durable. Elles semblent cantonnées dans le cadre des projets de court terme, limités ou mal appliqués, qui n'ont pas d'impact durable et tangible à l'échelle de l'agglomération.

Enfin, sur le terrain, l'action collective à travers des comités de quartier, des groupes de défense d'intérêts, ou des associations, est rendue très difficile sinon impossible par l'acuité de la pauvreté, qui pousse chacun à lutter pour sa vie quotidienne à l'échelle de sa famille. On observe ainsi des formes d'« individualisme familial » exacerbées (l'étude *Tebbané Facts Findings* met toutefois en évidence de bonnes relations de voisinage à l'échelle de l'immeuble, mais pas vraiment au-delà). Les associations ont parfois du mal à appliquer leurs projets dans un tel contexte, celui de la « culture de la pauvreté » évoqué plus haut.

Chevauchement des compétences et flou de la répartition des tâches

Certains projets clés à grande échelle ne peuvent être réalisés que sous l'impulsion de l'État : redynamisation de la foire, remise en état de la raffinerie, du port etc. La zone franche prévue près du port est un début de réalisation mais la lenteur de sa mise en œuvre laisse perplexe, et à cette échelle les potentialités qui existent - étant donné les infrastructures présentes - sont loin d'être suffisamment exploitées. La demande d'État est forte de la part des acteurs interrogés.

Indépendamment des carences multiples des institutions étatiques, les acteurs se plaignent tous de l'absence de décentralisation efficace, du chevauchement des compétences des acteurs (notamment entre CDR et municipalité), et du flou des lois.

Plusieurs acteurs associatifs ou municipaux ont dénoncé le traitement morcelé des problèmes. La plupart semblent pourtant participer à son maintien, ce qui témoigne là aussi d'une forme de culture de la pauvreté, politique cette fois, qui se manifeste à travers un déficit de civisme de la part des principaux responsables.

Une décentralisation en panne

Les municipalités manquent à la fois de moyens et de compétences pour amorcer de vrais plans de développement. La loi concernant leurs attributions est floue, et ne précise pas le mécanisme par lequel elles doivent agir. Leurs revenus viennent pour une part des taxes locales sur les maisons et entreprises, très variables d'une municipalité à l'autre et dont seulement une partie est souvent collectée. Pour une autre part, elles proviennent de taxes sur le téléphone, l'eau et l'électricité qui sont collectées par l'État pour être redistribuées, selon des modalités et des échéances parfois opaques, aux municipalités en question. L'ensemble ne parvient souvent que très imparfaitement à couvrir leurs dépenses, et pour certaines se révèle totalement insuffisant.

Samira Baghdadi fait aussi remarquer qu'il n'existe pas de pôle social dans le budget municipal de Tripoli. La création d'une cellule de développement à la municipalité de Tripoli réclame elle-même des trésors d'énergie.

En l'état actuel des choses, c'est l'absence de chef d'orchestre qui prédomine, ainsi que le manque de synergie. S'ensuit un problème sérieux de gouvernance à l'échelle de l'agglomération, renforcé par la multiplicité des acteurs, qu'ils soient publics (ministères, CDR, municipalité, Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a) ou privés (associations locales ou internationales, bailleurs de fonds, leaders...).

De nombreux acteurs associatifs ou experts ont insisté sur le fait que c'est la municipalité qui devrait jouer le rôle de chef d'orchestre dans le cadre des stratégies de développement. Les habitants de Tebbané eux-mêmes pensent que c'est la municipalité qui doit mettre en œuvre et coordonner les projets d'amélioration et de développement de leur quartier (*Tebbané Facts Findings*, 2009). On peut aussi penser que la Fédération des Municipalités d'Al-Fayhâ'a pourrait jouer ce rôle, en assurant le contrôle de son action. Une équipe de spécialistes compétente et sans étiquette partisane pourrait commencer à œuvrer en ce sens, avant la prise en charge par le leadership politique.

Pour dépasser les intérêts divergents, l'agglomération a besoin d'un arbitre susceptible d'imposer une vision intégrée et de long terme de son développement ; tel est d'ailleurs l'objectif à atteindre pour la stratégie CDS.

Les municipalités pourraient jouer ce rôle, mais elles sont faibles de par leurs prérogatives limitées, et souvent contestées. C'est particulièrement le cas à Beddawi où un conflit larvé mine les relations des « nouveaux venus » et des anciennes familles. Ces dernières jouent souvent un rôle clé à Tripoli et font de la municipalité l'un des terrains de prédilection de leurs luttes de pouvoir : « attempts by various local notables to secure their power base in the city transforms the provision of services and infrastructure into a privately contested terrain, thus transforming municipal authority into an extension of these struggles. » (Information International, CDR, 2001, p. 86).

Par ailleurs, la réputation de la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a (créée en 1982) serait mauvaise parmi les habitants de cette dernière municipalité (étude sur Beddawi, 2005). Par ignorance, ils pensent que cette structure contrôle la municipalité de Beddawi et la prive de ses droits au profit des deux autres municipalités. Pourtant, c'est la Fédération des Municipalités qui s'occupe de la collecte des déchets par la société Lavajet à Beddawi, de la création d'un abattoir à Tripoli pour les trois municipalités, ainsi que d'une station de pompiers commune ; de l'organisation de visites médicales dans les écoles publiques, et enfin des infrastructures pour Beddawi (trottoirs, routes...). La Fédération des municipalités souffre pour sa part de ses ressources limitées, mais il est envisageable de créer un *empowerment* à ce niveau et d'insuffler une nouvelle dynamique à la Fédération, pour réinstaurer la confiance dans les institutions et freiner les processus de fragmentation socio-spatiaux.

Enfin, si la question de la décentralisation mérite d'être posée, très peu d'acteurs locaux ne semblent véritablement avoir d'idées quant à ce que de telles réformes impliquent et aux modalités qu'elle pourrait prendre (Dewailly, 2009).

7- La prévalence du politique et du communautaire

La majorité des associations revêtent une coloration communautaire et partisane qui limite la composition de leur base et de leurs soutiens à une seule fraction de la société, et limite leur crédibilité en tant qu'« associations de la société civile ». Leur conception de l'action collective s'inscrit plus fréquemment dans le cadre de l'identité prescrite de la famille ou de la communauté, plus que dans celui du groupe dans lequel on entre et on sort librement pour exprimer ses positions et défendre ses intérêts.

La plupart agissent dans une optique caritative et palliative plutôt que dans une vision de développement. A cet égard, on peut se demander si, via leurs associations caritatives, les entrepreneurs politiques et une certaine frange de la bourgeoisie qui leur est associée n'achètent pas la paix sociale dans la zone de Tripoli – et ce afin de maintenir un certain statu quo - plus qu'ils ne visent au développement ou à un quelconque changement social d'envergure. S'ils ne peuvent être blâmés pour l'état des infrastructures et la carence de services d'intérêt collectif, certains estiment qu'ils auraient les moyens de faire « plus qu'ils ne font » sur le terrain, d'autant plus que plusieurs d'entre eux ont le rang d'hommes d'État et peuvent théoriquement influencer sur les politiques publiques.

De même, les dépenses de certaines associations connaissent des pics juste avant les élections législatives, avant de retomber brusquement par la suite. Ces faits, rapportés continuellement sur le terrain, induisent un manque de confiance dans la classe politico-caritative de Tripoli.

Le rapport des habitants avec les ONG de nature politique semble à cet égard assez désabusé.

Malgré tout, les associations de la « société civile », à caractère politique ou non, se révèlent actives et même indispensables dans les domaines de la santé, de l'éducation, des femmes, et de l'aide aux plus fragiles (personnes âgées, handicapés), où elles pallient en partie les carences de l'État en matière de filets de protection sociale.

VIII - L'environnement et la culture, les laissés pour compte ?

Sur le territoire des trois municipalités de la Fédération d'Al-Fayhâ'a se posent de nombreux problèmes environnementaux, surtout dans les quartiers à forte densité : urbanisation anarchique ; mélange entre activités économiques et résidence (dans le souk notamment) ; moyens de transport au mazout ; densités trop élevées au regard des modes de vie et d'organisation, génératrices de tensions ; problème de déchets ; pollution de l'eau... Tous ces problèmes nuisent à la qualité de la vie, et représentent dans le même temps une menace non seulement pour l'environnement, mais également pour la santé publique dans l'agglomération. Premières touchées, les populations pauvres, vis-à-vis desquelles se posent de manière plus aigüe encore les problèmes d'environnement. Les stratégies compensatoires développées individuellement « coûtent » proportionnellement plus chères pour ces populations étant donnés les bas revenus et l'absence d'économie d'échelle. Ce sont également pour elles que les campagnes de sensibilisation se révèlent les plus nécessaires.

1- Quand les déchets s'accumulent...

La question des déchets montre clairement que la question de l'environnement est aussi et d'abord une question de santé publique à Al-Fayhâ'a.

Déchets domestiques et liés au commerce

En 1997 a été créée une décharge financée par un prêt de la Banque mondiale, ainsi que des entrepôts pour les véhicules chargés de la collecte des déchets et a été élaboré un plan de ramassage (Rijsel, 2001, p. 305). La gestion de la collecte des déchets a été confiée à une société privée, Lavajet. Malgré tout, la propreté reste un objectif non atteint dans certaines parties de la ville.

L'étude menée par le PNUD en 2008 (non publiée) met en évidence un problème aigu en matière de déchets dans le quartier de Tebbané.

La présence du souk aux légumes y contribue, en générant des déchets organiques dont la plupart sont jetés dans le lit du fleuve Abu Ali. De même, beaucoup d'artisans jettent leurs déchets dans la rue ou dans le fleuve. Se pose le problème du manque de bacs à ordures de la société Lavajet (apparemment proportionnellement moins nombreux que dans d'autres quartiers à moindre densité, et qui sont parfois volés de surcroît), et de l'étroitesse des rues qui rend parfois difficile le ramassage des ordures de manière standard pour cette société (problème particulièrement présent dans la vieille ville).

Toutefois, l'entassement des déchets dans les rues vient d'abord en grande partie de l'absence de sensibilisation de la population à cette question : il est fréquent de jeter les ordures dans la rue, par manque de conscience des problèmes de santé occasionnés. Plus préoccupant encore, environ 22,4 % des habitants interrogés à Tebbané dans le cadre de cette étude disent qu'ils se sont habitués ou que cela ne les gêne pas ou plus.

Les déchets amoncelés à proximité des immeubles de résidence occasionnent pourtant de fortes nuisances olfactives et attirent moustiques, insectes, rats, etc.

Atif Atiyyé a interrogé 500 personnes dans les souks : sur cet échantillon, 62,83 % des personnes déclarent qu'ils utilisent les bennes prévues à cet effet pour se débarrasser des ordures ; 12,68 % mettent les sacs poubelles (souvent vite déchirés et dont le contenu est éparpillé par les chats) près du mur de l'immeuble au motif qu'il n'y a pas de bennes dans leur rue ; 22,78 % jettent leur déchets dans la rue ; pour 42,22 % des habitants des souks interrogés, les déchets forment un problème prioritaire, plus que l'eau. Au moins 64 % se sont déclarés non satisfaits du travail de la municipalité (Atiyyé, Kayal, 2006).

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que dans les deux régions, la plupart des personnes interrogées (environ 95,33 %) affirment respecter les lois relatives à l'environnement.

Les réponses sont donc loin de la réalité en ce qui concerne les pratiques, ce qui tend à suggérer une certaine déresponsabilisation à ce niveau. Pour que soit respecté l'environnement, il ne suffit pas d'en exprimer le désir et la volonté mais il faut des lois, des sanctions claires et un suivi des autorités publiques afin d'intégrer les nouvelles manières de faire dans la vie quotidienne. Au moins 80 % des personnes interrogées par Atif Atiyyé dans la vieille ville se sont déclarés prêts à payer une amende en cas d'infraction à la loi.

Pour la plupart des gens néanmoins, l'infrastructure et l'état du bâti représentent leurs premiers soucis, bien avant l'environnement qui n'est pas perçu comme une priorité par rapport à l'ensemble des problèmes rencontrés (id.)

Déchets sanitaires

En ce qui concerne les déchets sanitaires, potentiellement dangereux, les responsables de dispensaires interrogés en juillet-août 2009 n'ont pas tous fourni la même réponse. Dans l'un d'eux, on nous déclare que les déchets sont placés dans une boîte spéciale remise à un collecteur. Dans un deuxième, on explique que les déchets les plus toxiques sont placés dans une boîte de sûreté fournie par le ministère de la Santé. Dans un troisième, on indique que les seringues sont placées dans une boîte de sûreté.

En revanche, dans un quatrième, un responsable affirme que les déchets sont jetés « normalement », puisqu'il ne s'agit pas de déchets hospitaliers.

Dans l'un des hôpitaux visités, enfin, la responsable interrogée a déclaré que les déchets hospitaliers sont remis à l'association Arc-en-ciel qui se charge de leur tri. Il ne semble donc pas y avoir de politique harmonisée appliquée à l'échelle de l'agglomération en la matière.

2- La question de l'eau : un secteur en voie d'amélioration mais des quartiers encore sous-équipés

Avant 2000, il existait un office de l'eau dans chaque *Caza*, soit 8 offices dans le Nord. Avec la loi 221 de 2000, ces offices sont devenus des branches de l'Établissement des Eaux du Liban Nord (ELN), société publique qui dépend de son ministère de tutelle, le ministère de l'Énergie et de l'Éau. L'Office des Eaux de Tripoli (OET), qui couvre Tripoli, Beddawi, Mina, Mijrayya et Qalamoun, relève donc de cet Établissement public.

Les sources par lesquelles sont approvisionnées ces municipalités sont le Hab, Abou Halqa (où se trouve une station de pompage vers le Hab) et Rachain, qui alimente l'agglomération

de Zghorta et une petite partie de Tripoli (zone de Qobbé)⁵⁶ ; l'office gère en outre 17 forages pour amener l'eau à l'agglomération. Des problèmes surgissent quand les gens forent des puits illégaux trop près de ces forages.

Le recours aux puits privés a en effet fortement augmenté depuis le début de la guerre. L'administration centrale de la statistique en aurait recensé 1 416 en 1996. L'OET les évaluait pour sa part à plus de 3 000 (Adrien Cook, 2001, p.26). A Qobbé ou plus encore à Beddawi, les puits sont très nombreux.

Le recours aux puits par l'OET va diminuer avec l'exploitation croissante prévue au niveau du Hab : c'est 70 000 m³ au lieu des 40 000 m³ actuels qui seront bientôt prélevés pour alimenter Tripoli (entretien OET, août 2009).

Une station de traitement de l'eau se trouve par ailleurs sur le Hab afin de traiter l'eau quand celle-ci est turbide. L'eau qui arrive dans les robinets est donc potable, affirme Nisrine Abdallah, ingénieure de l'OET, chef du Bureau des Études, rencontrée en août 2009.

Il existe bien certains problèmes spécifiques comme la saison des olives, pendant laquelle les déchets du pressage sont rejetés dans la vallée de la source, qui est parfois contaminée. Dans ce cas, l'OET tente de se coordonner avec les pressoirs d'huile d'olive pour collecter les déchets dans des citernes. En dehors de ces contraintes saisonnières, elle ne signale aucun problème particulier, à rebours des déclarations faites par les habitants des quartiers pauvres de Tripoli dans différentes études (il est vrai parfois vieilles de plusieurs années) et par certains responsables de dispensaires qui mettent certaines maladies sur le compte de la pollution de l'eau. Plusieurs interviewés estiment eux aussi que l'eau est non potable à Tripoli, du fait du mauvais état des canalisations : si les analyses d'eau sont correctes en amont, l'eau se pollue en circulant dans ces canalisations, en particulier lors des derniers mètres, et arrive chargée de particules nuisibles dans les logements.

A ce sujet, il faut remarquer que le réseau d'adduction d'eau de Tripoli est en voie avancée de rénovation sous l'égide du CDR (projet financé par l'AFD et réalisé par ONDEO, filiale de l'ex-Lyonnaise des Eaux, et aujourd'hui GDF-SUEZ) : fin 2009 devraient s'achever les travaux, et toute la ville de Tripoli, ainsi que Mina, pourront bénéficier de ce nouveau réseau. Théoriquement, les tripolitains ne devraient donc plus souffrir de l'état défectueux des canalisations occasionnant pollution et mélange des eaux potables avec les eaux de pluie ou d'égouts, comme cela a pu être le cas dans certains quartiers pauvres ces dernières années. L'eau du fleuve Abu Ali ne devrait plus se mélanger à Tebbané avec l'eau « potable ». De façon générale, les infrastructures très endommagées par la guerre dans des quartiers comme Tebbané et Qobbé, n'avaient pas été renouvelées depuis le conflit et étaient très endommagées (ce qui reste le cas pour le système d'égouts ; le nombre d'égouts à ciel ouvert s'élèverait à 98 à Tebbané, selon la Chambre de Commerce et d'Industrie (Rola Abu Bakr, 2005)). Les nouvelles canalisations installées ne seraient pas encore en état de marche dans certains quartiers (entretiens, août septembre 2009).

La plupart des zones de Al-Fayhâ'a sont raccordées au réseau d'adduction d'eau, hormis Beddawi, très défavorisée en la matière, puisqu'on ne trouve pas de réseau d'adduction d'eau potable pour toute la partie du territoire municipal situé sur les pentes et le plateau

⁵⁶ Dans l'étude non publiée du PNUD (2008), il est signalé que Tebbané al-Faw'a est approvisionné dans sa partie haute par Rachein, Tebbané al-Tahta par al-Hab qui serait moins bonne. Le quartier compte par ailleurs 8 prises d'eau, utilisées par les habitants pour laver vaisselle et linge.

(soit la plus grande partie de Beddawi). Cependant, une étude sur l'eau à Beddawi a été commanditée il y a trois ans par la société française ONDEO, qui était sous contrat avec le CDR pour une gestion déléguée de l'eau à Tripoli entre février 2003 et février 2007 (projet appuyé par l'AFD). A l'avenir, un projet financé par le Koweït prévoit que le réseau de Beddawi, quand il existera, soit alimenté par le réservoir de Ayrouniyyé (30 000 m²). Une alimentation par gravitation et par pompage est en projet. Quant au camp de Beddawi, il possède son propre système d'adduction en eau (financé par l'Union Européenne), et le raccordement du camp au futur réseau d'adduction est d'ores et déjà prévu.

En attendant, les résidents de Beddawi qui vivent au dessus de la route principale et hors du camp utilisent des citernes et des puits particuliers à l'échelle de l'immeuble. La pollution de la nappe phréatique depuis le bombardement de la raffinerie, en 1983, accentue encore le problème. L'étude sur Beddawi (2005) mentionne que les eaux usées se mêlent parfois à celles des puits. Elle ressort aussi parfois à l'air libre, attirant et favorisant la prolifération des moustiques et insectes⁵⁷.

Hormis ce cas spécifique, les autres zones non raccordées au réseau correspondent à des zones de croissance urbaine récente liée à la croissance démographique. A Qalamoun, l'extension récente de la ville, située au dessus de l'autoroute, se trouve également dans ce cas. A Tripoli, la quasi intégralité des quartiers sont reliés au réseau, mais seulement 60 % environ des habitants y sont effectivement connectés (« on ne peut pas les forcer », dit Nisrine Abdallah). A l'échelle du *Caza* de Tripoli, l'étude menée par le PNUD et le MAS en 2001 indiquait que les trois quarts des immeubles étaient raccordés au réseau public d'eau, et seulement 2 % n'étaient reliés ni à un réseau privé ni au réseau public.

Dans l'ensemble, la quantité d'eau disponible pour Tripoli est suffisante, selon Nisrine Abdallah, surtout avec la réfection du réseau qui devrait résoudre presque totalement le problème des fuites. La sécheresse existe dans la région, mais elle ne revêt pas l'aspect d'un problème majeur. Les coupures d'eau sont donc rares et seulement liées à la maintenance du réseau ou à une cassure de tuyaux ; ce qui n'empêche pas de tenter d'inciter à une gestion durable de la ressource.

Au niveau des habitations, chaque abonnement bénéficie théoriquement d'un forfait de 1 m³ par jour, bien que cette quantité soit rarement atteinte par les ménages ; un relevé précis de la consommation de chaque ménage n'est pas possible, en l'absence de compteur généralisé. Les industries et établissements grands consommateurs d'eau peuvent souscrire un abonnement pour un forfait plus élevé. Selon Nisrine Abdallah (ingénieure à l'OET), l'eau « n'est pas chère » : 121 000 LL par an, taxes comprises, pour le forfait standard ; si certains ménages ne paient pas leur facture et si certains abonnements ne sont pas enregistrés, globalement l'OET affirme ne pas souffrir de difficultés financières. Il faut néanmoins relativiser ces propos, dans la mesure où pour les ménages défavorisés le coût de l'eau n'est pas négligeable, et où la prestation n'était pas toujours assurée jusqu'à un passé récent.

Les fraudes, généralisées depuis la guerre, sont davantage sanctionnées depuis quelques années en dépit du système clientéliste qui tend à immuniser les fraudeurs.

En ce qui concerne l'assainissement, ce sont les municipalités qui sont responsables du dossier. L'établissement travaille toutefois en coordination avec les partenaires libanais en question, ainsi que les partenaires français. La station d'épuration de Tripoli a été terminée

⁵⁷ S'en suit dans cette étude une liste de recommandations sanitaires et environnementales dans l'étude.

au printemps 2009 ; un contrat de maintenance de 3 ans a été signé avec la société française DEGREMO (filiale de Suez env.) qui a conçu et réalisée l'usine de traitement (technologie biomasse biogaz – oxydation thermique des boues) d'une capacité d'un million d'habitants. En attendant le raccordement du réseau à la station d'épuration et sa mise effective en fonctionnement, les égouts continuent d'être déversés dans la mer et les cours d'eau, ce qui nuit à la richesse halieutique. Il existe de même une station d'épuration à Chekka, mais elle ne fonctionne pas pour l'instant.

Nisrine Abdallah mentionne que la loi 221 a transmis la compétence pour la gestion des eaux d'assainissement à l'ELN, mais qu'il n'y a pas encore de règlement effectif pour assurer le transfert de compétence, ce qui génère un certains nombres de tensions (prérogatives, ...).

L'étude de Maha Kayal, *L'eau en société*, commanditée précisément par l'OET, avait mis en évidence un grave manque de confiance des Tripolitains envers leur gestionnaire pour l'eau depuis la guerre civile. Face à ce problème, l'OET a décidé de réagir, en créant un groupe des « amis de l'eau », formé de représentants de la société civile et de représentants des écoles, ainsi que des « groupes relais » entre les établissements et les usagers. Des campagnes auprès des écoles ont été organisées, ainsi que des conférences de presse, pour tenter d'améliorer l'image de la société.

Malgré tout, l'image de l'OET souffre des inégalités dans la desserte de la ville ces dernières années, des dysfonctionnements du réseau, des graves crises qui ont pu surgir à la faveur d'un pic de pollution dans certains quartiers (notamment à Tebbané en 1998) et des anciennes pratiques clientélistes.

L'étude menée par Maha Kayal en 2007 à l'échelle de Tripoli a montré que si 90 % des habitants des quartiers pauvres boivent l'eau du robinet, 90 % de ceux de la ville nouvelle (zone des rues Mitein, Azmi, Motrane, Mina, Maarad) ne la boivent pas et préfèrent acheter des gallons d'eau.

Comme le souligne Adrien Cook, ces stratégies compensatoires sont proportionnellement plus coûteuses pour les plus précarisés, et ce d'autant plus que la qualité du réseau est encore souvent moindre dans leurs quartiers (au moins jusque récemment).

Le comportement des usagers est à mettre en cause lui aussi : diverses études ont mis en évidence une déresponsabilisation de l'utilisateur, et une surconsommation généralisée de l'eau au niveau de l'agglomération. L'eau, ressource culturellement valorisée et rare dans cette zone du monde, fait paradoxalement l'objet d'un gaspillage au quotidien (Adrien Cook, p. 44)

Les associations de défense de l'environnement existent, mais elles sont peu nombreuses (2 à Al-Fayhâ'a), et la prise de conscience de la nécessaire préservation de cette ressource doit encore faire son chemin. Il convient d'ailleurs de prendre en compte les représentations liées à l'eau dans l'esprit des franges pauvres de la population. Maha Kayal a montré que d'un point de vue anthropologique et religieux, il existe une certaine fierté à faire couler l'eau, signe de purification, en abondance (id., p. 78). Les campagnes de sensibilisation doivent prendre en compte cet arrière-plan culturel pour espérer modifier des pratiques souvent peu compatibles avec la préservation de l'environnement, nécessité généralement assez mal comprise ou encore floue dans ces quartiers.

Enfin, au-delà des dysfonctionnements des services publics et des usages irresponsables, la gestion de cette ressource limitée qu'est l'eau se heurte à un problème de gouvernance et d'arbitrage entre les différents acteurs concernés par cette question, ici comme sur d'autres dossiers.

Le cas de Beddawi

La pollution est particulièrement forte à Beddawi : la compagnie pétrolière IPC s'est implantée sur son territoire, générant pollution de l'air et de l'eau. Le bombardement de la raffinerie en 1983 a conduit à une pollution de l'eau qui n'est pas encore résorbée aujourd'hui (entretien, maire de Beddawi, juillet 2009). Selon l'étude sur Beddawi publiée en 2005, cette municipalité serait l'une des plus polluées au Liban, pour toute une série de raisons :

- présence de la raffinerie (hors-service, sauf stockage) sur le territoire de la municipalité (pollution de l'air et de l'eau depuis 1983)
- pollution de la mer
- mélange des eaux des égouts avec celle des puits
- multiplication des moustiques et insectes par fuite de l'eau des égouts
- déversement des égouts dans la mer, préjudiciable pour la richesse halieutique
- proximité d'ateliers et d'usines près des zones d'habitation
- fortes densités et urbanisation anarchique
- proximité de la décharge de la Fédération des municipalités, qui entraîne des nuisances environnementales (olfactives notamment) pour les habitants de Beddawi situés dans les quartiers voisins.
- Manque d'espaces verts : la proportion d'espaces verts à Beddawi n'est que de 0,07 %. En 2005, un projet prévoyait d'augmenter la proportion d'espaces verts pour la ville à 3,18 %. (d'après TEDO, 2005). Les espaces verts sont généralement convoités par promoteurs immobiliers
- Multiplication des puits illégaux, nuisible pour les nappes phréatiques

L'étude sur Beddawi menée en 2005 met par ailleurs en cause la société Lavajet, qui ne ferait pas toujours correctement son travail, et incrimine en parallèle les habitants eux-mêmes, réfractaires à la conservation de la propreté à Beddawi par manque de socialisation en ce sens.

Tripoli, la ville des îles

Seul véritable archipel des côtes libanaises, l'ensemble d'îles au large de Tripoli représente un potentiel environnemental et touristique certain.

Les îles sont les suivantes :

- Al-Baqar, l'île de la vache, appelée île saint Thomas par les Croisés.
- Ile du palmier ou île des lapins, (560 m de long sur 460 m de large).
- Ile al-Sinani (38m de long sur 100 m de large)
- Ile al-Fanar ; le ministère de Travaux Publics y a fait installer un phare.

En 1992, le parlement libanais a fait classer les îles du palmier, al-Ramkeen et Sinani réserves nationales. Ces îles ont une importance mondiale pour les oiseaux migrateurs : elles

reçoivent chaque année sept espèces menacées d'extinction au niveau mondial. (Rola Abu Bakr, d'après TEDO, 2005) et sont un lieu de reproduction des tortues marines.

L'île de la Vache, la plus proche du littoral, a été reliée par un pont à la promenade d'al-Mina dans les années 1990. Cependant, ce pont est actuellement fermé.

Les îles sont polluées par les déchets, pour celles qui sont accessibles à la population. Certaines servent de plage durant la belle saison.

De façon générale, Tripoli interagit très peu avec sa côte, et entretient avec elle une relation d'indifférence négligente.

Espaces verts :

L'OMS recommande une surface minimale de 10 m² d'espace vert par habitant. Les villes de Tripoli et al-Mina sont très en dessous des normes pour les espaces verts puisqu'elles offrent 0,25 m² / capita pour la ville de Tripoli et 0,83 m² / capita pour la ville d'el Mina (rapport n° 1 de la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a, TEDO, 2000). En 2005, la situation a changé, mais on reste très en dessous des recommandations de l'OMS :

Table 17 : Les espaces verts à Al-Fayhâ'a

	Espaces verts	Population en 2005	Espaces verts (m ²) par habitant
Tripoli	15 748.23	229 369	0.69
Al-Mina	97 634.26	54 052	1.81
Beddawi	4 193.64	36 763	0.11

Source TEDO, 2005

Selon le maire, qui déclare que cette question est l'une des priorités de la ville, 8 jardins publics sont en projet à Tripoli pour 2010, en partenariat avec les villes de Milan et Marseille. De façon générale, les pressions relatives à la prédation immobilière jouent en sens inverse de l'augmentation des surfaces dévolues aux espaces verts, ce qui explique l'absence d'amélioration réelle de la superficie en espaces verts dans l'agglomération ces dernières années.

3- Des consciences à éveiller

Il existe un certain paradoxe au niveau de l'espace public et de l'espace de la rue : dans les quartiers pauvres, la rue est considérée comme un lieu de vie, extension de la maison trop exiguë ou surpeuplée ; les gens, et surtout les jeunes, y passent une grande partie de leur temps libre. Mais en même temps, à force d'être à tout le monde, cet espace n'est à personne, personne ne se sent responsable ou même concerné de près par l'état de cet espace non-privé.

La division de l'espace entre public et privé se pose donc dans des termes particuliers, où le souci de propreté et le sens de la fierté qui s'attache à cette propreté s'attache essentiellement au second et non au premier. (A cette division de l'espace correspond également une division sexuée des pratiques : aux hommes la rue, aux femmes la maison).

Les campagnes de sensibilisation à l'environnement, au ramassage des déchets et au respect du quartier doivent donc prendre en compte cette déresponsabilisation collective face à l'espace public afin d'en modifier les prémisses : il convient de montrer aux intéressés qu'ils ont un intérêt à préserver leur quartier de l'amoncellement des déchets et qu'ils peuvent influencer sur le cours des choses.

C'est ce que se sont employé à faire certaines associations comme la fondation Safadi ou Farah al-'Ata' (Offre Joie), la première en mettant en place une « police verte » composée de jeunes des quartiers pauvres, et la seconde en embellissant les murs de ces quartiers. Toutefois, ces actions restent ponctuelles et très localisées.

Parmi les associations spécialisées sur le thème, le comité de protection de l'environnement, situé à Mina et présidé par Hassan Darwiche, est l'une des rares associations spécialisées sur ce domaine à Al-Fayhâ'a.

L'association est fondée officiellement en 1986 alors qu'informellement, elle existait déjà depuis 1982. Financée au départ par une seule personne (M Noad Zailah, promoteur de la corniche), il semble en fait que l'association ait démarré comme un lobby « pro-environnemental » pour contrer les opposants à la réalisation de la Corniche (Dewailly, 2009). Selon la version de M. Darwiche, la première action a débuté par un concours du meilleur immeuble, à l'issue duquel un comité devait faire son choix et donner la récompense. Cette action en a amené une autre (celle du tri des ordures) puis à la formation du comité, constitué par des jeunes volontaires pour la protection l'environnement. L'association travaille à Al-Fayhâ'a, mais également à Koura, Batroun, Zghorta... Au rang de ses projets réalisations, on compte diverses actions qui ont visé à :

- Nettoyer le fleuve de Abou Ali, grâce à des universitaires et les jeunes membres de l'ONG.
- Cultiver les arbres, les plantes, à Tripoli.
- Participer à la restauration du souk al-Zahab ('marché' de l'or) et des terrains de foot des écoles de Tripoli, Bedawi...
- Sensibiliser sur les problèmes de la pollution, les ordures et leur impact, prévenir les maladies. Organiser des rencontres avec les écoles et les universités.
- Inciter à la restauration du port
- Faire du lobbying, des groupes de pression pour changer des lois. Il convient de remarquer que c'est grâce à ces personnes volontaires que le ministère de l'environnement a été créé. (En 1991)
- Organiser des campagnes publicitaires et conférences, pour la sensibilisation.
- Créer des réserves comme celle les îles des palmiers (en 1992)
- Créer un club de jeunes actifs dans et pour leur environnement.
- Créer une bibliothèque composée de livres sur l'environnement.

M. Darwiche pense que les projets de l'ONG ont eu un impact positif sur le comportement des habitants de la zone, par contagion ; il déplore toutefois la démission de l'État qui n'impose aucune sanction face aux nombreuses atteintes à l'environnement. Il constate par ailleurs à quel point il est difficile de pousser les jeunes à s'engager pour l'association : sur les 500 membres, seulement 20 participent régulièrement aux réunions. Selon lui, ce déficit est à mettre sur le compte de la situation politique et de la méfiance des habitants par rapport aux ONG (entretien, août 2009), mais les facteurs qui expliquent ce non-engagement sont sans doute plus complexes et touchent aussi à la situation socioéconomique.

Remarquons toutefois qu'il existe aussi un groupe de « scouts de l'environnement » (*Kachâfat al-Bî'a*) dans la zone de Al-Fayhâ'a.

4- La culture comme remède ? Quelques expériences culturelles

Dans les quartiers aux populations les plus pauvres, la plupart des habitants dispose de la télévision, et même fréquemment d'un « dish » (parabole), considéré comme une nécessité bien avant la satisfaction d'autres besoins.

Généralement, la télévision constitue le principal et même le seul divertissement des populations pauvres, dans la mesure où elle est très peu chère, possède une grande capacité de séduction, représente l'accès à la « modernité », et ne nécessite pas de déplacement (tous les ménages sont équipés d'au moins une télévision, cf *Tebbané Facts Findings*, 2009). A Bourania, l'équipe de Oumeyma al-Gedah rapporte ainsi que tous les habitants ou presque sont équipés de la parabole (CDR, 2006).

Selon l'étude *Tebbané Facts Finding*, 75,89 % des personnes interrogées passaient leur temps libre devant la télévision, moyen le moins cher de se divertir. 30,14 % allaient voir des amis et les voisins, (surtout les femmes au foyer). Les promenades viennent en troisième place avec 26,58 % des réponses, puis la lecture (12,88 %).

Quelques projets à caractère culturel ont été mis en place par des associations, comme le travail de la fondation Safadi à travers des comités de quartiers (Tebbané, Qobbé, souks, Zahriyyé), afin de fournir un bagage culturel minimal en matière juridique, sanitaire et civique aux femmes des ménages défavorisés. La culture rejoint ici l'éveil au civisme, plus que le divertissement ou l'enrichissement « gratuit ». Elle ambitionne de faire des populations cibles des citoyens actifs.

Prenant acte des besoins spirituels de la population, la même fondation a décidé d'amorcer un travail sur les sens et valeurs des sourates du Coran. Le besoin de sortir de l'illettrisme est en effet davantage ressenti au niveau religieux et spirituel, que pour répondre aux nécessités de la vie quotidienne (Maha Kayal, Atif Atiyyé, 2006). La fondation Azm wa Saadé a lancé un projet de revivification du patrimoine culturel et documentaire de la ville de Tripoli.

Au niveau des activités culturelles de loisir, on recense aussi l'existence de la Chorale de Fayhâ'a, soutenue par la Fédération des Municipalités. A Al-Mina, l'association Beit al-Fann, principal acteur culturel de la municipalité, a été fondée en 1994 ; elle vise à participer à une sensibilisation sociale, culturelle et artistique des populations de la région, à améliorer le sort des artistes, promouvoir la littérature et les différentes formes d'art, ainsi qu'à favoriser un esprit d'ouverture. La maison de l'Art (Beit al-Fann), bâtiment rénové à valeur patrimoniale, se trouve à Mina, près du rond-point « Groopy » ; la Banque mondiale a participé financièrement à cette rénovation. La maison comprend un studio de tournage, une salle de montage, un centre technique pour les arts, des chambres pour les artistes...Entre autres activités, un festival du théâtre libanais y est organisé, patronné par la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a et le Ministère de la Culture, qui accueille des pièces locales, mais aussi internationales. Beit al-Fann a aussi participé à la production d'un

film culturel sur les origines du conflit entre Bab Tebbané et Jabal Mohsen. Les sources de financement de l'association ne semblent toutefois pas assurées puisque la personne de l'association interrogée affirme qu'elles reposent sur les dons personnels, et que le Ministère de la Culture ne subventionne pas Beit al-Fann. Outre l'obstacle financier, les conditions sécuritaires affectent le fonctionnement et la programmation de l'association (entretien, juillet 2009).

Beddawi quant à elle ne possède ni bibliothèque publique, ni centre culturel, ni centre de conférences. Une association comme al-Nahda assure toutefois des activités pour les orphelins.

Dans les 3 municipalités, on note un déficit en médiathèques ; les fonds d'ouvrages des quelques rares bibliothèques sont souvent assez anciens sauf, peut-être celui de la Ligue culturelle (*rabita thaqafiyya*).

Les cafés représentent les principaux lieux de sociabilité pour certaines populations masculines (cartes, échecs, Tawlet Zaher, domino, jeu de dames ...).

La plupart des acteurs interrogés ont souligné le besoin de campagnes d'information et de sensibilisation d'une part, et la nécessité de l'intervention des pouvoirs publics pour faire respecter les règles en matière d'environnement d'autre part. Il paraît nécessaire de prendre en compte aussi les cultures et représentations des publics cibles pour des actions plus efficaces. Ceci concerne aussi bien le travail mené au niveau du civisme, des droits de l'homme que les actions en matière de respect de l'environnement. Les structures d'encadrement, de culture et de loisirs, qui manquent dans l'agglomération et sont peut-être à penser à l'échelle de comités de quartier, par exemple sur la base d'un projet monté par les habitants et encadré par un animateur référant, ont aussi un rôle à jouer dans la réappropriation par les habitants des quartiers défavorisés de l'espace et du temps qui sont les leurs.

Conclusion

Tripoli et son agglomération ont pu jusqu'à la guerre représenter une sorte d'idéal-type de ville orientale de statut intermédiaire, hostile à l'Etat qui l'avait délaissée depuis la délimitation des frontières (Seurat, 1985). Si la critique de l'État est omniprésente aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que le besoin de cet État est exprimé non moins fréquemment. Nécessaire pour l'impulsion des grands projets et la prestation d'infrastructures et de services d'intérêt général (écoles, hôpitaux, etc.), cet État ne peut pour autant représenter l'unique solution à tous les problèmes que rencontre la ville. Ces problèmes ne semblent pas inéluctables : une grande partie d'entre eux sont apparus ou se sont accentués pendant la guerre civile, qui a gravement perturbé le développement de l'agglomération de Tripoli et dont les séquelles se font encore sentir jusqu'à aujourd'hui : repli des quartiers, manque d'échanges avec l'arrière-pays, relations complexes avec le voisin syrien, crise du leadership, perte d'emplois, perte d'identité, et peut-être même perte de confiance en l'avenir. Sur le terrain pourtant, de multiples acteurs interviennent, à différentes échelles, sur les plans économique, associatif, social ou culturel. Si leur influence reste souvent limitée, s'ils manquent de coordination et de « chef d'orchestre » susceptible d'intégrer leurs efforts au sein d'un projet de développement global, ils n'en représentent pas moins des potentialités et des énergies à canaliser en vue d'une stratégie coordonnée. Les multiples défis que doit relever l'agglomération nécessitent une vision globale et intégrée du développement et des projets à mettre en œuvre à court, moyen et long termes. Les efforts doivent être mobilisés à la fois dans le sens d'une amélioration de la vie quotidienne des populations, et dans le cadre d'actions ciblées visant le monde du travail et des entrepreneurs, le tout au sein d'une stratégie cohérente et intégrée susceptible de faire intervenir les populations dans le développement de leur ville. La détérioration sérieuse de la situation socioéconomique à laquelle fait face Al-Fayhâ'a depuis trois ans, pour préoccupante qu'elle soit, nous place face à un défi qui peut être envisagé comme une opportunité, et ne peut que nous obliger à être ambitieux.

Catherine Le Thomas
Décembre 2009

Éléments de recommandation pour un développement territorial équilibré de Tripoli al-Fayhâ'a

Bruno Dewailly (Mission d'expertise : 7-11 décembre 2009)

1- Objectifs

Les recommandations présentées ci-contre sont basées sur le pré-diagnostic présenté ci-dessus. Elles tiennent compte de sept objectifs qui constituent les bases d'une véritable philosophie d'action face au défi de taille que représentent les problèmes croissants liés à la pauvreté :

- Nécessité d'un développement économique équilibré ;
- inscrire les actions dans une démarche de développement durable ;
- développer la production de biens et de services exportables afin de d'augmenter le volume d'entrée des liquidités ;
- profiter de l'expérience, des savoir-faire, des traditions et de la renommée tripolitaine pour prendre appui ;
- renforcer et développer les savoir-faire locaux ;
- penser l'économie tripolitaine à l'échelle régionale, en relation avec son espace de commandement ;
- améliorer la perception depuis l'extérieur et construire une image citadine propre à identifier et à valoriser Tripoli al-Fayhâ'a comme capitale des provinces du nord ainsi que doter l'agglomération d'une reconnaissance internationale positive.

La nécessité s'impose de penser l'ensemble de ces actions comme un tout, dans une stratégie globale tenant compte de la complexité du tissu social et des mécanismes économiques et non pas comme une suite de projets indépendants dotés de leur autonomie propre. Ces recommandations ne sont pas exhaustives. Toutes doivent s'inscrire dans une démarche intégrée et globale.

L'économie tripolitaine est si corsetée par les stratégies de promotion foncière et immobilière que le fonctionnement même de cette économie est régi par un régime très particulier de normes socio-politiques - de gouvernementalités - qui conditionnent très fortement les mentalités et les comportements sociaux et donc finalement le fonctionnement même de l'économie.

Certes, le secteur de la construction immobilière génère de l'activité économique, mais, dans le cas de Tripoli al-Fayhâ'a, ces activités ne créent proportionnellement que très peu de richesses ; richesses qui par ailleurs ne se diffusent quasiment pas à l'ensemble de la société. Les activités liées au secteur de la promotion immobilière génèrent un certain nombre de flux financiers. Une majorité de ceux-ci correspond à un drainage de capitaux depuis les

clients vers les promoteurs immobiliers et propriétaires terriens. Le reste des échanges financiers semble relativement marginal compte tenu du recours croissant à des logiques économiques fondées sur le troc. Ainsi une majorité des professionnels du secteur de la construction subissent l'accaparement des liquidités par une minorité de promoteurs immobiliers. Ces derniers ne réinjectent qu'une petite partie de ces liquidités dans l'économie locale.

Les principaux clients des principaux promoteurs immobiliers sont majoritairement des populations de classe moyenne (petit entrepreneuriat producteur de biens, salariés, expatriés) qui, dans leurs activités économiques quotidiennes, produisent véritablement de la richesse générée par la plus value issue de leur savoir-faire. C'est sur cette plus value, bien supérieure aux coûts engendrés par les externalités négatives, que repose le véritable dynamisme économique d'al-Fayhâ'a. Or, il apparaît que les externalités négatives générées par l'économie de la promotion immobilière finissent par peser très lourdement sur le dynamisme entrepreneurial de l'artisan tripolitein.

A l'inverse, à Tripoli al-Fayhâ'a, les activités de promotion immobilière induisent une somme de coûts (infrastructure, nuisances environnementales, entretiens, ...) qui ne sont jamais pris en compte lors des chiffrages initiaux des projets par les promoteurs. Ce business, qui bénéficie essentiellement aux promoteurs, génère souvent d'importantes plus values le plus souvent proportionnelles aux externalités négatives qu'elles engendrent. Mais c'est à la collectivité que revient la charge d'assumer les coûts ultérieurs (individualisation des bénéfices, collectivisations des coûts). Certes, les taxes perçues par les collectivités territoriales sur ces produits et activités sont théoriquement sensées pouvoir couvrir ces coûts, mais la pratique prouve qu'en la matière la théorie ne résiste pas. En résumé, les activités de promotion foncière et immobilière consomment l'espace jusqu'à le consumer. Le coût environnemental est énorme. Il se répercute de manière cumulative sur des années. Il est de la responsabilité des représentants politiques d'avoir conscience de ce phénomène et de chercher des mesures appropriées pour y remédier rapidement. Il est illusoire de penser le développement économique sans s'attaquer en parallèle aux raisons du marasme qui contribuent à la culture de la pauvreté. Cette culture n'est pas que le fait du pauvre, mais également celui du Tripolitein doté de capitaux qui préfère les mobiliser dans ces activités rentières et spéculatives prédatrices plutôt que de chercher raisonnablement à les placer dans un investissement productif favorable à l'épanouissement de la société toute entière.

Dynamiser l'économie de l'agglomération nécessite une variété d'interventions et d'initiatives. De leur combinaison et mise en relations dépendra réellement l'efficacité de la capacité d'entraînement de ces actions sur l'économie locale et le recul de la pauvreté. Pour le dire autrement, il paraît illusoire de tout attendre d'un unique projet « phare » qui par ailleurs est souvent difficilement appropriable par les populations qui le « reçoivent ». L'économie, c'est aussi un état d'esprit. Ainsi, il convient de développer et de conjuguer des pratiques incitatives, un peu contraignantes, à d'autres, au profil suscitatif, qui font naître et encouragent les initiatives locales.

Les premières pistes de réflexion en matière de développement économique exposées ci-après ne sont pas exhaustives. Elles constituent un premier panel de leviers distingués pour leurs fortes potentialités économiques. A propos du problème de la pauvreté, il est tout à fait possible de penser à d'autres types d'activités. Toutefois, nous conseillons fortement de tenir compte des sept objectifs précédemment listés pour définir chacune des actions.

Trois types d'entrées sont proposés : sectorielle, de niche (cluster), et de renforcement des savoir-faire. Chacune de ces entrées possède sa propre cohérence et peut donc, en soi, être appréhendée de manière autonome. Mais ce sont les complémentarités et les congruences de ces entrées qui définissent la pertinence de leur combinaison pour qui ambitionne de stimuler des dynamiques économiques susceptibles de lutter efficacement contre la pauvreté, grâce à la mise en place d'un plan de développement territorial équilibré. Abordons la première étape de ce plan en présentant quatre secteurs d'activités économiques à privilégier en priorité.

2- Entrées sectorielles : Les fondements d'une stratégie économique visant à la prospérité de tout un chacun

Quatre principaux secteurs ont été repérés : agroalimentaire, tourisme et loisirs, soins et santé, électrotechnique et électromécanique.

Les populations tripolitaines possèdent des traditions d'activités associées à ces secteurs économiques. Leurs expériences reposent sur un certain nombre de savoir-faire, plus ou moins anciens, ancrés dans une géographie particulière. Pour des raisons propres à l'histoire urbaine de Tripoli, de la région et des dynamiques contemporaines des sociétés, ces activités économiques ont majoritairement décliné ou leurs acteurs rencontrent désormais des difficultés à les exploiter à la hauteur de leurs potentialités.

Au-delà de ce constat et à la lumière du pré-diagnostic, les secteurs économiques dont dépendent ces activités demeurent plus que jamais des atouts à fortes potentialités économiques sur lesquels nous recommandons d'asseoir une stratégie de développement locale et régionale.

Le secteur agroalimentaire

Atouts et intérêts :

- Traditions des activités agroalimentaires à Tripoli : sucrerie, pâtisserie, confiserie, crème, jus de fruit, confiture, champignonnières, pêche, etc.
- Traditions des activités agricoles locales et régionales : cultures fruitières, de l'olive, maraichère, etc.
- Proximité Akkar et Nord-Bekaa, les deux principales régions agricoles du pays.
- Renforcement des liens Tripoli – Liban-Nord et synergies économiques.
- Ces traditions constituent un vivier de savoir-faire.
- Image positive associée à la culture gastronomique libanaise.
- Associativité potentielle avec des activités du secteur du tourisme et des loisirs.

- Associativité potentielle avec des activités du secteur du soins-santé.
- Nécessité de s'inscrire dans une politique d'éducation et de préservation environnementale.
- Produits exportables.
- Qualités des sols et variétés de leurs horizons. Diversités climatiques (méditerranéen, semi-montagnard) et bonnes ressources en eau.
- Potentiel d'emploi important nécessitant une variété de niveau de qualification.
- Deux espaces stratégiques à forte potentialité mer/arrière-pays (campagne-montagne).
- Développement écoles techniques section hôtellerie/restauration.

Faiblesses et difficultés :

- Concurrence des produits depuis des zones de production à moindre coût.
- Gestion des ressources en eau.
- Environnement dégradé.
- Image dévalorisée de la cité.
- Concurrence de la centralité beyrouthine et « stratégie d'évitement » de Tripoli par certains Libanais du nord.
- Difficulté de se remettre au travail de la terre après l'avoir délaissée.
- Recommandations pour surpasser les difficultés et annihiler les faiblesses :
- La concurrence depuis les zones à plus bas coût se contre par une meilleure technicité, une meilleure productivité, une capitalisation et bonification des savoir-faire.
- Amélioration déjà constatée de la gestion des ressources hydrauliques (moins de perte sur réseau, station d'épuration, meilleure réglementation et mise en application) à approfondir.
- Appui aux politiques de protections environnementales.
- Actions de marketing urbain.
- Amélioration des réseaux de transport Tripoli - arrière-pays, renforcement des structures et qualités de commandement tripolitaines.
- Campagne d'information auprès des populations tripolitaines aisées pour leur faire prendre conscience de la nécessité d'investir financièrement dans des industries locales (business angels, sponsors, partenariats, etc.) plutôt que de s'enfermer dans des stratégies foncières et immobilières aux logiques rentières et spéculatives ou des stratégies d'assistance/mise en dépendance.

Recommandations primordiales :

- Favoriser les productions de biens à forte valeur ajoutée.
- Favoriser l'établissement de dynamiques par cluster ou par filière.
- Ne pas négliger l'appui aux initiatives même modeste en facilitant l'accès aux microcrédits (augmentation des fonds et mécanismes de garantis aux ONG existantes contre mise en place d'une procédure d'accountability).
- Favoriser le développement de structures coopératives.

- Encourager la mise en place d'une plateforme d'échange et de coopération regroupant les professionnels du secteur et facilitant la coopération avec le Bureau pour l'emploi, le BIAT, et d'autres acteurs issus de la société civile.
- Mise en place d'une structure d'appui à la réflexion marketing sur les produits, à leur publicisation et à leur exportation.
- Mise en place d'un label régional de qualité.
- Favoriser l'exploitation par circuit court (coopérative, etc.) en limitant les intermédiaires qui réduisent considérablement les marges bénéficiaires.

Le secteur du tourisme et des loisirs

Atouts et intérêts :

- Qualités patrimoniales.
- Richesses culturelles locales.
- Proximité et complémentarité fonctionnelle mer-campagne-montagne (paysages, biotopes, climats, etc.).
- Ouverture et contacts avec l'extérieur privilégiés (relations espaces méditerranéen, arabe et diasporique, etc.).
- Traditions, qualité et volontés d'accueil.
- Des activités de tourisme et de loisirs en partie similaire pour des clientèles complémentaires (activités de loisirs suppléent les saisonnalités des activités touristiques).
- Nécessité de s'inscrire dans une politique d'éducation et de préservation environnementale.
- Produits touristiques, de loisirs et de récréations sources de revenus issues de territoires extérieurs.
- Potentiel d'emplois important nécessitant une variété de niveaux de qualification.
- Capacité de réception portuaire augmentée.

Faiblesses et difficultés :

- Degré élevé de tension et de violence (physique, environnementale, symbolique, etc.)
- La pauvreté comme facteur de relégations et de désaffiliations sociale, culturelle et civile.
- Environnement sous pression, dégradé (pollutions environnementales, atmosphériques, visuelles, sonores, etc.).
- Instabilités locales, nationales et régionales.
- Manque de formations professionnelles adaptées et spécialisées aux différentes activités économiques stratégiques.
- Manque de formation continue.
- Image dévalorisée de la cité.
- Difficultés d'accès et de confort pour familles avec jeunes enfants, handicapés, etc.

Recommandations pour surpasser les difficultés et annihiler les faiblesses :

- Prendre soin et exploiter de manière durable les deux espaces ressources que sont la mer et l'arrière-pays (campagne, montagne).
- Développer les formations professionnelles en matière de restauration et d'hôtellerie avec, si possible quelques spécialités techniques (produits de la mer, pâtisserie orientale, etc.).

- Développer des formations techniques liées aux métiers artisanaux.
- Développer une formation de guide, d'encadrement sportif et récréatif (tourisme vert, loisirs de plein air, etc.).
- Améliorer la propreté et le respect de l'environnement (collectes et actions éducatives).
- Travail de construction et de valorisation d'une image urbaine et régionale de l'agglomération fondée sur une qualité de vie plutôt que sur des discordes.
- Amélioration des capacités d'accueil plus adaptées à des profils variés de touristes (diversité de la gamme hôtelière, B & B, chambre d'hôte, gîte, etc.).
- Appui à l'office de tourisme pour une vocation sur les provinces du Nord, du Akkar, voire même de Baalbeck-Hermel.
- Mise en place d'un syndicat d'initiative ayant pour triple fonction l'appui-conseil aux petites entreprises en matière touristique, la mise en cohérence des actions du secteur et la valorisation médiatique des ressources et produits (presse, internet, assurer leur promotion vers réseaux touristiques étrangers, agences, etc.).
- Campagne d'information auprès des populations tripolitaines aisées pour leur faire prendre conscience de la nécessité d'investir financièrement dans des industries locales (business angels, sponsors, partenariats, etc.) plutôt que de s'enfermer dans des stratégies foncières et immobilières aux logiques rentières et spéculatives ou des stratégies d'assistance/mise en dépendance.
- Tourisme culturel et balnéaire sur l'agglomération associé au tourisme vert et de montagne situé dans l'arrière pays (Kadisha, massif du Cornet es-Saouda, plateau du Qammouâ, Nahr el-Jaouz et massif Mnaitra). L'agglomération doit proposer un hébergement touristique diversifié, lieux de résidence à partir duquel rayonner pour des excursions journalières.
- Faire du port une escale privilégiée pour les croisières à vocation culturelle.

Recommandations primordiales :

- Favoriser les productions de services et de biens à valeur ajoutée diversifiée ainsi que l'établissement de dynamiques variées mais complémentaires à caractères durables.
- Création d'un syndicat d'initiative
- Ne pas négliger l'appui aux initiatives même modeste en facilitant l'accès aux microcrédits.
- Encourager la mise en place d'une plateforme d'échange et de coopération regroupant les professionnels du secteur et facilitant la coopération avec le Bureau pour l'emploi, le BIAT, et d'autres acteurs issus de la société civile (en particulier ceux issus des secteurs et activités économiques privilégiés ici).
- Favoriser l'exploitation par circuit court en limitant les intermédiaires qui réduisent considérablement les marges bénéficiaires.

- Mise en place d'une structure d'appui à la réflexion marketing sur les produits, à leur publicisation et à leur exportation.
- Mise en place d'un label régional en écotourisme
- Mise en place d'un label « produit du terroir »
- Mise en place d'une stratégie régionale de développement touristique sur le modèle des projets de « pays/terroir » (construction d'une identité, d'une image touristique).

Le secteur soins-santé

Atouts et intérêts :

- Qualités et diversités des compétences en matière médicale.
- Croissance quantitative des structures de consultation et d'intervention.
- Croissance qualitative des structures de consultation et d'intervention.
- Augmentation de la demande de soins.
- L'accroissement de la durée de vie renforce la pertinence du secteur des soins.
- Atouts potentiels environnementaux et climatiques en matière de réceptions de patients (mer/montagne).
- Associativité potentielle avec des activités du secteur du tourisme et des loisirs (tourisme de santé, de soins, de convalescence).
- Associativité potentielle avec des activités du secteur agroalimentaire (produits pour les industries pharmaceutiques et de bien-être).
- Potentiel d'emploi important nécessitant une variété de niveaux de qualification.

Faiblesses et difficultés :

- Environnement sous pression, dégradé (pollutions environnementales, atmosphériques, visuelles, sonores, etc.).
- Quelques lacunes de formation surtout en matière de professions intermédiaires et de bases (infirmier, orthopédiste, masseur-kinésithérapeute, agents techniques, etc.).
- Manque de transparence tarifaire.
- Manque de diversification et de mise en valeur.
- Accès aux soins de « confort » inaccessible pour une grande partie de la population.

Recommandations pour surpasser les difficultés et annihiler les faiblesses :

- Développer les formations professionnelles en matière de soins infirmiers (pratiques hospitalière et libérale) et de complément médical (orthopédiste, masseur-kinésithérapeute, etc.).

- Développer les formations d'accueil et de maintenance liées aux structures et matériels médicaux.
- Développer les formations techniques et professionnelles dans le domaine de la production d'essences végétales à vocations pharmaceutique, de santé et des soins (huiles, huiles essentielles, produits aromatiques, tisanes, etc.) : filière des compléments alimentaires.
- Insister sur une reconnaissance qualitative des produits en favorisant les pratiques préparant à la mise en place de labels de qualité (Agriculture Biologique, etc.).
- Appui à l'industrie savonnaire. Renforcement de la qualité pour des produits pour consolider la niche sur des productions exportables à forte valeur ajoutée.
- Aide à la diversification de la production, extension de gamme vers crème de soins naturelle aromatisée à partir de plantes cultivées et d'essences produites localement.
- Création d'une image de marque tripolitaine et régionale (à l'image des savons d'Alep ou de Marseille) à partir de ces produits, voire même production d'un label.
- Renforcer les synergies milieu médical, production de gamme de produits de beauté, de soins et de bien-être (ex. concept Caudalie dans le Bordelais, cf. www.caudalie.com, slogan « La santé par la vigne »).
- Campagne d'information auprès des populations tripolitaines aisées pour leur faire prendre conscience de la nécessité d'investir financièrement dans des industries locales (business angels, sponsors, partenariats, etc.) plutôt que de s'enfermer dans des stratégies foncières et immobilières aux logiques rentières et spéculatives ou des stratégies d'assistance/mise en dépendance.

Recommandation primordiale :

- Travailler sur la qualité des produits afin de dégager de substantielles marges de bénéfices.
- Travailler à la construction d'une image de marque.
- Favoriser la création de structure de type coopérative facilitant le partage des coûts en matière d'ingénierie, d'infrastructure de transformation des produits, et de mercatique.
- Articuler ce secteur d'activités avec celui du tourisme au sein de la stratégie touristique de « pays/terroir ».
- Favoriser l'exploitation par circuit court en limitant les intermédiaires qui réduisent considérablement les marges bénéficiaires (vente directe ou touristes et visiteurs, création d'un centre de santé/bien-être, première vitrine des produits).
- Favoriser l'industrialisation visant la transformation des matières premières afin de fixer localement un maximum de valeur ajoutée.
- Ne pas négliger l'appui aux initiatives même modeste en facilitant l'accès aux microcrédits par exemple.

- Encourager la mise en place d'une plateforme d'échange et de coopération regroupant les professionnels du secteur et facilitant la coopération avec le Bureau pour l'emploi, le BIAT, et d'autres acteurs issus de la société civile (en particulier ceux issus des secteurs et activités économiques privilégiés ici).

Secteurs des petites entreprises productrices de biens en général et ceux de l'électrotechnique et de l'électromécanique en particulier

Plus qu'un secteur d'activités particulier, c'est l'ensemble des activités productrices de biens fondés sur un petit entrepreneuriat industriel détenteur de savoir-faire manuels et techniques qui doit être dynamisé. Les activités marchandes et de services se grefferont « naturellement » à ce dynamisme basé sur la transformation des matières. Bien entendu, il convient de travailler à la capitalisation et à l'épanouissement des savoirs existants et de privilégier celles pour lesquelles la demande de biens existe, de préférence à valeur ajoutée importante, sur des modèles économiques de cluster ou de filière afin de mieux résister à d'éventuelles concurrences extérieures, le tout inscrit dans une démarche de développement durable.

Nous prenons ici l'exemple des secteurs électrotechnique et électromécanique, mais une réflexion sur la filière bois est également possible, ainsi que celle liée aux activités en rapport avec la mer par exemple.

Atouts et intérêts :

- Tradition, qualités et diversités des savoir-faire manuels.
- Productions de bien potentiellement à plus forte valeur ajoutée.
- Diminution des pollutions et nuisances environnementales.
- Large gamme de métiers.
- Possibilité de formation continue (stage, apprentissage, etc.).
- « Passerelles » de reconversions professionnelles envisageable (cf. idée 2 : Cluster énergies renouvelables – culture environnementale).
- Associativité potentielle avec des activités du secteur du bâtiment (ascensoriste, etc.)

Faiblesses et difficultés :

- Environnement sous pression, dégradé (pollutions environnementales, atmosphériques, visuelles, sonores, etc.).
- Activités de réparation automobile trop nombreuses, de moins en moins technologiquement adapté aux nouveaux modèles de véhicule.
- Une partie des activités de réparation automobile génère des nuisances et une somme d'externalités négatives insupportables compte-tenu des très faibles bénéfices dégagés.
- Décalage de niveaux de qualification entre besoins du marché et main-d'œuvre locale.

Recommandations pour surpasser les difficultés et annihiler les faiblesses :

- Renforcer et développer des formations professionnelles, de préférence auprès des structures éducatives publiques.
- Appui à la production de biens et de services à plus forte valeur ajoutée.
- Favoriser la reconversion des activités et métiers polluants et peu générateurs de revenus vers d'autres productions et services nécessaires aux secteurs et activités déjà cités (renforcement des stratégies par cluster et filière).
- Mise en place d'une politique qui incite et suscite des positionnements et comportements productifs durables.
- Campagne d'information auprès des populations tripolitaines aisées pour leur faire prendre conscience de la nécessité d'investir financièrement dans des industries locales (business angels, sponsors, partenariats, etc.) plutôt que de s'enfermer dans des stratégies foncières et immobilières aux logiques rentières et spéculatives ou des stratégies d'assistance/mise en dépendance.

Recommandation primordiale :

- Renforcer les compétences techniques afin d'envisager des reconversions professionnelles sur des productions à plus forte valeur ajoutée.
- Mise en place d'une campagne d'information sur les activités et produits polluants.
- Favoriser les comportements responsables par aide à la dépollution ou non-pollution des huiles, carburants, plastiques, caoutchoucs, composants électroniques, gaz, etc.

3- Entrées par cluster ou par filière : La nécessité d'une politique économique

La distinction de secteurs économiques à privilégier doit être complétée par une politique d'aide favorisant l'épanouissement d'une culture technique propre à faire émerger une dynamique durable de développement ainsi que des externalités positives. Nous soumettons trois idées à la réflexion.

Nous ne détaillerons pas ces idées plus avant. Seuls les principes seront ici explicités. Il conviendra de faire évaluer précisément leurs potentialités économiques par des travaux approfondis d'expertise (expertises techniques couplées à une expertise territoriale) afin de définir les meilleurs positionnements stratégiques en matière de retombées économiques au profit des populations les plus pauvres.

Idée 1 : Cluster agriculture médicinale, parapharmaceutique et beauté

Constats et principes :

- Conditions géographiques très favorables (climats, sols, situation, etc.).
- Expériences de techniques agricoles préalables.
- Expériences industrielles en matière de soin et beauté (savon, parfum, huile, etc.).
- Quelques savoirs toujours vivaces en matière d'herboristerie.
- Augmentation de la demande mondiale en matière de produits naturels à vocation pharmaceutique, médicinale et de soins beauté/bien-être.
- Existence d'un marché potentiel national et régional suffisant pour initier ces activités.
- Produits agricoles nécessitant une certaine technicité mais à forte valeur ajoutée.
- Activités permettant de renforcer les liens économiques Tripoli-arrière-pays tout en autorisant une diffusion spatiale des activités (modèle italien)
- Activités nécessitant une variété de niveau de qualification.
- Activités nécessitant une préoccupation environnementale.
- Activités ne nécessitant pas d'investissements démesurés.
- Activités prouvant que la terre peut-être exploitée de manière rentable autrement qu'à des fins immobilières.
- Activités permettant d'inverser à terme la valeur du solde migratoire liée à l'exode rural, exode qui participe de la concentration des populations pauvres dans l'agglomération.
- Initier des procédures élémentaires de tri sélectif des déchets à des échelles micro (à la taille des projets) surtout en matière de déchets biodégradables (compostage).

Produits envisagés :

Herbes, tisane, huiles essentielles, crème, hydrolat, lait, lotion, savon, gélule, compléments alimentaires, etc.

Idée 2 : Cluster énergie renouvelable – culture environnementale

Constats et principes :

- Nécessité d'intégrer initialement les dimensions environnementales aux principes et action de développement afin de ne pas compromettre rapidement la somme des efforts entrepris.
- La combinaison spatiale mer-campagne-montagne de la région commandée par Tripoli constitue un gisement exceptionnel de richesses tant à l'échelle nationale que régionale. Il convient de penser son exploitation en termes de durabilité.
- Compte tenu des niveaux de pollution et de leur rythme de croissance, il devient urgent d'inverser les tendances d'autant que ces nuisances, d'une

part, touchent préférentiellement les populations les plus défavorisées et, d'autre part, signifient à terme l'accroissement des préjudices.

- Reconvertir des activités polluantes de service, à faible technicité et à faible valeur ajoutée en des activités industrielles moins polluantes, voire durables.
- Initier des procédures de tri sélectif des déchets à des échelles micro (à la taille des projets) surtout en matière de déchets biodégradables, métalliques et verriers.

Produits envisagés :

Chauffe-eau solaire, récupérateur eau de pluie, composteur, productions métallurgiques et mécaniques liées aux travaux agricoles, serres agricoles en matériaux recyclés, matériaux d'irrigation, ...

Idée 3 : Filière produits/culture de la mer

Constats et principes :

- Recréer et développer une véritable culture de la mer afin de profiter pleinement de cet atout tout en s'inscrivant dans une démarche durable.
- Favoriser la mise en place de formations liées à la mer (spécialisation culinaire produits de la mer, sports nautiques, biologie marine, etc.)
- Création d'un centre social et éducatif tournée vers la mer : classe de mer, activités découvertes environnementales, ludiques, sportives, ressources, etc.
- Envisager des partenariats avec des Fédérations étrangères de voile ou avec des écoles de voile telle que celle des Glénants.
- Actions de soutien à la coopérative des pêcheurs : formations, machine pour produire des filets de pêches et d'élevage, etc.
- Création fermes d'élevages ressources halieutiques.
- Actions de soutien à l'industrie navale.
- Actions de soutien à la création d'une station de biologie marine (partenariat IFREMER ?)
- Créations évènementielles : course à la voile au large Route du Savon Tripoli-Marseille, courses côtières par étapes, régates de jeunes, interuniversitaires, etc.
- Création du centre national pédagogique de découverte du milieu marin (modèle Nausicaa à Boulogne sur Mer).

Produits envisagés :

Produits alimentaires halieutiques, loisirs nautiques, savoirs environnementaux marins, produits et services industrie navale et associés à cette industrie, produits et services touristiques.

4- Entrées par les savoirs : La nécessité de lier économie, savoirs, savoir-être et savoir-faire

Les actions directement en faveur de secteurs et d'activités économiques doivent être associées à des actions en termes de formation et d'éducation. Ainsi, si ces dernières questions ont déjà été évoquées lors des recommandations précédentes, il convient de les considérer également par une entrée stratégique à part entière afin d'insister sur la prépondérance de leur rôle. Pour ce faire, nous recommandons de concentrer les actions de renforcement dans quatre directions.

Renforcement 1 : Culture environnementale en général et maritime en particulier

- Continuer les efforts entrepris en matière d'éveil au respect de l'environnement.
- Favoriser les savoirs et leur partage en termes de développement durable.
- Penser les développements et efforts environnementaux comme une ressource et non uniquement pas comme des coûts et des contraintes.
- Favoriser l'essor de l'économie du recyclage.
- Renforcer le sens de la citoyenneté sur les bases d'une identité partagée.
- Développer l'éveil au milieu marin en favorisant les activités de découverte et ludiques nautiques.
- Profiter du site exceptionnel de Tripoli (îles, réserve, etc.) pour initier un centre d'observation et d'études scientifiques marines à vocation nationale et internationale (méditerranéen) visant l'excellence des savoirs et valorisant l'image de l'agglomération.

Renforcement 2 : Enseignements technique et professionnel

La dimension environnementale doit être intégrée de manière transversale à toutes les formations au-delà des enseignements et des savoirs déjà exigés par les programmes scolaires. L'ajout d'une heure de sensibilisation par semaine au développement durable du territoire de al-Fayhâ'a doit être envisagée.

- Privilégier l'aide aux centres de formations publics ou privés aux écolages très limités afin que les populations les plus pauvres puissent aussi y avoir accès.
- Poursuivre la mise en place de formations spécialisées en rapport avec les activités économiques à privilégier. Dans le cas de petites formations très spécialisées, penser leur création dans le cadre de tronc communs avec options pour réduire les coûts et faciliter les passerelles.
- Le renforcement des formations techniques et professionnelles spécialisées doit être pensé de manière privilégiée selon trois thématiques territoriales qui constituent chacune un gisement de ressources : mer, campagne, montagne.
- Exemples de formation à développer ou à créer : sports – loisirs – écotourisme, agriculture de santé, médicale et pharmaceutique, chimie de la cosmétique et de la parfumerie, hôtellerie et restauration, filière navale, agriculture et élevage halieutique, menuiserie et ébénisterie, etc.
- Promouvoir l'apprentissage par compagnonnage, et plus particulièrement dans les domaines artisanaux déjà existants (menuiserie, dinanderie, taille de pierre, etc.), en finançant, par exemple, l'apprentissage de quelques jeunes passionnés pour qu'eux-mêmes puissent à leur tour transmettre ces savoirs pointus à Tripoli d'ici quelques années.
- D'une manière générale, surtout ne pas négliger l'enseignement continu et la formation par apprentissage professionnel.

Renforcement 3 : Stratégie coordonnée et politique d'appui aux MPE

- Créer dans chaque média local ou régional une rubrique à vocation pédagogique présentant chaque semaine un sujet en lien avec la stratégie de développement retenue.
- Développer une cellule visant à appuyer le travail des micro- et petites entreprises en matière d'aide juridique et marketing (au sein de la CCIAT par exemple).
- Développer une cellule visant à promouvoir les produits tripolitains et à faciliter leur exportation (au sein de la CCIAT par exemple).
- Créer un poste de chargé de mission Relations MPE et enseignement technique et professionnel afin d'assurer des actions de veille, de coordination et de promotion entre secteurs productifs et filières de formation.
- Créer un poste de chargé de mission pour promouvoir l'espace et les savoirs tripolitains auprès d'investisseurs étrangers.
- Renforcer la fonction et les moyens de l'Observatoire de l'Environnement au sein de l'administration de la Fédération d'al-Fayhâ'a afin qu'il devienne l'Observatoire du Grand Tripoli, capable de fournir des données précises, bases de toute définition d'une politique de développement.

Renforcement 4 : Plate-forme de rencontres, centre de formation et de ressources – appui aux microcrédits

- Impulser la création d'une plate-forme des associations afin de faciliter le contact entre elles et médiatiser leurs actions (forum, site internet, etc.).
- Créer un centre de formation et de ressources favorisant les synergies MPE-associations-société civile-ONG-écoles.
- Favoriser l'accès aux microcrédits pour les entrepreneurs, surtout dans les domaines de la production de biens en général et les secteurs stratégiques en particulier.
- Créer un média régional à vocation pédagogique pour diffuser informations et conseils, et plus particulièrement auprès des populations défavorisées, dans le but de favoriser l'émergence d'un état d'esprit en lien avec la philosophie d'action choisie.

Conclusion

Compte tenu de l'ampleur des défis, nous désirons insister sur la nécessité de renforcer l'administration de la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a autour de son directeur, l'Ingénieur Abdallah Abdelwahab. Ces actions pourraient d'abord prendre la forme d'un renforcement ambitieux de l'Observatoire (Observatoire du Grand Tripoli : définitions et collectes suivies de données, traitement et analyses, etc.) pour imaginer, dans un délai de 10 à 20 ans par exemple, la transformation des services en véritable agence urbaine métropolitaine d'al-Fayhâ'a en charge de la planification stratégique du développement territorial de la Fédération.

Parallèlement, il apparaît nécessaire de mettre en place une cellule d'expansion économique au sein de cette même administration. Elle aurait en charge, d'une part, le soutien aux initiatives locales et d'autre part, la coordination de l'ensemble des acteurs et pourrait ainsi faciliter le déploiement et le suivi d'une stratégie globale et durable.

La mise en place d'une campagne d'information invitant les populations les plus fortunées à investir dans les industries pour leur ville paraît plus que jamais nécessaire. Il faudrait tenter de leur faire prendre conscience que les activités de promotion immobilière doivent absolument s'inscrire dans une démarche soutenable, et parallèlement, susciter, chez ces notables fortunés, le désir d'investir de manière complémentaire et en coopération (et non pas en concurrence) des investissements initiés par les petits entrepreneurs locaux afin de faciliter les synergies dans les secteurs économiques stratégiques pré-énoncés. Certes, quelques investissements semblent déjà participer partiellement de cette stratégie (fondation Safadi, cité éducative al-Azm, etc.), mais les investissements dans l'économie productive tripolitaine doivent être généralisés.

Nous soulignons l'intérêt de ne jamais perdre de vue de penser chacune des initiatives et actions aussi en fonction des populations les plus pauvres afin de les réaffilier socio-économiquement en les insérant dans (ou les inviter à s'associer à) des dynamiques économiques et environnementales vertueuses et durables.

Enfin, il convient de favoriser l'ensemble des actions susceptibles de multiplier contacts, échanges et partages entre toutes les parties prenantes de la ville, condition sine qua non pour lutter contre la désaffiliation des populations les plus défavorisées et pour que s'épanouisse de nouveau une citoyenneté tripolitaine, socle d'une économie prometteuse.

Les défis sont de taille mais nul doute que les Tripolitains possèdent l'ensemble des qualités pour parvenir à les relever. La volonté politique sera-t-elle au rendez-vous ?

décembre 2009
Bruno Dewailly

Annexe 1 : Liste des entretiens menés, juillet-août et octobre-décembre 2009

Etablissements scolaires généraux :

- Ecole primaire privée gratuite, Dawhat al-Adab, Qobbé
- Ecole primaire privée gratuite al-Ulum al-Jedida, Tebbané.
- Ecole primaire privée Maronite, al-Tell.
- Ecole primaire publique pour filles, Luckman, Tebbané.
- Ecole complémentaire mixte publique de Wadi Nahlé, Beddawi
- Ecole primaire privée mixte Rue al-Jabal, Beddawi

Etablissements techniques :

- Ecole technique privée al-Chamal, Zahriyyé.
- Centre technique privé Al-Fayhâ'a, Abou Samra.
- Centre technique privé, Mar Élias, Mina.
- Centre libano-arabe pour les sciences et les langues, Saha al-Koura
- Centre des pères carmélites
- Institut technique al-Manara, Zahriyyé
- Ecole technique al-Houda, rue Azmé
- Institut technique Zeitoun, Abou Samra
- Institut technique Norton
- Centre des sciences de l'ordinateur, Tell
- Institut technique d'enseignement et d'éducation, Mankoubin, Beddawi
- Sidon Universal College, rue Moutran
- Ecole d'infirmier et de sage-femmes, Moutran
- Académie de beauté Harb, Tell
- Ecole technique al-Hilal, rue Azmé
- Ecole technique Dar al-Zahra, Abou Samra
- Ecole technique publique de Abou Samra
- Ecole technique publique de Qobbé (deux entretiens)

- Ecole d'hôtellerie, Dekwené, Beyrouth
- Ecole de tourisme, Dekwené, Beyrouth

Dispensaires et hôpitaux :

- Dispensaire privé de Baal Mohsen
- Dispensaire privé Karamé, quartier de Saha al-Nûr.
- Dispensaire al-Nahda, Beddawi
- Dispensaire al-Chahîd, Beddawi
- Dispensaire public central de Tripoli
- Dispensaire du Secours Populaire, Mina

- Hôpital Bissar, Tripoli
- Hôpital Chahine, Tripoli
- Hôpital Nini, Tripoli
- Dispensaire UNRWA, Beddawi

Associations :

- Association du travail des femmes (Jama'iyat al-'Amal al-Nissawi)
- Association de la rencontre féminine caritative (Jama'iyat al-Liqa' al-Nissa'i al-Khayri)
- Mouvement Social
- Association al-Nahda, Beddawi
- Beit al-Cheykhoura, Mina
- Ma'koum
- Azm wa Saadé
- Fondation Safadi
- lad bi lad
- Association Is'âf al-Muhtajin, Haddadine
- Orphelinat orthodoxe, Mina
- FISTA
- Beit al-Fann
- Offre Joie (Farah al-'Ata'), Beyrouth
- Comité de Protection de l'Environnement (Lajnat Ri'âyat al-Bi'a), Mina
- Association contre la violence envers les femmes
- Fondation Père Afif Osseyran (Mineurs en Conflit avec la Loi)
- Restart
- Croix Rouge
- Ajjalouna
- Centre René Muawwad, Tebbané
- Coopérative des pêcheurs d'Al-Mina : Mme Sana Sadaka, avocate et Messieurs Amer Akra et Khaled Lizkani, respectivement président et crieur de la coopérative (B. Dewailly).

Municipalités, ministères, organismes publics :

- Samira Baghdadi, conseillère municipale en charge des affaires sociales à la municipalité de Tripoli
- Rabih Omar, consultant en développement pour la municipalité de Tripoli
- Rachid Jamali, président de la municipalité de Tripoli
- Majed Ghumrawi, président de la municipalité de Beddawi
- Abdallah Alameddine, président de la municipalité de Mina
- Abdallah Abdel Wahhab, directeur de la Fédération des municipalités d'Al-Fayhâ'a.
- Oueima al-Geadeah, responsable au Ministère de l'Éducation
- Janine Albeit, responsable de la Santé au Nord dans les écoles publiques
- Zuheir Haliss, Ministère de l'Économie, section protection du consommateur
- Nisrine Abdallah, ingénieure à l'Office de l'Eau de Tripoli

- Personnel du centre de Tebbané du Ministère des Affaires Sociales
- Majed Eid, Ministère des Affaires Sociales, section du Nord, Tripoli
- Personnel du Bureau National pour l'Emploi (Beyrouth)
- CRDP, Beyrouth
- Tarek Wehbé, CDR, Beyrouth
- Ministère des Affaires Sociales, Beyrouth : départements des femmes, des handicapés, des orphelins, de l'enseignement technique.

Syndicats, ordres :

- syndicat du secteur du mobilier, Tripoli
- syndicat des chauffeurs du Nord
- syndicat des pharmaciens du Nord
- syndicat des vendeurs de fruits et légumes de Tebbané
- association coopérative des pêcheurs, Mina
- ordre des médecins
- union des syndicats de Tripoli

Organismes internationaux :

- PNUD, Tripoli (Ziyad Ayyubi)
- PNUD, Artgold, Tripoli (Abdallah Muhieddine)
- ESCWA, (Adib Naamé)

Banque, micro-crédit :

- Banque Audi, rue Mina
- Banque BLOM, Tell
- First National Bank, rue Mina
- Lebanese Islamic Bank, rue Masaref
- Bayt al-Mal al-'Arabi, rue Masaref
- Ameen, représentant de Tripoli
- Majmou'a, représentant de Tripoli
- Majmou'a, Youssef Fawaz, directeur exécutif, Beyrouth
- Emkan, agence de Tripoli
- Emkan, siège, Beyrouth
- Randa Aractinji, spécialiste en micro-crédit, Beyrouth

Economie, commerce :

- Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie de Tripoli

Chercheurs, experts :

- Dr Maha Kayal
- Dr Musbah Rajab
- Dr Kamal Hamdan
- Ing. Diran Harmadayan

Autres entretiens :

- Entretiens avec des familles de Tebbané, de la vieille ville de Tripoli, de Mina et de Beddawi (10 familles pour chaque zone).
- Entretiens avec des micro et petits entrepreneurs de la zone de Al-Fayhâ'a (5 entrepreneurs dans chaque municipalité)
- Entretiens pâtisserie Hallab, Qasr el-Helou
- Entretien avec Abou Kamel Kahil, patron d'une petite pâtisserie traditionnelle dans le souk, derrière le khan des Egyptiens (B. Dewailly).
- Entretien avec Nabil Nasser, enseignant de sport à l'Université Balamand, moniteur de sport de glisse et à voile et volontaire pour assurer des formations d'éveil aux sports nautiques auprès des jeunes (B. Dewailly).

Bibliographie

Pré-diagnostic des experts de Al-Fayhâ'a dans le cadre du projet City Development Strategy, octobre 2009 : Musbah Rajab, Maha Kayal, Fawaz Hamdi, Rami Semaan, consultables sur <http://www.urbcomfayhaa.gov.lb/Eindex.htm>

ABD AL-GHANI, Imad, *el-intikhabât el-baladié fî Trâblous* (Les élections municipales à Tripoli), Jaroûss Press, Tripoli (Liban), 2000, 211 p.

ABD AL-GHANI, Imad, *Sociolojiyya al-'Amal al-Ahli wa al-Baladi fi Trablous* (Sociologie du travail associatif et municipal à Tripoli), Dar al-Incha', 2004.

ABU BAKR, Rola, *Dirâsat al-Wâqa'a al-Iqtisâdi al-Ijtimâ'i li Mudun Trâblus, al-Mîna, Beddâwi*, (Etude de la réalité socio-économique des villes de Tripoli, Mina et Beddawi), 2005, étude sous la direction de Samira Baghdadi.

ALAM ED-DINE Abdallah, « Les Fédérations de municipalités : problèmes et modes d'action », pp. 10-12, in *Les dimensions juridiques et administratives des municipalités au Liban*, CERMOC, Beyrouth, Document, n°4, 1999, 23 p.

AJAJ, Ziyad, *Etude sur Tebbané*, Human Concern International, 1998.

Artisan du Liban, *Istitla' Hâjat al-Qitâ' al-Harfi al-Fanni fi Aswaq Trablus al-Qadîma*, (Etude sur les besoins du secteur de l'artisanat dans les souks de la vieille ville de Tripoli) 2007.

ASRAWI, Fadi, *Microfinance in Lebanon, Case Study CHF International Ameen*, 2005. consultable sur : <http://www.saa.unito.it/meda/cases.htm>

ATIYYE, Atif, KAYAL, Maha, *Trâblus min al-Dâkhil*, (Tripoli de l'intérieur), Dar Mokhtarat, Beyrouth, 2006.

BRIQUET JEAN-LOUIS, *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*, Belin, Paris, coll. socio-histoires, 1997, 303 p.

CDR, World Bank, *Resettlement action plan for Khan el Askar, Tripoli, phase 1*, juin 2002, 34p.

Consultation and Research Institute (CRI), *City Development Strategy, Final Report*, oct 2006, 412 p. (LED phase 1).

Consultation and Research Institute (CRI), *CHUD, Wave one of impact assesment, business census, draft for revision*, déc. 2008.

COOK Adrien, *Privatisation et régulation du service d'AEP à Tripoli, les enjeux de la gestion urbaine*, Université de Paris VIII, IFU, Mémoire de DESS, ss. dir. S. Jaglin et S. Yerasimos, 2001, 93 p.

CAS, *The National Survey of Households Living Conditions*, 2007.

CRDP, *Dalil al-Madâris, (Guide des écoles)*, 2006-2007.

CRDP, *Dâlil al-Madâris al-Mihaniyya, (Guide des écoles techniques)* : années 1995-1996, 1997-1998, 2000-2001, 2002-2003, 2004-2005.

DEBS, Habib, TABET, Jad, *Réhabilitation et revitalisation urbaine de la ville ancienne de Tripoli, rapport préliminaire*, CDR, janvier 2002.

DEWAILLY, Bruno, *L'appropriation de territoires : essai de géographie culturelle d'un espace urbain à Tripoli (Liban) : représentations, acteurs et enjeux*, Université F. Rabelais de Tours, URBAMA, Diplôme d'Etude Approfondie, 2000.

DEWAILLY, Bruno, « La municipalité de Tripoli : entre pouvoirs locaux et services de l'État », *Municipalités et pouvoirs locaux au Liban*, Cahiers du CERMOC n° 24, Agnès Favier, éd., Beyrouth, 2001, p. 295-318 (publié sous pseudo de Paul RIJSEL en raison de la confidentialité de certaines sources).

DEWAILLY, Bruno, « [L'espace public à travers le prisme du pouvoir : quelques éléments de réflexion à partir d'un cas tripolite \(Liban\)](#) », in *Geocarrefour*, Lyon, Vol. 77, n° 3, *L'espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe*, 2002.

DEWAILLY, Bruno, « [Le « K » libanais du tourisme](#) », in *Villes et Territoires du Moyen-Orient*, IFPO, Beyrouth, n° 2, 10 p. Essai de présentation graphique de l'espace touristique libanais à l'aide de 7 animations Flash, 2005.

DEWAILLY, Bruno, « Le projet urbain, nouveau mode de régulation politique. L'exemple du programme CHD de la Banque mondiale au Liban », in P. Signoles (éd.), *Gouvernance et territorialités dans le Monde Arabe*, 55 p., 2006 (publication à paraître).

DEWAILLY, Bruno, *Foncier et immobilier, gouvernementalité urbaine et spatialités : le cas de Tripoli al-Fayhâ'a (Liban)*, Université F. Rabelais de Tours, Thèse de doctorat de géographie, ss. dir. P. Signoles, 887 p. 2009 (à soutenir).

DEWAILLY, Bruno, FAVIER, Agnès et alii., *Pouvoirs locaux et décentralisation en période de (re)construction étatique. Les cas du Liban et de la Palestine ; étude comparée*, Rapport sur les sites libanais et palestiniens préparé dans le cadre du Programme de Recherche sur l'Urbanisation et le Développement (PRUD) autour du thème : « Les municipalités dans le champ politique local. Effets de modèles de décentralisation dans la gestion des villes en Afrique et au Moyen-Orient », Lebris E. dir., IRD – IREMAM - IFPO, Bondy – Aix-en-Provence - Beyrouth, 2004, 79 p.

DEWAILLY, Bruno, OVAZZA J.-M., « [Les complexes balnéaires privés au Liban. Quels lieux touristiques en émergence ?](#) », in *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : quelles articulations en Méditerranée ?*, Berriane Mohamed (Ed.), Institut Universitaire Européen de Florence, Presses Universitaires de Rabat, 31 p., 2004.

DEWAILLY, Bruno, OVAZZA J.-M., « [Le tourisme au Liban : quand l'action ne fait plus système](#) », in *Articulation du tourisme international et du tourisme national dans les pays des rives sud et est de la Méditerranée*, M. Berriane (éd.), Institut Universitaire Européen de Florence, Presses Universitaire de Rabat, 35 p., 2004.

DINNAWI, Mohammed Ali, *Trablous Al-Fayhâ'a beina al-Hirmân wa al-Inmâ'*, (Tripoli la parfumée entre privation et développement), al Dayya, 2002.

Economic Development Strategy, City of Tripoli, *Tripoli Final Strategy*, 112 p. (LED phase 2), juin 2008.

EL-DACCACHE, Maronn, *Al-Mina...Re-generating the City*, LAU, 2006.

EAR, *Economic Assessment Report: City of Tripoli*, 2008.

FAFO, *A socioeconomic profile of the Nahr el Bared and Beddawi Camps*, 2007.

FOUCHER, Laure, *Les sunnites dans la ville de Tripoli (Liban) pendant le Mandat français*, mémoire de maîtrise non publié, Paris IV, juin 2005.

GEADAH NAAME, Oumeima, dir, *Baht Ijtimâ'i Sari'*, (diagnostic social rapide), Tripoli, CDR, Projet de développement social, 2006.

ESFD (Economic and Social Fund for Development), *Lebanon's Strategy for Social Development*, 2004, 2 vols.

HAMDAN, Kamal, « Le social dans la reconstruction du Liban », pp. 70-79, in *Monde arabe Maghreb-Machrek*, La documentation française, Paris, n° 169, 2000.

HARMANDAYAN, Diran, DGU, Ministère des Travaux Publics, *al-Mukhattat al-Tawjîhi al'Am wa al-Tafsîli li Manâtiq Trablus, al-Mina, Beddawi wa Ras Masqa al-'Iqâriyya*, 2e étape, schéma directeur général, décembre 2002.

HARMANDAYAN, Diran, *Preliminary Brief for the Preparation of a Sustainable Development Strategy for the Al-Fayhâ'a Union of Municipalities (Tripoli, Al-Mina and Baddawi)*, 2004.

Information International, CDR, *Stakeholder Analysis and Social Assesment for the Proposed Cultural Heritage and Tourism Development Project, Final Report*, novembre 2001.

KASSIR, Samir, *Histoire de Beyrouth*, éd. Fayard, Paris, 2003, 732 p.

KAYAL, Maha, *Taqîd wa tajdîd, dirâsat al-Qitâ' al-Hirfi fi Trâblus*, (tradition et renouveau, étude sur le secteur de l'artisanat à Tripoli), 2002.

KAYAL, Maha, *L'eau en société, Pratiques et perceptions des usagers à l'égard service public en charge de la distribution de l'eau et de l'assainissement à Tripoli*, étude commanditée par l'association Corail, 2007.

KHOURY, Adella el, "Poverty and Unemployment ; the Case of Tripoli", in *Poverty, Unemployment and Development in Lebanon, selected regions*, NDU Press, 2003.

KOCHUYT, Thierry, "La misère du Liban : une population appauvrie, peu d'État et plusieurs solidarités souterraines", *Revue Tiers Monde*, t. XLV, no 179, juillet-septembre 2004.

HALWANI J., OMAR W., ALKADI F., « La gestion de la qualité des eaux à Tripoli, Liban », *Larhyss Journal*, n° 03, Juin 2004, pp.79-89.

HAMDAN, Kamal, *Micro and Small Enterprises in Lebanon*, Research Report Series, No 0417, Consultation and Research Institute, Liban, s.d.

IASIA, Eleonora, *The Micro-Credit Sector in Lebanon: al-Majmou'a experience*, 2005. consultable sur : <http://www.saa.unito.it/meda/cases.htm>

LAITHY, Heba, ABOU ISMAIL, Khalil, HAMDAN, Kamal, *Poverty, Growth and Income Distribution in Lebanon*, International Poverty Center, study no 13, jan 2008

LAURENT, Romain, *L'évolution des fonctions artisanales et commerciales dans la vieille ville de Tripoli entre 1945 et 1997*, mémoire, Tours, 1997.

LAY, Anne-Séverine, *Comparaison des trois schémas directeurs de la ville de Tripoli*, Université de Tours, rapport de stage de magister, sd.

MAATOUK, Frédéric, « Les nouveaux métiers de l'électronique de Tripoli (Liban) », in Franck Mermier, éd., *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, Maisonneuve et Larose, 2003.

MANSOUR, Walid, *Planification des systèmes autoroutiers au Liban : le cas de Tripoli et du Nord Liban : autoroute arabe, East Ring Road et West Ring Road*, mémoire, 2003, 114 p.

MAS, PNUD, *al-Khasâ'is al-Sukkâniyya wa al-Wâqa'a al-Iqtisâdi wa al-Ijtimâ'i, Aqdiyya Lubnân : Trablous, (Les particularités de l'habitat et de la réalité socio-économique des Cazas du Liban : Tripoli)*, 2001.

MAS, *Tattawur Khârîta Ahwâl al-Ma'îchiyya fi Lubnân beina 'Amai 1995 wa 2004, (The Living Conditions in Lebanon: A comparison between 1995 and 2004)* PNUD, MAS, 2007.

MAS, *Khârîta al-Faqr al-Bachari wa Ahwâl al-Ma'îchiyya fi Lubnân, (Mapping of Human Poverty and Living Conditions in Lebanon, 2004)*, 2008.

MAWLAWI, Rana, *Rehabilitation of Handicrafts/Artisans Sector in the North*, projet de la CCIAT, 2004 (non publié).

Mediterranean Environmental Technical Assistance Program, Commission of the European Communities, World Bank, *Tripoli/El Mina Environmental Audit*, 1993.

MOLINA, Antony, *Structuration de l'espace commercial à Tripoli (Nord-Liban) : mécanique relationnelle et centralité commerciale. Les exemples de la place Tell, du quartier Azmi et de la galerie du City Complex*, URBAMA, Université de Tours, Mémoire de DEA – rapport de recherche, ss. dir. M. F. Davie, 1999, 77 p.

MOLINA, Antony, « La "glocalisation" comme facteur de développement durable ? l'épreuve libanaise de la réalité ou du leurre de l'appropriation sociale d'activités commerciales internationalisées », pp. 1-12, in *Géodoc*, Actes du Colloque Internationale « Commerce et développement durable », Université de Toulouse II, 10-12 mars, n°54, 2005.

Observatoire de l'Environnement et du Développement, *Rapport annuel sur le développement*, Union des Municipalités al-Fayhâ'a, Tripoli, Liban, Juin, n° 6, 127 p., 2002.

PLOTEAU, Loïc, *Les populations originaires du Haut-Daniyyé à Tripoli (Liban) : les dynamiques de ségrégation et de citadinisation*, Université de Tours, mémoire de maîtrise, 1997.

PNUD, *Al Tebbané*, mai 2008, (non publié).

PNUD, *Socio-economic Assessment in Nahr el-Bared surroundings areas*, jan 2009.

PNUD, *Taqrîr 'ala al-Tanmiyya al-Bacharyya fi al-'Alam al-'Arabi, 2009 (Rapport sur le développement humain dans le monde arabe pour 2009)*, 2009.

PNUD, Fondation Safadi, *Tabbaneh-Facts finding Study of Syria Street, Bab Tabbaneh, Tripoli*, fév. 09.

Région Midi Pyrénées, école d'architecture de Toulouse, université saint Esprit Kaslik Liban, *Étude sur Al-Mina*, 1997.

RAJAB, Musbah, *Le vieux Tripoli, un espace historique en voie de mutation ; problématique et perspectives d'avenir*, thèse de doctorat, Paris, 1993.

RAMADAN, N. H., *Le Liban à l'ère des "ajustements structurels" : mauvaise gouvernance et retour aux déséquilibres d'avant-guerre*, Université du Québec, Montréal, Notes et Études du GRIC, mars, 2000, 44 p.

SAIDAWI, Rafif, *al-'Unf al-Jensi al-Wâqa' 'ala al-Murâhiqat fi Lubnân (la violence sexuelle contre les adolescentes au Liban)*, 2006 (étude menée pour Save the Children et le Comité Libanais de Lutte contre la Violence envers les Femmes).

SEURAT, Michel, « le quartier de Bab Tebbané à Tripoli (Liban) : étude d'une asabiyya urbaine » in *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq*, CERMOC, Beyrouth, pp. 45-86.

TADMURI, Omar Abd al-Salam, *Târîkh Tarâbulus al-Siyâsi wal-Hadârî 'abr al-'usûr*, 2 vol. Beyrouth, 1981.

Union des Municipalités de Al-Fayhâ'a, *Mu'tamar Inmâ' Trablus, (Conférence pour le Développement de Tripoli)* 2002, conférence organisée au Grand sérail de Beyrouth sous la direction de Rafic Hariri.

Union des Municipalités de Al-Fayhâ'a, Observatoire de l'environnement et du développement (*Markaz Rasd al-Bi'a wa al-Tanmiya*, ou *Tripoli Environment and Development Observatory*, TEDO), rapport n° 1, Tripoli, mars 2000 ; n° 28, août 2008.

WANOUS Siham, *'Amâla al-Atfâl, (Le travail des enfants)*, mémoire UL, Tripoli, 1999-2000.

WORLD BANK, *Cultural Heritage and Development. A Framework for Action in the Middle East and North Africa*, I.B.R.D., Washington D.C., Orientations in development series, MENA Region, 2001 a, 102 p.

WORLD BANK, *Cultural Properties in Policy and Practice. A review of World Bank experience*, Operations Evaluation Department, Washington D.C., report n°23369, 19 décembre, 2001 b, 112 p.

WORLD BANK, *Republic of Lebanon Update*, Beyrouth, 1^{er} trimestre, 2002 a, 16 p.

WORLD BANK, *Appraisal Mission Report*, Lebanon. Proposed Cultural Heritage and Urban Development Project, Washington D.C., 30 juin-22 juillet, 2002 b, 56 p. + annexes (non publié).

WORLD BANK, *Draft Environmental Impact Assessment*, Beyrouth, 2002 c, 86 p.

WORLD BANK, *Resettlement Action Plan for Khan El Askar, Tripoli (phase 1)*, Cultural Heritage and Urban Development Project, Beyrouth, Draft, 14 juin, RP 106, 2002 d, 34 p.

ZIADE, Khaled, « L'image traditionnelle de la société citadine », in *Revue des sciences sociales*, Université Libanaise, Faculté des lettres et des sciences humaines, Tripoli, section III, 1983.

ZIADE, Khaled, *Vendredi, dimanche*, Actes Sud, Sindbad, Coll. Mémoires de la Méditerranée, 92 p., 1996.

ZIADE, Khaled, « Trâblous : El-'â'ilat wa Es-Sîâsat » (Tripoli : famille et politique), pp. 274-241, in J. Bahout & C. Douayhi dir., *La vie publique au Liban, expressions et recompositions du politique*, Les Cahiers du CERMOC n°18, Beyrouth., 1997.

s.a., *Kitâb al Faqr wa al-Batâla wa al-Tanmiyya fi Lubnân ; Manâtiq Mouhkhtâra, (Le Livre de la pauvreté, du chômage et du Développement au Liban ; régions choisies)*, Notre Dame de Loueizé.

s.a., *Taqrîr al-Beddawî, beina al-Wâqa'a wa al-Murtaja*, 2005, étude sur Beddawi réalisée en partenariat avec le MAS.

Annexe 2 : l'action du Ministère des Affaires Sociales à Tripoli et dans le Nord

L'action du MAS est multiforme et intervient dans différents domaines : femmes, écoles techniques et internat, protection de l'enfance, handicapés, personnes âgées...elle peut se manifester sous forme d'aide à certaines associations qui travaillent dans l'un ou plusieurs de ces domaines, ou à certaines écoles ; les centres sociaux dépendant du MAS représentent également un lieu d'aide, cette fois directe. Etant donné la dissémination des informations en plusieurs départements, il est difficile d'agrèger ces divers volets de l'action du ministère pour obtenir une vision exhaustive de son action ; néanmoins, nous présentons ici cette dernière à Tripoli d'après les informations obtenues auprès de ses services à Beyrouth en octobre-novembre 2009.

Associations sous contrat avec le MAS en 2009 à Tripoli (informations fournies par le MAS, Beyrouth, octobre 2009) :

En 2009, 12 associations étaient sous contrat avec le MAS à Tripoli :

- Al-jama'iyya al-Khayriyya al-Islamiyya wa Is'af al-Muhtajin ; Jamil al-Tabbal ; 06 432296 ; 06 624 852
- Jama'iyya lghâtha al-Tifl al-latim wa al-Luqatâ' ; Dr Yahya Char'âni ; 06 624 399
- Dar al-latima al-Islamiyya ; al-Jama'iyya al-Khayriyya al-Nisâ'iyya ; Mme Taroub Zouq Mounla ; 06 433 521
- Jama'iyya al-Sayyida al-Orthodoxiyya Li 'adad al-latâma ; Issa Durghâm Moussa ; 06 601 790 ; 06 600 733
- Jama'iyya al-Khadamat al-ljtimâ'iyya ; Houssam Astah ; 06 446 334-5
- Dar Trablous lil Ri'âya al-ljtimâ'iyya ; Soha Zouq ; 06 626 178 ; Jama'iyya al-Kachaf al-Muslim : 06 627 200
- Jama'iyya al-Inma' al-ljtimâ'i al-Khayriyya ; Mme Awâtef Mrad, 06 629 020
- Jama'iyya al-Birr al-Masihi al-Orthodoxi ; Mona Saghiya 06 611 260
- Jama'iyya al-lghâtha wa al-Tarbiyya lil Aitâm wa al-latimât ; Dar al-Zahra ; Adham Ma'mâri ; 06 444 529
- Jama'iyya al-'Atâ' al-Khayriyyé ; Nada al-Nachchar ; 03 946 38
- Râhibat al-'â'ila al-Mouqaddassa al-Maroniyyat wa Fourou'ouha ; sœur Danièle Saliba ; 06 432 285
- Jama'iyya al-Nahda al-Insâniyya ; Mohammed Ali Sultan ; 06 447 776

Ecoles sous contrat avec le MAS en 2009 dans le *Mouhafaza* du Nord :

34 établissements sont sous contrat avec le MAS dans le mouhâfaza du Nord : il s'agit, conformément aux critères d'éligibilité aux aides du MAS pour les écoles, soit d'écoles générales à internat, soit d'écoles techniques. Dans ces écoles, les orphelins et certains

élèves de milieu très défavorisé ou « cas sociaux difficiles » sont pris en charge financièrement par le MAS.

Les 34 établissements concernés correspondent à un nombre d'élèves subventionnés répartis comme suit :

- 2188 élèves internes dans une école générale
- 955 élèves internes dans une école technique (650 au niveau CAP ou BP, 155 au niveau BT-TS, 150 en formation professionnelle (ie formation non sanctionnée par l'un des précédents diplômes)
- 904 élèves externes au niveau BT-TS
- 307 élèves externes au niveau CAP-BP
- 27 élèves externes en formation professionnelle
soit 4381 élèves (sur 22327 pour tout le Liban).

Enfin sont subventionnés aussi 146 très jeunes enfants et 240 personnes âgées au Nord.

Ecoles techniques ou générales aidées par le MAS à Tripoli :

- **Al-jama'iyya al-Khayriyya al-Islamiyya wa Is'af al-Muhtajin** : parmi les internes : 145 enfants aidés dans le système scolaire général, 235 en CAP-BP, 20 en formation professionnelle, 95 en BT ou TS ; parmi les externes : 75 en CAP ou BP, et 130 en BT ou TS.
- **Jama'iyya Ighâtha al-Tifl al-latim wa al-Luqatâ'** : parmi les internes : 125 enfants aidés dans le système scolaire général, 40 en formation professionnelle, soit 165 enfants en tout (il n'y a que des internes subventionnés).
- **Dar al-latima al-Islamiyya ; al-Jama'iyya al-Khayriyya al-Nisâ'iyya** : ici seuls des internes sont aidés ; 95 dans le système scolaire général, 30 en formation professionnelle. Soit 125 en tout.
- **Jama'iyya al-Ighâtha wa al-Tarbiyya lil Aitâm wa al-latimât ; Dar al-Zahra** : uniquement des internes aidés : 615 dans le système scolaire général, 140 en CAP-BP, soit 755 en tout. En sus de ces élèves sont subventionnés 5 très jeunes enfants.
- **Jama'iyya al-Inma' al-ljtimâ'i al-Khayriyya** : 174 élèves internes en système scolaire général aidés, ainsi que 102 très jeunes enfants.
- **Dar Trablous lil Ri'âya al-ljtimâ'iyya ; Jama'iyya al-Kachaf al-Muslim** : 40 élèves internes en système scolaire général aidés.
- **Metrâniyyé Trablous al-Marôniyyé ; mouassassa Mar Antoun al-ljtimâ'iyyé** : 90 élèves internes dans le système général aidés, 30 internes en CAP-BP, soit 120 en tout.
- **Metrâniyyé Trablous al-Marôniyyé ; Ma'had Mar Yohanna al-'Ali lil Tarbiyya wa al-Teknologiyya** : 68 élèves externes en BT-TS, 32 en CAP-BP, soit 100 en tout.

Toujours sur Tripoli, et sans lien avec l'enseignement technique quoique sur les mêmes documents fournis, sont aidés 50 personnes âgées dans **Jama'iyya al-Birr al-Masihi al-Orthodoxi** et 10 personnes âgées dans **Jama'iyya al-Khadamat al-Ijtimâ'iyya**

- **Subvention versée par le MAS par jour et par élève dans les écoles en fonction de la classe en 2009 :**

Niveau	Coût en LL
Ecole générale	4 439
Technique CAP BP internat	4 500
Technique formation professionnelle internat	4 420
Technique BT TS internat	5 700
Technique CAP BP externat	2 500
Technique formation professionnelle externat	2 420
Technique BT TS externat	3 500
Très jeunes enfants	4 339

Par ailleurs, les mêmes données fournies par le MAS précisent qu'en 2009, 4349 personnes âgées étaient aidées financièrement par les mêmes services du ministère.

- **Protection de l'enfance (Himâyat al-Atfal) :**

Projet pour les jeunes de 7 à 16 ans, filles et garçons, avec l'association lad bi lad : le matin, l'association assure assistance et suivi social ; elle propose aussi une formation pour les jeunes filles : coiffure et travail du cuir ; pour les garçons : formation sur ordinateur. L'après-midi, elle fonctionne comme un centre ouvert qui reçoit les enfants et leur propose activités d'éveil et sensibilisation aux droits de l'enfant.

- **Budget prévu du MAS en 2009 pour les centres de protection sociale :**

34 477 983, 2 \$ pour tout le Liban

Budget du centre de Tebbané (fév. 2009) : 395 000 000 LL soit 263 333 \$

Budget du centre de Mina, 2009 : 292 000 000 LL soit 194 666 \$

Budget du centre de Saha al-najmé, fév. 2009 : 215 000 000 LL soit 143 333 \$

Annexe 3 : projet de la CCIAT, 2004 Rehabilitation of Handicrafts/Artisans Sector in the North

Ce projet réalisé par Rana Mawlawi n'a pas trouvé financeur et est resté jusqu'à présent lettre morte. Nous en fournissons ici le résumé des parties centrales, d'après les documents fournis par la CCIAT en octobre 2009.

Le projet cible les petites entreprises artisanales qui opèrent avec un matériel rustique et rudimentaire ou sans équipement, selon des techniques traditionnelles. Ces entreprises ont besoin d'être revitalisées dans la mesure où elles représentent une part importante de l'activité économique tripolitaine, une source de revenu pour les artisans et leur famille, ainsi qu'une industrie susceptible de stimuler le développement touristique.

Services que la CCIAT pourrait fournir aux artisans :

- rénovation de l'apparence de leur lieu de travail
- appui à la promotion touristique
- marketing pour les produits
- assistance technique
- financement de projets
- apport de fonds
- exportation
- programmes éducatifs

Selon le rapport, le secteur handicraft/artisanat représente 14 % du PNB et représente 13 % de la population active au Liban.

Dans le grand Tripoli :

Industrie	Nb d'unités	Nb de spécialités dans chaque type d'industrie
Industries légères	719	159
Ateliers techniques	2 705	50
Artisanat traditionnel	790	41

Ce projet vise donc à aider le secteur des micro et petites entreprises artisanales, en mettant à jour leurs normes et standards, et en améliorant la qualité de leurs produits par l'introduction de nouvelles techniques et de nouveaux modèles.

Ceci doit conduire à améliorer le professionnalisme des artisans, à valoriser l'image de la vieille ville et à attirer les touristes. La CCIAT prend en charge le marketing des magasins rénovés et de leurs produits (photos, diffusion, plaques de la CCIAT sur ces magasins, etc.)

D'après l'auteur, et après entrée des données dans le GIS (SIG en français, système d'information géographique) de la CCIAT, une unité sera sélectionnée dans chacune des catégories d'artisanat (prototype). Ce modèle sera choisi selon les critères d'authenticité,

aspects historiques et traditionnels, volonté de coopérer, statut légal, capacité de production, localisation, propreté, caractère familial, rythme horaire, volonté de conserver le caractère traditionnel des procédures.

Toutefois, compte-tenu de manque d'explication claire, nous ne comprenons pas pour quelle raison il est ici préconisé l'emploi d'un SIG, outil certes fort performant, mais nécessitant la définition d'une politique, des objectifs très particuliers et précis ainsi que bonnes connaissances théoriques et logicielles (B. Dewailly).

L'enquête a déterminé que 48,6 % (70 magasins) des magasins ne disposaient pas d'alimentation en eau. 16 % des bâtiments des magasins sont dans de bonnes conditions, 70-79 % sont jugés acceptables et 4-5 % sont dans en mauvaise condition.

Projets similaires en 2004 :

- MAS : sessions de formation pour artisans dans les régions rurales du Nord avec l'Escwa.
- Le Centre Universitaire de Technologie Franco-Libanais a mis en place un programme de travail pour soutenir une usine de savon fait à la main à Tripoli dans le but de moderniser et de commercialiser ses produits.
- La fondation Azm wa Saadé forme des handicapés et des chômeurs dans le domaine de l'artisanat.

Par ailleurs, les étudiants seront impliqués dedans : des cours spécifiques seront établis dans les universités ou les instituts techniques.

Annexe 4 : Au fil des rues de Al-Fayhâ'a....

Entretiens auprès de micro-entrepreneurs, novembre 2009 :

Quinze entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de petits entrepreneurs de trois zones populaires (quartiers défavorisés, sans être les plus pauvres de l'agglomération) : Zahriyyé à Tripoli, la route principale de Beddawi, et Massaken al-Cha'biyyé à Mina.

Pour chacun d'entre eux, nous dressons ici un bref profil qui donnera une idée de leur trajectoire et de leurs conditions de vie actuelle.

Beaucoup parmi les entrepreneurs interrogés avaient exercé auparavant un autre métier, puis changé pour cause de conjoncture difficile (l'ancien menuisier) ou de vieillesse (l'ancien chauffeur de taxi).

La plupart ont déclaré tirer de leur entreprise un revenu limité, compris entre 400 000 et 700 000 LL une fois les charges et les frais divers payés, et souffrent sporadiquement de la situation sécuritaire. L'emplacement joue bien sûr dans le nombre de clients reçus (exemple de la rue principale de Beddawi). Beaucoup se plaignent du manque de clients et soulignent le besoin en investissement dans l'entreprise (achat de matériel, rénovation du magasin, etc). Tous ont déclaré n'avoir aucun rapport avec la municipalité (hormis des rapports conflictuels en cas d'infraction) et exercer en tant qu'entrepreneurs individuels, sans être employés par une autre personne.

Nous résumons ici leurs propos et leurs conditions de travail (l'âge des entrepreneurs n'est qu'indicatif, la question n'ayant pas été posée) :

- **Région de Zahriyyé, Tripoli**

- **Marchand de café ambulant, 45 ans** ; 650 000 LL de bénéfice par mois ; 50 clients par jour.

Ce métier se caractérise par une sensibilité extrême à la conjoncture sécuritaire, et par une « saisonnalité » marquée (fêtes, occasions, etc.). Le travail est plus difficile l'hiver car réalisé en extérieur. Le marchand n'a pas les moyens de louer un endroit pour vendre son produit. Il travaillait avant dans un magasin de vente de volailles, métier qu'il voudrait exercer de nouveau à l'avenir (il a un projet pour travailler dans une ferme avec un cousin en Syrie). En attendant, il exerce à Zahriyyé où il a des clients réguliers. Son équipement aurait besoin d'être changé, mais il ne peut investir les 100 dollars nécessaires.

- **Epicier, 60 ans** : 450 000 LL de bénéfice par mois ; environ 15 clients par jour, pour la plupart du quartier.
Cet épicier est également *mukhtar* à Zahriyyé, ce qui lui permet de bénéficier de la sécurité sociale. Il était auparavant menuisier, mais il a quitté ce métier en 2007 estimant qu'il y avait trop de concurrence. Sa femme l'aide au magasin. Il se plaint essentiellement des dettes contractées par ses clients et de la localisation du magasin, dans un quartier plutôt défavorisé et pas vraiment propice aux affaires. Faute d'argent, ce commerçant ne peut acheter tous les produits qu'il aimerait. Son loyer s'élève à 200 dollars et la facture d'électricité à 200 000 LL. Selon lui, la situation se dégrade avec la cherté croissante de la vie.

- **Coiffeur, 35 ans**, salon propre, dans une zone peu dense, qui peut accueillir trois clients en même temps et a été repeint depuis peu.
Il a appris le métier enfant auprès de son père et a travaillé d'abord à Tebbané, mais le manque de travail dans ce quartier l'a conduit à déménager vers Zahriyyé en 1999 ; il y a ouvert un salon avec son frère, également coiffeur. Ce salon leur appartient.
Rythmes du métier : peu de travail en début de semaine, et pas du tout en cas de problème sécuritaire comme en 2008.
Il se déclare satisfait de son travail car l'argent rentre bien et il travaille avec son frère, sans supervision d'un patron. Malgré tout, il ne peut s'équiper comme il le voudrait étant donné le prix des appareils.
Un autre aspect du métier réside dans la nécessité de s'adapter à tous les types de clients, qui veulent des coupes spécifiques.
Son salon est plutôt mal situé, dans une rue non passante ; il aimerait en ouvrir un sur la rue Azmé ou au Tell. Il a effectué plusieurs aménagements dans son salon : réfection des peintures, achat de nouveau matériel...Lui et son frère n'appartiennent pas au syndicat des coiffeurs. Le salon reçoit environ 6 clients par jour, de Zahriyyé pour la plupart, sauf quelques amis et parents qui viennent d'ailleurs.
Il estime sa situation bonne car il a de quoi faire vivre sa famille sans aide extérieure. Malgré tout il est pessimiste, étant donné la situation dans le pays.

- **Marchand ambulant de maïs, 28 ans**, souk al-Bazarkan : cet homme a quitté l'école à sept ans et s'est mis à travailler dans la mécanique de voiture pour aider sa famille à vivre, car son père était handicapé. Il a ensuite quitté ce métier pour se mettre à vendre du maïs dans le souk al-'Arid, tous les jours de 9h30 jusqu'à 17h30 ; son frère travaille dans le même domaine. Assez peu de clients viennent, sauf durant les fêtes. La situation sécuritaire peut aussi faire baisser les ventes. Ce commerçant n'est pas satisfait de son sort mais n'a pas d'autre moyen de les faire vivre, lui et sa femme. Sa mère l'aide parfois matériellement.
La municipalité lui a interdit de s'installer sur le trottoir dans le souk, car elle ne permet pas aux marchands du souk de mettre leurs marchandises sur le trottoir ou les gens marchent ; elle empêche les marchands ambulants de rester avec leur chariots sur le trottoir, en confisquant les chariots et ne les rendant à leurs propriétaires que s'ils paient 100 000 L.L. d'amende ou bien si l'un des députés les

aide à le récupérer. Un député l'a aidé pour qu'il récupère le sien sans payer quand ce déboire lui est arrivé.

Il pense que Dieu lui permettra de vendre ses marchandises n'importe où.

Environ 45 clients par jour viennent, qui passent dans le souk, venus de différentes zones de Tripoli.

Il gagne environ 700 000 LL par mois, et sa situation est difficile car il doit payer son loyer qui s'élève à 150 \$ par mois.

Il n'envisage pas de changer de région de vente, car ici les gens le connaissent. En revanche, il espère à terme retourner dans le domaine de l'électricité de voiture, qui paie mieux selon lui. Beaucoup de commerçants travaillent comme lui dans le souk à vendre de la nourriture sans magasin, basant leur travail sur le fait que les gens ont toujours besoin de manger.

- **Marchand de fleurs artificielles**, 60 ans, souk Bazarkan, zone très passante : magasin de taille moyenne, propre, où les fleurs artificielles sont nombreuses mais sans ordre de présentation.

Son père possédait un commerce de fleurs artificielles dans le souk depuis 1990, il a repris le même métier. Les ventes sont faibles, particulièrement après le durcissement des relations entre le Liban et la Syrie : les produits de ce commerçant étaient exportés en Syrie ; la situation s'est encore détériorée après le conflit Tebbané-Jabal Mohsen. Selon cet homme enfin, il y aurait eu depuis quelque temps renchérissement des produits qu'il achète en Chine.

Sa femme l'aide, elle compose des arrangements floraux.

A cause des prix élevés, ils ne peuvent acheter toutes les sortes de fleurs.

La municipalité les empêche de présenter des fleurs sur le trottoir ; ils doivent aussi lui payer 90 000 LL par an pour la pancarte installée sur le trottoir.

Ce commerçant a repeint son magasin et changé l'éclairage il y a quatre ans.

Il vend ses fleurs à 4 clients par jour, qui viennent des quartiers de Tripoli, du Akkar et de Diniyyé pour faire leurs courses au souk. Mais avant, il avait 8 ou 9 clients par jour. Il est enregistré à la Chambre de Commerce, ce qui lui permet de faire venir des marchandises par le port.

Il a essayé il y a quelques années d'élargir son affaire, en louant un nouveau magasin, mais il n'y a rien gagné, au contraire il y a perdu beaucoup d'argent et ne recommencera pas.

- **Région de Beddawi**

- **Mécanicien, 45 ans** : Le garage peut contenir une seule voiture, les employés travaillent sur les autres voitures sur le trottoir devant le magasin. Il n'a pas voulu mentionner son salaire, mais est propriétaire de ce garage ; il a d'abord ouvert un garage à Zahriyyé, puis a déménagé sur la route principale de Beddawi où il se trouve depuis dix ans. Le garage travaille bien en période de calme, en particulier en début de mois, quand les gens ont touché leur salaire et viennent davantage faire réparer

leur voiture. Il a deux employés, qui ne sont pas liés à lui familialement, c'est un ami a lui qui lui les a recommandés.

Il souffre de son manque d'éducation car il a besoin de nouveaux équipements mais il ne sait pas comment les utiliser, d'autant plus que la notice est souvent en anglais et qu'il ne maîtrise pas cette langue. Donc, il ne peut réparer que les voitures qui ont une certaine ancienneté, ne possédant pas les équipements requis pour les nouvelles. Il reçoit environ trois clients par jour, qui viennent de Tripoli, Zghorta ou même Jbeil puisqu'il a un partenariat avec la compagnie Mimosa de Jbeil pour leur réparer leurs voitures.

Ce métier est lucratif, d'autant que 70 % des mécaniciens, selon lui, mentent aux clients à propos de l'état de leur voiture.

- **Tenant d'un snack bar, rue principale de Beddawi, 55 ans** : petit magasin, un peu sale, qui aurait besoin d'être repeint, assez mal équipé. Cet homme travaillait auparavant comme soudeur-électricien, mais en vieillissant, il a décidé d'ouvrir un magasin de sandwiches, chose faite en 2008. ce type de commerce est très sensible selon lui à la conjoncture sécuritaire, et le plus souvent le bénéfice n'est pas suffisant pour vivre correctement ; s'y ajoute le manque de développement de la région. Il emploie un parent à lui, qu'il a choisi parce qu'il avait un BT. Il manque de clients, et sur le plan matériel, d'une friteuse et de réfrigérateurs. Sa clientèle se compose d'ouvriers locaux ou de travailleurs vivant dans le Akkar. Situé sur la route principale de Beddawi, il reçoit environ 70 clients pas jour. Il affirme manquer d'argent pour se développer. Après avoir payé le loyer du magasin (100 US \$), l'électricité (20 \$), le salaire de l'ouvrier (400 \$) il lui reste environ 500 \$, somme qui ne suffit pas pour bien vivre. Il se déclare pessimiste pour l'avenir.

- **Quincaillier** (vend clous, marteaux...), rue principale de Beddawi, 60 ans : grand magasin, assez sale, en mauvais état, qui offre assez peu de marchandises. Il était auparavant carrossier à Beddawi pendant de longues années, mais il a vieilli et a alors décidé d'ouvrir ce magasin en 2005 ; le magasin appartient à son frère ; pas d'employés. Il mentionne l'impact des problèmes sécuritaires, surtout après Nahr al-Bared. Il fait part, au titre des obstacles, du manque de marchandises, dû au manque d'argent pour en acheter. De façon générale, il souffre d'un manque de liquidités, et du coup manque de produits et donc de clients. De plus, il n'a pas pu réparer le magasin depuis son ouverture. Comme son commerce ne marche pas très bien, il reçoit en complément des aides financières de son père et de son frère. Il accueille environ trois clients par jour, de Beddawi. Son bénéfice, après soustraction des factures, s'élève à 320 \$ par mois, somme qui ne suffit pas à couvrir les besoins de sa famille. Selon lui, la concurrence est vive dans ce secteur. Il espère pouvoir acheter plus de marchandises à l'avenir.

- **Coiffeur pour hommes, rue principale de Beddawi, 50 ans** : salon assez grand, qui contient quatre chaises pour les clients, bien éclairé, bien équipé et propre. Cet homme a travaillé pendant sept ans au Koweït puis 17 ans aux Emirats Arabes Unis

comme coiffeur, puis à Beddawi où il s'est installé voilà 7 ans. De façon générale, il reçoit peu de clients, sauf les jours de fête. Il n'a aucun employé pour l'instant. Son salon est grand mais manque de clients du fait de la relative pauvreté ambiante. Il est ouvert de 9h à 21h. Le magasin ne s'est pas développé depuis sept ans. Le coiffeur se targue de purifier ses instruments et de tenir son magasin très propre. Il reçoit environ 4 clients par jour, de Beddawi ou Minié pour la plupart. Le bénéfice de ce coiffeur, après déduction des factures et du loyer du salon (150 US \$) s'élève à 350 \$, ce qui ne suffit pas à faire vivre sa famille. Il appartient au syndicat des coiffeurs, mais ça ne lui confère ni sécurité sociale ni autre avantage. Selon lui, l'entrée dans la profession est trop facile ; il blâme le syndicat qui permet à des jeunes d'avoir un certificat alors qu'ils ne maîtrisent pas la coiffure. Depuis 2005, la situation selon lui se dégrade. Il aimerait embaucher deux coiffeurs compétents, et acheter des instruments nouveaux, mais tout cela coûte cher.

- **Epicier, Beddawi, 60 ans** : grand magasin, propre, qui contient de nombreux produits mais n'est pas bien ordonné (marchandises pêle-mêle). cet homme était auparavant chauffeur de taxi ; comme il a vieilli, il a décidé d'ouvrir une épicerie, car c'est « lucratif ». Il est propriétaire de son magasin, qu'il a rénové il y a 4 ans, et a un employé, non parent à lui. Bien placé sur la route principale, il reçoit environ 15 clients par jour, ainsi que parfois des gens de passage. La situation est revenue à la normale selon lui après les événements de Nahr al-Bared. Il se plaint seulement de l'endettement de certains clients vis-à-vis de lui. Il est enregistré auprès de la CCIAT. Il ne souhaite pas mentionner son salaire mais indique qu'il est endetté auprès d'autres commerçants, qu'il n'agrandira pas son affaire dans un avenir proche et qu'il est pessimiste pour l'avenir du pays.

- **Région de Mina**

- **Epicière, Massaken al-Cha'biyyé, 50 ans** : Cette femme a ouvert son magasin en 2006 car son mari qui travaille dans les appareils de santé ne gagnait pas assez pour faire vivre la famille, d'autant qu'il y a beaucoup de gens dans ce domaine. Son magasin se situe près de leur domicile et elle en est propriétaire. Etant à Mina, loin de Tebbané ou Nahr al-Bared, elle n'a pas senti d'influence des événements survenus là-bas ; ni d'ailleurs de la crise économique mondiale. Les querelles des jeunes du quartier n'influent pas non plus sur son affaire. Elle vend davantage en fin de mois. Son métier est selon elle fatigant, d'autant qu'elle reste au magasin de 7h30 le matin et jusqu'à 21h ou 22h le soir à l'épicerie (soit environ 14h de présence). Le revenu est bon, dans ces conditions. Sa fille, étudiante à l'université, l'aide souvent à l'épicerie l'après-midi. Comme d'autres épiciers, elle se plaint des achats à crédit de ses clients, et du nombre limité de marchandises qu'elle-même peut proposer dans son épicerie : elle est toutefois assez bien achalandée en chocolats et bonbons pour les enfants, et propose fromages et laitages, ainsi que de nombreuses variétés de jus de fruits et des produits de nettoyage. Elle ajoute pour sa part qu'elle n'aime pas voir les

gens entrer, s'enquérir des prix et repartir sans rien acheter. Elle a fait agrandir et repeindre le magasin il y a un an.

Actuellement, elle reçoit environ 40 clients par jour, tous de Massaken al-Cha'biyyé. Elle estime que nombreux sont les gens qui ouvrent une épicerie, pensant que c'est là chose aisée, mais que beaucoup échouent, gérant mal leur affaire et les relations avec les clients.

A l'avenir, elle aimerait vendre également de la lingerie, car on ne trouve pas ce genre de commerce dans le quartier. Elle se déclare pessimiste le Liban, mais optimiste pour sa propre situation.

- **Coiffeur, Massaken al-Cha'biyyé, 35 ans** : Cet homme a quitté l'école au niveau élémentaire pour apprendre la musique pour l'accompagnement des mariages (*zaffé*) ; il a suivi les mariages de son quartier. En 1990, il a quitté ce domaine pour apprendre la coiffure auprès de son père qui travaillait dans un salon à Massaken. Il a travaillé avec son père jusqu'à la retraite de celui-ci, lui succédant alors seul au magasin. Il dit n'avoir été affecté professionnellement ni par les guerres, ni par les crises économiques. Préférant son ancien métier, il ne peut y retourner car la musique « paie très mal ». Il s'est bien intégré malgré tout dans la coiffure. Bénéficiant d'une bonne clientèle locale, il mentionne un seul problème : le manque d'argent pour acheter certains équipements. Il y a quelques années, il a repeint son salon et a acheté des instruments. Ce salon est petit, et comprend deux sièges pour les clients, mais a besoin de carrelage. Son propriétaire affirme qu'il renouvellera bientôt le décor et les sièges.

Il reçoit entre 7 et 10 clients par jour, chacun payant 5 000 LL pour une coupe ou un rasage ; la plupart viennent du quartier ou du moins de Mina.

Inscrit au syndicat des coiffeurs, il affirme n'en tirer aucun bénéfice, si ce n'est un certificat professionnel décerné pour sa carrière. Si beaucoup veulent pratiquer ce métier jugé simple et qui paie bien, nombreux sont ceux qui abandonnent, car il nécessite un engagement et de longues heures de présence.

- **Vendeuse d'ustensiles pour la maison et de quelques vêtements, 40 ans** : la femme qui tient ce commerce est mariée et mère de famille. Alors qu'elle n'avait jamais travaillé auparavant, elle a décidé d'ouvrir ce magasin en 2007, car elle et son mari n'arrivaient plus à joindre les deux bouts pour les enfants. Ils ont choisi ces marchandises car elles n'étaient pas vendues dans le quartier. Elle a été touchée par les événements de la région depuis 2006, et également la crise économique qui a renchéri le prix des marchandises, ce qu'elle a dû répercuter sur ses prix. De façon générale, elle vend davantage lors des fêtes et des occasions. Lors de la visite, elle vendait surtout des pantalons pour les enfants à l'occasion de la rentrée des classes. Elle travaille seule, de 11h à 19h ; le magasin est très petit, humide, mal éclairé, et devrait être repeint et son sol carrelé, mais elle ne possède pas l'argent suffisant pour le rénover. Il ne contient pas beaucoup de marchandises (ustensiles pour les tâches ménagères et la cuisine) et vêtements (sous-vêtements pour enfants, pantalons, quelques blouses). Elle est située au milieu de Massaken, dans un endroit peuplé, où elle est la seule qui accepte de vendre à crédit. Elle reçoit environ 12

clients par jour, tous de Massaken al-Cha'biyyé. Elle loue le magasin pour 100 US \$ par mois, paie l'électricité pour 60 000 LL (avec le moteur), mais a refusé de donner le montant de ce qui lui reste après paiement des dépenses. Elle aimerait agrandir son magasin, et se déclare fatiguée de son travail qui nécessite beaucoup de présence, d'autant que personne ne l'aide.

- **Carrossier, Massaken Cah'biyyé, 45 ans** : cet homme a quitté l'école en 7^e complémentaire et a dû travailler. Il a appris le métier d'un ami qui le tenait lui-même d'un ami, et non dans une école. Il a commencé à pratiquer à 16 ans, à Mina, et a ouvert son propre magasin à Massaken en 1999. Il a subi le contrecoup de la guerre entre Jabal Mohsen et Tebbané, les gens ayant arrêté de faire venir réparer leur voiture pour se concentrer sur les priorités vitales. Depuis, la situation est partiellement revenue à la normale, mais pas totalement. Quant à la crise mondiale, il n'en a pas vraiment entendu parler. Il travaille seul, se déclare content de son métier qui lui permet de vivre ; il répare environ une ou deux voitures par semaine (ce qui coûte 100 à 200\$ au client), pour des clients de Mina ou Tripoli. L'emplacement du garage est mauvais selon lui, loin de la rue principale, et de toute ZI. Son garage est petit, et aurait besoin d'être nettoyé et repeint. Toutefois, il déclare changer ses outils de travail à peu près tous les trois ans, car ils s'émoussent ou se cassent. Globalement, il se déclare satisfait de son sort car il possède son garage, mais il aimerait changer de quartier. Il se déclare optimiste pour l'avenir.

- **Vendeur d'accessoires féminins et couturier, Massaken Cha'biyyé, 45 ans** : cet homme travaillait auparavant dans un atelier de couture à Tripoli mais a quitté le métier en 2006 à cause de la faiblesse du salaire ; il a ouvert un magasin à Massaken où il coût tout en vendant des faux bijoux ; il a choisi ce domaine car il était peu présent dans la région. Il travaille plus pendant les fêtes et pour les occasions, mais n'a pas d'employé. Il trouve aussi que tout s'est renchéri depuis la crise économique mondiale. Le magasin est très petit et aurait besoin d'être rafraîchi. Il ne peut acheter davantage de marchandises étant donné la taille de son magasin, ni non plus des appareils de couture, qui coûtent 400\$. Enfin, les clients ne paient pas suffisamment pour ses services : ainsi raccourcir un pantalon ne coûte-t-il que 1 000 LL, et le resserrer 2 000 LL. Le loyer du magasin lui coûte 100 US \$ par mois, et il ne peut se permettre de rénover les lieux. Il reçoit environ 3 clients par jour, qui viennent tous de Massaken al-Cha'biyyé, car il ne se situe pas sur la route principale. Selon lui, peu de gens pratiquent ce métier qui est à la fois fatigant et peu rémunérateur. Il aimerait agrandir son magasin et offrir plus de produits et services à ses clients. Pour finir il se dit optimiste, et pense que « Dieu ne [le] délaissera pas ».

Annexe 5 : Recommandations pour les Micro et Petites Entreprises au Liban

(d'après Kamal Hamdan, *Micro and Small Enterprises in Lebanon*, Research Report Series, n° 0417, Consultation and Research Institute, Liban, s.d.)

Dans la mesure où des MPE sont gérées par les franges de population les plus pauvres de la société, une stratégie de lutte contre la pauvreté se doit de les prendre en compte. Or, le soutien à ces entreprises n'exige pas bien souvent d'important moyen financier, car elles même ne nécessitent que peu de capital par emploi créé. Par ailleurs, elles génèrent des emplois, aussi bien auprès des femmes qu'auprès de l'ensemble des personnes ne disposant pas d'autre source de revenu. Cependant, ces activités sont vulnérables aux chocs, leurs entrepreneurs ont difficilement accès aux ressources financières et ne profitent pas d'une couverture de sécurité sociale (p. 46-48). D'où les recommandations de Kamal Hamdan pour ce secteur :

- fournir un environnement politique favorable aux MPE

- Mise en place d'un cadre législatif approprié qui favorise le développement et la compétitivité des entreprises
- Incitations accroître et développer les PME : procédures d'enregistrement, taxes, frais de douane, coûts des services
- Renforcement de la législation ayant trait à l'appartenance des MPE aux organisations professionnelles
- Aide aux sous-secteurs prometteurs : accès à des services financiers, assistance technique, savoir-faire, etc.
- Etablissement d'une structure destinée à répondre aux problèmes des MPE, sur demande de ces dernières. Cette structure servirait notamment de médiateur vers d'autres institutions susceptibles de fournir le service requis.
- Amélioration de l'accès des MPE aux services financiers, pour le démarrage et l'expansion de l'entreprise. Amélioration de l'accès au micro crédit, soit par le système bancaire formel, soit par les ONG.

- développer des schémas de formation pour les MPE

- Revoir les cours d'éducation technique et professionnelle afin de les adapter aux besoins des MPE
- L'accès à la formation informelle ou formelle et à l'éducation doit parallèlement être amélioré.
- Améliorer le conseil, qui doit être adapté au type d'entreprise : taille, genre, secteur, ancienneté, type d'évolution (stagnation, développement, etc.)

- fournir aux MPE l'accès aux technologies et aux services

- Faciliter l'accès à la technologie et à la connaissance des réseaux de base.

- Accès aux infrastructures et aux services de base
- **renforcer les relations entre MPE**
- Développer les marchés et les chaînes de marketing entre MPE.
- Etablir un réseau de MPE.
- Créer un corps institutionnel ou un forum structuré.
- **autres**
- Porter une attention spéciale aux MPE tenues par des femmes

Annexe 6 : Evolutions qualitative et quantitatives des spécialités du centre technique public de Qobbé de 1995 à 2005

1995-1996 : 502 élèves et 136 enseignants répartis sur 7 spécialités :

- Soins infirmiers : 83
- Décoration d'intérieur : 92
- Informatique de gestion : 60
- **Electronique : 100**
- Mécanique générale : 42
- Secrétariat général : 68
- Programmation d'ordinateurs : 56

1997-1998 : 1121 élèves et 214 enseignants répartis sur 11 spécialités :

- Soins infirmiers : 130
- Décoration d'intérieur : 131
- Informatique de gestion : 123
- Electronique : 131
- Mécanique générale : 26
- Secrétariat général : 71
- **Programmation d'ordinateurs : 362**
- Menuisier : 26
- Electricien de bâtiment : 16
- Mécanique industrielle : 65
- Mécanique de voiture : 40

2000-2001 : 1741 élèves et 308 enseignants répartis sur 17 spécialités :

- Décoration d'intérieur 90
- Jardinière d'enfants 59
- Masâha 23
- Electronique 108
- **Comptabilité et informatique 348**
- Réparateur de radio 21
- Radiologie 44
- Electricien de bâtiment 45
- Secrétariat général 60
- Laborantin 23
- Menuisier (meubles) 31
- Mécanique industrielle 149
- Aide comptable 20
- Aide soignant 43

- **Informatique de gestion 409**
- Ingénierie d'intérieur + décoration d'intérieur 49
- **Soins infirmiers 219**

2002-2003 : 2835 élèves et 526 enseignants répartis sur 25 spécialités :

- Electronique : 145
- Mécanique 79
- **Soins infirmiers 348**
- Laborantin 85
- **Informatique de gestion 566**
- Topographie 53
- Secrétariat général administratif 67
- Sciences touristiques 32
- Radiologue 64
- Sciences graphiques et publicitaires 38
- Construction et travaux publics 27
- Télécommunications 90
- Administration et organisation 58
- Jardinière d'enfants 127
- Aide-dentiste 29
- Aide soignant 60
- Electricité industrielle 58
- **Comptabilité et informatique 471**
- Décoration d'intérieur 131
- Mécanique 44
- Paramédical, appareils de santé 32
- Aide comptable 99
- Menuisier (mobilier) 38
- Electricien de bâtiments 53
- Réparateur de télévision 41

2004-2005 : séparation en une école et un centre technique

- Ecole technique : 1326 élèves et 78 enseignants répartis sur 19 spécialités :
 - Electronique 65
 - Mécanique 56
 - Soins infirmiers 85
 - Topographie 50
 - BTP 80
 - **Jardinière d'enfants 100**
 - Secrétariat général 69
 - Aide dentiste 12
 - Aide-soignant 74
 - Electricité industrielle 48
 - **Comptabilité et informatique 358**
 - Décoration d'intérieur 79

- Mécanique 41
- Appareils de santé 41
- Aide-comptable 61
- Menuisier (mobilier) 33
- Electricien de bâtiment 54
- Réparateur de télévisions 45
- Arts de la publicité 43

- centre technique : 1575 élèves et 417 enseignants répartis sur 15 spécialités :
 - Electronique 69
 - **Soins infirmiers 206**
 - Laborantin 137
 - **Informatique de gestion 364**
 - Audit et comptabilité 107
 - Chauffage et climatisation 23
 - Tourisme 34
 - Jardinière en maternelle et primaire 138
 - Sciences laboratoires dentaires 44
 - Ingénierie de l'intérieur 68
 - Radiologie 78
 - Sciences de la publicité et graphiques 19
 - Télécommunications 110
 - **Administration et organisation 160**
 - BTP + topographie 18